

UNITÉS D'HABITATION EASTMAIN

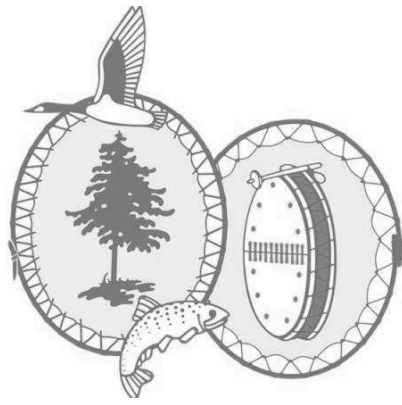
Gouvernement de la nation crie
et Service de police Eeyou Eenou



LISTES DES FEUILLES

A000	PAGE FRONTISPICE
A001	DEVIS
A002	DEVIS (SUITE)
A010	IMPLANTATION - EASTMAIN
A103	TYPE C - PLANS DE PLANCHER, DE PLAFOND ET DE TOITURE
A203	TYPE C - ÉLEVATIONS ET COUPES DE BÂTIMENT
A300	COUPES DE MURS EXTÉRIEURS ET DÉTAILS EN COUPE
A301	COUPES DE MURS ET DÉTAILS
A400	DÉTAILS EN PLANS EXTÉRIEURS
A700	TABLEAU, LÉGENDE ET DÉTAILS TYPES
A800	AGRANDIS ET MOBILIER INTÉGRÉ

Item	RÉSUMÉ DE LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE	CCQ 2010
1	MESURE DIFFÉRENTE: ☐ Oui ☒ Non	
2	Description du projet: ☒ Nouveau ☐ Agrandissement ☐ Modification ☐ Changement d'usage	☐ Partie 3 ☒ Partie 9
3	Usage principal(aux) (C) Habitation	
4	Aire du bâtiment au sol (m²) Type A - Duplex: - Type B - Triplex: - Type C - Transit: 108 m²	
5	Nombre d'étage Au dessus niv. de sol: 2 Sous niv. sol: -	
6	Nombre de rues/voies d'accès: 1	3.2.2.10 & 3.2.5.6
7	Système de gicleurs ☐ totalité du bâtiment ☐ substitution ☒ non requis	
8	Conception sans obstacle ☐ Oui ☒ Non	9.5.2.1 / 3.8.1.1(a)
9	Résistance au feu (RF) requis (RF) Voir plan de RÉSISTANCE AU FEU Assemblages horizontaux Résistance au feu (heures) Plancher(s) 00 Hrs 45 Toiture(s) 00 Hrs 00 Mezz(s) - Hrs - Résistance au feu du support d'assemblage Plancher(s) 00 Hrs 45 Toiture(s) 00 Hrs 00 Mezz(s) - Hrs - Norme de conception No. voir item 10 Norme de conception No. 9.10.8.1.1) 9.10.8.1.1) 9.10.8.1.1)	
10	Résistance au feu (RF) entre les logements Plancher(s) 00 Hrs 45 Cloison(s) 00 Hrs 45 9.10.9.14.1) 9.10.9.14.1)	



Gouvernement de la Nation Crie

CONSEILLERS PROFESSIONNELS :

Architecture

stgm468, rue St-Jean, bureau 300, Montréal (Qc) H2Y 2S1418-626-8224

Structure / Civil

AshiniCONSULTANTS563, des Actionnaires, Chicoutimi, G7J 5B31, Meahetou, Passamit, G04 1B01020, Chaboussau, Meahetou, G0V2H0418-437-2365

Mécanique / Électricité

ambionerEfficacité énergétique | Mécanique du bâtimentConception des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisationwww.ambioner.com

Plan clé :

Notes générales :

L'entrepreneur est tenu de vérifier sur place toutes les cotes et dimensions avant d'entreprendre les travaux, avant la commande des matériaux. L'entrepreneur est tenu d'aviser l'architecte, sans délai, de toute erreur ou omission relevée sur ce plan.

L'entrepreneur est responsable des erreurs, omissions ou négligences attribuables à ce manque de précaution.

Aucune dimension ne doit être mesurée directement à l'échelle sur ce plan.

Ce plan ne doit servir à la construction que si la mention "ÉMIS POUR CONSTRUCTION" figure dans la liste des révisions ci-dessous.

RÉVISIONS

2	2019/04/26	POUR APPEL D'OFFRES		GR
No	aa/mm/jj	Description		Par

Sceau :



Projet : 2019-04-29

UNITÉ D'HABITATION
Gouvernement de la nation crie et
Service de police Eeyou Eenou

Titre du dessin :

PAGE FRONTISPICE

Conçu par : S. LANGEVIN

Dessiné par : C. MONTELPARE

Approuvé par : G. ROBIN

Nom du fichier : FICHER_CENTRAL.RVT

Échelle : 1 : 1

Date : 2019/04/26

Numéro de projet :

Feuille : A000

DEVIS D'ARCHITECTURE (SUITE)

H. PRODUITS D'ÉTANCHÉITÉ POUR JOINTS

1. SCÉLANTANT TYPE 1 CONFORME À LA NORME ONC 19.24, TEL QUE DYMERIC DE TREMCO À UTILISER AUX ENDOITS SUIVANTS:
JOINTS DES SOINS MÉTALLIQUES:
AUTOUR DE TOUTES LES OUVERTURES DANS LES MURS EXTÉRIEURS, CÔTÉ EXTÉRIEUR.
2. SCÉLANTANT TYPE 2 CONFORME À LA NORME ONC 19.13, TEL QUE DYMONIC DE TREMCO À UTILISER AUX ENDOITS SUIVANTS:
AUTOUR DE TOUTES LES OUVERTURES DANS LES MURS EXTÉRIEURS, CÔTÉ INTÉRIEUR.

3. SCÉLANTANT TYPE 3 CONFORME À LA NORME ONC 19-G-22M, TEL QUE TREMSIL 300 DE TREMCO À UTILISER AUX ENDOITS SUIVANTS:
À LA RENCONTRE DES COMPOTIRS ET DES MURS:
SOUS LES COLLETS DE PROPRIÉTÉ DE LA TUAVERIE ET DES JOINTS SIMILAIRES.

4. SCÉLANTANT TYPE 4 CONFORME À LA NORME ONC 19.21, TEL QUE SCÉLANT ACOUSTIQUE À UTILISER AUX ENDOITS SUIVANTS:
AU PÉRIMÈTRE DES PANNEAUX DE GYPSE DES CLOISONS INSONORISANTES.

5. SCÉLANTANT TYPE 5 CONFORME AUX NORMES CANNA-S114M ET S115, TEL QUE SCÉLANT COUPE-FEU (SM) À UTILISER AUX ENDOITS SUIVANTS:
AU PÉRIMÈTRE DES OUVERTURES, À LA JOINTION DES CONDUITS TRAVERSANT LES ASSEMBLAGES COUPE-FEU (PLANCHERS, MURS OU AUTRES).

6. SCÉLANT TYPE 6 : TEL QUE MASTIC ASPHALTIQUE À UTILISER AUX ENDOITS SUIVANTS:
SOUS LES SEUILS EXTÉRIEURS EN ALUMINIUM.

7. SCÉLANT TYPE 7 CONFORME À LA NORME ONC 19.24, TEL QUE THC 900 DE TREMCO À UTILISER AUX ENDOITS SUIVANTS:
JOINTS DANS LA DALLE DE BÉTON.

8. FOND DE JOINT EN TIGE RONDE DE MOUSSE DE POLYÉTHYLÈNE EXTRUDÉE À CELLULES OUVERTES, ÉLÉMENTS SURDIMENSIONNÉS DE 30 À 50%.

9. LA LIVRAISON, MANIPULATION, ENTREPOSAGE ET MISE EN ŒUVRE DES PRODUITS, DEVAI SE FAIRE SELON LES RECOMMANDATIONS ÉCRITES DES MANUFACTURIERS DES PRODUITS.

10. SAUF INDICATIONS CONTRAIRES, LES PRODUITS D'ÉTANCHÉITÉ SÉLECTIONNÉS (SCÉLANT, CALFATAGE OU CALFEUTRANT) POUR CE PROJET DOIVENT FIGURER SUR LA LISTE DES PRODUITS HOMOLOGUÉS DRESSÉE PAR LA COMMISSION D'HOMOLOGATION DES PRODUITS D'ÉTANCHÉITÉ DE L'ONGC. DANS LE CAS DE PRODUITS D'ÉTANCHÉITÉ HOMOLOGUÉS AVEC UN PRIMAIRE, SEUL LE PRIMAIRE EN QUESTION DOIT ÊTRE UTILISÉ AVEC LE PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ.

11. PRODUIT DE NETTOYAGE NON CORROSIF ET NON SAUSSANT, COMPATIBLE AVEC LES MATÉRIAUX CONSTITUANT LE JOINT ET LES PRODUITS D'ÉTANCHÉITÉ, ET RECOMMANDÉ PAR LE FABRICANT DU PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ.

I. ISOLANTS GICLÉS EN MOUSSE D'URÉTHANE

1. RÉFÉRENCES
SAUF INDICATION CONTRAIRE, SE CONFORMER AUX RÉFÉRENCES SUIVANTES:
- ASTM D1627-00, STANDARD TEST METHOD FOR COMPRESSIVE PROPERTIES OF RIGID CELLULAR PLASTICS;
- ASTM D1622-98, STANDARD TEST METHOD FOR APPARENT DENSITY OF RIGID CELLULAR PLASTICS;
- ASTM D2126-98, STANDARD TEST METHOD FOR RESPONSE OF RIGID CELLULAR PLASTICS TO THERMAL AND HUMID AGING;
- ASTM D2842-97, STANDARD TEST METHOD FOR WATER ABSORPTION OF RIGID CELLULAR PLASTICS;
- ASTM D2845-94, STANDARD TEST METHOD FOR OPEN-CELL CONTENT OF RIGID CELLULAR PLASTICS BY THE AIR PYCNOMETER;
- ASTM E96-00, STANDARD TEST METHOD FOR WATER VAPOR TRANSMISSION OF MATERIALS;
- CANULC-S705-1-1998, NORME SUR L'ISOLANT THERMIQUE EN MOUSSE DE POLYURÉTHANE RIGIDE PULVÉRISÉE, DE DENSITÉ MOYENNE; RESPONSABILITÉS DE L'INSTALLATEUR;
- CANULC-S705-2-1998, NORME SUR L'ISOLANT THERMIQUE EN MOUSSE DE POLYURÉTHANE RIGIDE PULVÉRISÉE, DE DENSITÉ MOYENNE- RESPONSABILITÉS DE L'INSTALLATEUR;
- CANULC-S710-00, DÉTERMINATION DE LA RÉSISTANCE THERMIQUE À LONG TERME D'UN ISOLANT À CELLULE FERMÉE.
2. COMPÉTENCE DU POSSEUR
SEUL UN ENTREPRENEUR CERTIFIÉ C.U.F.C.A PEUT APPLIQUER L'ISOLANT.
3. MESURES DE PROTECTION: ASSURER LA VENTILATION CONTINUE DE LA ZONE DE TRAVAIL, PAR ADMISSION D'AIR NEUF ET EXTRACTION DE L'AIR VIEUX. ASSURER LA DURÉE DE L'APPLICATION ET PORTANT LES VÊTETS - QUATRE (24) HEURES OU SUIVANT, AFIN DE MAINTENIR UNE AMBIANCE NON TOXIQUE, NON POLLUÉE ET SÉCURITAIRE.
4. PROTÉGER LES SURFACES ET LE MATÉRIEL ADJACENTS CONTRE LES DOMMAGES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE CAUSÉS PAR LA PROJECTION HORS DES LIMITES PRÉVUES, LA DISPERSION ET LE FARGAGE DES MATÉRIAUX ISOLANTS.
5. CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE
N'APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE LA TEMPÉRATURE DES SURFACES, LA CONDITION DES SURFACES ET DE L'AIR AMBIANT SONT DANS LES LIMITES PRÉSCRITES PAR LE FABRICANT.
6. MATÉRIAUX
1. MOUSSE DE POLYURÉTHANE À PROJETER, (FORMULE «RÉGULIER» À APPLIQUER SUR DES SURFACES AYANT UNE TEMPÉRATURE SUPÉRIEURE À 5°C ET UNE TEMPÉRATURE AMBIANTE DE 5°C À 40°C).
PRODUIT ACCEPTABLE: WALLTIE RÉGULIER DE BASF CANADA INC. OU AIRMATIC 0223 DE DÉMÉLEC INC. OU ÉQUIVALENT.
2. MOUSSE DE POLYURÉTHANE À PROJETER, (FORMULE «D'HIVER» À APPLIQUER SUR DES SURFACES AYANT UNE TEMPÉRATURE SUPÉRIEURE À 5°C ET UNE TEMPÉRATURE AMBIANTE DE -5°C À 5°C).
PRODUIT ACCEPTABLES: FORMULE D'HIVER DE BASF CANADA INC. OU AIRMATIC 0223 DE DÉMÉLEC INC. OU ÉQUIVALENT.
3. APPRÊTS: CONFORMES AUX RECOMMANDATIONS DES FABRICANTS, COMPTE TENU DE L'ÉTAT DES SURFACES DES OUVRAGES À ISOLER.

5. EXÉCUTION
APPLIQUER L'ISOLATION SUR DES SURFACES PROPRES, CONFORMÉMENT À LA NORME CANULC-S705-2-1998. RESPECTER LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT POUR CE QUI EST DE L'UTILISATION D'UN APPRÊT, DE LA TEMPÉRATURE, DE L'ÉQUIPEMENT, DE L'ENTREPOSAGE, DES MATÉRIAUX, DE LEUR MANIPULATION, DE LA TEMPÉRATURE DES SUBSTRATS, DES CONDITIONS DES SURFACES ET DE LA TEMPÉRATURE AMBIANTE.

- APPLIQUER L'ISOLANT DE MANIÈRE À OBTENIR L'ÉPAISSEUR ISOLANTE AUX PLANS POUR OBTENIR UNE RÉSISTANCE THERMIQUE TOTALE RSI CONFORME AUX INDICATEURS.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

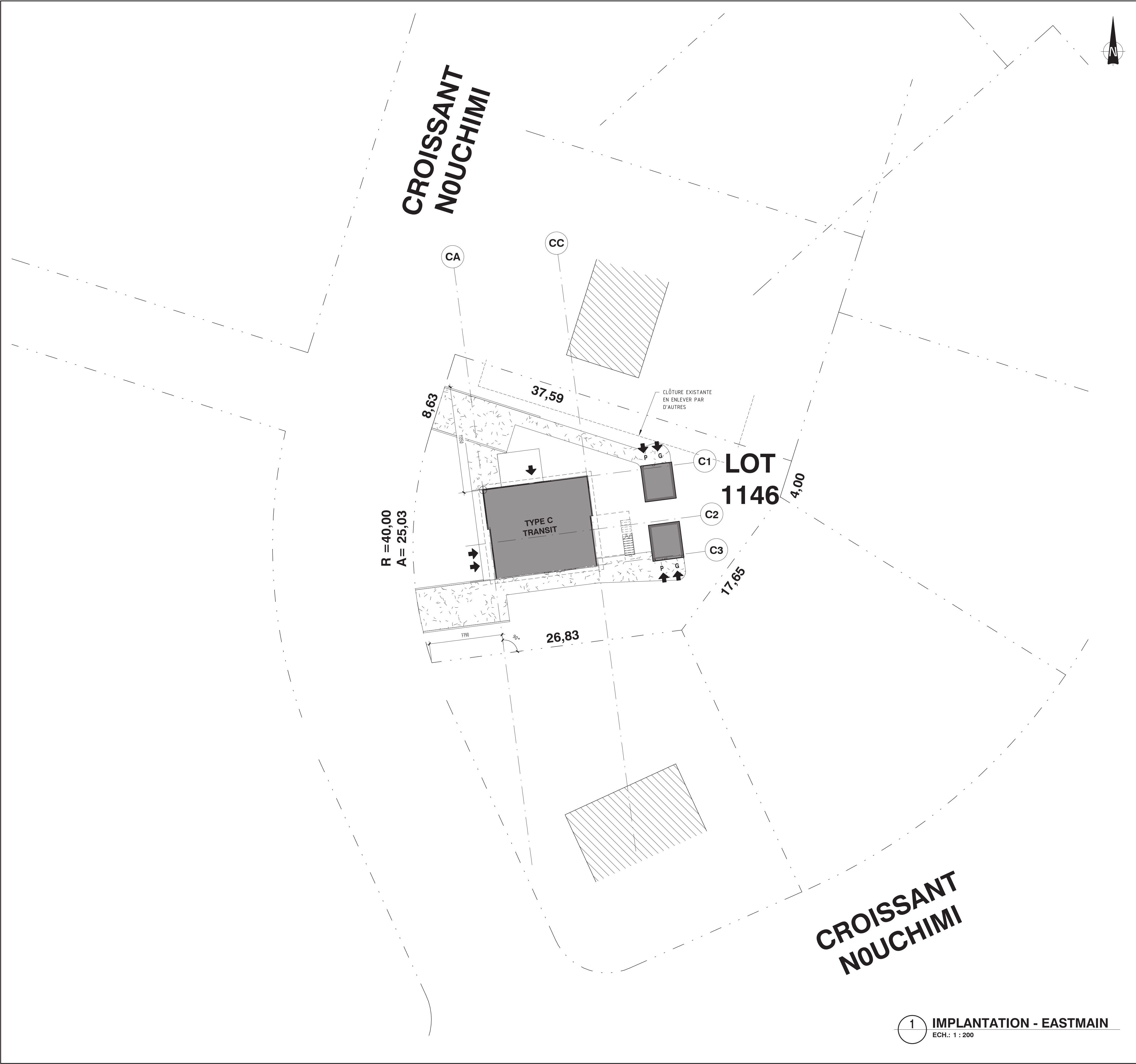
- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.

- APPLIQUER L'ISOLANT LORSQUE DES TRAVAUX SONT JACENTS AURONT ÊTRE ACCEPTÉS. SIGNALER TOUTE ANOMALIE AFIN QUE LES CORRECTIONS REQUISES PUISSENT ÊTRE APPORTÉES AVANT L'APPLICATION DE L'ISOLANT.



LÉGENDE IMPLANTATION EASTMAIN

NOTES GÉNÉRALES:

LOT 1146 - TRANSIT
LE NIVEAU RÉFÉRENCE 10 000 DANS LES DOCUMENTS
CORRESPOND AU NIVEAU GÉODÉSIQUE 10.5m.
LARGEUR DES CIRCULATIONS PIÉTONNES TEL QUE CIVIL.

NOTES SPÉCIFIQUES:

- XX** NOTES SPÉCIFIQUES CONSTRUCTION
- 01** TROTTOIR VOIR STRUCTURE.

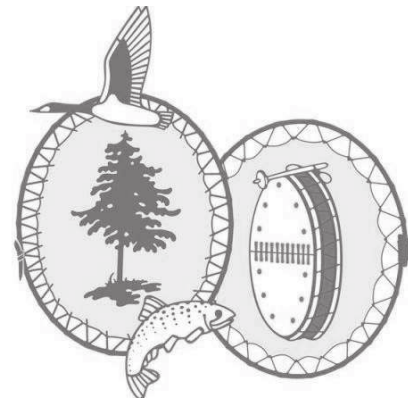
LÉGENDE GRAPHIQUE

- XX** BULLES D'AXES

LIGNE DE LOT

PROFIL DES FONDATIONS

- BÂTIMENT PROJETÉ**
- AMÉNAGEMENT DU SITE, VOIR CIVIL.**
- BÂTIMENT EXISTANT**
- ENTRÉE REZ-DE-CHAUSSÉE**
- ENTRÉE PIÉTONNE REMISE**
- ENTRÉE GARAGE REMISE**
- POINT D'ORIGINE**
- XX,XX** DIMENSIONS DES LIMITES DE LOTS
EN MÈTRE



Gouvernement de la Nation Crie

CONSEILLERS PROFESSIONNELS :

Architecture

stgm

468, rue St-Jean, bureau 300, Montréal (Qc) H2Y 2S1
418-626-8224

Structure / Civil

Ashini
CONSULTANTS

563, des Actionnaires, Chicoutimi, G7J 5B3
1, Melocheau, Passamit, G0H 1B0
1020, Chaboussier, Montmagny, G0W2H0
418-437-2365

Mécanique / Électricité:

ambioner
Efficacité énergétique | Mécanique du bâtiment
Conception des systèmes de chauffage, ventilation, climatisation et éclairage
Certification LEED - Green Building
www.ambioner.com

Plan clé :

Notes générales :

L'entrepreneur est tenu de vérifier sur place toutes les cotes et dimensions avant d'entreprendre les travaux, avant la commande des matériaux. L'entrepreneur est tenu d'aviser l'architecte, sans délai, de toute erreur ou omission relevée sur ce plan.

L'entrepreneur est responsable des erreurs, omissions ou négligences attribuables à ce manque de précaution.

Aucune dimension ne doit être mesurée directement à l'échelle sur ce plan.

Ce plan ne doit servir à la construction que si la mention **"ÉMIS POUR CONSTRUCTION"** figure dans la liste des révisions ci-dessous.

RÉVISIONS

No	2019/04/26	POUR APPEL D'OFFRES	GR
No	aa/mm/jj	Description	Par

Sceau :



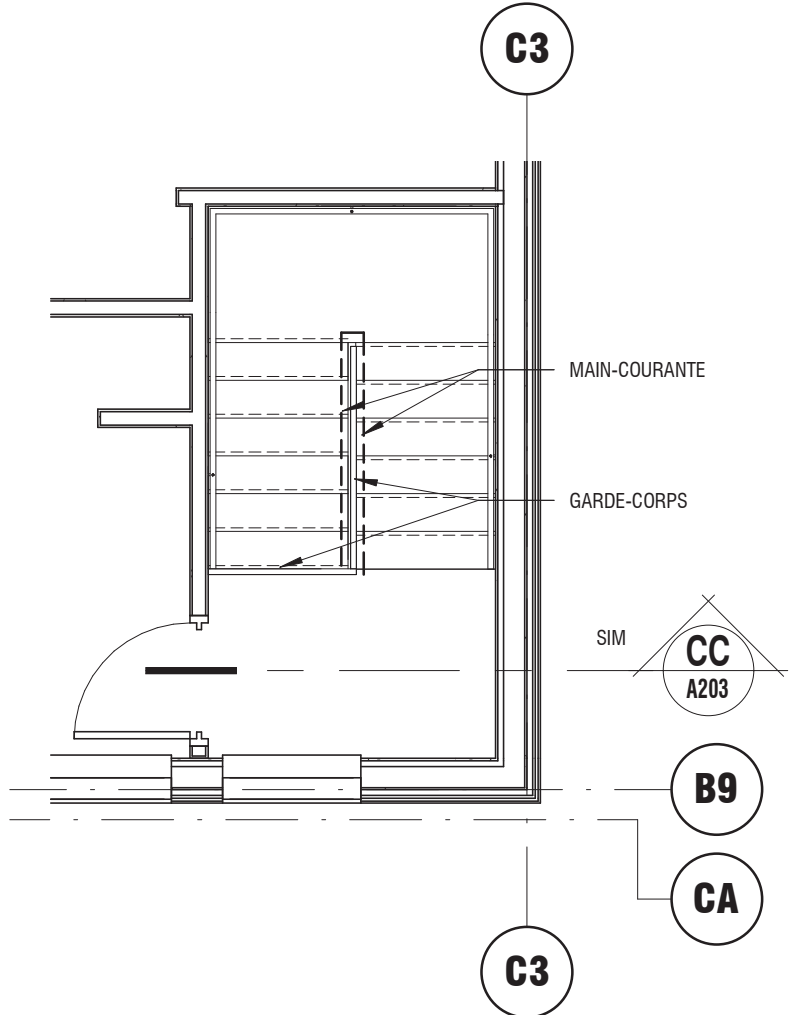
Projet : 2019-04-29

UNITÉ D'HABITATION
Gouvernement de la nation crie et
Service de police Eeyou Eenou

Titre du dessin :

IMPLANTATION - EASTMAIN

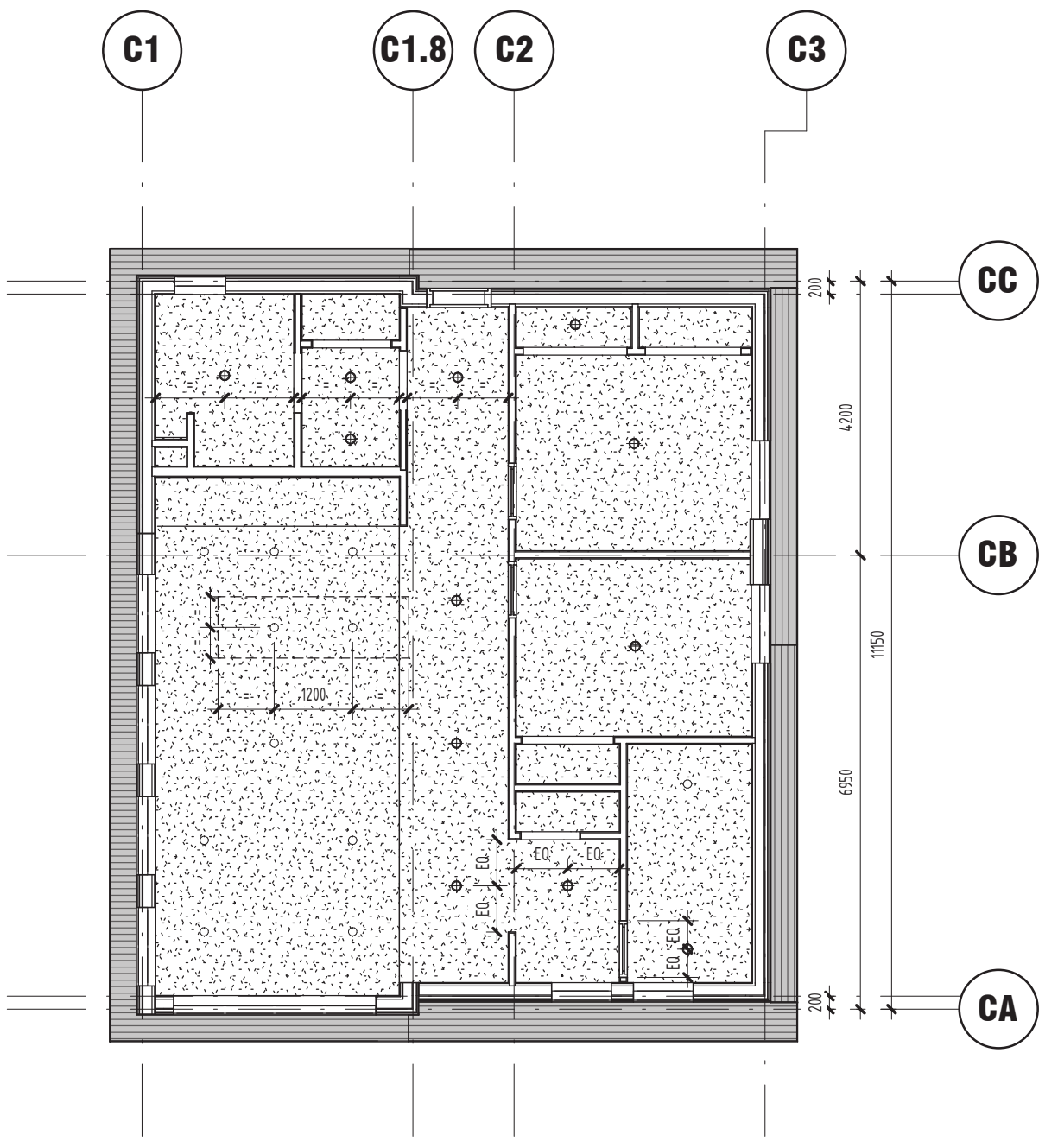
Conçu par :		Dessiné par :	
S. LANGEVIN		C. MONTELPARE	
Approuvé par :		Nom du fichier .RVT	
G. ROBIN		FICHER_CENTRAL.RVT	
Date :		Feuille :	
119/04/26		A010	



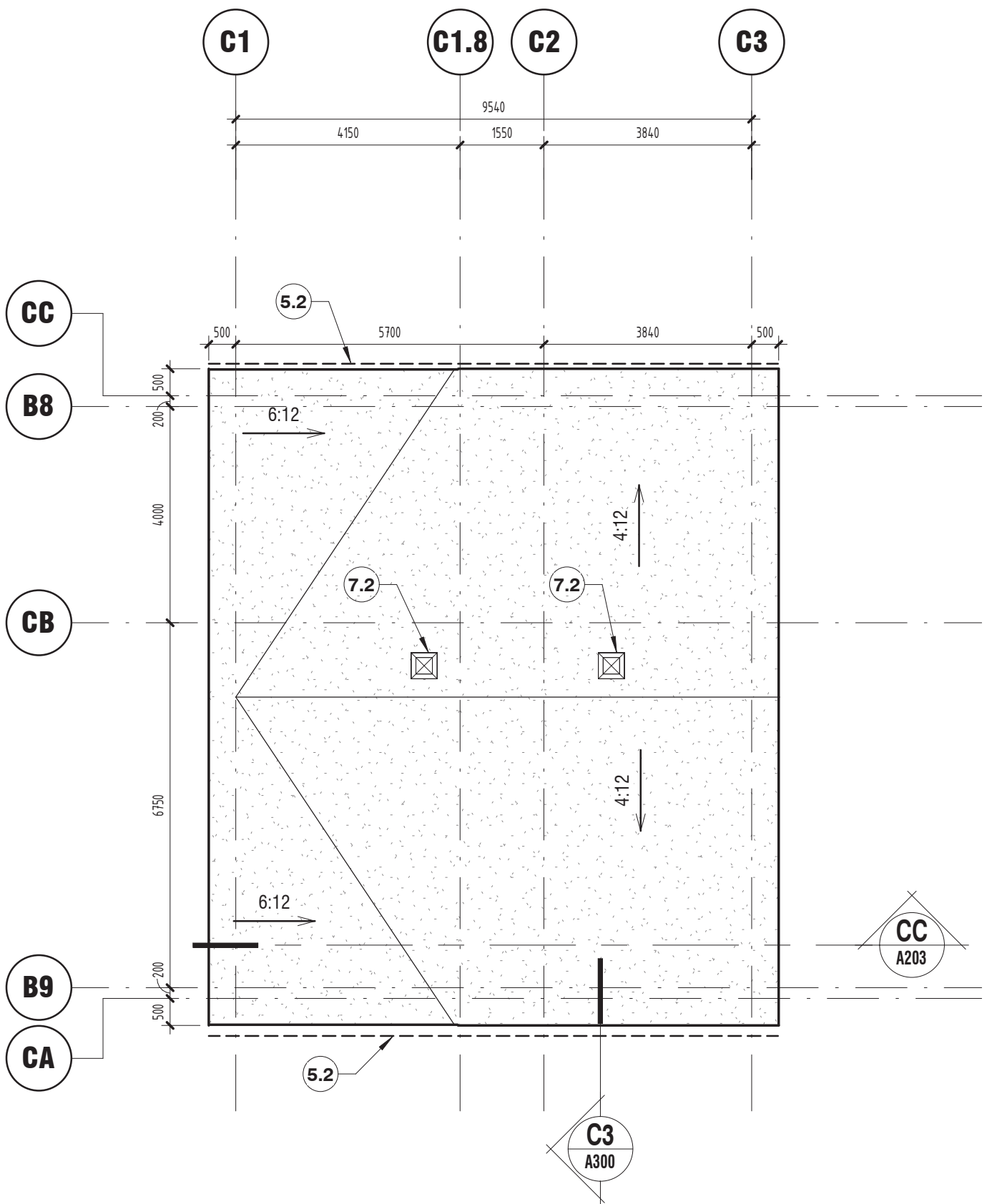
ESC AGRANDIE ESCALIER
A103 ECH.: 1 : 50



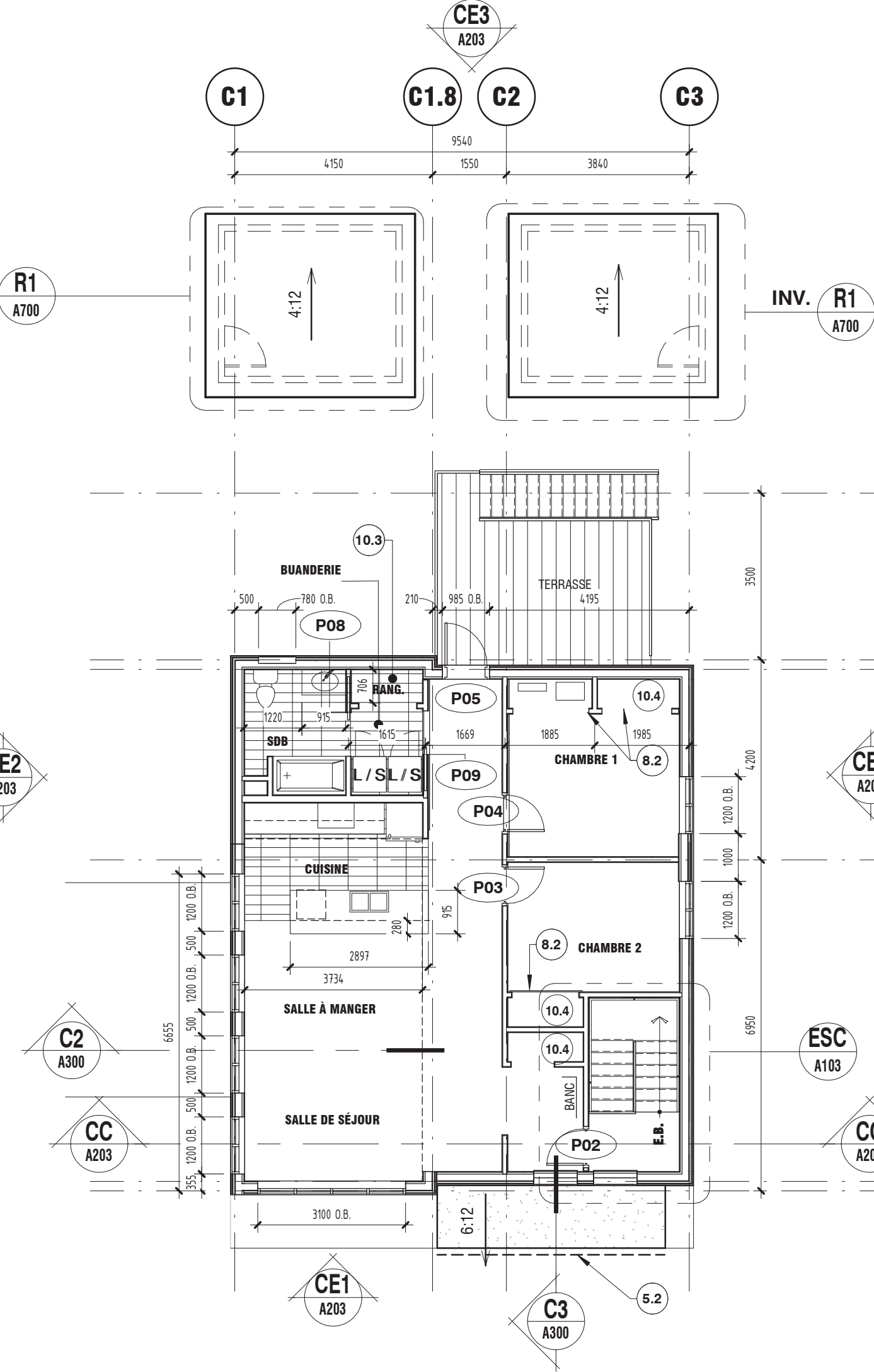
PC2 TYPE C - PLF NIVEAU 02
A103 ECH.: 1 : 100



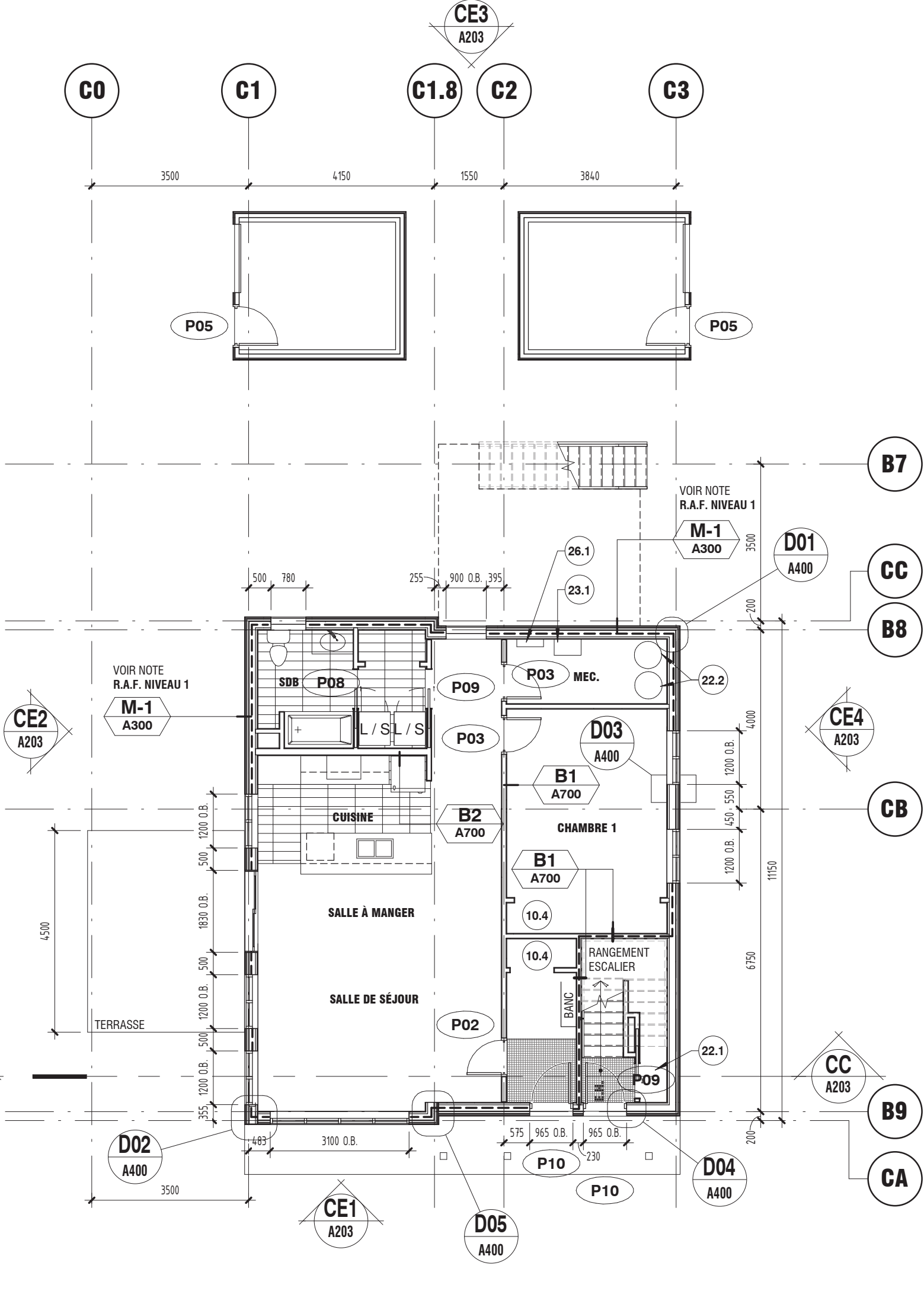
PC1 TYPE C - PLF NIVEAU 01
A103 ECH.: 1 : 100



CT TYPE C - FAITE 2
A103 ECH.: 1 : 100



C2 TYPE C - NIVEAU 02
A103 ECH.: 1 : 100



C1 TYPE C - NIVEAU 01
A103 ECH.: 1 : 100

NOTES DE CONSTRUCTION

NOTES GÉNÉRALES:

- SAUF SI INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES CLOISONS SONT DE TYPE B AVEC LAINE DE ROCHE, SANS RÉSISTANCE AU FEU. LE GYPSE SE TERMINE @ 100mm AU DESSUS DU PLAFOND FINI (LE PLUS HAUT).
- SAUF SI INDICATION CONTRAIRE, LE PLANCHER DU NIVEAU 1 EST RADIANT AVEC CONTRÔLE À CHAQUE DES PIÈCES.
- SAUF SI INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES CADRES DE PORTE SONT INSTALLÉS À 100mm DE LA PAROI VERTICALE ADJACENTE.
- AUX ENDOITS OÙ DES PANNEAUX ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS EN SURFACE D'UN MUR, PRÉVOIR, EN SURFACE DE CE MUR, DES PANNEAUX DE CONTREPLAQUE 18mm AVEC PEINTURE INTENSEMENT SUR TOUTES LES FACES.
- À 855mm DU PLANCHER, PRÉVOIR UN FOND DE FIXATION EN CONTREPLAQUE SUR 300mm DE HAUT AUX CLOISONS OÙ DES MAINS-COURANTES SONT À INSTALLER.
- SAUF SI INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES RANGEMENTS ET LINGERIE SERONT MUNIS DE TABLETTES DE PLEINE LARGEUR DE L'ESPACE MONTÉ SUR SYSTÈME À CRÉMAILLÈRE ULTRA-ROBUSTE. PRÉVOIR MINIMALEMENT 5 TABLETTES À CHAQUE 400mm DE HAUTEUR DE CLOISON.
- SAUF SI INDICATIONS CONTRAIRES, TOUTES LES PLAFONDS SONT EN PLAQUE DE GYPSE, HAUTEUR D'INSTALLATION, SE RÉFÉRER AUX COUPES.
- POUR LA SÉPARATION AU FEU ENTRE LES UNITÉS D'HABITATION MITOYENNES, RÉFÉRER À LA PAGE A300 POUR LA COMPOSITION.
- SAUF SI INDICATIONS CONTRAIRES, TOUTES LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT CENTRÉS DANS LA PIÈCE ET À INTERVALLES RÉGULIERS.
- RÉFÉRER À LA FEUILLE A700 POUR LE PLAN, LES ÉLÉVATIONS ET COUPES TYP. DES REMISES.
- RÉFÉRER À LA FEUILLE A800 POUR LES AGRANDIS DE PIÈCES, LES PLANS AINSI QUE LES DÉTAILS D'AMÉUBLEMENT INTÉGRÉS.

NOTES SPÉCIFIQUES:

- XX DESCRIPTION**
- 3.1 TROTTOIR, VOIR AUSSI STRUCTURE**
- 5.1 DESCENTE PLUVIALE**
5.2 COUTURE
5.3 GARDE-CORPS MÉTALLIQUE
- 6.1 GARDE-CORPS**
6.2 GARDE-CORPS ET MAIN-COURANTE
- 7.1 SOLIN MÉTALLIQUE**
7.2 AÉRATEUR DE TOITURE, PRÉVOIR PANNE D'ACIER GALVANISÉ DE 500mmX500mmX25mm DANS L'ENTRETOIT, POUR RÉCEPTION DE LA NEIGE
7.3 JOINT VERTICAL
7.4 PROFIL DE LA TOITURE ET/OU MARQUISE
7.5 SOFFITE DE BOIS RB1
- 8.1 DOUBLE PORTE COULISSANTE EN BOIS AVEC RAIL À LA TÊTE UNIQUEMENT. RAIL SUPPORTÉ ET INSTALLÉ EN SURFACE DU MUR.**
8.2 TRIPLE PORTE COULISSANTE EN BOIS AVEC RAIL À LA TÊTE UNIQUEMENT. RAIL SUPPORTÉ ET INSTALLÉ EN SURFACE DU MUR.
- 9.1 MOULURE DE TRANSITION**
9.2 MURET HAUT À PARTIR DE 2135 DU PLANCHER FINI ET JUSQU'AU PLAFONDS, POUR RECEVOIR LES RAILS DES PORTES COULISSANTES.
- 10.1 NUMÉRO CIVIQUE**
10.2 NUMÉRO DE REMISE
10.3 TABLETTES MÉTALLIQUES SUR LA PLEINE LARGEUR DE L'ESPACE DE RANGEMENT. TABLETTES AJUSTABLES. FOURNIR 6 TABLETTES PAR EMPLACEMENT.
10.4 TRIANGLE MÉTALLIQUE SUR LA PLEINE LARGEUR DU GARDE-ROBE AVEC TABLETTE MÉTALLIQUE PLEINE LARGEUR ET AJUSTABLE AU-DESSUS DE LA TRIANGLE.
- 22.1 ENTRÉE D'EAU**
22.2 CHAUFFE-EAU, VOIR ING.
- 23.1 UNITÉ DE CLIMATISATION**
- 26.1 PANNEAU ÉLECTRIQUE, VOIR ING.**
26.2 APPAREIL DE CHAUFFAGE, VOIR ING.
26.3 APPLIQUE MURALE, VOIR ING.

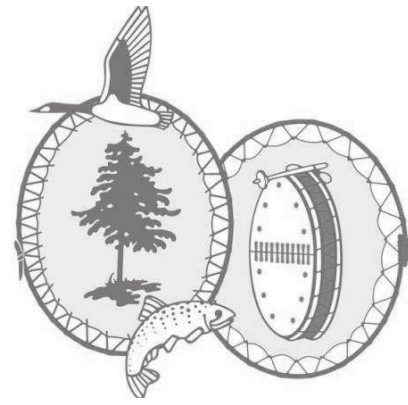
LÉGENDE DES FINIS INTÉRIÈRES

- CÉRAMIQUE
GRILLE GRATTE-PIEDS
PLAQUE DE GYPSE
S.A. STRUCTURE APPARENTE
SOFFITE DE BOIS

LÉGENDE GRAPHIQUE

- NOUVELLE PORTE À INSTALLER
NOUVEAU MUR À CONSTRUIRE
NUMÉRO DE PORTE
NUMÉROS DE FENÊTRES
NOTES SPÉCIFIQUES CONSTRUCTION
COMPOSITION SUR LA FEUILLE
RÉFÉRENCE COUPES TYPES
RÉFÉRENCE ÉLÉVATIONS
NIVEAU DE PLANCHER AU PLAN
BULLES D'AXES
NIVEAU DE PLAFOND
FINI DE PLAFOND

XX DÉTAIL
ECH.: 1:100



Gouvernement de la Nation Crie

CONSEILLERS PROFESSIONNELS :

Architecture



Structure / Civil



Mécanique / Électricité



Plan clé :

Notes générales :

L'entrepreneur est tenu de vérifier sur place toutes les cotes et dimensions avant d'entreprendre les travaux, avant la commande des matériaux. L'entrepreneur est tenu d'aviser l'architecte, sans délai, de toute erreur ou omission relevée sur ce plan.

L'entrepreneur est responsable des erreurs, omissions ou négligences attribuables à ce manque de précaution.

Aucune dimension ne doit être mesurée directement à l'échelle sur ce plan.

Ce plan ne doit servir à la construction que si la mention "ÉMIS POUR CONSTRUCTION" figure dans la liste des révisions ci-dessous.

RÉVISIONS

No	Date	Description	Par
1	2019/04/26	POUR APPEL D'OFFRES	GR

Sciau :



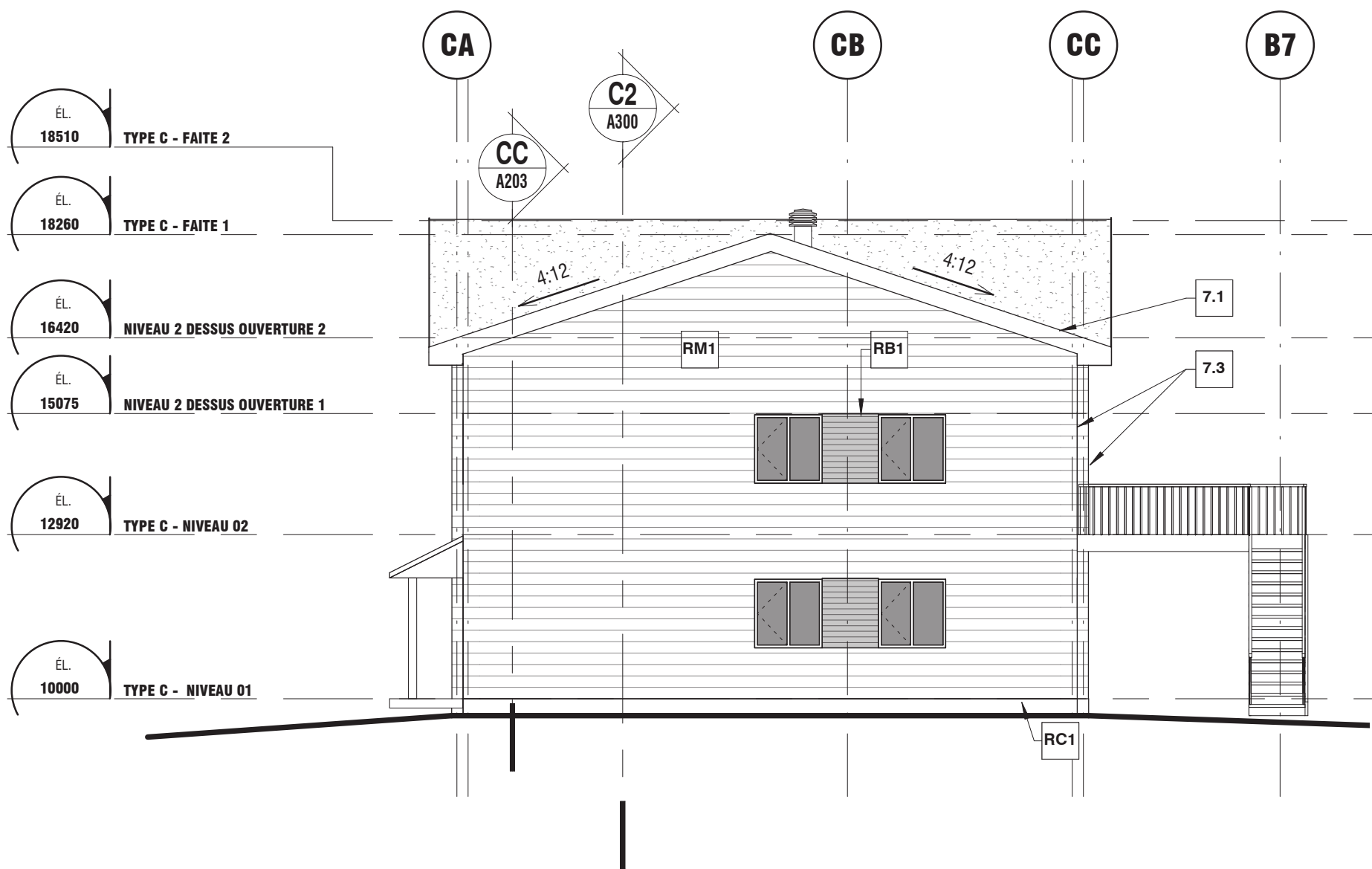
Projet : 2019-04-29

UNITÉS D'HABITATION
Gouvernement de la nation Crie et
Service de police Eeyou Enou

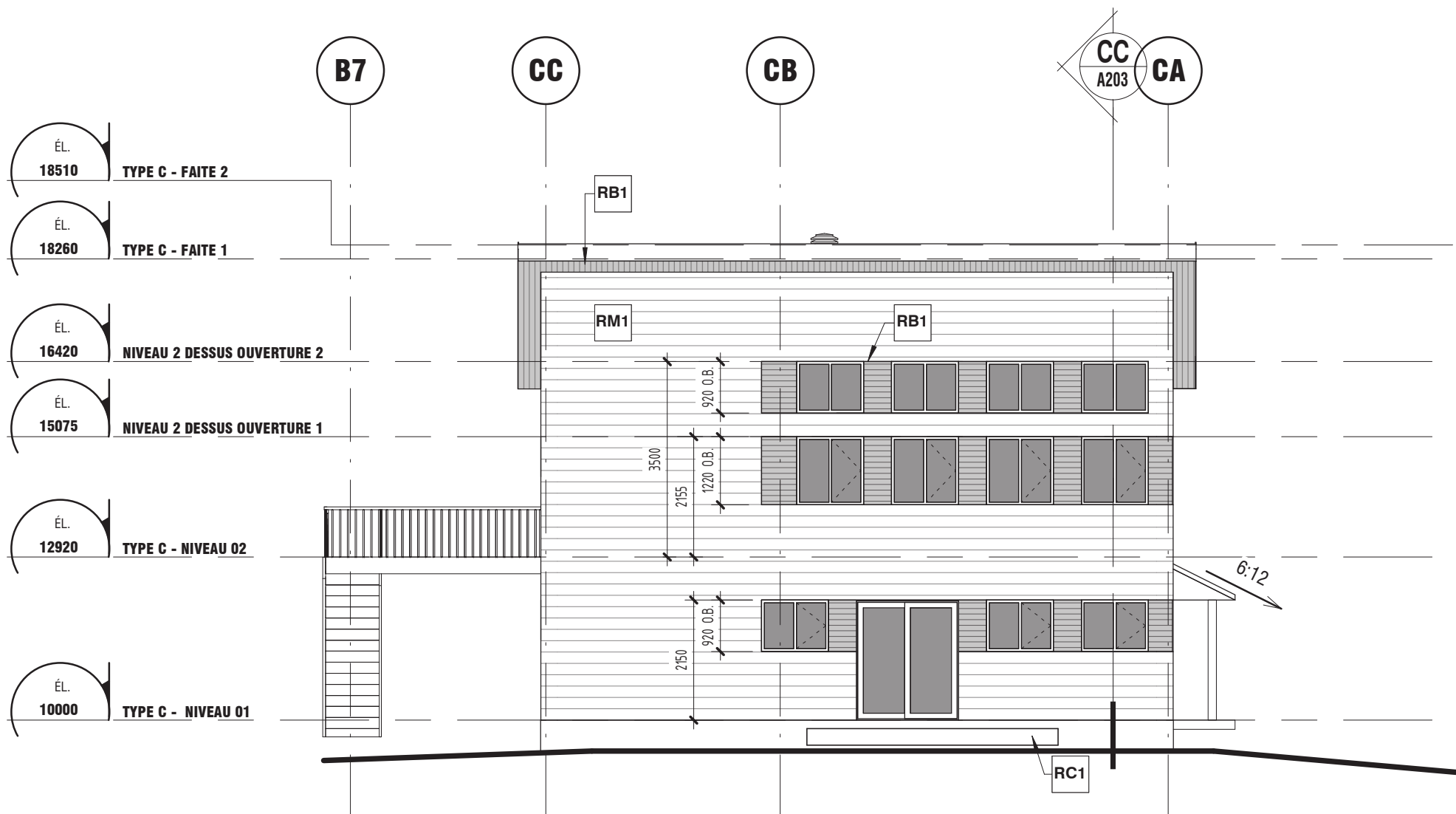
Titre du dessin :

TYPE C - TRANSIT
PLANS DE PLANCHERS, DE
PLAFONDS ET DE TOITURE

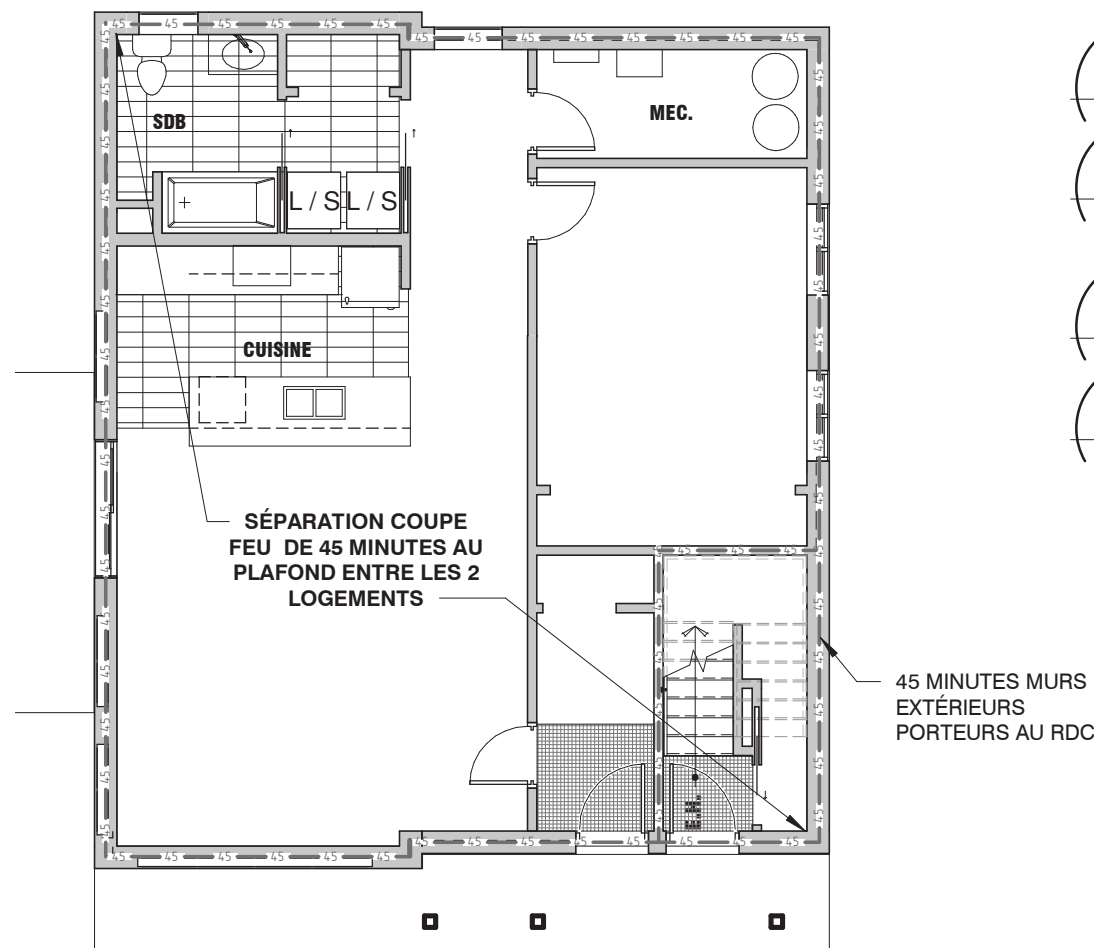
Conçu par :		Dessiné par :	
S. LANGEVIN		C. MONTELPARE	
Approuvé par :	Nom du fichier .RVT		Échelle :
G. ROBIN	FICHER_CENTRAL.RVT		As indiqué
Date :	Numéro de projet :	Feuille :	
019.02.26	M19011	A103	



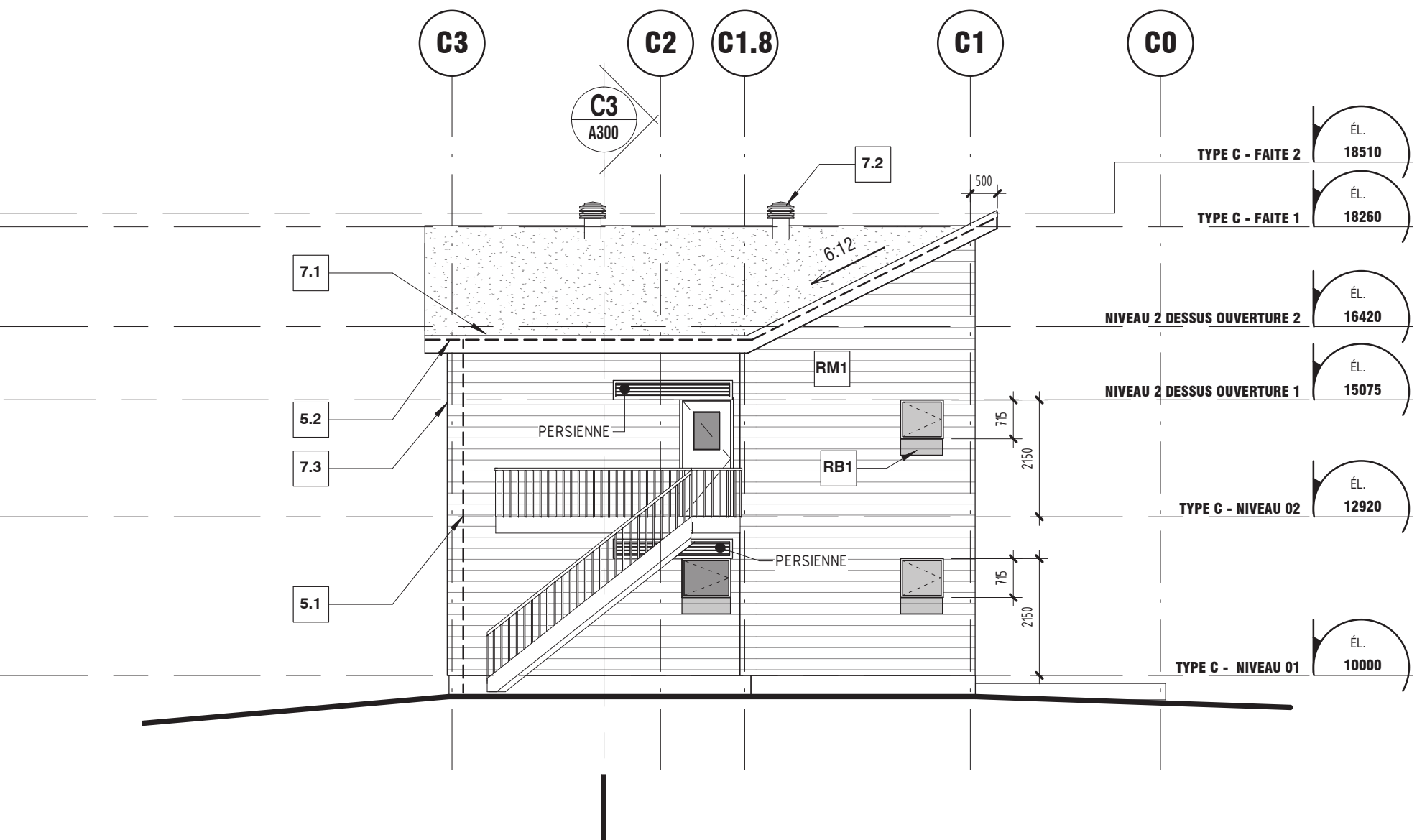
CE4 TYPE C - ÉLÉVATION DROITE
ECH.: 1 : 100



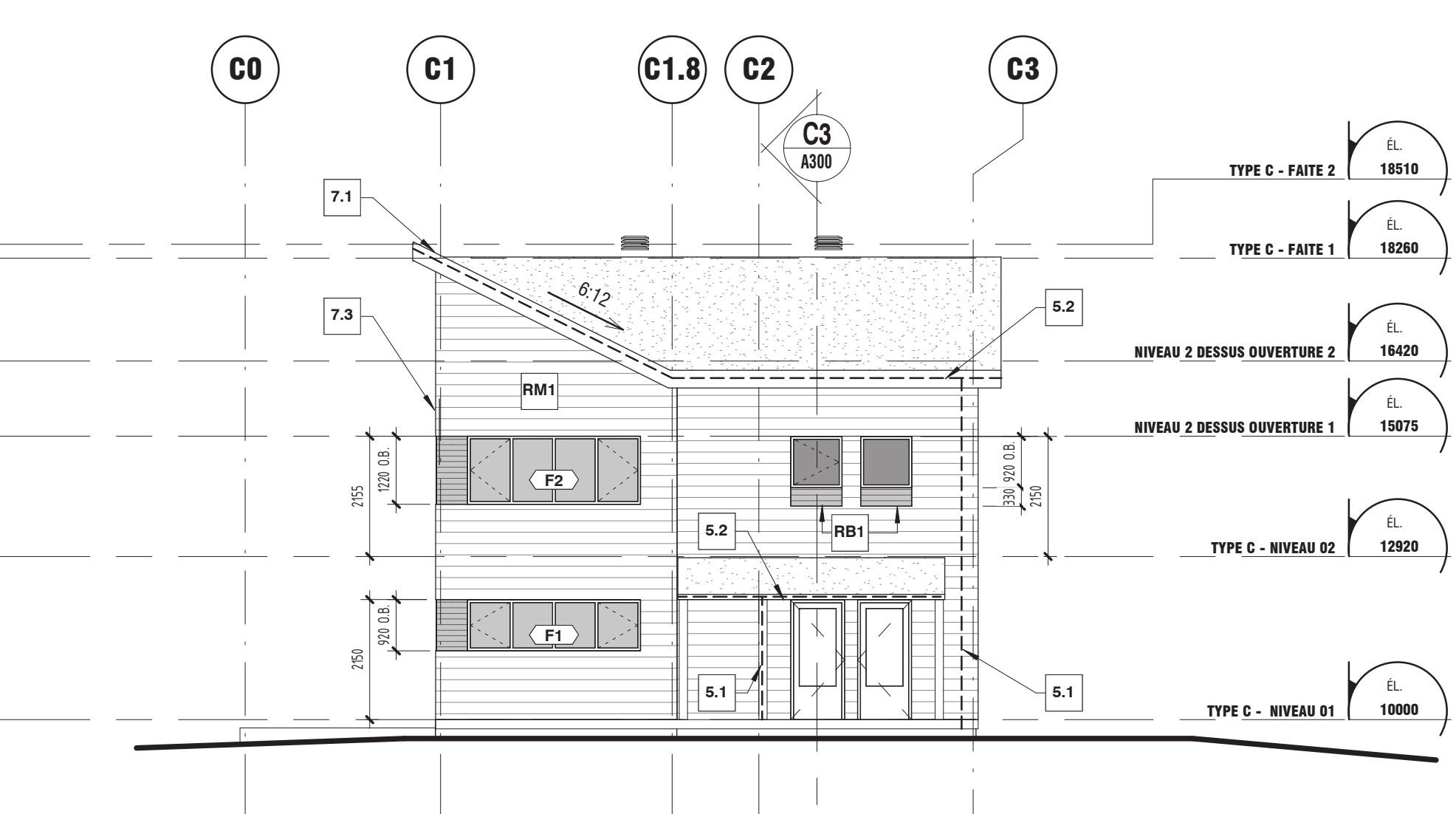
CE2 TYPE C - ÉLÉVATION GAUCHE
ECH.: 1 : 100



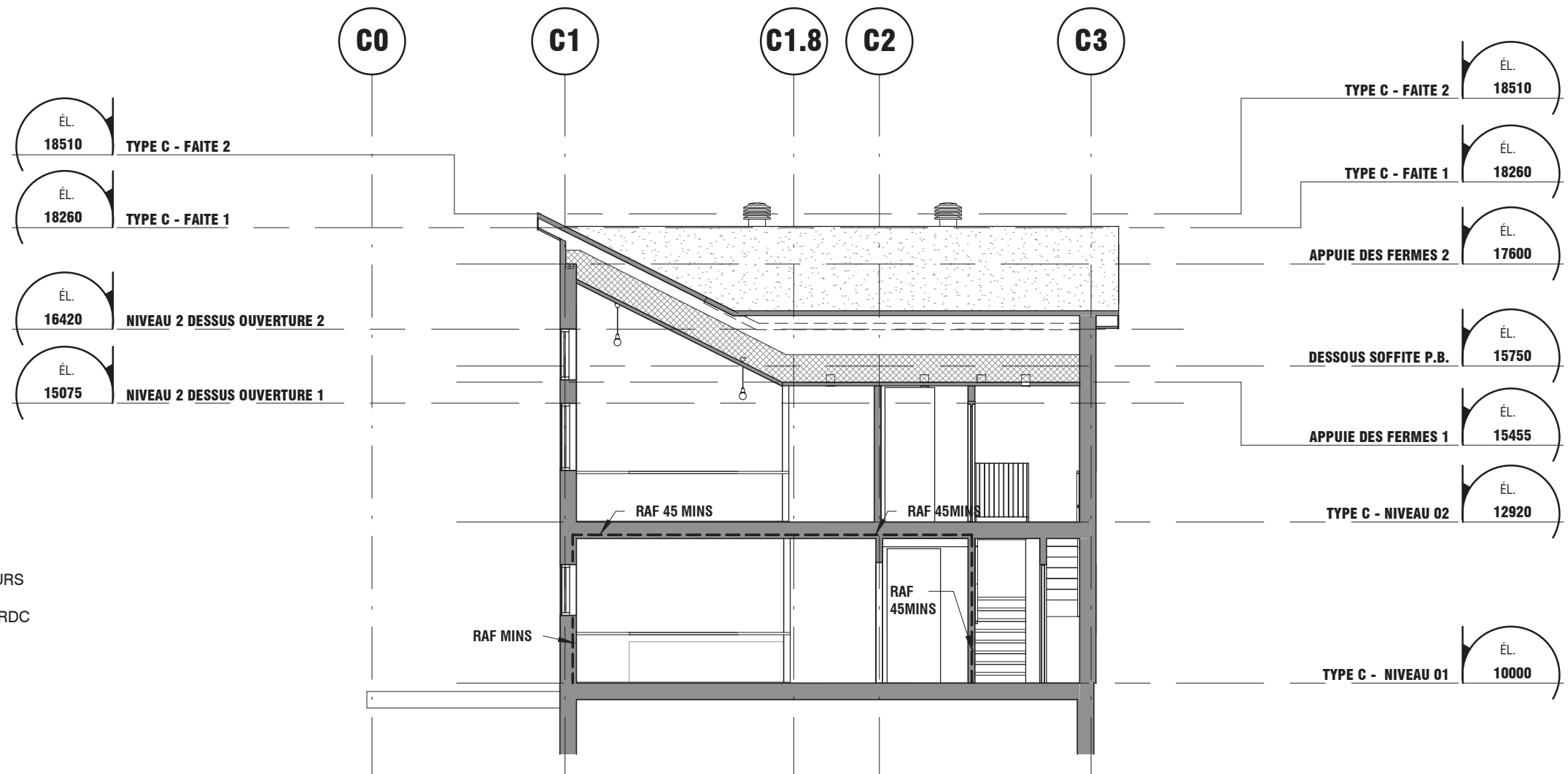
RAF TYPE C - RÉSISTANCE AU FEU
ECH.: 1 : 100



CE3 TYPE C - ÉLÉVATION ARRIÈRE
ECH.: 1 : 100



CE1 TYPE C - ÉLÉVATION AVANT
ECH.: 1 : 100



CC COUPE DE BÂTIMENT
ECH.: 1 : 100

NOTES DE CONSTRUCTION

NOTES GÉNÉRALES:

NG1 LE NIVEAU RÉFÉRENCE 10 000 DANS LE DOCUMENTS CORRESPOND AUX NIVEAUX GÉODÉSIQUES IDENTIFIÉS SUR LE PLAN D'IMPLANTATION SELON L'EMPLACEMENT DU BÂTIMENT.

NG2 NIVEAU DU SOL 300 MM PLUS BAS QUE LE NIVEAU RDC. MAINTENIR UNE PENTE MINIMALE DE 2% SUR 4 MÈTRES AU PÉRIMÈTRE DU BÂTIMENT.

NOTES SPÉCIFIQUES:

X.X DESCRIPTION

3.1 TROTTOIR, VOIR AUSSI STRUCTURE

5.1 DESCENTE PLUVIALE

5.2 GOUTTIÈRE

5.3 GARDE-CORPS MÉTALLIQUE

6.1 GARDE-CORPS

6.2 GARDE-CORPS ET MAIN-COURANTE

7.1 SOLIN MÉTALLIQUE

7.2 AÉRATEUR DE TOITURE, PRÉVOIR PANNE D'ACIER GALVANISÉ DE 500mmX500mmX25mm DANS L'ENTRETOIT, POUR RÉCEPTION DE LA NEIGE.

7.3 JOINT VERTICAL

7.4 PROFIL DE LA TOITURE ET/OU MARQUISE.

7.5 SOFFITE DE BOIS RB1

8.1 DOUBLE PORTE COULISSANTE EN BOIS AVEC RAIL À LA TÊTE UNIQUEMENT. RAIL SUPPORTÉ ET INSTALLÉ EN SURFACE DU MUR.

8.2 TRIPLE PORTE COULISSANTE EN BOIS AVEC RAIL À LA TÊTE UNIQUEMENT. RAIL SUPPORTÉ ET INSTALLÉ EN SURFACE DU MUR.

9.1 MOULURE DE TRANSITION

9.2 MURET HAUT À PARTIR DE 2135 DU PLANCHER FINI ET JUSQU'AU PLAFONDS. POUR RECEVOIR LES RAILS DES PORTES COULISSANTES.

10.1 NUMÉRO CIVIQUE

10.2 NUMÉRO DE REMISE

10.3 TABLETTES MÉTALLIQUES SUR LA PLEINE LARGEUR DE L'ESPACE DE RANGEMENT. TABLETTES AJUSTABLES. FOURNIR 6 TABLETTES PAR EMPLACEMENT.

10.4 TRINGLE MÉTALLIQUE SUR LA PLEINE LARGEUR DU GARDE-ROBE AVEC TABLETTE MÉTALLIQUE PLEINE LARGEUR ET AJUSTABLE AU-DESSUS DE LA TRINGLE.

22.1 ENTRÉE D'EAU

22.2 CHAUFFE-EAU, VOIR ING.

23.1 UNITÉ DE CLIMATISATION

26.1 PANNEAU ÉLECTRIQUE, VOIR ING.

26.2 APPAREIL DE CHAUFFAGE, VOIR ING.

26.3 APPLIQUE MURALE, VOIR ING.

LÉGENDE GRAPHIQUE

NOUVELLE PORTE À INSTALLER

NOUVEAU MUR À CONSTRUIRE

NUMÉRO DE PORTE

NUMÉROS DE FENÊTRES

NOTES SPÉCIFIQUES CONSTRUCTION

COMPOSITION

SUR LA FEUILLE

RÉFÉRENCE COUPES TYPES

RÉFÉRENCE ÉLÉVATIONS

NIVEAU DE PLANCHER AU PLAN

BULLES D'AXES

24.00 HSP

NIVEAU DE PLAFOND

T.A.

FINI DE PLAFOND

DESSOUS SOFFITE P.B.

APPUÏE DES FERMES 1

APPUÏE DES FERMES 2

TYPE C - NIVEAU 01

TYPE C - NIVEAU 02

TYPE C - FAITE 1

TYPE C - FAITE 2

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

EL. 12920

EL. 10000

EL. 18510

EL. 18260

EL. 17600

EL. 15750

EL. 15455

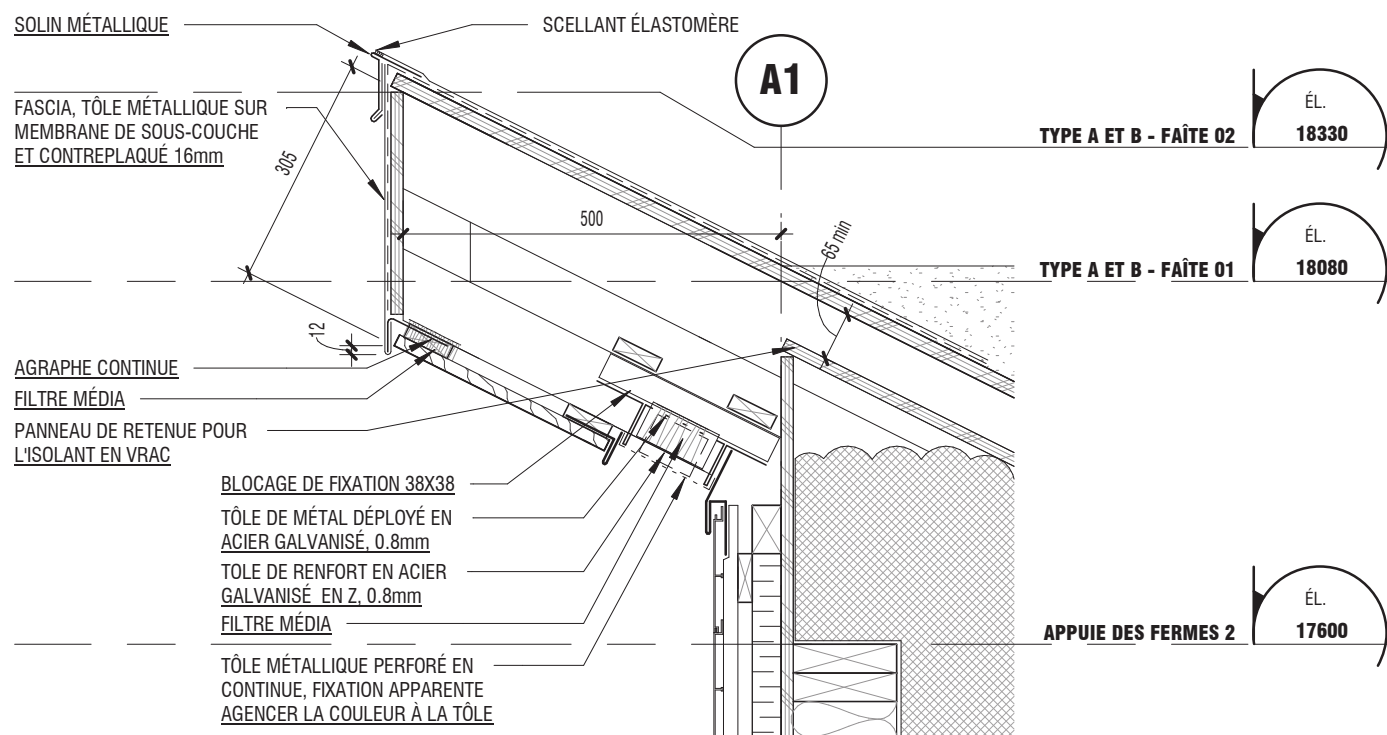
EL. 12920

EL. 10000

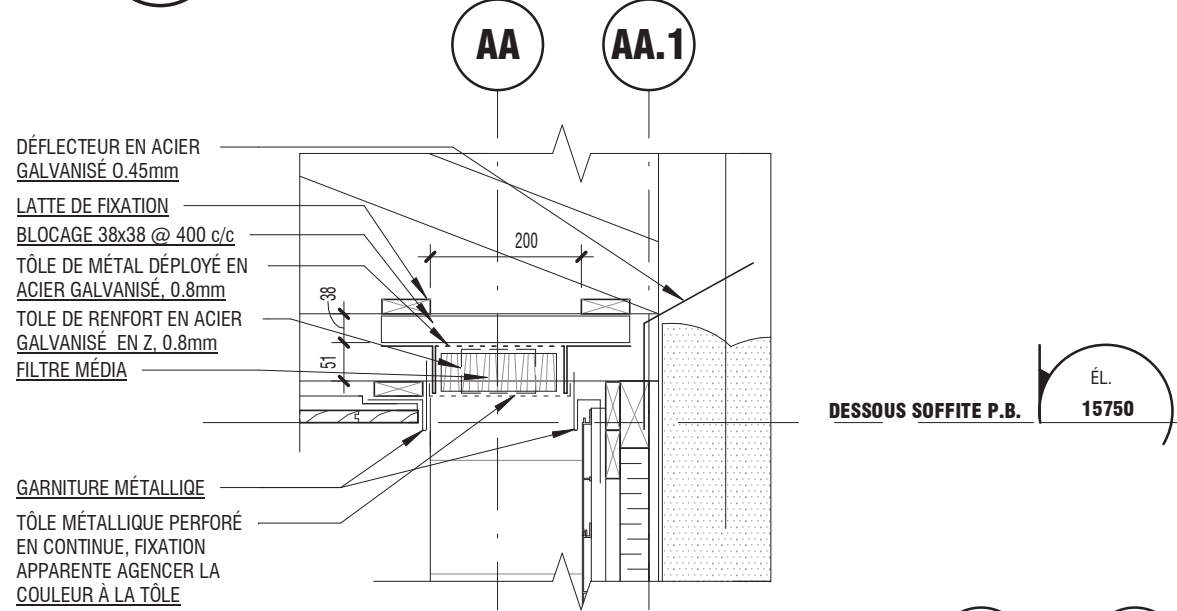
EL. 18510

EL. 18260

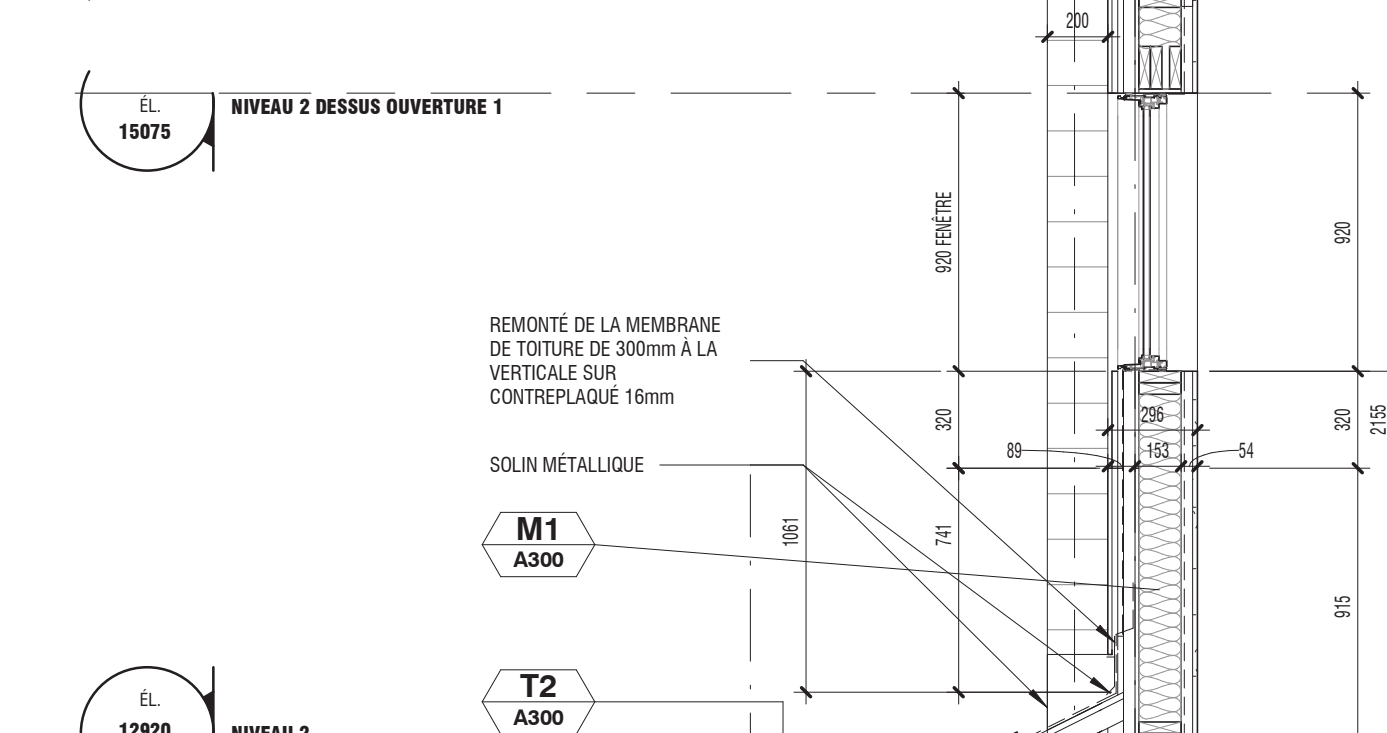
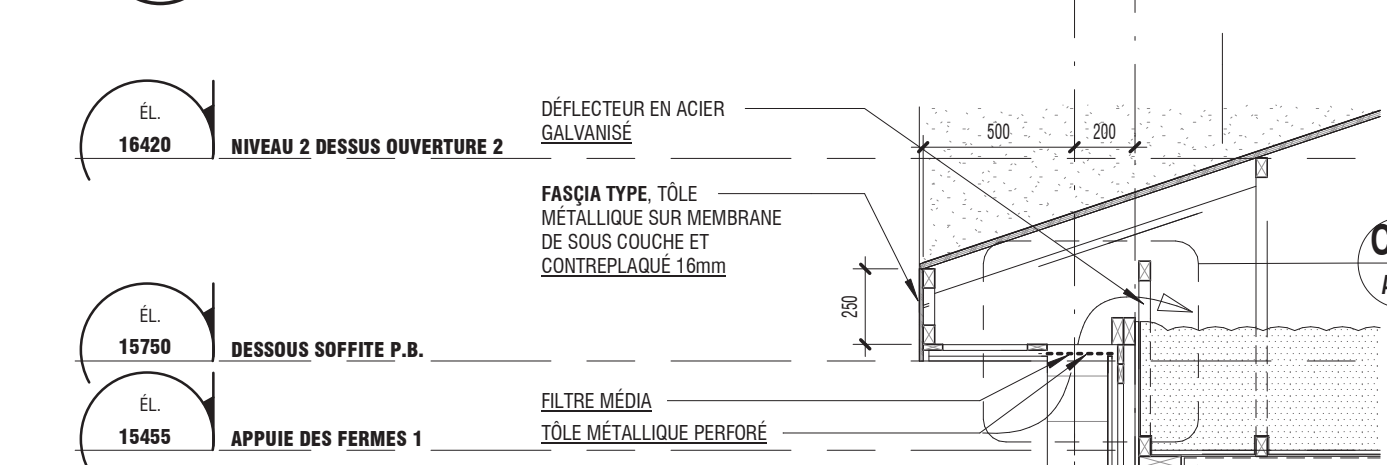
EL



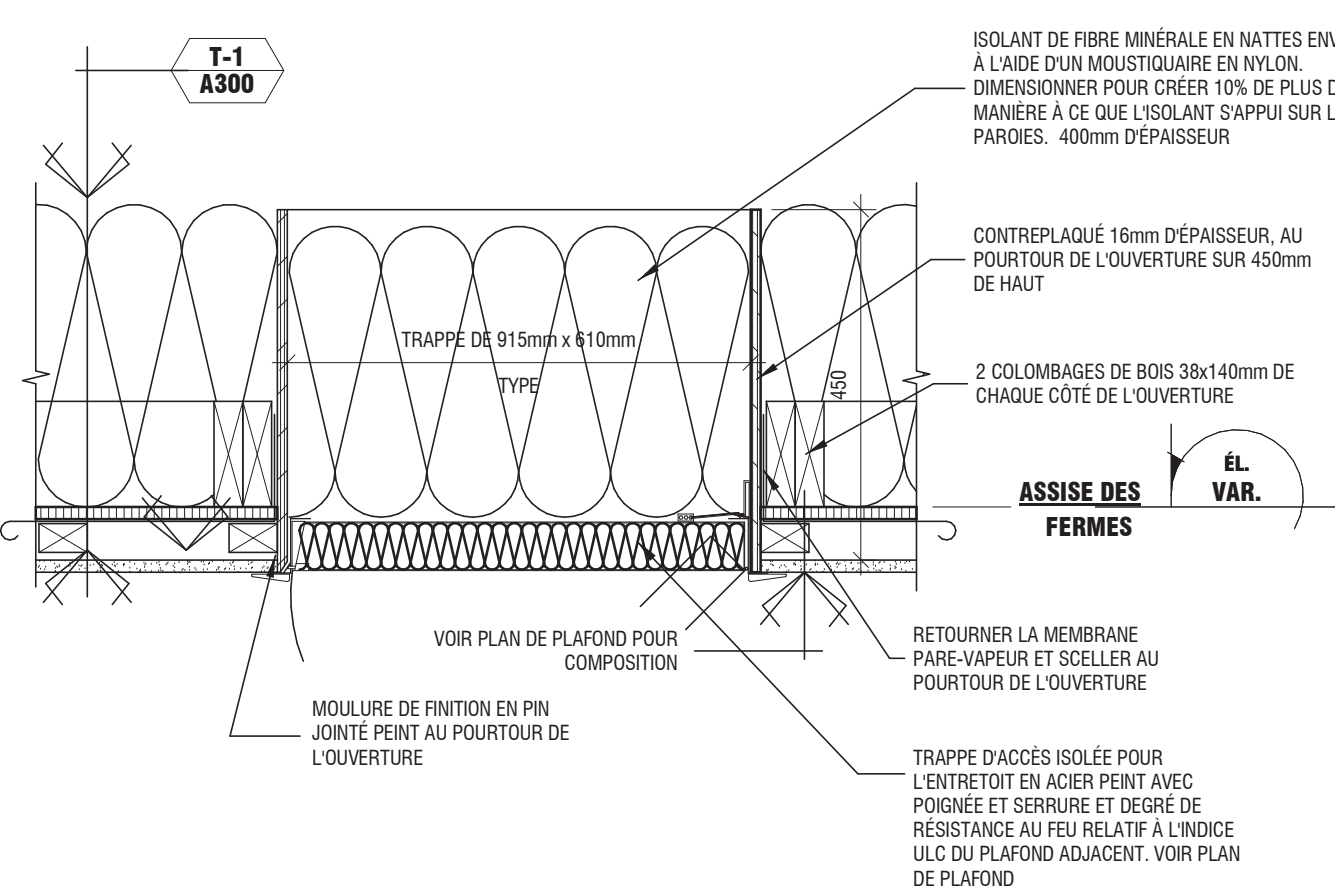
C2.4 DÉTAIL TYPE- SOFFITE SUPÉRIEUR
A300 ECH.: 1 : 10



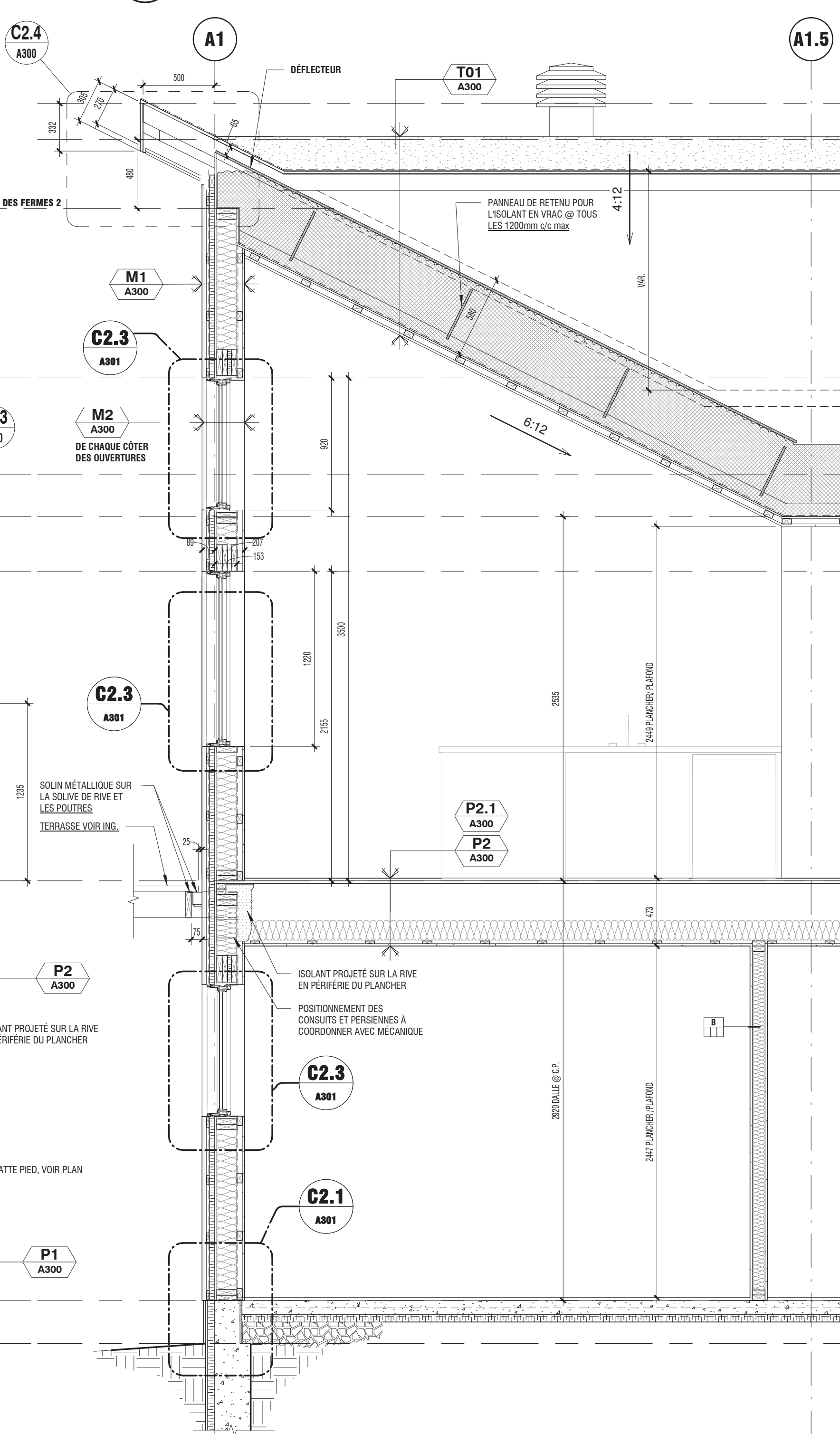
C3.3 DÉTAIL TYPE - SOFFITE
A300 ECH.: 1 : 10



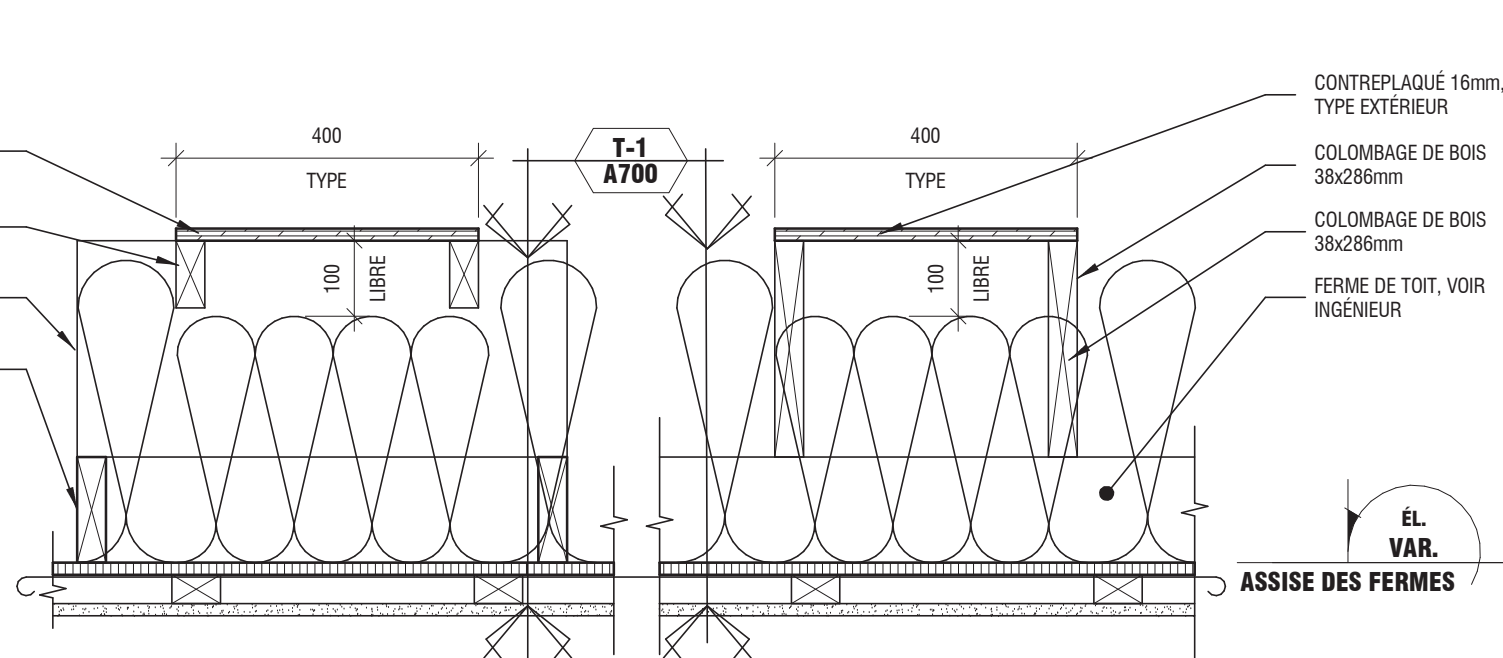
C3 Coupe 3
A101 ECH.: 1 : 25



C5 TRAPPE D'ACCÈS À L'ENTRETOIT
A300 ECH.: 1 : 10



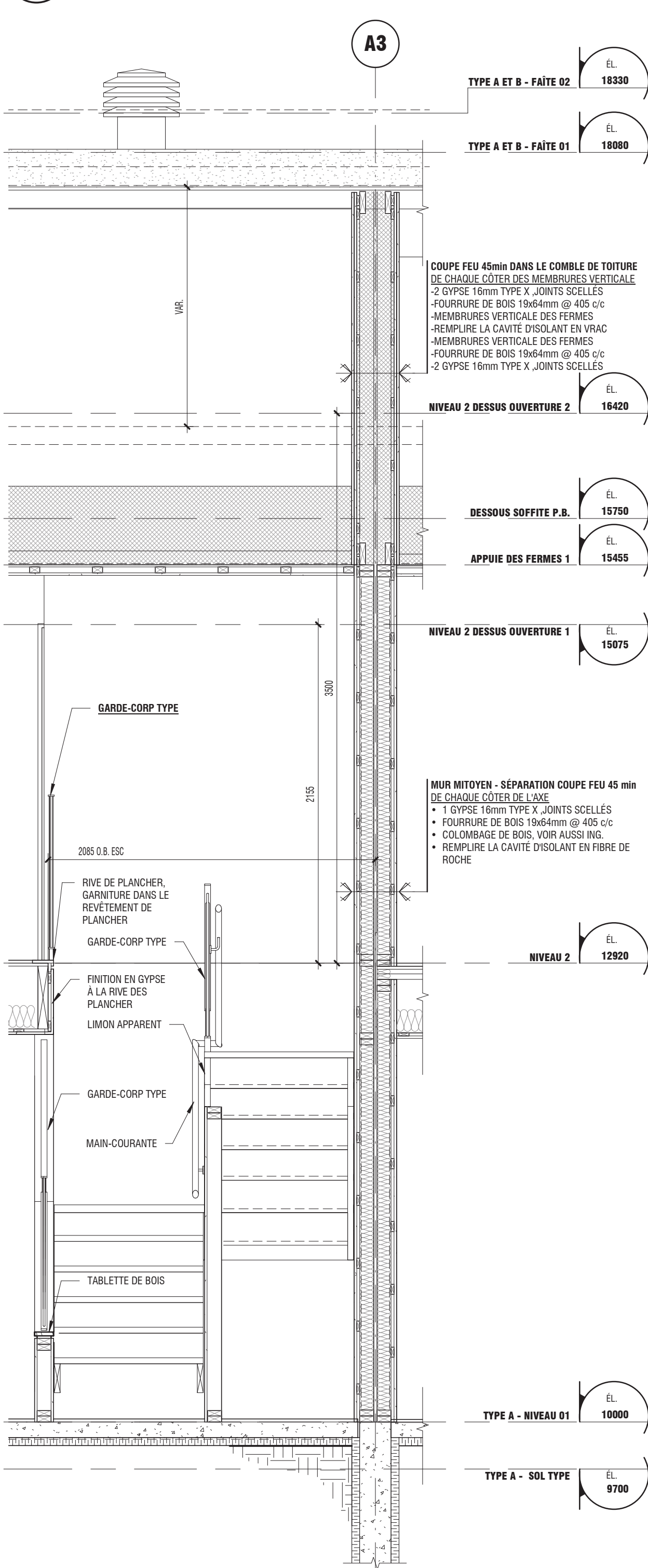
C2 COUPE DE MUR TYPE
A101 ECH.: 1 : 25



PARALLÈLE AUX FERMES DE TOIT

PERPENDICULAIRE AUX FERMES DE TOIT

C4 PASSERELLE DU COMBLE
A300 ECH.: 1 : 10



C1 COUPE DE MUR TYPE Copy 1
A101 ECH.: 1 : 25

XX A300 COMPOSITIONS TYPES

TOITURES TYPES

- T1 TOITURE TYPE ISOLÉE**
 - Système de membrane élastomère bi-couche
 - Contreplaqué 16mm avec joints emboutvés, voir aussi ingénieur
 - Fermes de toiture en bois, voir aussi ingénieur
 - Isolant de fibre de verre 500mm
 - Plafond intérieur
 - Membrane pare-vapeur autocollante
 - Lattes de bois 38x89 @ 405c/c
 - Gypse 16mm
 - Soffite extérieur
 - Lattes de bois 38x89 @ 405c/c
 - Lambris de bois
- T2 MARQUISE D'ENTRÉE**
 - Système de membrane élastomère bi-couche
 - Contreplaqué 13mm avec joints emboutvés, voir aussi ingénieur
 - Fermes de toiture en bois, voir aussi ingénieur
 - Soffite extérieur
 - Lattes de bois 38x89 @ 405c/c
 - Lambris de bois
- T3 TOITURE CABANON**
 - Système de membrane élastomère bi-couche
 - Contreplaqué 13mm avec joints emboutvés, voir aussi ingénieur
 - Fermes de toiture en bois, voir aussi ingénieur
 - Lattes de bois 38x89 @ 405c/c
 - Soffite extérieur
 - Lattes de bois 38x89 @ 405c/c
 - Lambris de bois

MURS TYPES

- M1- MUR EXTERIEUR TYPE**
 - Revêtement léger, lambris d'aluminium horizontale
 - Lattes de bois verticales @ 610 c/c
 - Lattes de bois horizontales @ 610 c/c
 - Isolant rigide épaisseur 38mm
 - Pare-air fixe mécaniquement, joints scellés
 - Contreplaqué 13mm, voir aussi ing.
 - Isolant en matelas 140mm
 - Colombage de bois 38x140, voir aussi ingénieur
 - Pare-vapeur
 - Colombage de bois 38x64 horizontale, @ 405mm c/c
 - Gypse 16mm joints scellés**
- M2- MUR EXTERIEUR, ENTRE LES FENÊTRES**
 - Revêtement léger, lambris de bois horizontale
 - Lattes de bois verticales @ 610 c/c
 - Lattes de bois horizontales @ 610 c/c
 - Isolant rigide épaisseur 38mm
 - Pare-air fixe mécaniquement, joints scellés
 - Contreplaqué 13mm, voir aussi ing.
 - Isolant en matelas 140mm
 - Colombage de bois 38x140, voir aussi ingénieur
 - Pare-vapeur
 - Colombage de bois 38x64 horizontale, @ 405mm c/c
 - Gypse 16mm joints scellés**
- M3- MUR EXTERIEUR CABANON**
 - Revêtement léger, lambris de bois horizontale
 - Lattes de bois verticales @ 610 c/c
 - Pare-air fixe mécaniquement, joints scellés
 - Contreplaqué 13mm, voir aussi ing.
 - Isolant en matelas 140mm
 - Colombage de bois 38x140, voir aussi ingénieur
 - Pare-vapeur
 - Colombage de bois 38x64 horizontale, @ 405mm c/c
 - Gypse 16mm joints scellés**

- ** BATIMENT TYPE C - RAF NIVEAU 1**
 - Dans le bâtiment type C - remplacer le gypse simple intérieur par deux gypses types X 16mm au niveau 1. Considérer une résistance au feu 45 min au niveau du mur extérieur, remplacer tous les scellants pour des scellants avec résistance au feu.

PLANCHERS TYPES

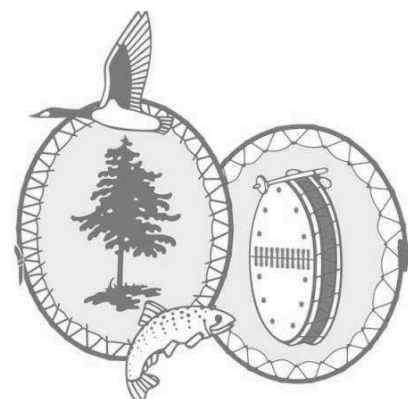
- P1 - DALLE REZ-DE-CHAUSSEE**
 - Fins de plancher
 - Dalle de béton voir aussi ingénieur
 - Tapis de câbles chauffant
 - Pare-vapeur joint scellé
 - Isolant rigide
 - Sol et remblais, voir aussi ingénieur
- P2 - PLANCHER NIVEAU**
 - Fins de plancher
 - Contreplaqué 19mm emboutvé, voir aussi ingénieur
 - Poutrelle de plancher, voir aussi ingénieur
 - Isolant acoustique
- P2 PLAFOND INTERIEUR BATIMENT A ET B**
 - Lattes de bois @ 405 c/c
 - Gypse 16mm
- P2.1 PLAFOND INTERIEUR BATIMENT C - RAF 45min**
 - Lattes de bois @ 405 c/c
 - Gypse 16mm type X
 - Gypse 16mm type X
- P3 - PLANCHER CABANON**
 - Dalle de béton, voir aussi ingénieur
 - Isolant rigide, voir aussi ingénieur
 - Sol et remblais, voir aussi ingénieur

ESCALIER INT.

- MAIN COURANTE TYPE**
 - Tube de 38mm de dia. fixée aux consoles
- CONSOLE DE LA MAIN COURANTE TYPE :**
 - Fixée @ 900mm c/c MAXIMUM 75mm dia. EN PLAQUE DE 6mm ép.
 - Fixée avec 3 vis à tête fraisée et tige de 10mm soudée à la main-courante.
- GARDE-CORPS TYPE**
 - Cadre métallique et barrotin en plaque métallique verticale (pour support au plancher) 8mmx25mm, barrotin @ 100mm c/c.
 - Main courante en bois de section carrée 38mmx38mm avec chambrén de 5mm. Visser @ 915mm c/c MAX. SUR LA PLEINE LONGUEUR DU GARDE-CORPS AVEC DÉSORDREMENT DE 12mm A CHAQUE EXTRÉMITÉ.
- TABLETTE DE BOIS SOUS LE GARDE-CORPS ET SUR LE MURET**
 - Tablette de bois, même essence et même fins que les marches d'escalier, faire approuver les échantillons par l'architecte.

NOTES GÉNÉRALES

- NIVEAU DE BATIMENT**
 - Pour le bâtiment C, voir les coupes de bâtiments pour les niveaux de toitures.



Gouvernement de la Nation Crie

CONSEILLERS PROFESSIONNELS :

Architecture

stgm

468, rue St-Jean, bureau 300, Montréal (Qc) H2Y 2S1
418-626-8224

Structure / Civil

Ashini
CONSULTANTS

563, des Actionnaires, Chicoutimi, G7J 5B3
1, Melocheau, Passant, G0H 1B0
1020, Québec, Québec, G2V 2H5
418-437-2365

Mécanique / Électricité

amb:oner
Efficacité énergétique | Mécanique du bâtiment
Conception des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation
Certification LEED - Green Building
www.amboner.com

Plan clé :

Notes générales :

L'entrepreneur est tenu de vérifier sur place toutes les cotes et dimensions avant d'entreprendre les travaux, avant la commande des matériaux. L'entrepreneur est tenu de visiter l'architecte, sans délai, de toute erreur ou omission relevée sur ce plan.

L'entrepreneur est responsable des erreurs, omissions ou négligences attribuables à ce manque de précaution.

Aucune dimension ne doit être mesurée directement à l'échelle sur ce plan.

Ce plan ne doit servir à la construction que si la mention « ÉMIS POUR CONSTRUCTION » figure dans la liste des révisions ci-dessous.

RÉVISIONS

No	aa/mm/jj	Description	Par
1	2019/04/26	POUR APPEL D'OFFRES	GR

Sciau :



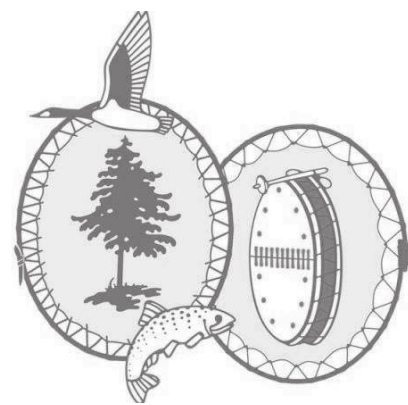
Projet : 2019-04-29

UNITÉS D'HABITATION
Gouvernement de la nation crie et
Service de police Eeyou Enou

Titre du dessin :

**COUPES DE MURS ET DÉTAILS
TYPQUES**

Conçu par :	Dessiné par :
S. LANGEVIN	R. BRISSETTE
Approuvé par :	Nom du fichier .RVT
G. ROBIN	FICHIER_CENTRAL.RVT
Date :	Numéro de projet :
2019.02.26	M19011
	A300



Gouvernement de la Nation Crie

CONSEILLERS PROFESSIONNELS :

Architecture

stgm

468, rue St-Jean, bureau 300, Montréal (Qc) H2Y 1A5
418-626-8224

Structure / Civil

Ashini
CONSULTANTS

563, des Actionnaires, Chicoutimi, G7J 5B3
1, Metshelzu, Pessamit, G0H 1B0
1020, Quilatchouan, Mashieulatsh, G0W2H0
418-437-2365

Mécanique / Électricité

ambioner
Efficacité énergétique | Mécanique du bâtiment
Conception éco-énergétique • Mise en service (commissioning) • Audit énergétique
Certification LEED® • Gestion de projet
www.ambioner.com

Plan clé

Notes générales

L'entrepreneur est tenu de vérifier sur place toutes les cotes et dimensions avant d'entreprendre les travaux, avant la commande des matériaux. L'entrepreneur est tenu d'aviser l'architecte, sans délai, de toute erreur ou omission relevée sur ce plan.

L'entrepreneur est responsable des erreurs, omissions ou négligences attribuables à ce manque de précaution.

Aucune dimension ne doit être mesurée directement à l'échelle sur ce plan

Ce plan ne doit servir à la construction que si la mention ***ÉMIS POUR CONSTRUCTION** figure dans la liste des révisions ci-dessous.

RÉVISIONS

1	2019/04/26	POUR APPEL D'OFFRES
No	aa/mm/jj	Description

Sceau



Projet : 2019-04-23

UNITÉS D'HABITATION
Gouvernement de la nation crie et
Service de police Eeyou Eenou

Titre du dessin

COUPES DE MURS ET DÉTAILS

Conçu par :	Dessiné par :
-------------	---------------

stam	stam
------	------

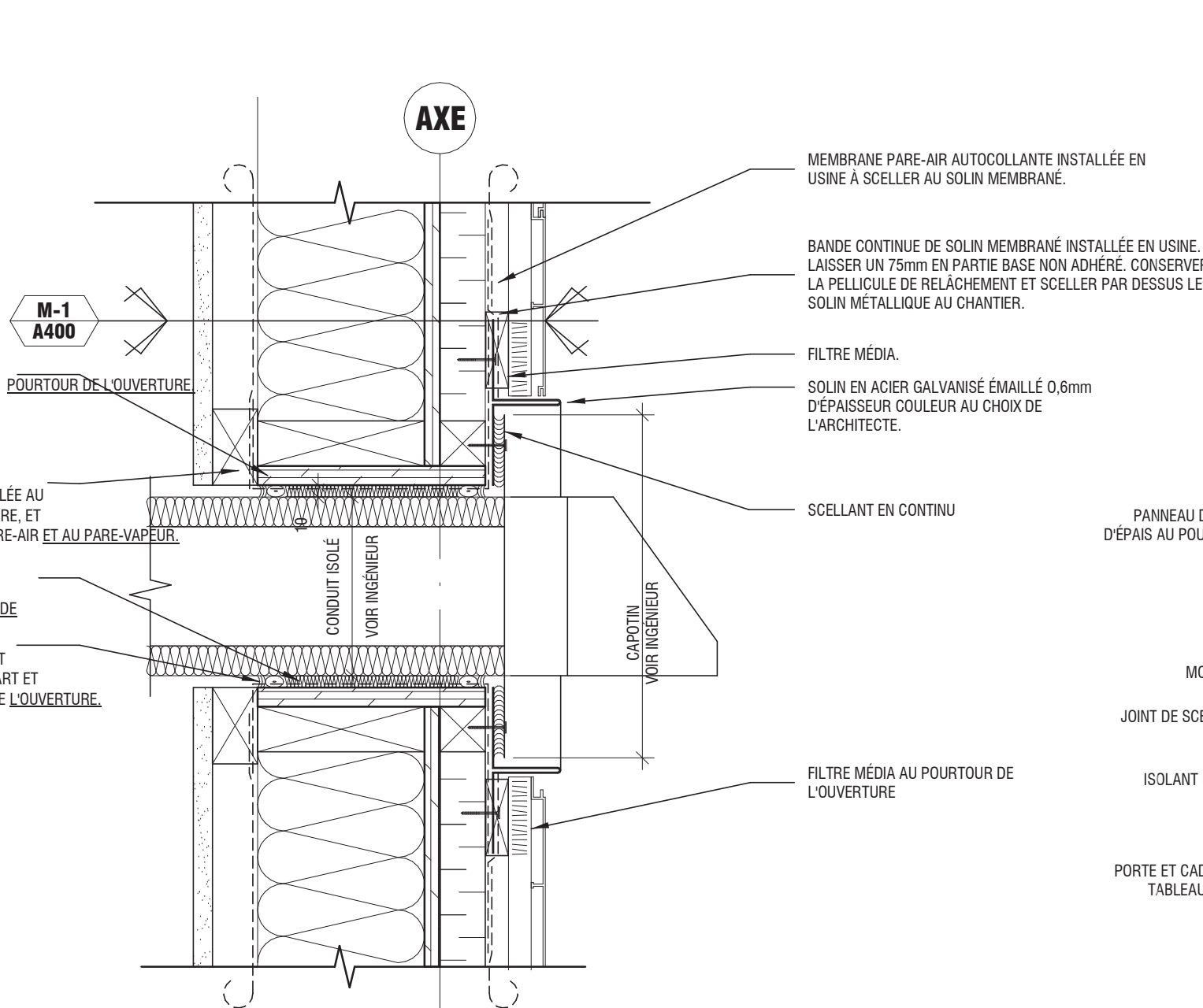
stylin		stylin	
A	C	A	C
1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6
7	7	7	7
8	8	8	8
9	9	9	9
10	10	10	10
11	11	11	11
12	12	12	12
13	13	13	13
14	14	14	14
15	15	15	15
16	16	16	16
17	17	17	17
18	18	18	18
19	19	19	19
20	20	20	20
21	21	21	21
22	22	22	22
23	23	23	23
24	24	24	24
25	25	25	25
26	26	26	26
27	27	27	27
28	28	28	28
29	29	29	29
30	30	30	30
31	31	31	31
32	32	32	32
33	33	33	33
34	34	34	34
35	35	35	35
36	36	36	36
37	37	37	37
38	38	38	38
39	39	39	39
40	40	40	40
41	41	41	41
42	42	42	42
43	43	43	43
44	44	44	44
45	45	45	45
46	46	46	46
47	47	47	47
48	48	48	48
49	49	49	49
50	50	50	50
51	51	51	51
52	52	52	52
53	53	53	53
54	54	54	54
55	55	55	55
56	56	56	56
57	57	57	57
58	58	58	58
59	59	59	59
60	60	60	60
61	61	61	61
62	62	62	62
63	63	63	63
64	64	64	64
65	65	65	65
66	66	66	66
67	67	67	67
68	68	68	68
69	69	69	69
70	70	70	70
71	71	71	71
72	72	72	72
73	73	73	73
74	74	74	74
75	75	75	75
76	76	76	76
77	77	77	77
78	78	78	78
79	79	79	79
80	80	80	80
81	81	81	81
82	82	82	82
83	83	83	83
84	84	84	84
85	85	85	85
86	86	86	86
87	87	87	87
88	88	88	88
89	89	89	89
90	90	90	90
91	91	91	91
92	92	92	92
93	93	93	93
94	94	94	94
95	95	95	95
96	96	96	96
97	97	97	97
98	98	98	98
99	99	99	99
100	100	100	100

Approuve par :	Nom du fichier .RVT	Ech

stgm	FICHIER_CENTRAL.RVT	1
------	---------------------	---

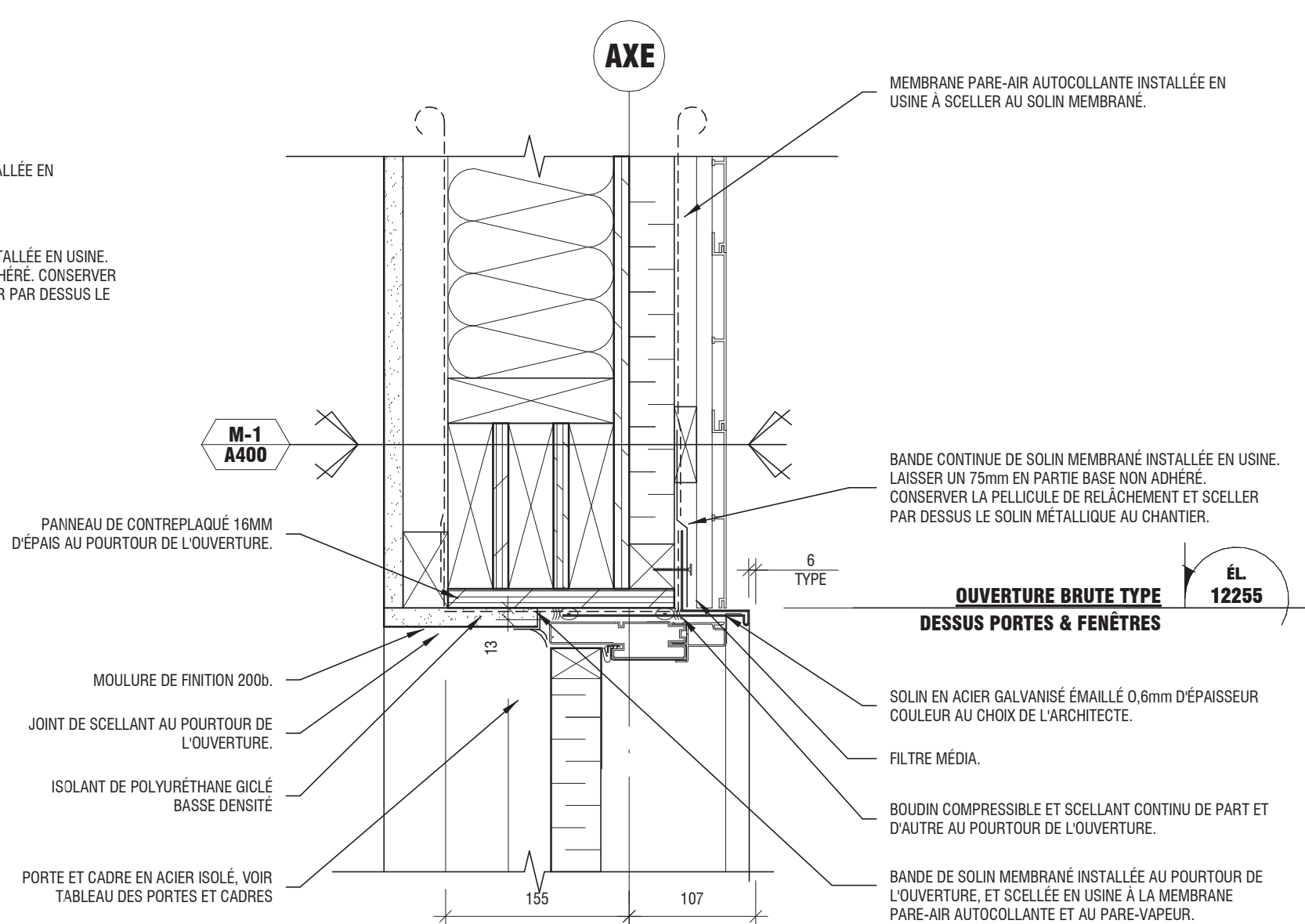
Date :	Numéro de projet :	Feuille :	
--------	--------------------	-----------	--

STGM CART A1.RFA (841 x 594)



COUPE TYPE
TÊTE PORTE EN ACIER

C3.2 DÉTAIL TYPE - LINTEAU DE PORTE
A201 ECH.: 1 : 5



AXE

54 153 82

MEMBRANE PARE-AIR AUTOCOLLANTE
INSTALLÉE EN USINE À SCELLER AU
SOLIN MEMBRANE.

**M-1
A300**

PANNEAU DE CONTREPLAQUE 16MM
AU POURTOUR DE L'OUVERTURE.

MOULURE DE FINITION 200B.

JOINT DE SCELLANT AU
POURTOUR DE L'OUVERTURE.

ISOLANT DE POLYURÉTHANE
GICLÉ BASSE DENSITÉ

FENÊTRE EN ALUMINIUM

6 TYPE

13

47 160 82

BANDE CONTINUE DE SOLIN MEMBRANE INSTALLÉE EN USINE.
LAISSER UN 75mm EN PARTIE BASE NON ADHÉRE.
CONSERVER LA PELLICULE DE RELACHEMENT ET SCELLER
PAR DESSUS LE SOLIN MÉTALLIQUE AU CHANTIER.

**OUVERTURE BRUTE TYPE
DESSUS PORTES & FENÊTRES**

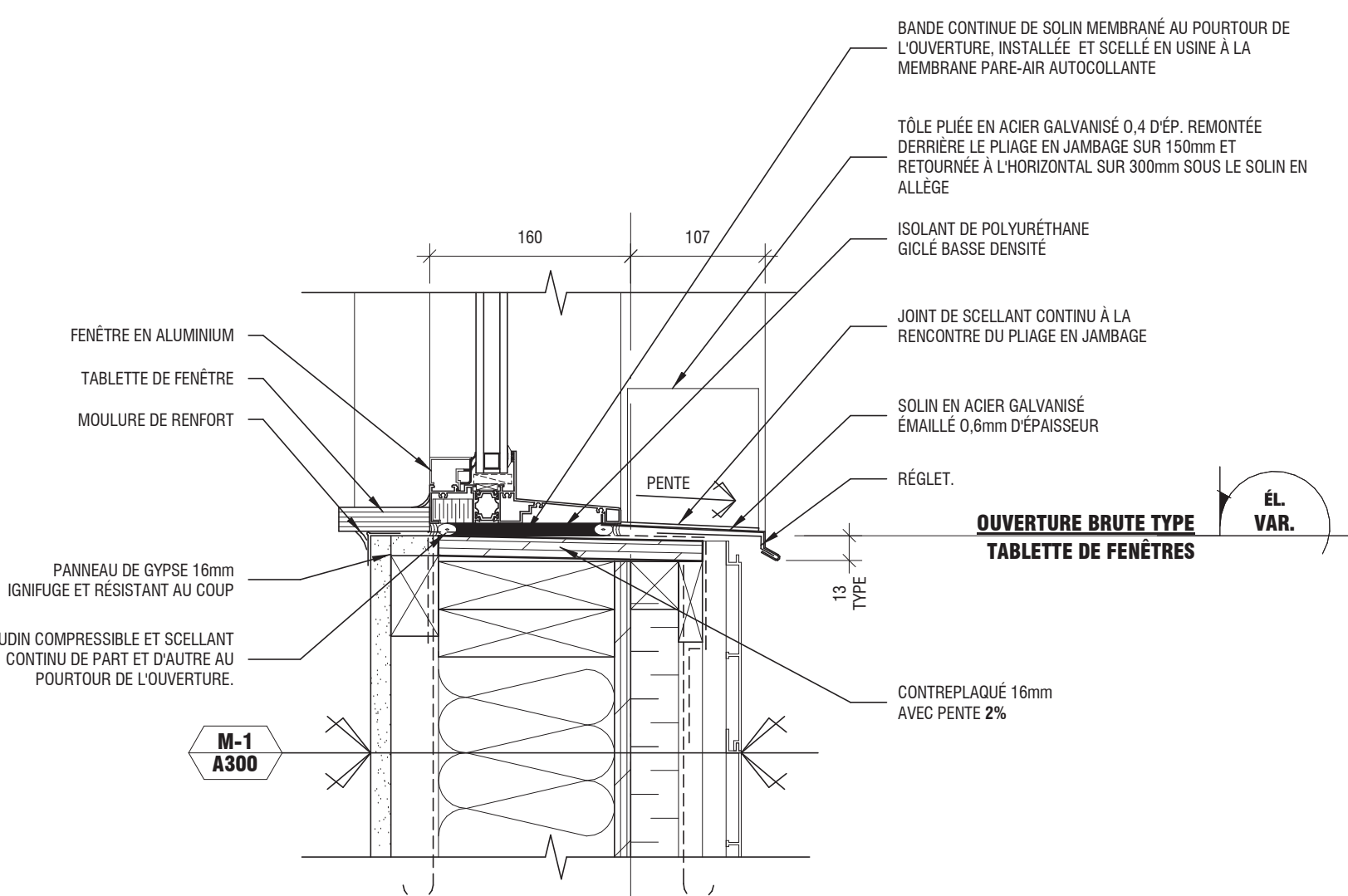
SOLIN EN ACIER GALVANISÉ ÉMAILLÉ 0,8mm D'ÉPAISSEUR
COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE.

FILTRE MEDIA.

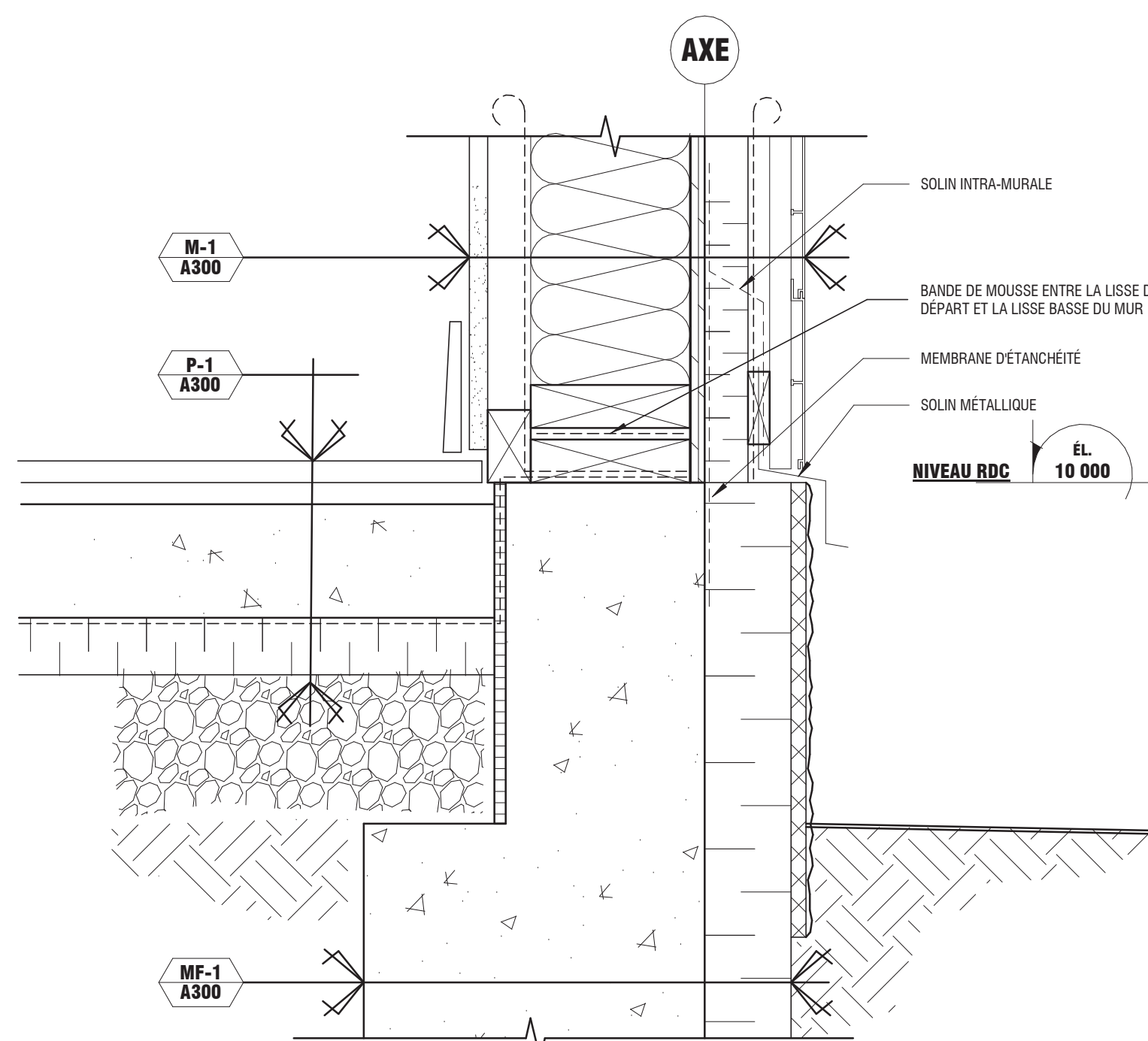
Boudin compressible et scellant continu de part et
d'autre au pourtour de l'ouverture.

BANDE DE SOLIN MEMBRANE INSTALLÉE AU POURTOUR
DE L'OUVERTURE. ET SCELLÉE EN USINE À LA
MÉCANIQUE D'AIR AU POURTOUR INTÉRIEUR ET AU

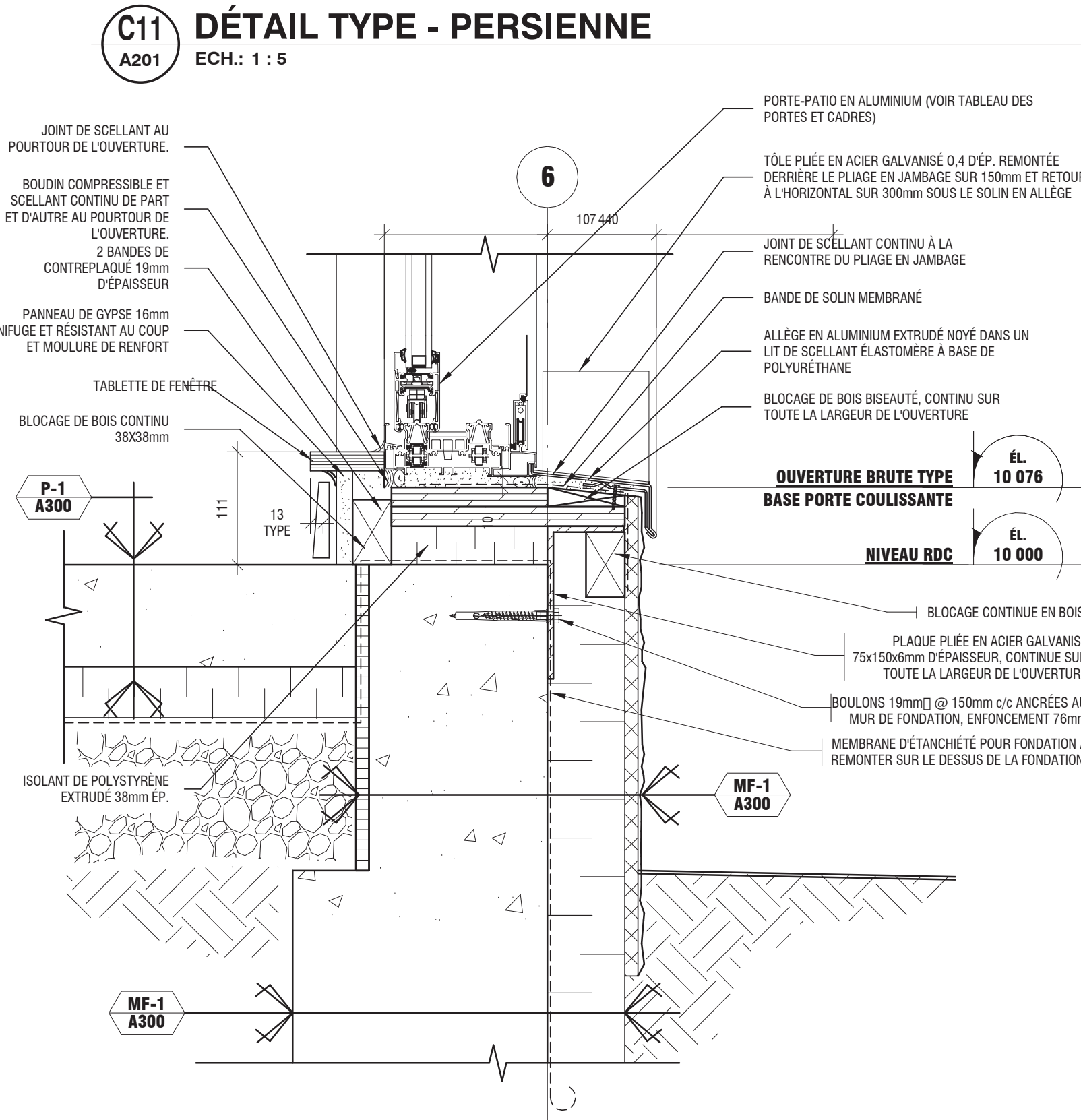
**EL.
VAR.**



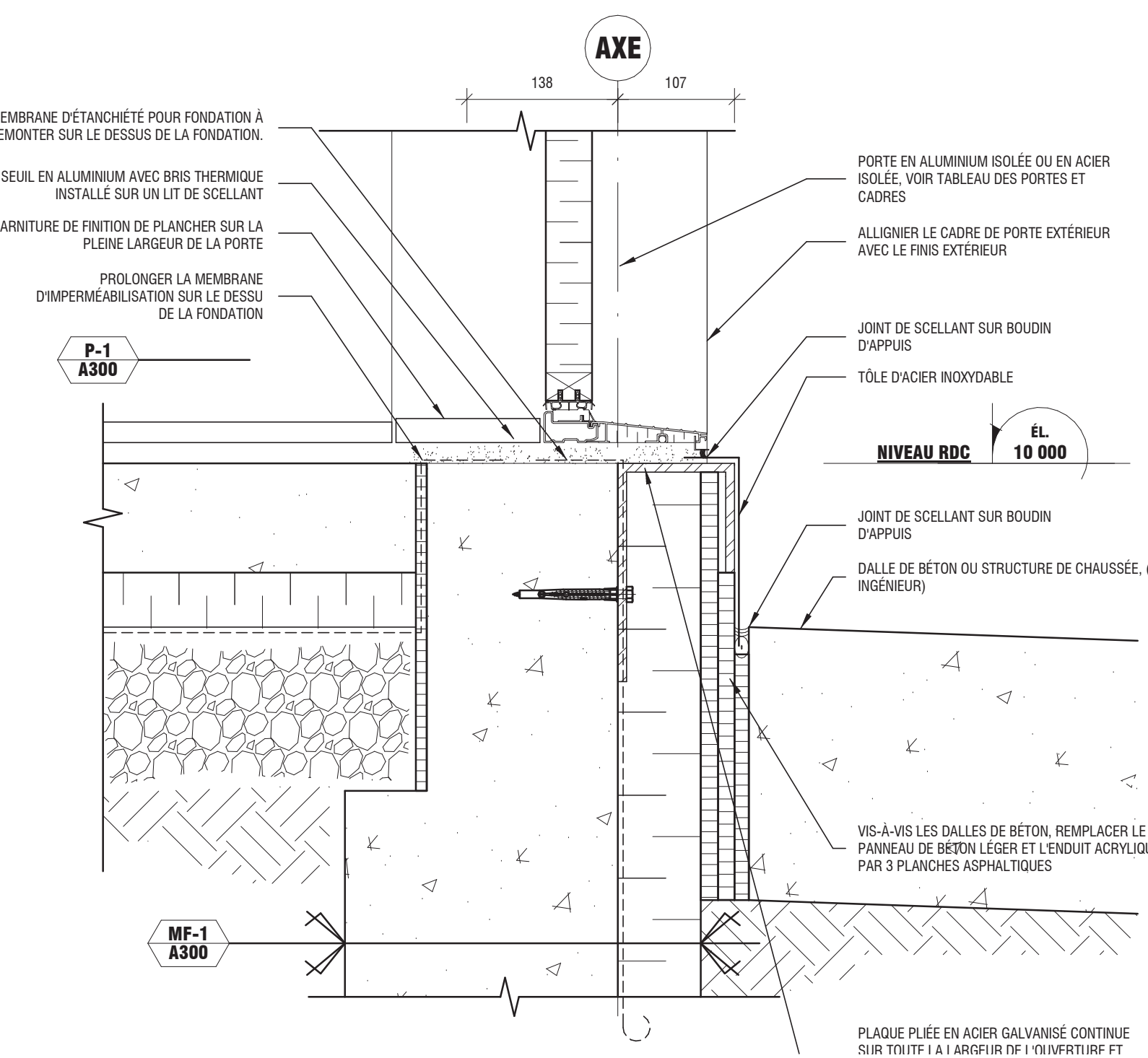
C2.3 DÉTAIL TYPE - FENÊTRE EXTÉRIEUR
A201 ECH.: 1 : 5



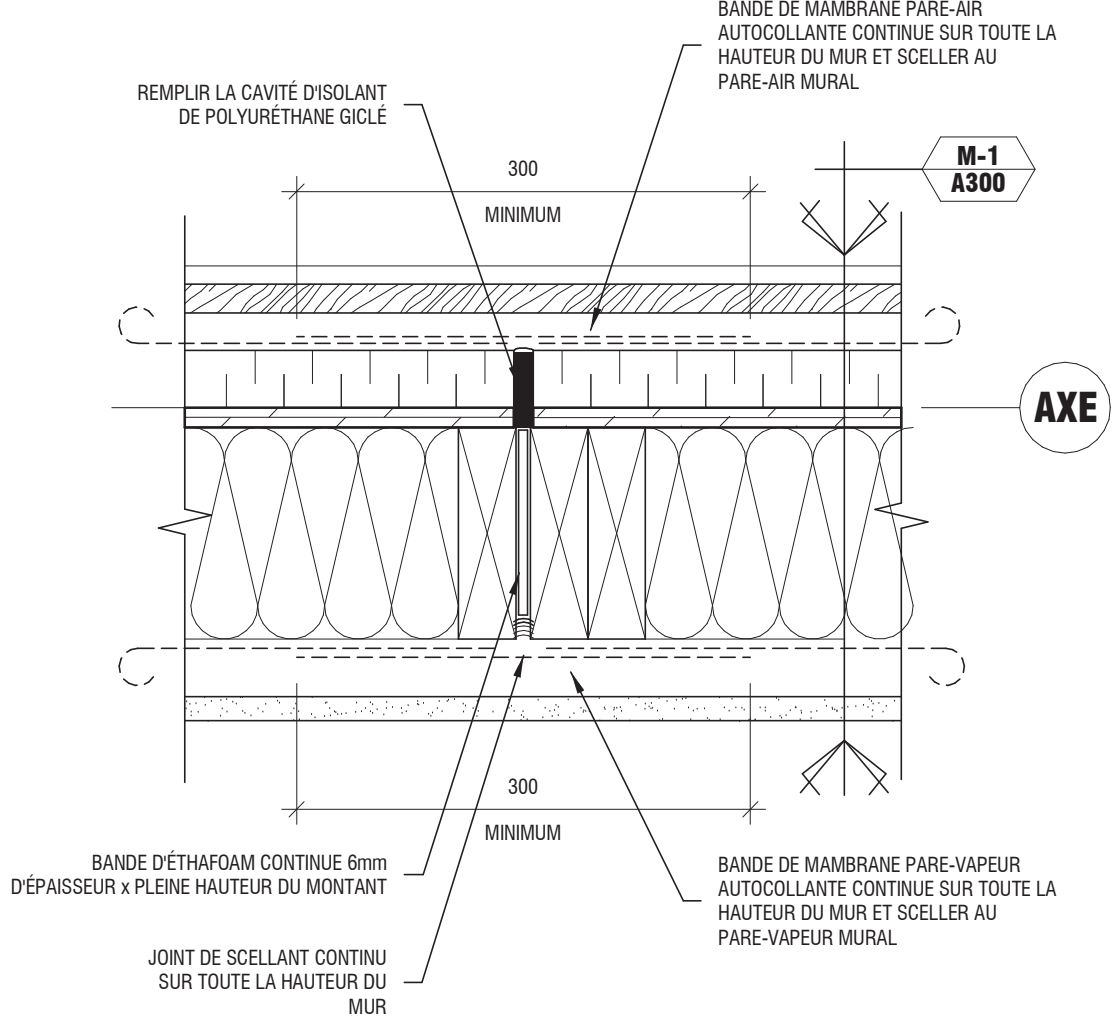
C2.1 DÉTAIL TYPE - MUR EXTÉRIEUR ET FONDATION
A201 ECH.: 1 : 5



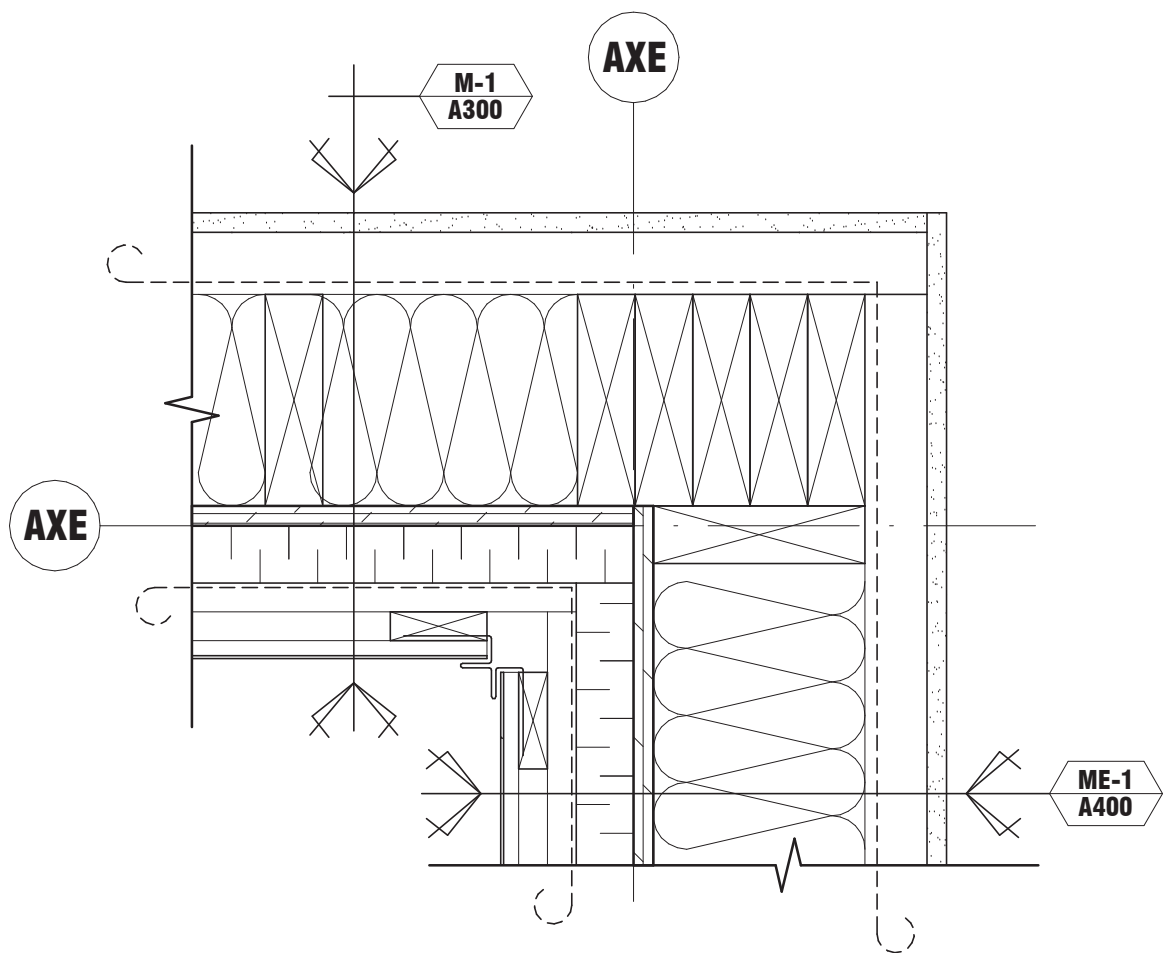
C10 DÉTAIL TYPE - PORTE PATIO
A201 ECH.: 1 : 5



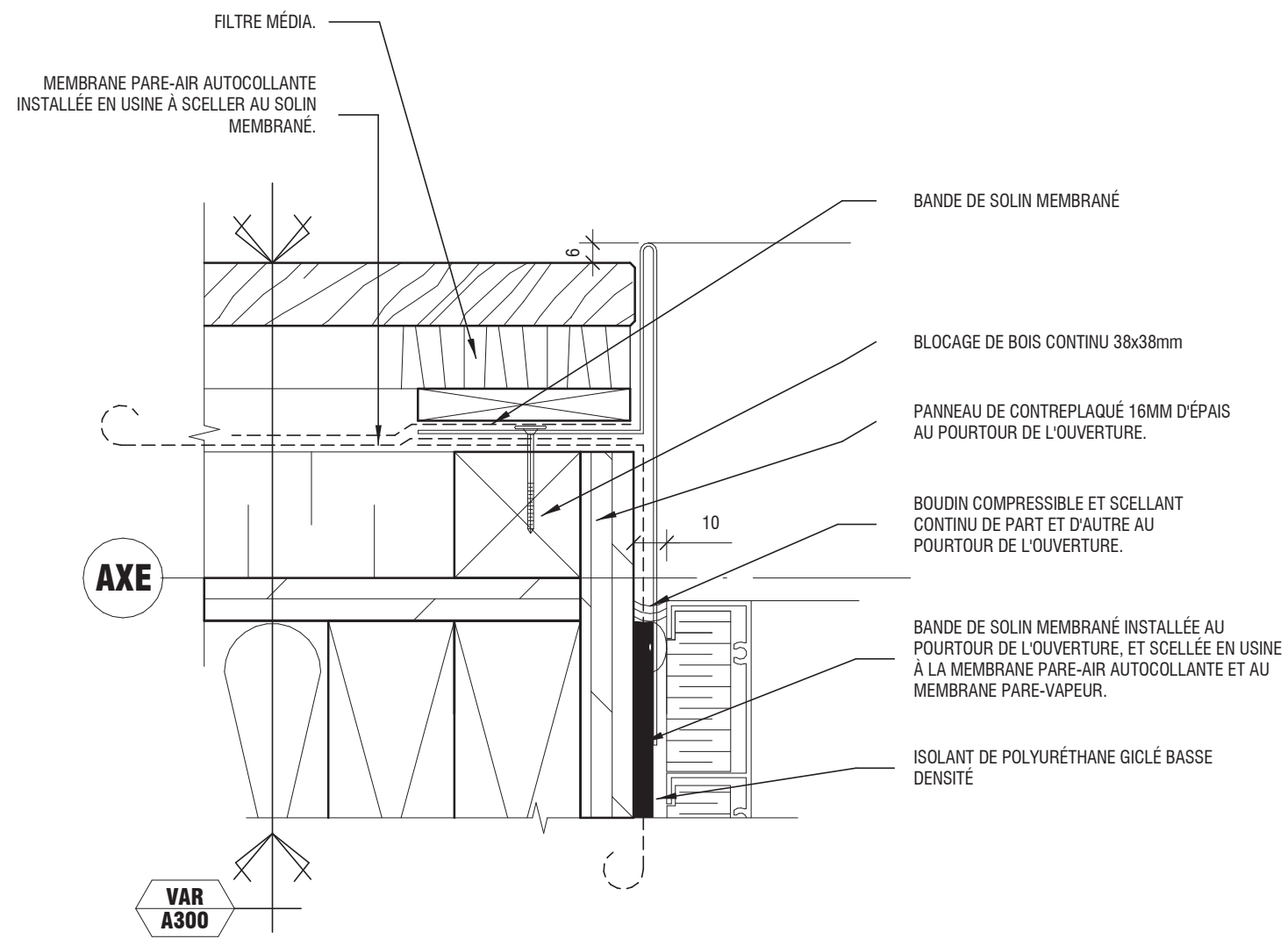
C3.1 DÉTAIL TYPE - SEUIL DE PORTE D'ENTRÉE
A201 ECH.: 1 : 5



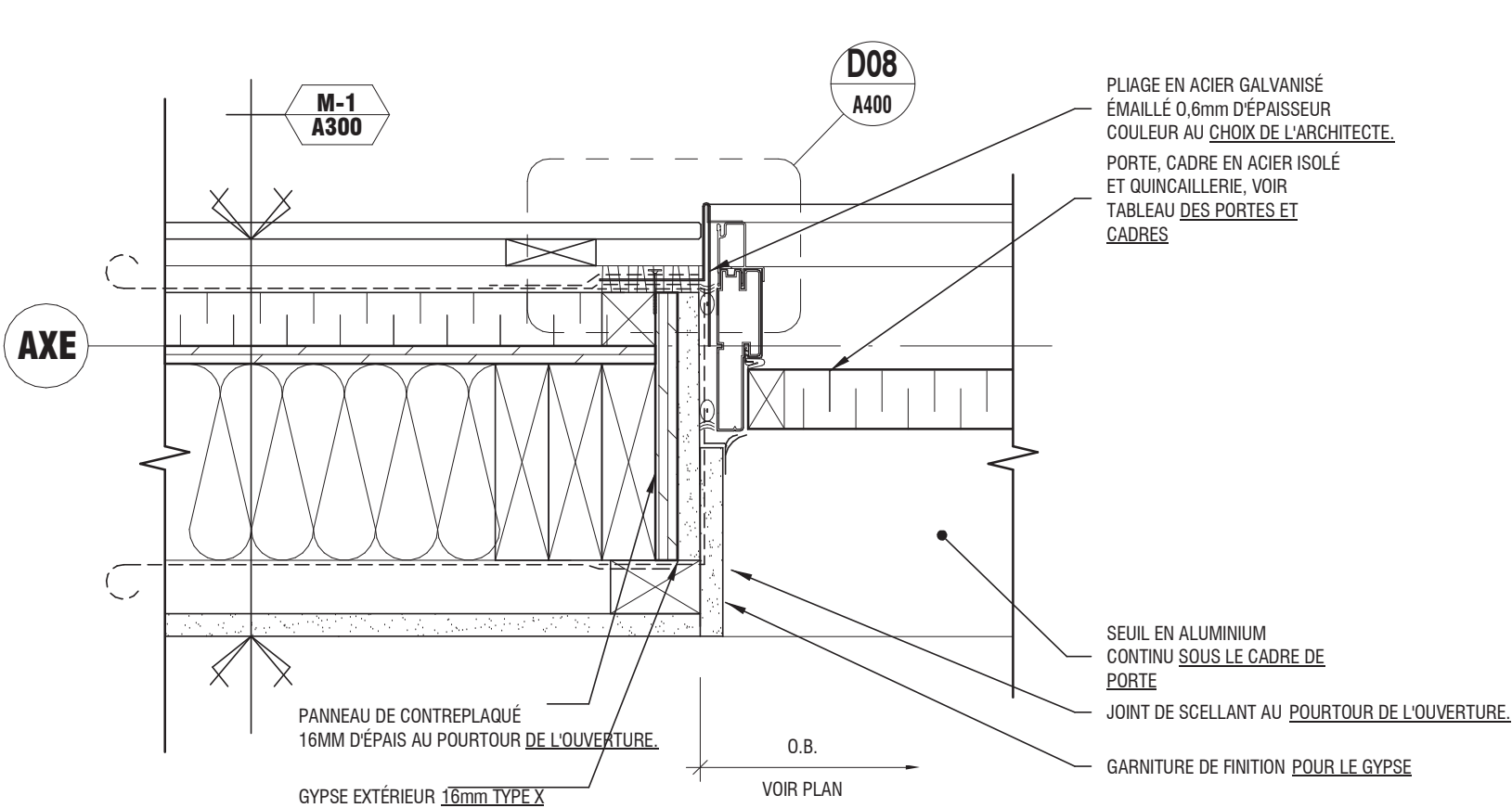
D07
A102 **DETAIL TYPE - JONCTION MURS PRÉFABRIQUÉS**
ECH.: 1 : 5



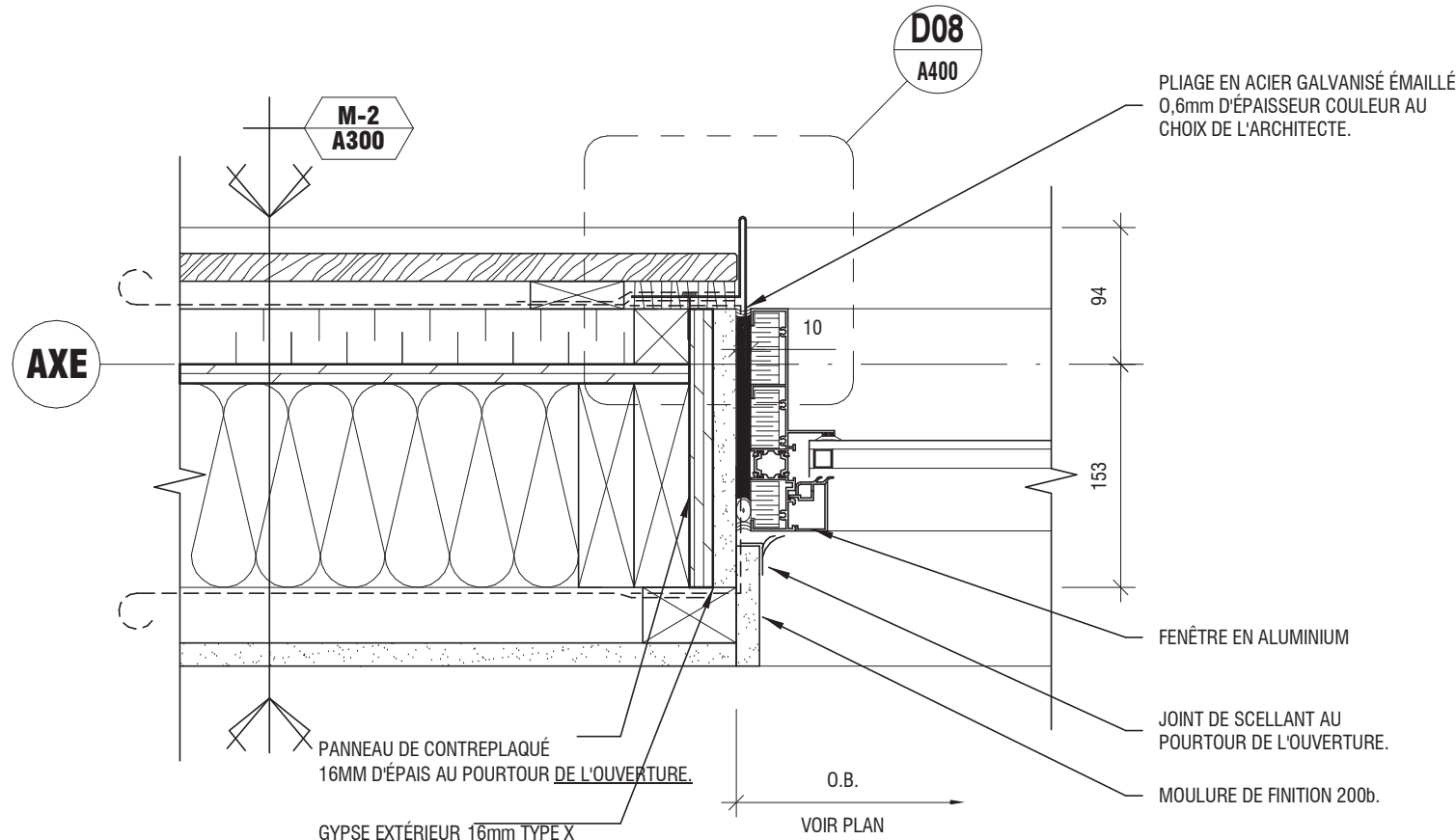
D05
A102 **DETAIL TYPE - COIN DE MUR**
ECH.: 1 : 5



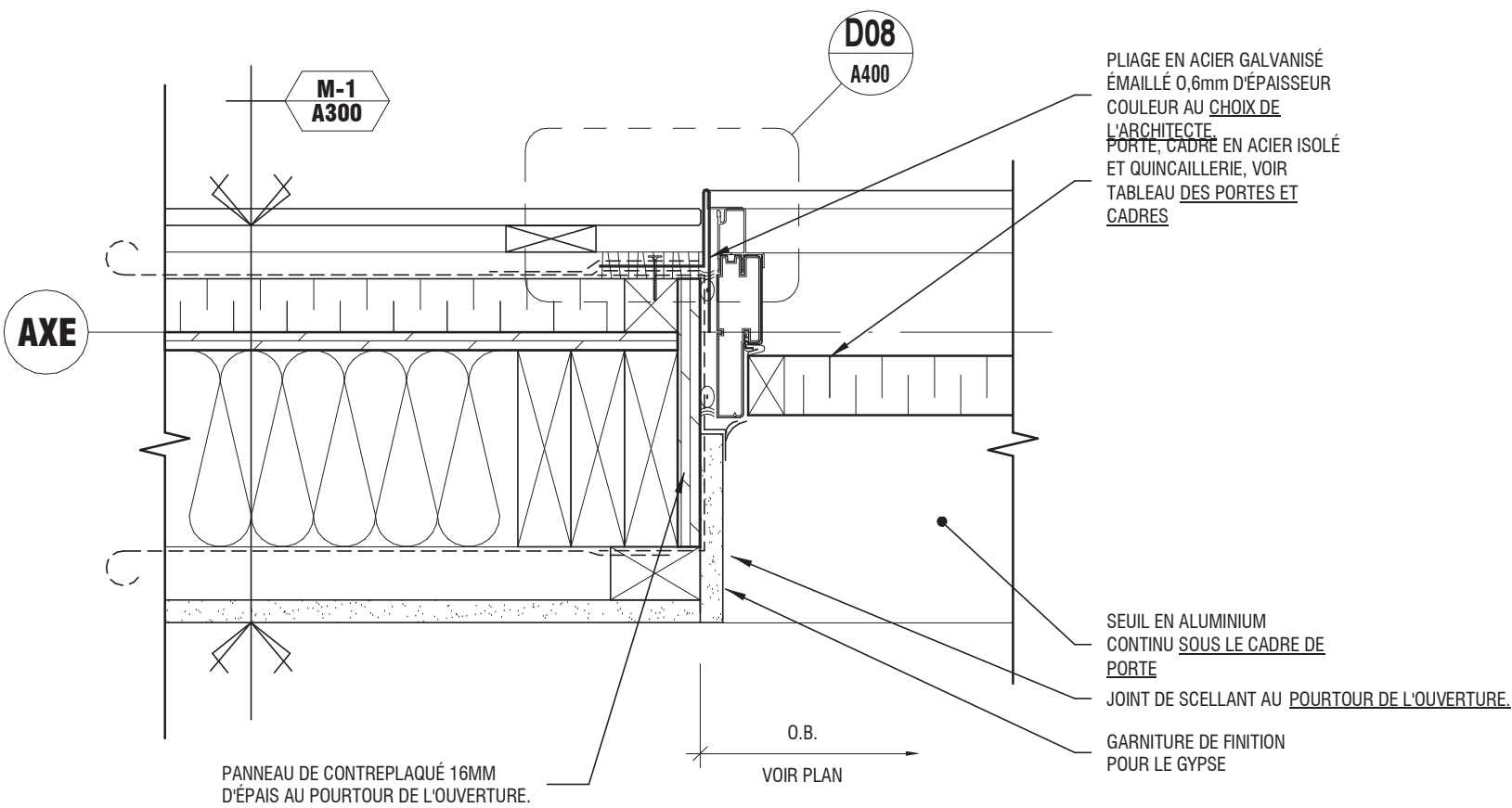
D08
A102 **DETAIL TYPE - ÉTANCHÉITÉ EN JAMBAGE**
ECH.: 1 : 2



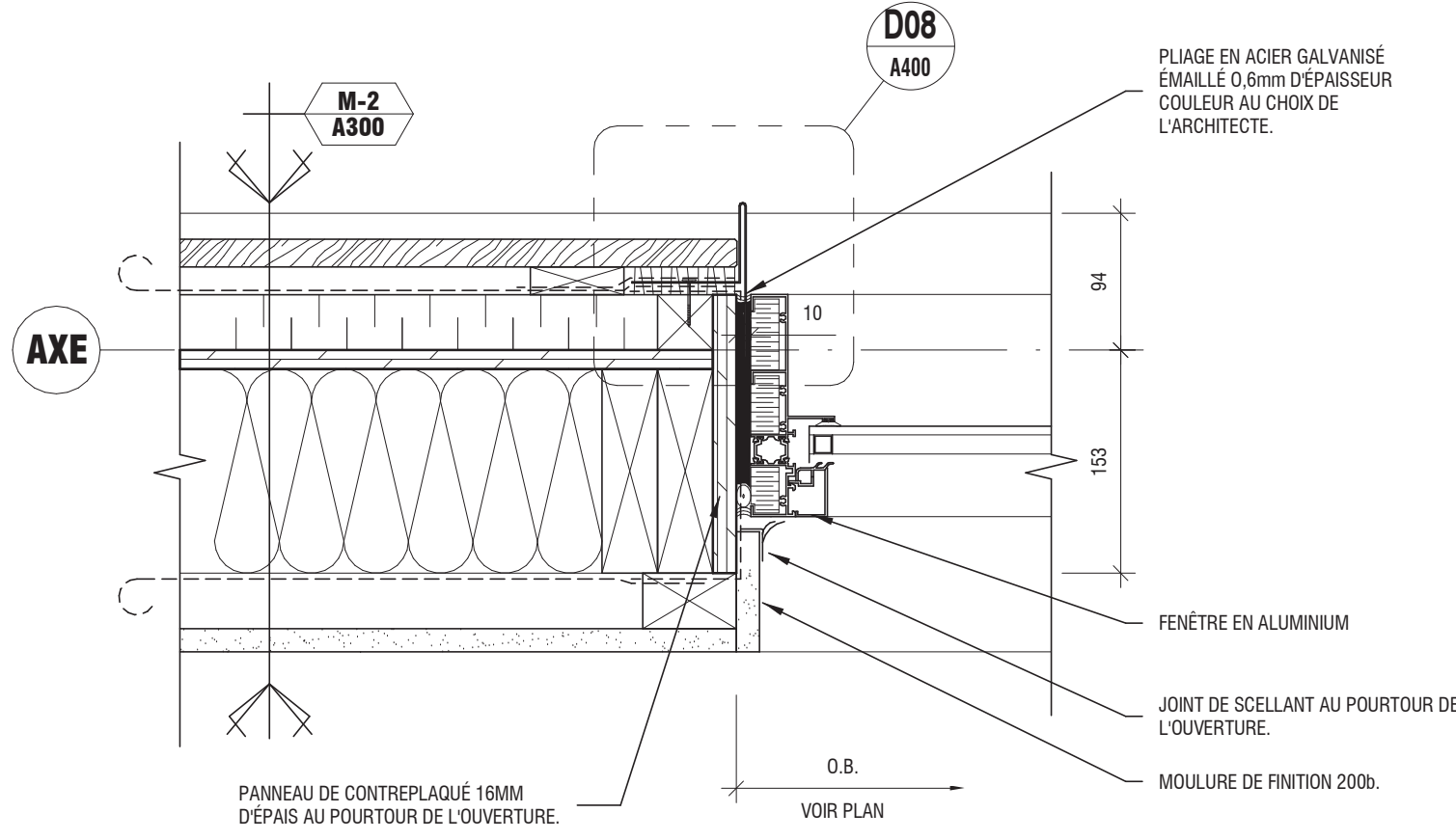
TYPE C-NIVEAU 1



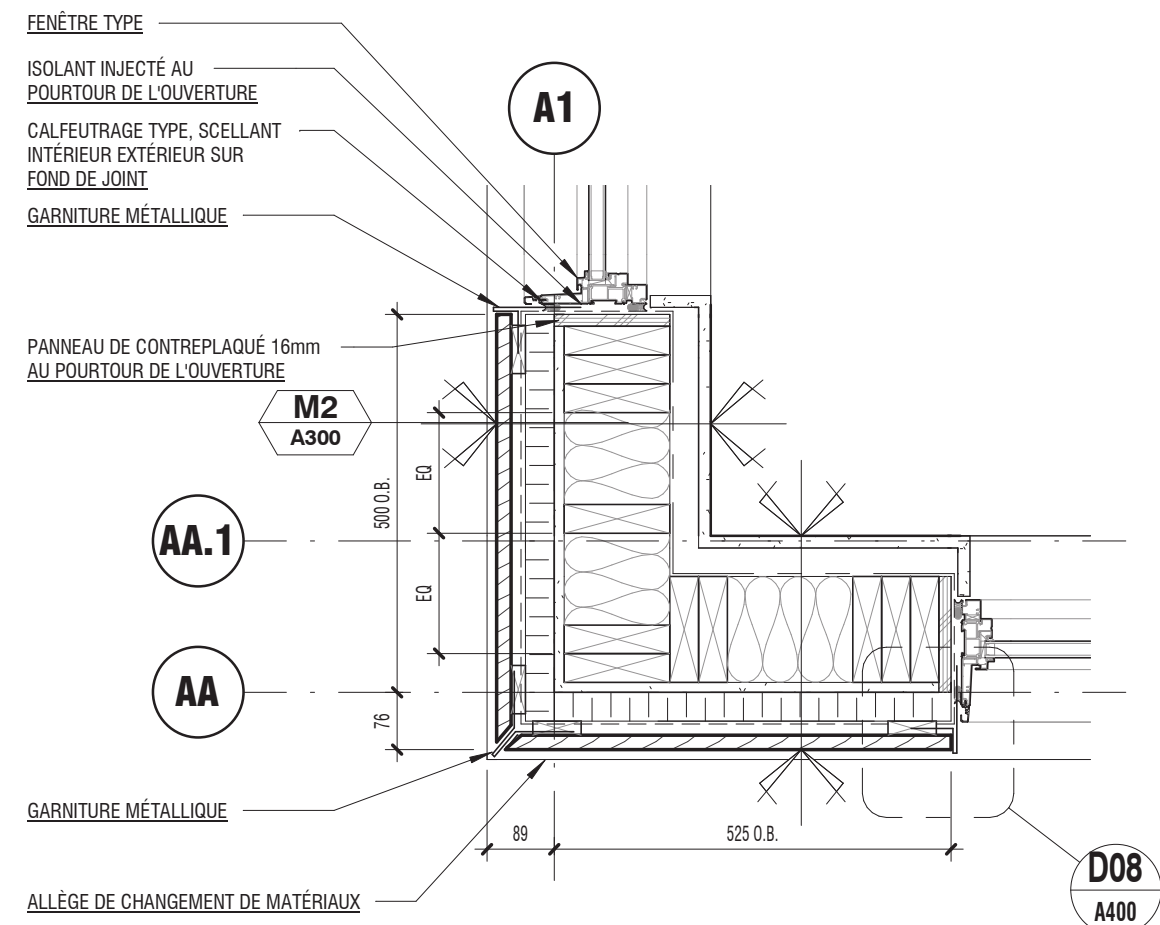
TYPE C-NIVEAU 1



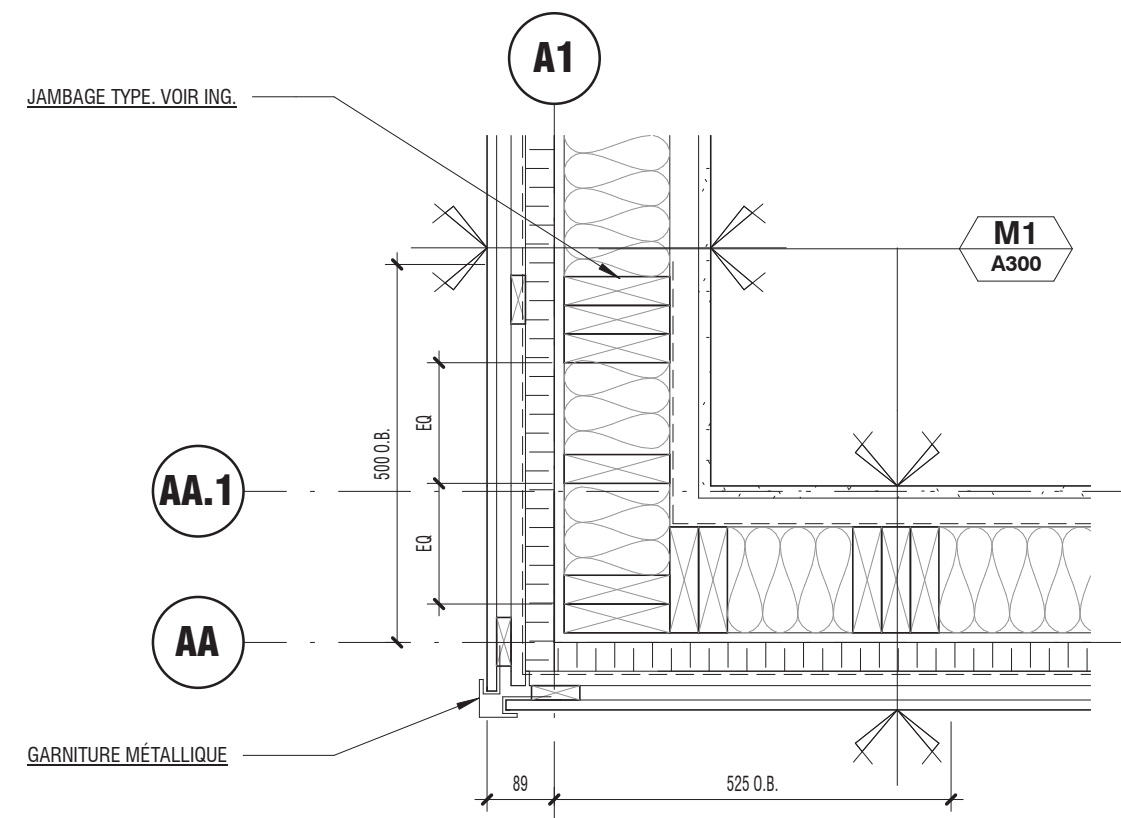
TYPE A-B-C



TYPE A-B-C



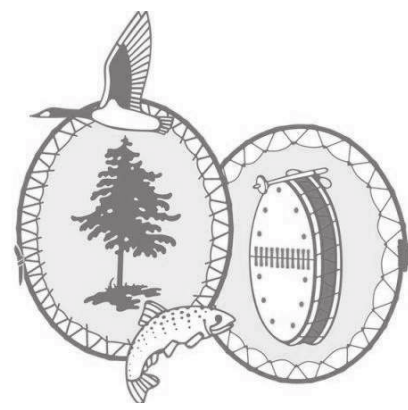
D02
A101 **COIN DE MUR TYP. RB1**
ECH.: 1 : 10



D01
A101 **COIN DE MUR TYP. RM1**
ECH.: 1 : 10

D04
A102 **DETAIL TYPE - JAMBAGE ET MUR M-1**
ECH.: 1 : 5

D03
A102 **DETAIL TYPE - JAMBAGE DE FENÊTRE**
ECH.: 1 : 5



Gouvernement de la Nation Crie

CONSEILLERS PROFESSIONNELS :

Architecture

stgm

468, rue St-Jean, bureau 300, Montréal (Qc) H2Y 2S1
418-626-8224

Structure / Civil

Ashini
CONSULTANTS

563, des Actionnaires, Chicoutimi, G7J 5B3
1, Melocheville, Passant, G0H 1B0
1020, Quai des Éclaireurs, Montserrat, G0W2H0
418-437-2365

Mécanique / Électricité

ambioner
Efficacité énergétique | Mécanique du bâtiment
Certification CEEPA - Québec et 2019
www.ambioner.com

Plan clé :

Notes générales :

L'entrepreneur est tenu de vérifier sur place toutes les cotes et dimensions avant d'entreprendre les travaux, avant la commande des matériaux. L'entrepreneur est tenu d'aviser l'architecte, sans délai, de toute erreur ou omission relevée sur ce plan.

L'entrepreneur est responsable des erreurs, omissions ou négligences attribuables à ce manque de précaution.

Aucune dimension ne doit être mesurée directement à l'échelle sur ce plan.

Ce plan ne doit servir à la construction que si la mention "ÉMIS POUR CONSTRUCTION" figure dans la liste des révisions ci-dessous.

RÉVISIONS

No	Date	Description	Par
1	2019/04/26	POUR APPEL D'OFFRES	GR
No	aa/mm/jj	Description	Par

Sceau :



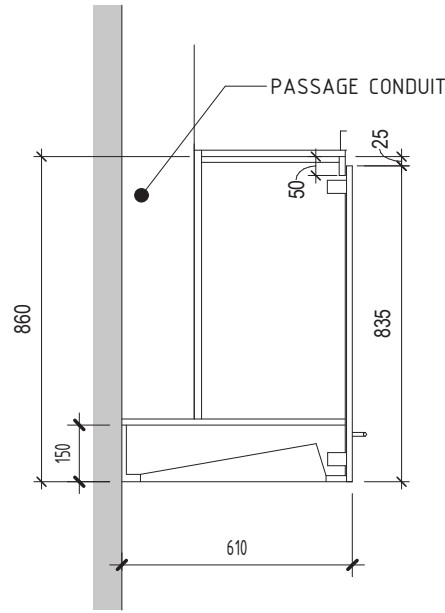
Projet : 2019-04-29

UNITÉS D'HABITATION
Gouvernement de la nation crie et
Service de police Eeyou Enou

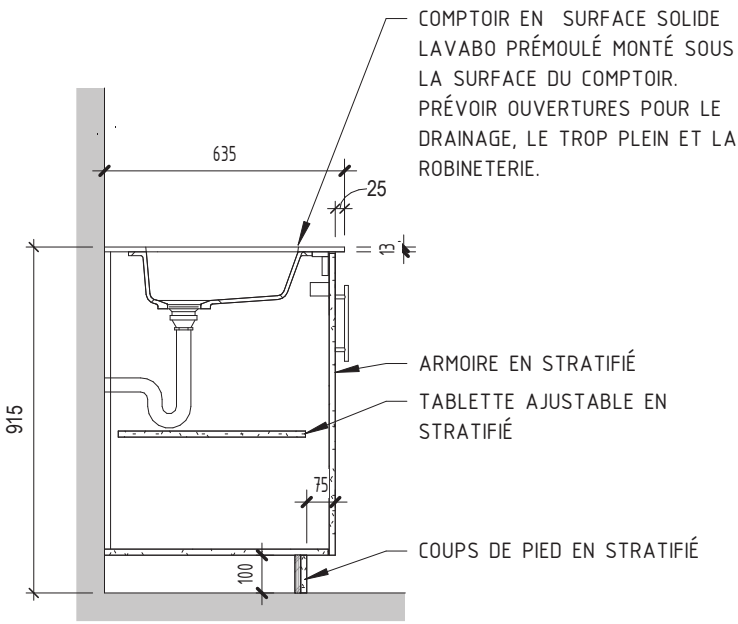
Titre du dessin :

DÉTAILS D'ENVELOPPE
EXTÉRIEURE TYPIQUES

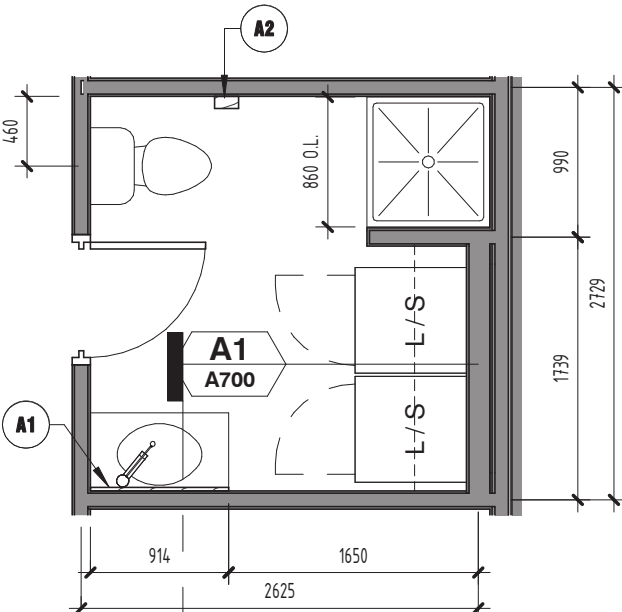
Conçu par :		Dessiné par :	
Designer		Author	
Approuvé par :		Nom du fichier .RVT	Échelle :
Approver		FICHIER Central.RVT	As indicated
Date :	Numéro de projet :	Feuille :	
2019.02.26	M19011	A400	



CM5 COUPE TYPE CC5
ECH.: 1 : 20

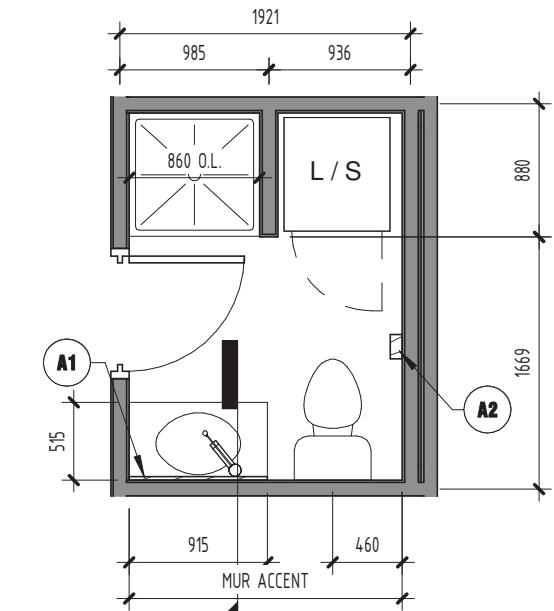


CM6 VANITÉ ET LAVABO MOULÉ
ECH.: 1 : 20



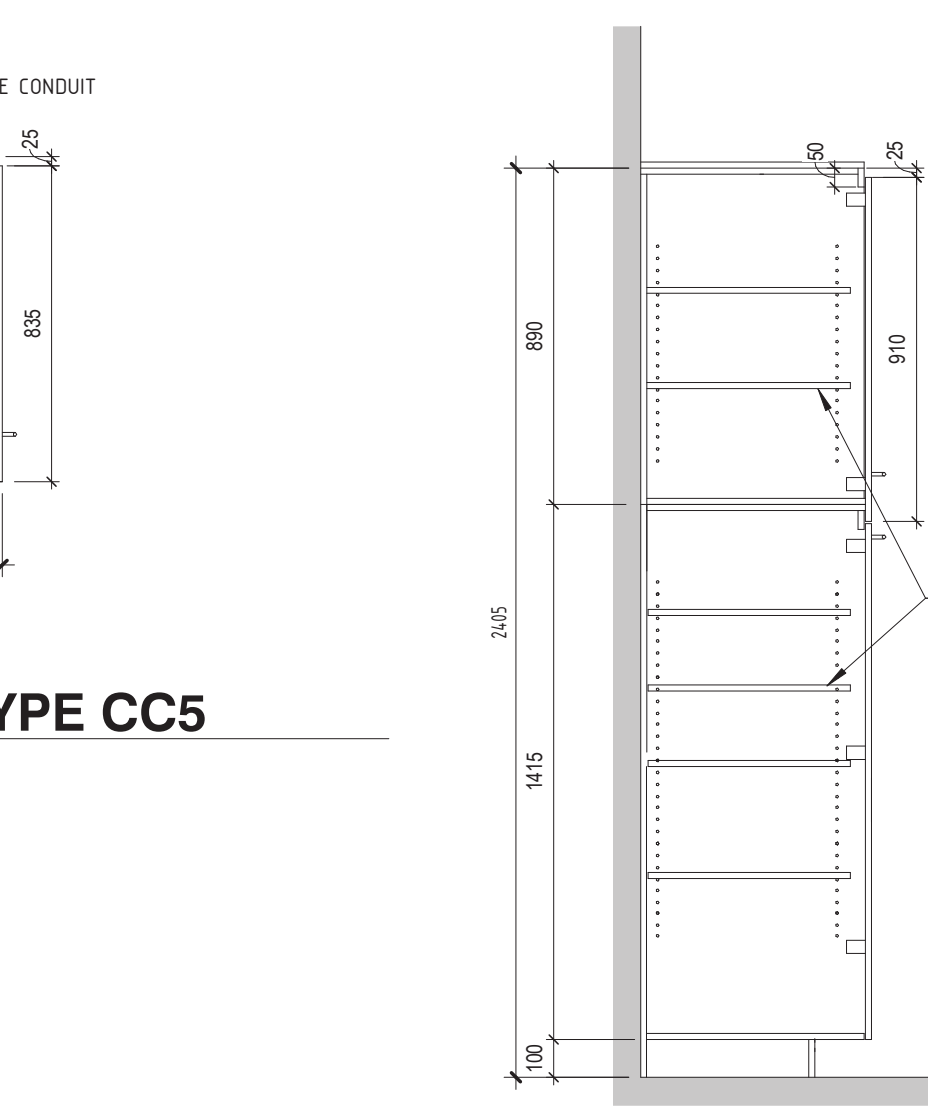
CM6 A800

SB1 SDB TYPE B - NIVEAU 01
ECH.: 1 : 50

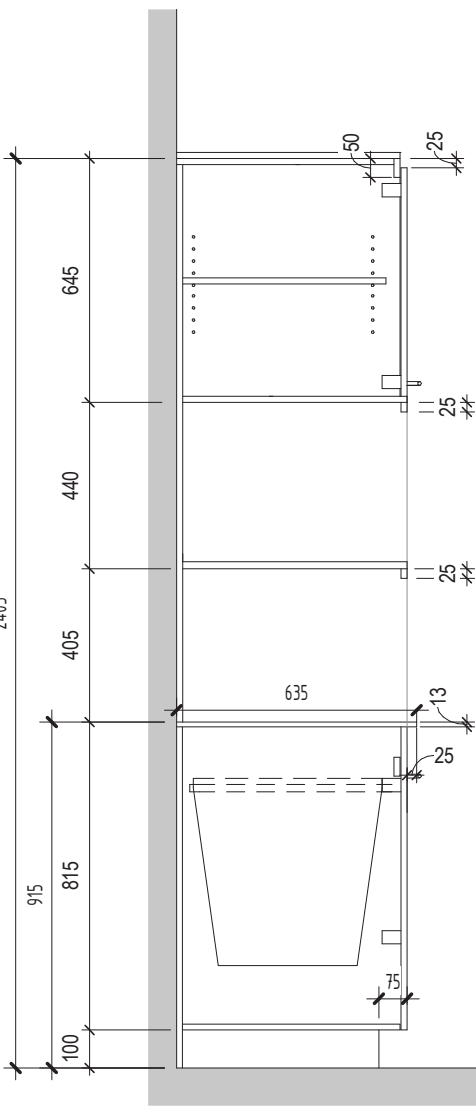


CM6 A800

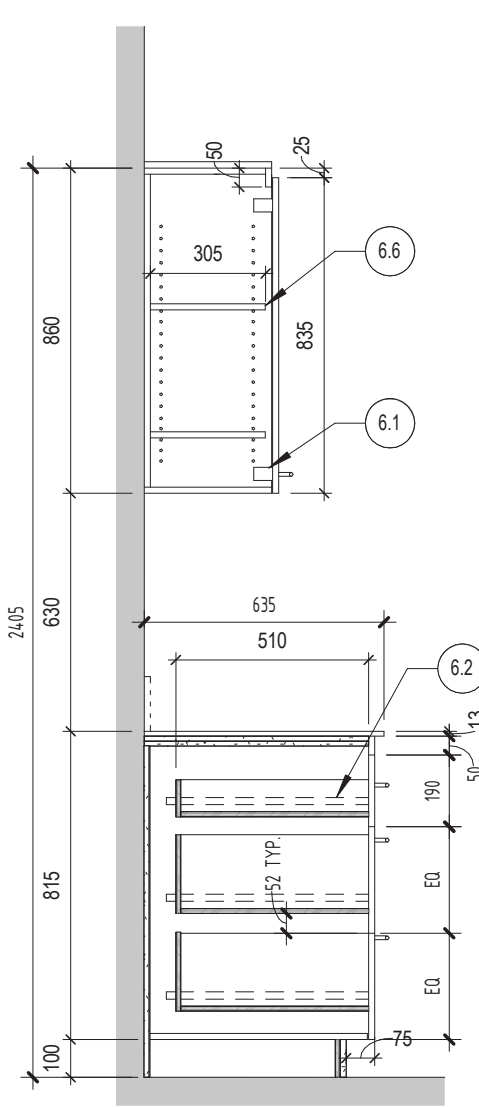
SA1 SDB TYPE A - NIVEAU 01
ECH.: 1 : 50



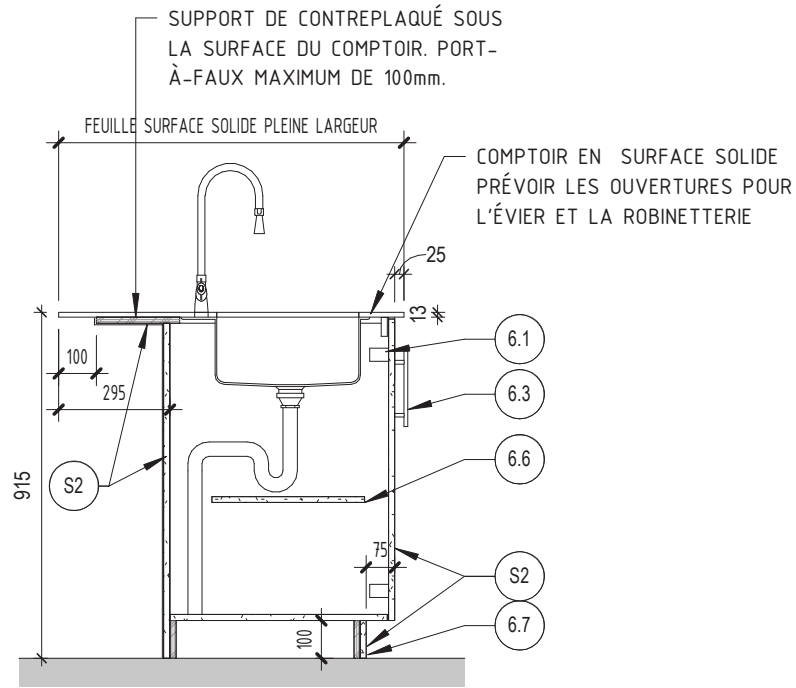
CM4 COUPE TYPE CM4
ECH.: 1 : 20



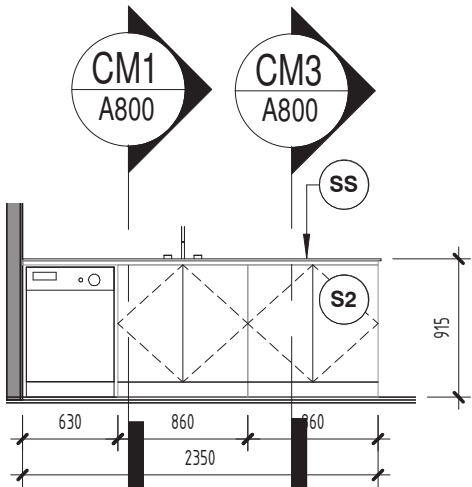
CM3 COUPE TYPE CM3
ECH.: 1 : 20



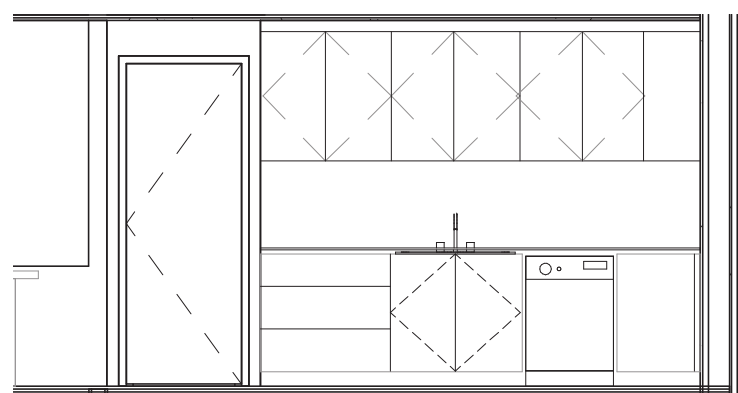
CM2 COUPE TYPE CM2
ECH.: 1 : 20



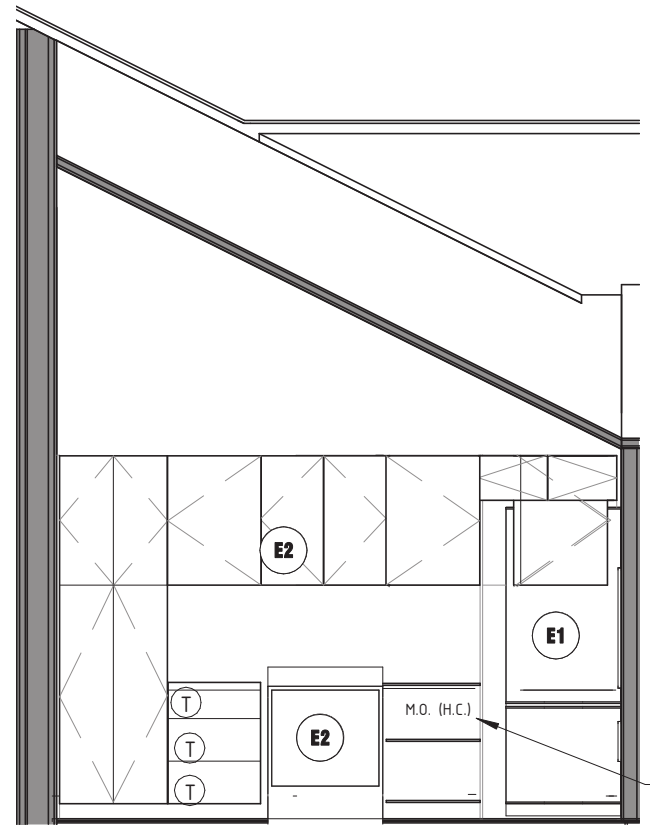
CM1 COUPE TYPE CM1
ECH.: 1 : 20



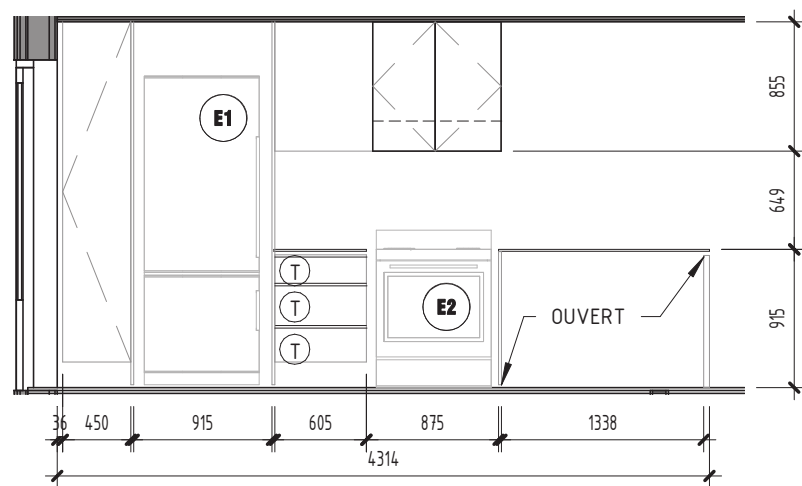
2 ÉL. - CUISINE TYPE C - ILOT
ECH.: 1 : 50



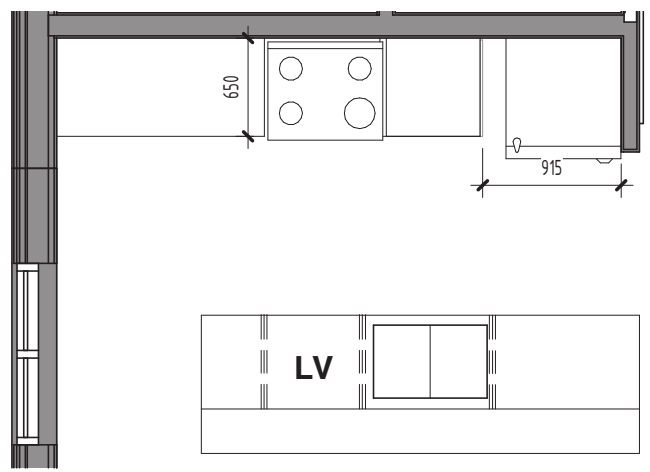
CB2 ÉL. 2 - CUISINE TYPE B
ECH.: 1 : 50



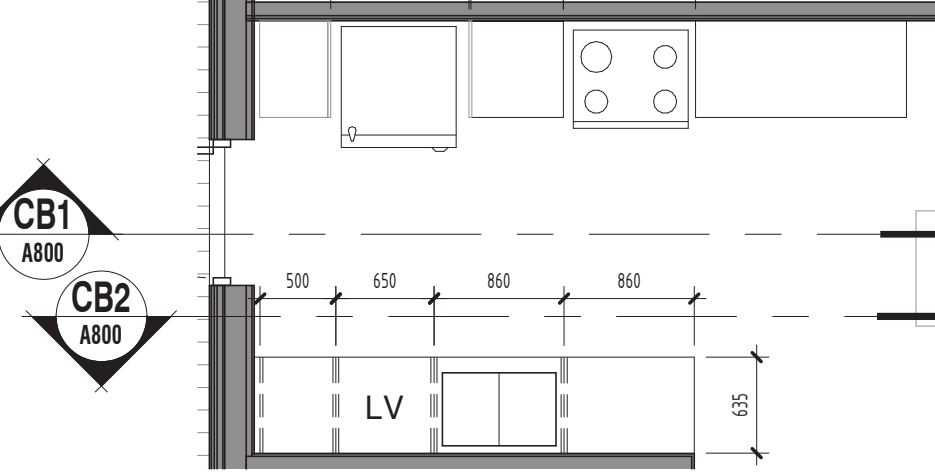
CB1 ÉL.1 - CUISINE TYPE B
ECH.: 1 : 50



CC1 ÉL. - CUISINE TYPE C
ECH.: 1 : 50

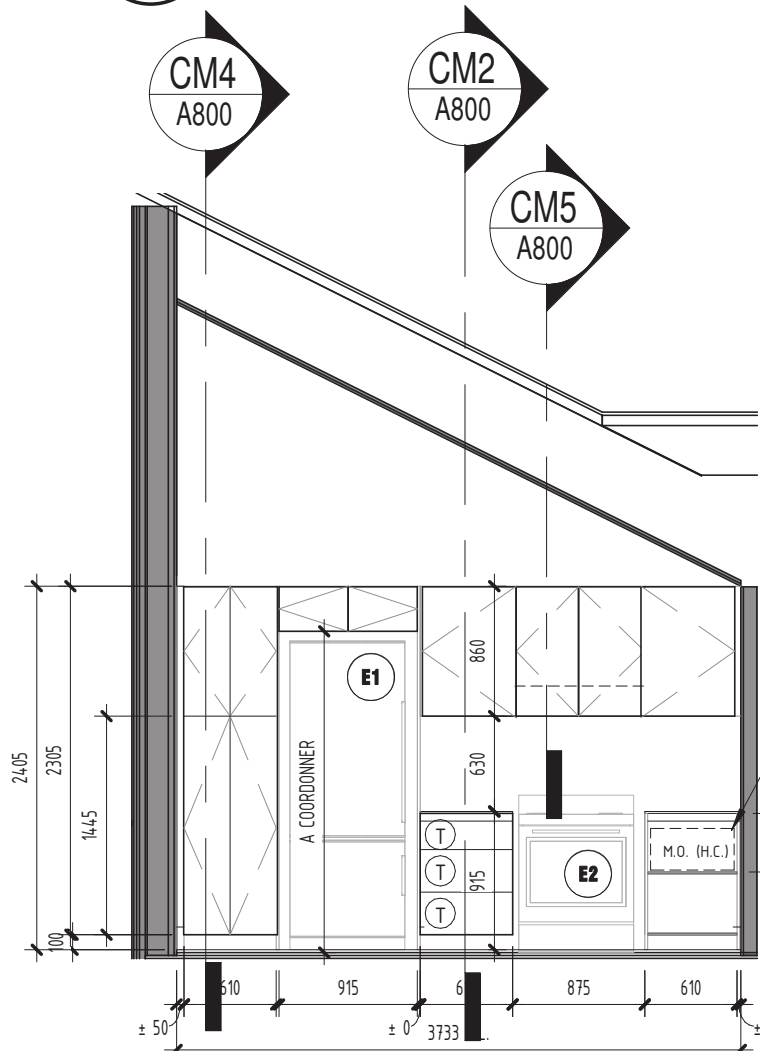


CC CUISINE - TYPE C
ECH.: 1 : 50

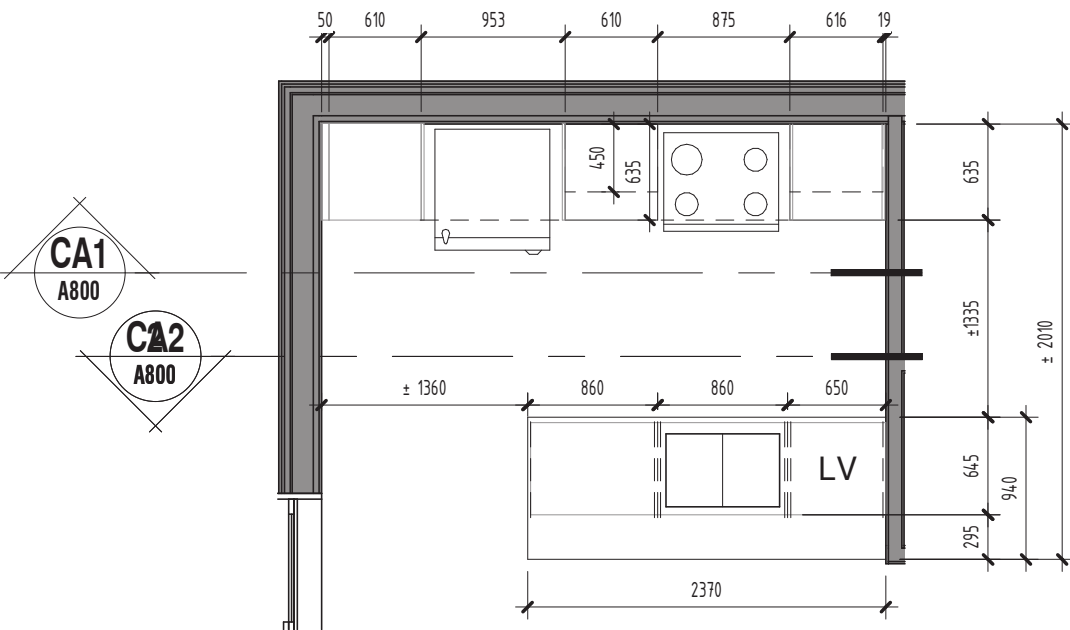


CB CUISINE TYPE B
ECH.: 1 : 50

CA2 ÉL. - CUISINE TYPE A - ILOT
ECH.: 1 : 50



CA1 ÉL. - CUISINE TYPE A
ECH.: 1 : 50



CA CUISINE - TYPE A
ECH.: 1 : 50

AMEUBLEMENT INTÉGRÉ

NOTES GÉNÉRALES:

- NM1 TOUTES LES COULEURS SONT AU CHOIX DU REPRÉSENTANT DU CLIENT.
- NM2 TOUTES LES DIMENSIONS SONT À VÉRIFIER SUR PLACE. SEULES LES DIMENSIONS INDICÉES = POURRONT ÊTRE AJUSTÉES.
- NM3 PRÉVOIR UNE MOULURE D'AJUSTEMENT À L'EXTÉRIEUR DES COMPTOIRS ET DES ARMOIRES À LA RENCONTRE AVEC UN MUR ET LE PLAFOND.
- NM4 TIRER UN JOINT DE SCELLEANT DE SILICONE OU TYPE 4 (COULEUR AGENCÉE OU CLAIR) À LA JONCTION DES COMPTOIRS ET DES DOSSERETS, À LA JONCTION DES DOSSERETS ET DES MURS ET À LA JONCTION DES MOBILIERS ET DES PLANCHERS.
- NM7 L'AMÉNAGEMENT DE LA CUISINE A ÉTÉ RÉALISÉ EN TENANT COMPTE DE DIMENSIONS STANDARD POUVANT ÊTRE DIFFÉRENT DE LA DIMENSION DES APPARELS RÉELS QUI SONT HORS-CONTRATS. VOIR LA LISTE CI-BAS DES APPARELS ET LES DIMENSIONS CONSIDÉRÉES. TOUTES DIMENSIONS SERONT À COORDONNER AVEC LE REPRÉSENTANT DU CLIENT.
- RÉFRIGÉRATEUR: 740mm (L) x 890mm (P) x 1780 (H)
MICRO-ONDES: 380mm (H)

NOTES SPÉCIFIQUES:

DESCRIPTION

- 6.1 CHARNIÈRES DISSIMULÉES
- 6.2 COULISSE EN ACIER, ULTRA ROBUSTE. VERROUILLABLE.
- 6.3 POIGNÉE AVEC SECTION CARRÉE
- 6.6 TABLETTES AJUSTABLES EN STRATIFIÉ
- 6.7 COUPS DE PIED EN STRATIFIÉ
- E1 RÉFRIGÉRATEUR HORS-CONTRAT. DIMENSIONS STANDARDS À CONSIDÉRER.
- E2 FOUR ÉLECTRIQUE HORS-CONTRAT. DIMENSIONS STANDARDS À CONSIDÉRER.
- E8 LAVE-VAISSELLE HORS-CONTRAT. DIMENSIONS STANDARDS À CONSIDÉRER.
- E4 FOUR MICRO-HONDES HORS-CONTRAT. DIMENSIONS STANDARDS À CONSIDÉRER.
- E5 HOTTE DE CUISINE. VOIR INGÉNIEUR.
- A1 MIROIR FIXE. LARGEUR TEL QUE LA VANITÉ ET HAUTEUR DE 915MM.
- A2 SUPPORT À PAPIER HYGIÉNIQUE

MATÉRIAUX DE FINITION:

- 81 NOYER URBAIN DE CITÉ. W-474 LE ARBORITE
- 82 SNOW WHITE. S-417 SR. ARBORITE
- 88 SURFACE SOLIDE TEL QUE CORIAN, COULEUR EVEREST TEL QUE DISTRIBUÉ PAR DUPONT DUPONT OU ÉQUIVALENT APPRUVÉ.

LÉGENDE GRAPHIQUE AMEUBLEMENT INTÉGRÉ

- NOUVEAU MUR À CONSTRUIRE
- NOUVELLE PORTE À INSTALLER
- CLOISON TYPE
- RÉFÉRENCE COUPES TYPES
- RÉFÉRENCE ÉLÉVATIONS
- NIVEAU DE PLANCHER AU PLAN

DÉTAIL ECH.: 1:100

BULLE DE TITRE

CONSEILLERS PROFESSIONNELS :

Architecture

stgm
468, rue St-Jean, bureau 300, Montréal (Qc) H2Y 2S1
418-626-8224

Structure / Civil

Ashini
CONSULTANTS
563, des Actionnaires, Chicoutimi, G7J 5B3
1, Meubelleau, Passamit, G04 1B0
1020, Quai des Éclaireurs, Montréal, Q1H 2H5
418-437-2365

Mécanique / Électricité:

amb:oner
Efficacité énergétique | Mécanique du bâtiment
Certification CEEH - Québec 2019
www.amb:oner.com

Plan clé :

Notes générales :

L'entrepreneur est tenu de vérifier sur place toutes les cotes et dimensions avant d'entreprendre les travaux, avant la commande des matériaux. L'entrepreneur est tenu d'aviser l'architecte, sans délai, de toute erreur ou omission relevée sur ce plan.

L'entrepreneur est responsable des erreurs, omissions ou négligences attribuables à ce manque de précaution.

Aucune dimension ne doit être mesurée directement à l'échelle sur ce plan.

Ce plan ne doit servir à la construction que si la mention "ÉMIS POUR CONSTRUCTION" figure dans la liste des révisions ci-dessous.

RÉVISIONS

No	aa/mm/jj	Description	Par
1	2019/04/26	POUR APPEL D'OFFRES	GR

Sceau :



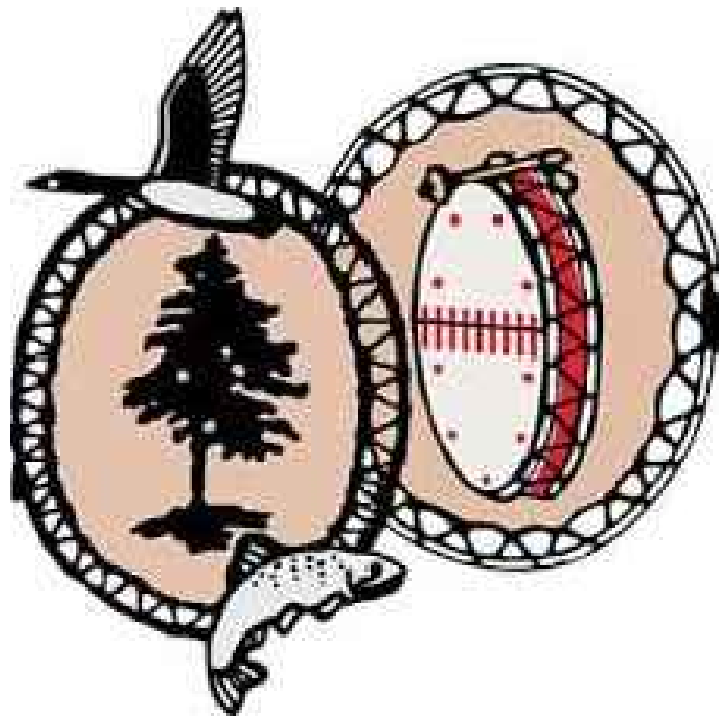
Projet : 2019-04-29

UNITÉS D'HABITATION
Gouvernement de la nation
Crie et Service de police
Eeyou Eenou

Titre du dessin :

AGRANDIS ET MOBILIER
INTÉGRÉ

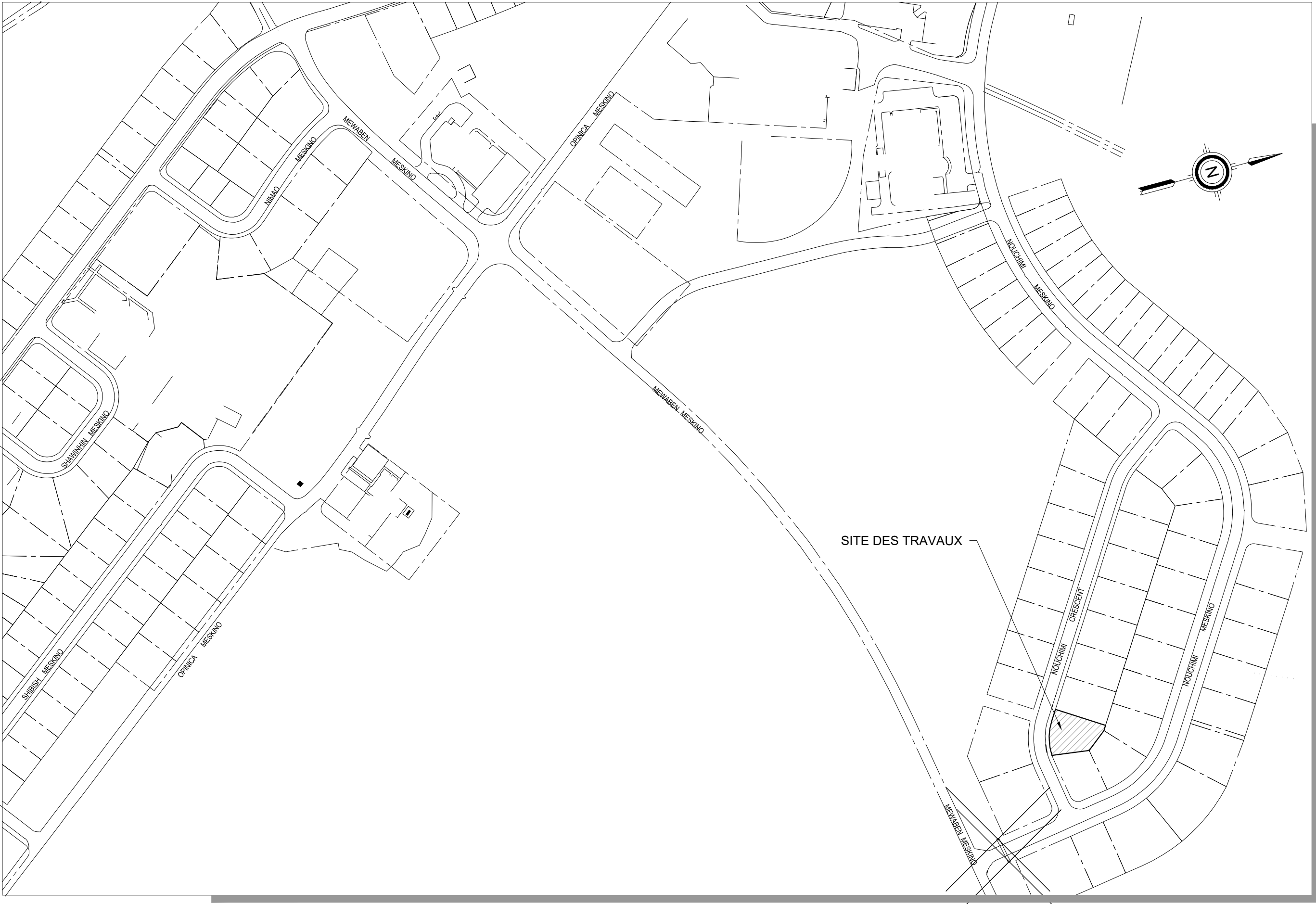
Conçu par :		Dessiné par :	
stgm		stgm	
Approuvé par :	Nom du fichier .RVT		Échelle :
stgm	FICHER_CENTRAL.RVT		As in
Date :	Numéro de projet :	Feuille :	
019.02.26	M19011	A800	



CREE NATION
GOVERNMENT

UNITE D'HABITATION EASTMAIN
GOUVERNEMENT DE LA NATION CREE ET SERVICE DE POLICE EYYOU EENOU

CIVIL - STRUCTURE

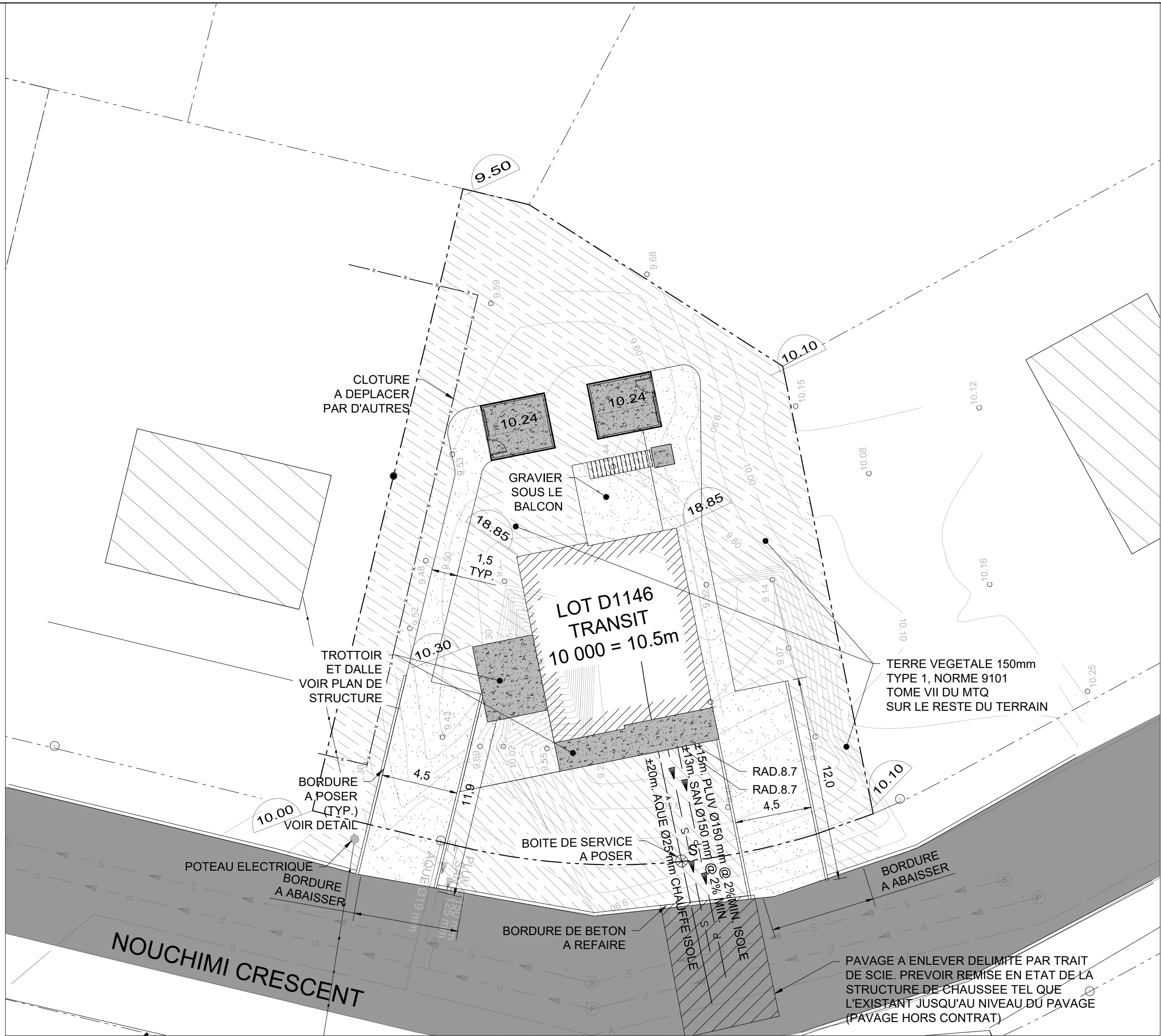


LISTE DES DESSINS

- G-001 NOTES GENERALES
- CIVIL:
C-300 LOT 1146, AMENAGEMENT, TRANSIT - TYPE C
C-401 AMENAGEMENT EXTERIEUR, SERVICES AQUEDUC, DETAILS TYPES
- STRUCTURE:
S-301 FONDATION, VUE EN PLAN, COUPE TYPE
S-302 NIVEAU 2, VUE EN PLAN ETAGE
S-303 PLAN DU TOIT ET COUPES
S-401 DETAILS TYPE BETON ET REMISE TYPE
S-402 DETAILS TYPE CHARPENTE DE BOIS

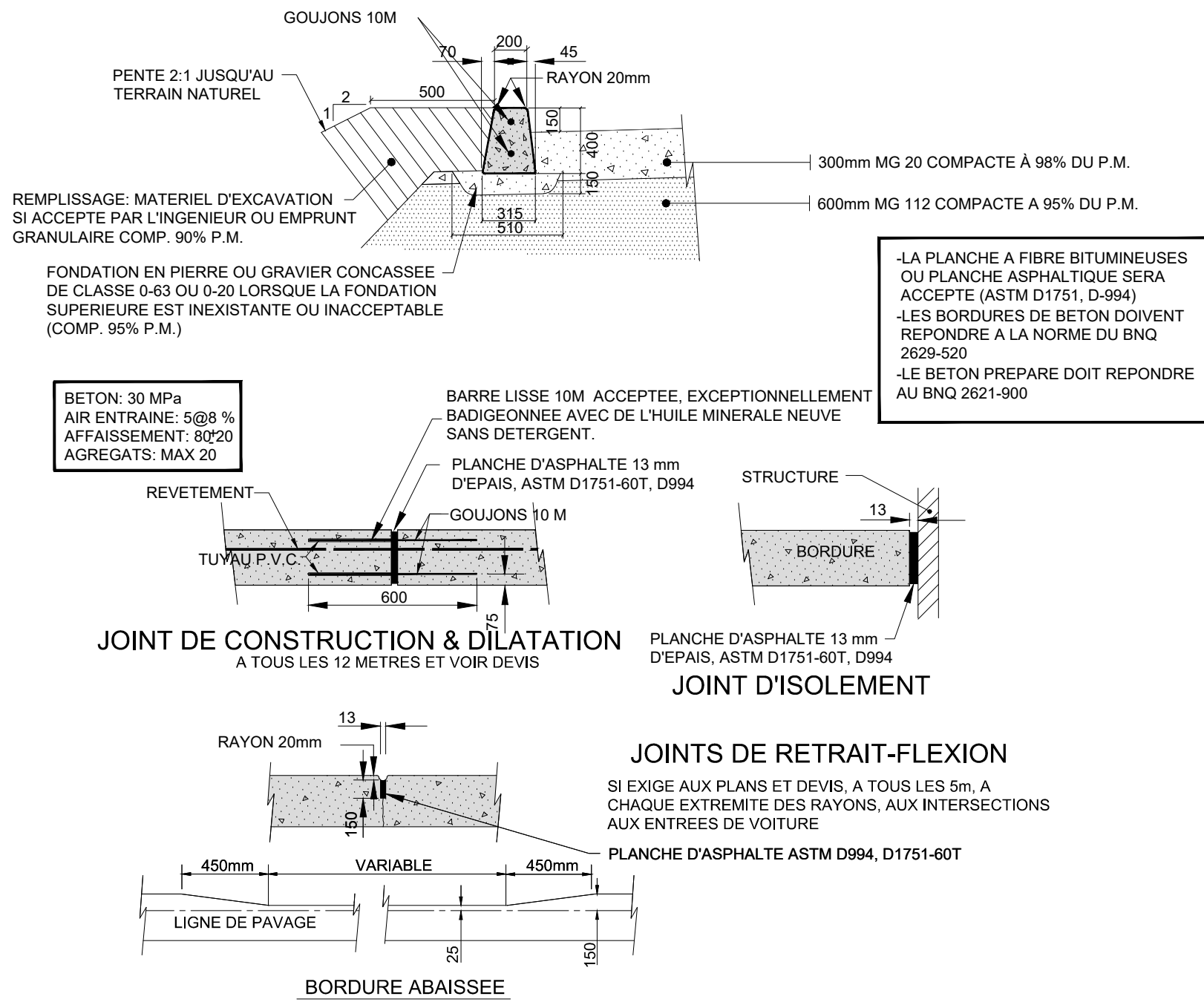
POUR SOUMISSION SEULEMENT
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

CONSEILLERS PROFESSIONNELS :			
Architecture			
stgm 468, rue St-Jean, bureau 300, Montréal (Qc) H2Y 2S1 418-626-9224			
Structure / Civil			
Aslini CONSULTANTS 563, des Actionnaires, Chicoutimi, G7J 5B3 1, Metsheteu, Pessamit, G0H 1B0 1020, Ouatchouan, Mashouatsh, G0W 2H0 418.437.2365			
Mécanique / Électricité:			
ambioner Efficacité énergétique Mécanique du bâtiment Conception des systèmes Mise en œuvre Installation Maintenance www.ambioner.com			
Plan clé :			
RÉVISIONS			
A	19.04.25	POUR SOUMISSION	J.L.
No	aa/mm/jj	Description	Par
Sceau :			
Projet :			
Titre du dessin :			
PAGE FRONTISPICE EASTMAIN			
Conçu par :		Dessiné par :	
L. GRAVEL		C. LACHANCE	
Approuvé par :		Nom du fichier	
J. LAROUCHE ing.		19005_G-000	
Date :		Échelle :	
MARS 2019		INDIQUEE	
Numéro de projet :		Feuille :	
056-19005		G-000	
		Rev :	
		A	



VUE EN PLAN

1:200

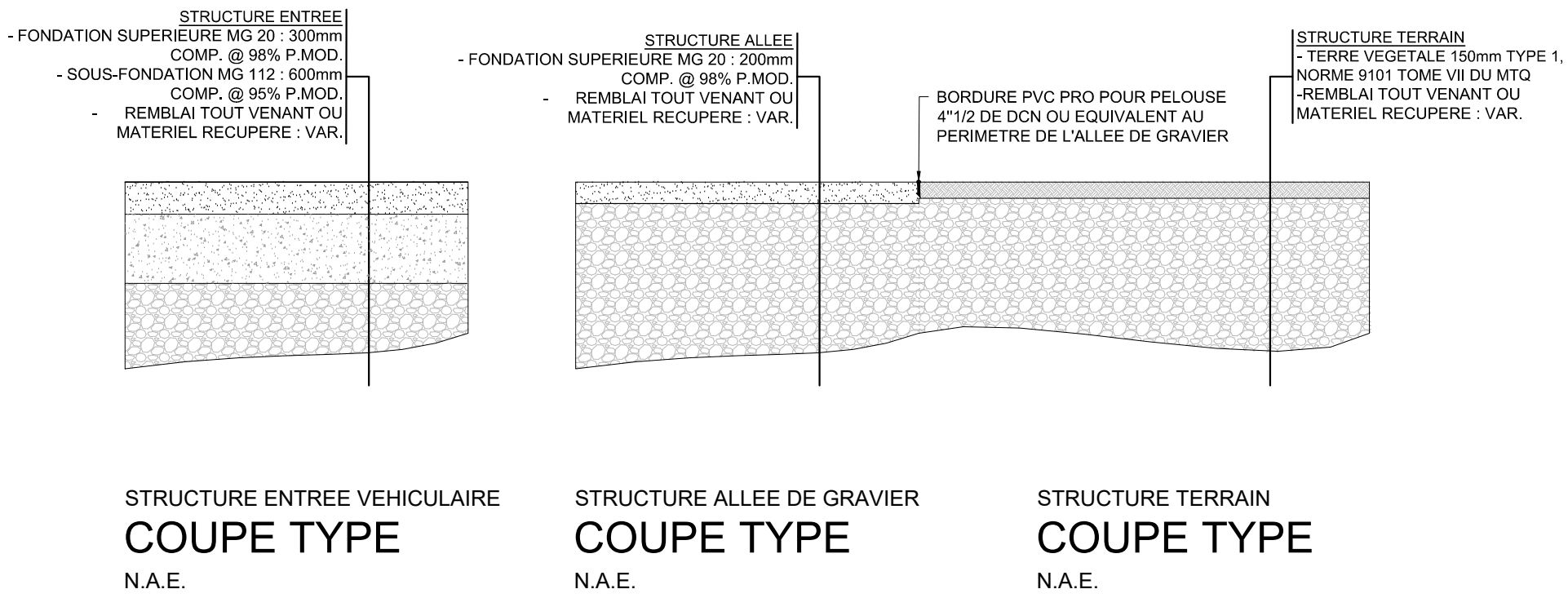


BORDURE COULEE EN PLACE

DETAIL

1:200

POUR SOUMISSION SEULEMENT
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION



STRUCTURE ENTREE VEHICULAIRE
COUPE TYPE
N.A.E.

STRUCTURE ALLEE DE GRAVIER
COUPE TYPE
N.A.E.

STRUCTURE TERRAIN
COUPE TYPE
N.A.E.

LEGENDE

PROPOSE	EXISTANT	DESCRIPTION
		AQUEDUC
		SANITAIRE
		PLUVIAL
		CONDUITE DE GAZ
		CONDUIT ELECTRIQUE AERIE
		DRAIN DE FONDATION
		HAUT DE TALUS
		BAS DE TALUS
		TROTTOIR
		BORDURE PREVUE HORS CONTRAT
		BORDURE DE BETON
		CLÔTURE
		FOSSE
		LIGNE DE LOT
		POTEAU ELECT.
		HAUBAN
		BORNE-FONTAINE
		BOITE DE SERVICE
		VANNE D'AQUEDUC
		REGARD SANITAIRE
		REGARD PLUVIAL
		REGARD UNITAIRE
		PUISARD
		REGARD-PUISARD
		BOUCHON
		BORNE DE TERRAIN
		SONDAGE - PLAN
		ELEVATION
		ENTREE VEHICULAIRE
		ALLEE DE GRAVIER
		TERRE VEGETALE
		DALLE DE BETON
		PAVAGE



CONSEILLERS PROFESSIONNELS :

Architecture



Structure / Civil



Mécanique / Électricité:



Plan clé :

RÉVISIONS

No	aa/mm/jj	Description	Par
B	19.04.25	POUR SOUMISSION	M.S.
A	19.04.12	EMISSION 80%	M.S.

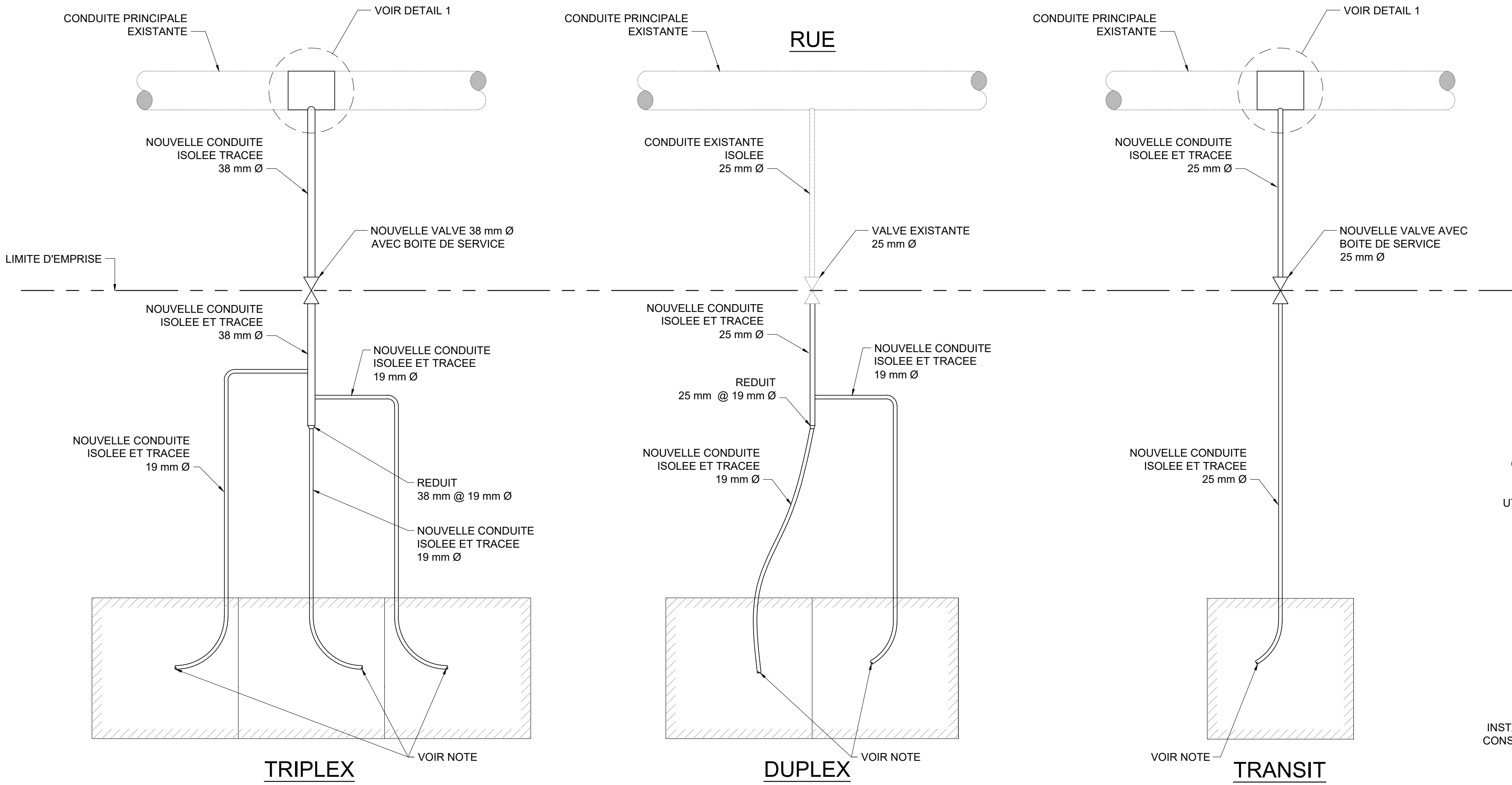
Sceau :

Projet :

UNITE D'HABITATION
Gouvernement de la nation Crie et
Service de police Eeyou Enou

Titre du dessin :
**EASTMAIN
LOT 1146
AMENAGEMENT
TRANSIT - TYPE C**

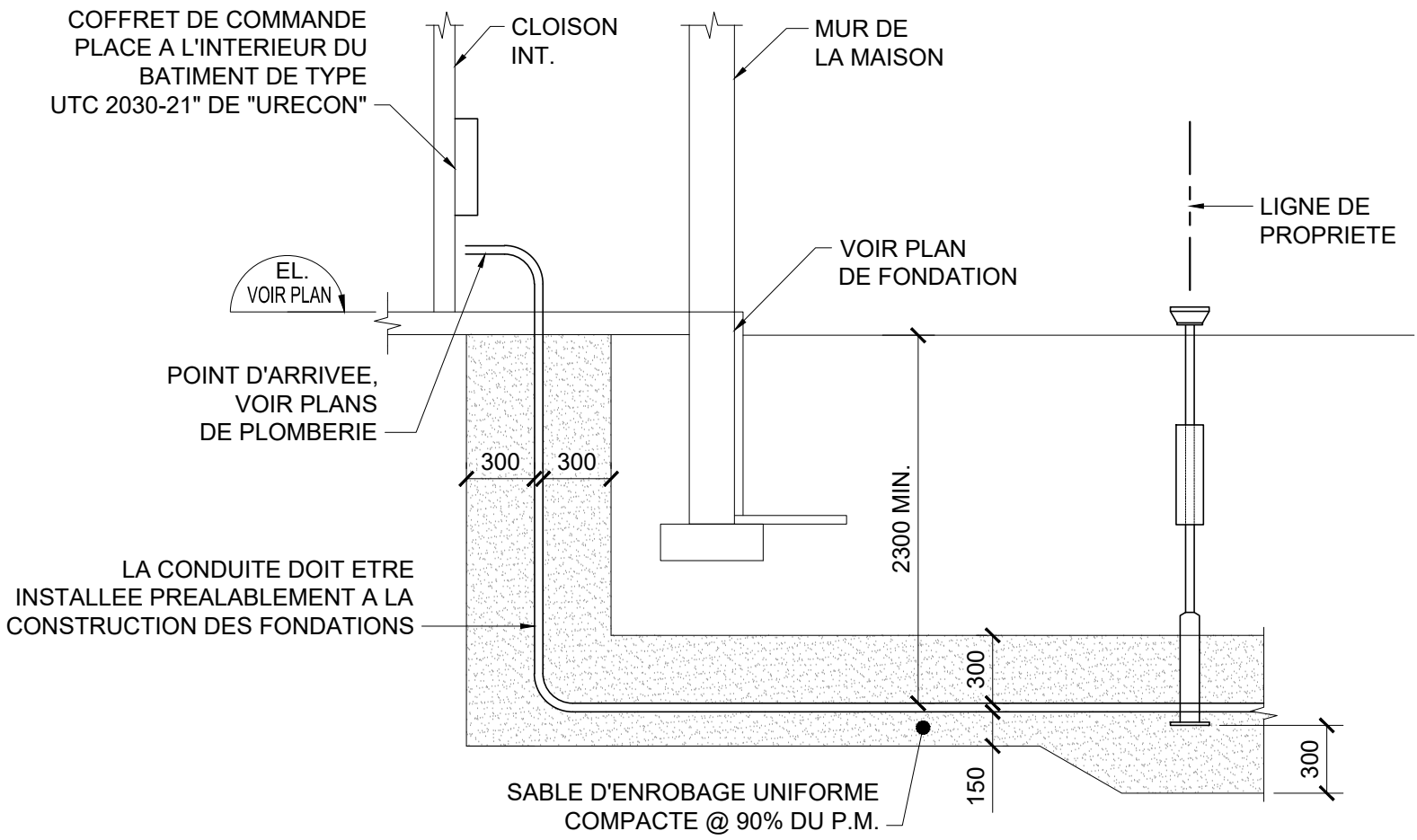
Conçu par :		Dessiné par :	
L. GRAVEL		N. OUELLET	
Approuvé par :		Nom du fichier	Échelle :
M. ST-GELAIS ing.		19005_C300	INDIQUEE
Date :	Numéro de projet :	Feuille :	Rev :
MARS 2019	056-19005	C-300	B



ARRANGEMENT GENERAL SCHEMATIQUE
DETAIL TYPE BRANCHEMENT AQUEDUC
N.A.E.

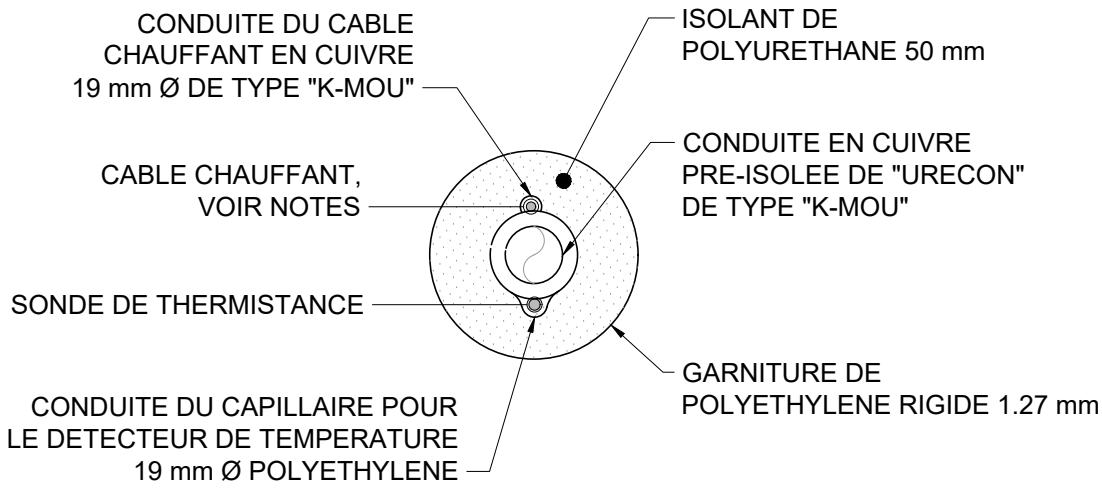
CABLES CHAUFFANTS:

- LE CABLE CHAUFFANT "THERMO CABLE" SERA INSTALLE DEPUIS LE POINT DE BRANCHEMENT A LA RUE OU A LA VALVE DE L'ENTREE DE SERVICE JUSQU'AU POINT D'ARRIVEE DE L'ENTREE D'EAU A L'INTERIEUR DU BATIMENT. VOIR PLAN DE PLOMBERIE ET DE CIVIL POUR ARRANGEMENT LOCALISATION ET LONGUEUR.
- IL EST DE LA RESPONSABILITE DE L'ENTREPRENEUR D'EFFECTUER TOUS LES TESTS SUR LES CABLES CHAUFFANT A LA RECEPTION DU CABLE. APRES L'INSTALLATION ET APRES LE REMBLAYAGE. UN RAPPORT DES TESTS DOIT ETRE FOURNI A L'INGENIEUR A LA FIN DES TRAVAUX. LES TRAVAUX LIES AU REMPLACEMENT D'UN CABLE DEFECTUEUX SERONT AU FRAIS DE L'ENTREPRENEUR.
- CABLE CHAUFFANT "THERMO CABLE" CATALOGUE No C8-120-COJ (8 WATTS AU METRE) DE "URECON" COMPLET AVEC ACCESSOIRES RACCORDE A UN CURCUIT DE 120V AVEC CAPTEUR DE TEMPERATURE URTD-06-G DE "URECON". CABLE CHAUFFANT RACCORDE INDEPENDAMMENT DANS CHACUN DES LOGEMENTS.
- PREVOIR TOUS LES RACCORDS, COQUILLES ISOLANTES ET TOUTS AUTRES ACCESSOIRES NECESSAIRES AFIN D'AVOIR UN SYSTEME CHAUFFANT COMPLET.
- LA LOCALISATION DU POINT D'ARRIVEE DE LA CONDUITE ISOLEE ET TRACE AINSI QUE DE SES COMPOSANTE ELECTRIQUES DOIT ETRE COORDONNEE SELON LES PLANS DE MECANIQUE ET D'ELECTRICITE.

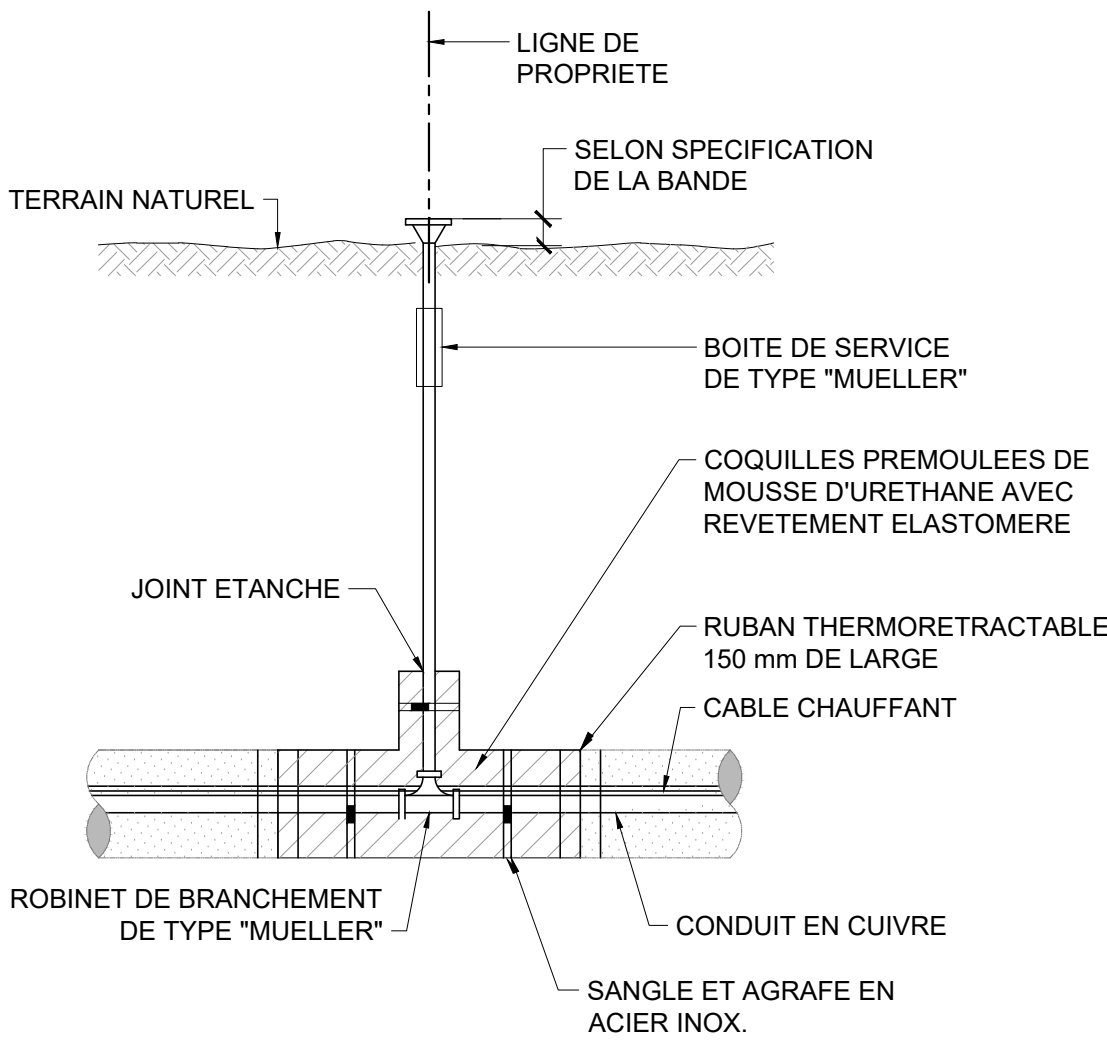


INSTALLATION CABLE CHAUFFANT
COUPE TYPE
N.A.E.

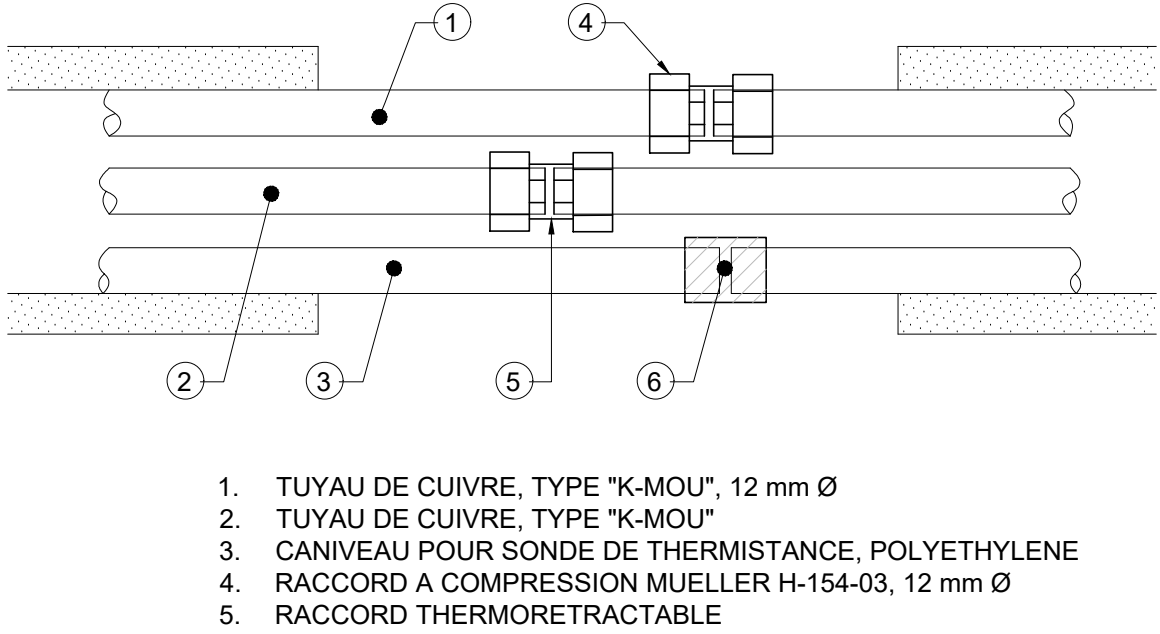
POUR SOUMISSION SEULEMENT
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION



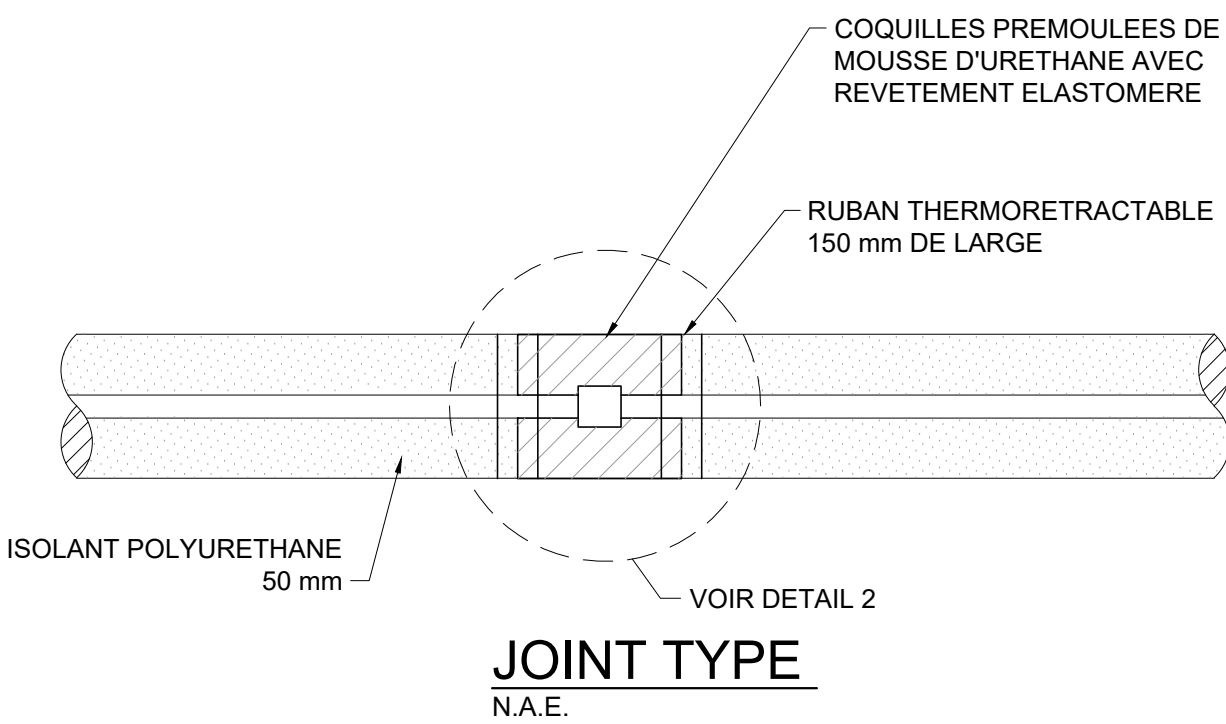
COUPE TYPE CONDUITE
N.A.E.



ENTREE DE SERVICE D'AQUEDUC
N.A.E.

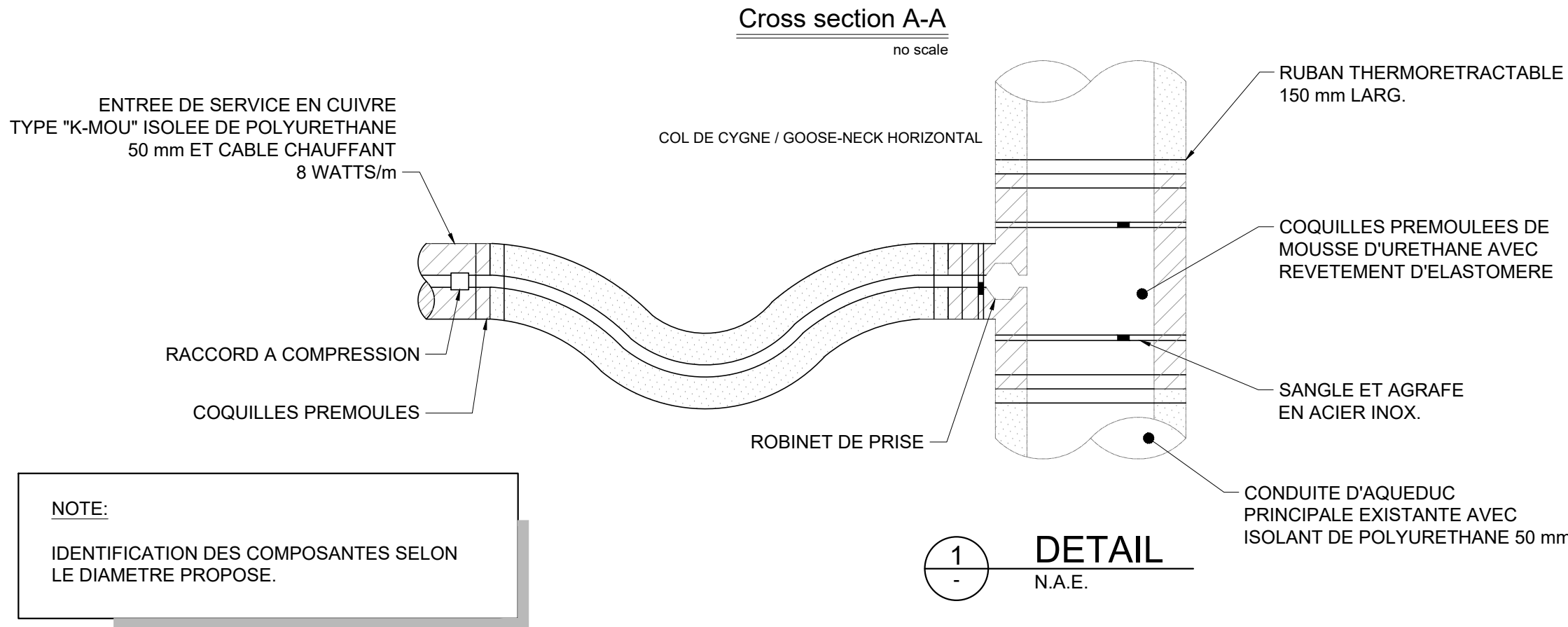


2
-
DETAIL
N.A.E.



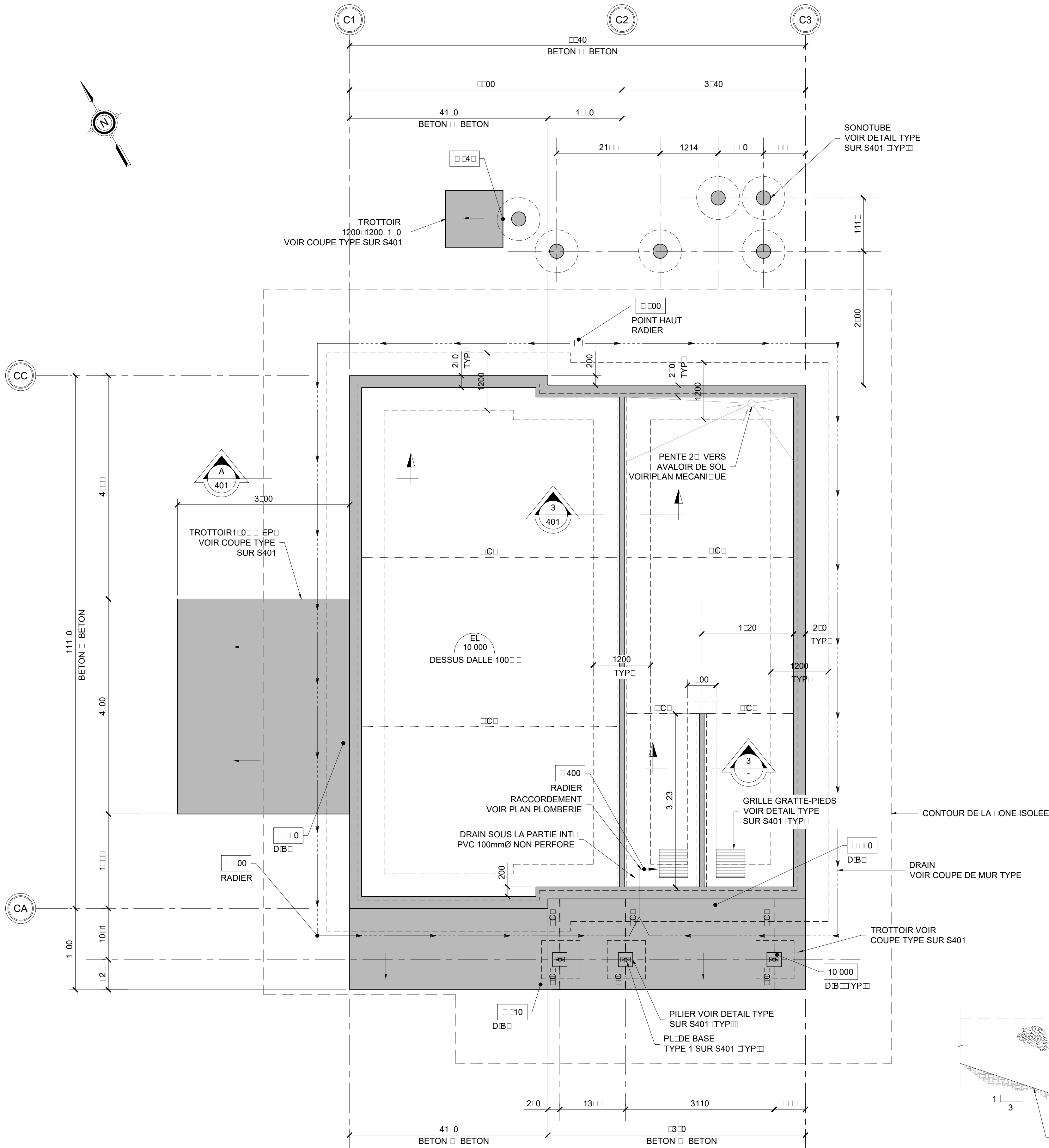
JOINT TYPE
N.A.E.

NOTE:
LE MANCHON ADHESIF SE RETRECISANT SOUS L'EFFET DE LA CHALEUR #E1336 DOIT ETRE INSTALLE A LA FIN DU CABLE CHAUFFANT PAR UN ELECTRICIEN QUALIFIE.



1
-
DETAIL
N.A.E.

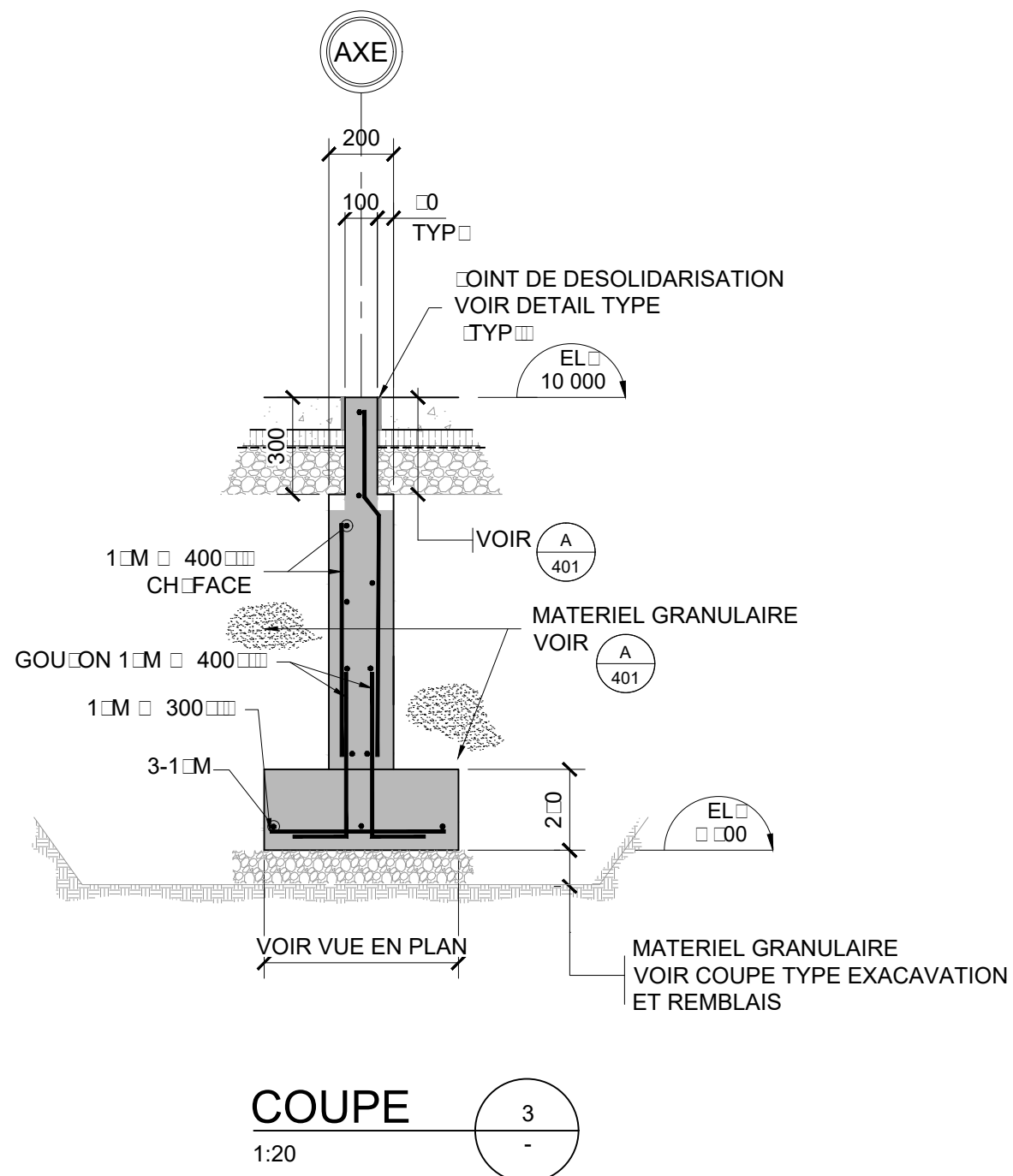
RÉVISIONS			
B	19.04.25	POUR SOUMISSION	M.S.
A	19.03.08	EMISSION 30%	M.S.
No	aa/mm/j	Description	Par
Sceau :			
Projet :			
UNITE D'HABITATION Gouvernement de la nation Crie et Service de police Eeyou Eenou			
Titre du dessin :			
EASTMAIN, MISTISSINI ET CHISASIBI AMENAGEMENT EXTERIEUR SERVICES AQUEDUC DETAILS TYPES			
Conçu par :		Dessiné par :	
L. GRAVEL		N. OUELLET	
Approuvé par :	Nom du fichier	Échelle :	
M. ST-GELAIS ing.	19005_C401	N.A.E.	
Date :	Numéro de projet :	Feuille :	Rev :
MARS 2019	056-19005	C-401	B



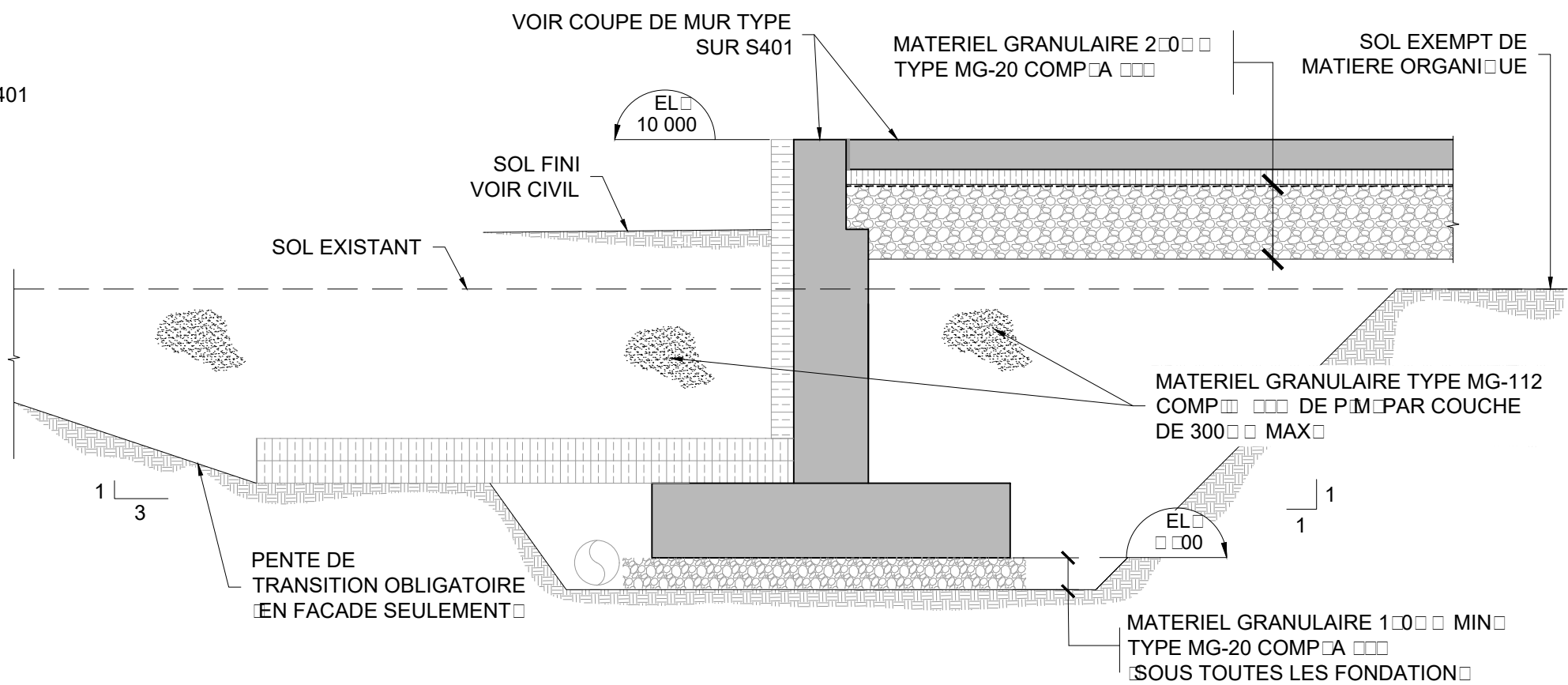
NOTE: COORDONNER LA LOCALISATION DU DRAIN A L'INTERIEUR EN FONCTION DU PLAN D'AMENAGEMENT D'ARCHITECTURE ET DES PLANS DE PLOMBERIE

ETUDE GEOTECHNIQUE: SNC-LAVALIN 03-04-2015-00

NIVEAU 1 - FONDATION
VUE EN PLAN
1:10



POUR SOUMISSION SEULEMENT
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION



ETUDE GEOTECHNIQUE: SNC-LAVALIN 03-04-2015-00

COUPE TYPE EXCAVATION ET REMBLAIS
N.A.E.

CONSEILLERS PROFESSIONNELS :
Architecture
stgm
468, rue St-Jean, bureau 300, Montréal (Qc) H2Y 2S1
418-626-8224
Structure / Civil
Ashini
CONSULTANTS
563, des Actionnaires, Chicoutimi, G7J 5B3
1, Metsheteu, Pessamit, G0H 1B0
1020, Oulatchouan, Mashteuiatsh, G0W 2H0
418-437-2365
Mécanique / Électricité:
ambioner
Efficacité énergétique | Mécanique du bâtiment
Consultants en énergie | 1000, des Actionnaires, Chicoutimi, G7J 5B3
www.ambioner.com
Plan de :

RÉVISIONS				
No	aa/mm/jj	Description	Par	
C	19.04.25	POUR SOUMISSION	J.L.	
B	19.04.12	EMISSION 80%	J.L.	
A	19.03.08	EMISSION 30%	J.L.	

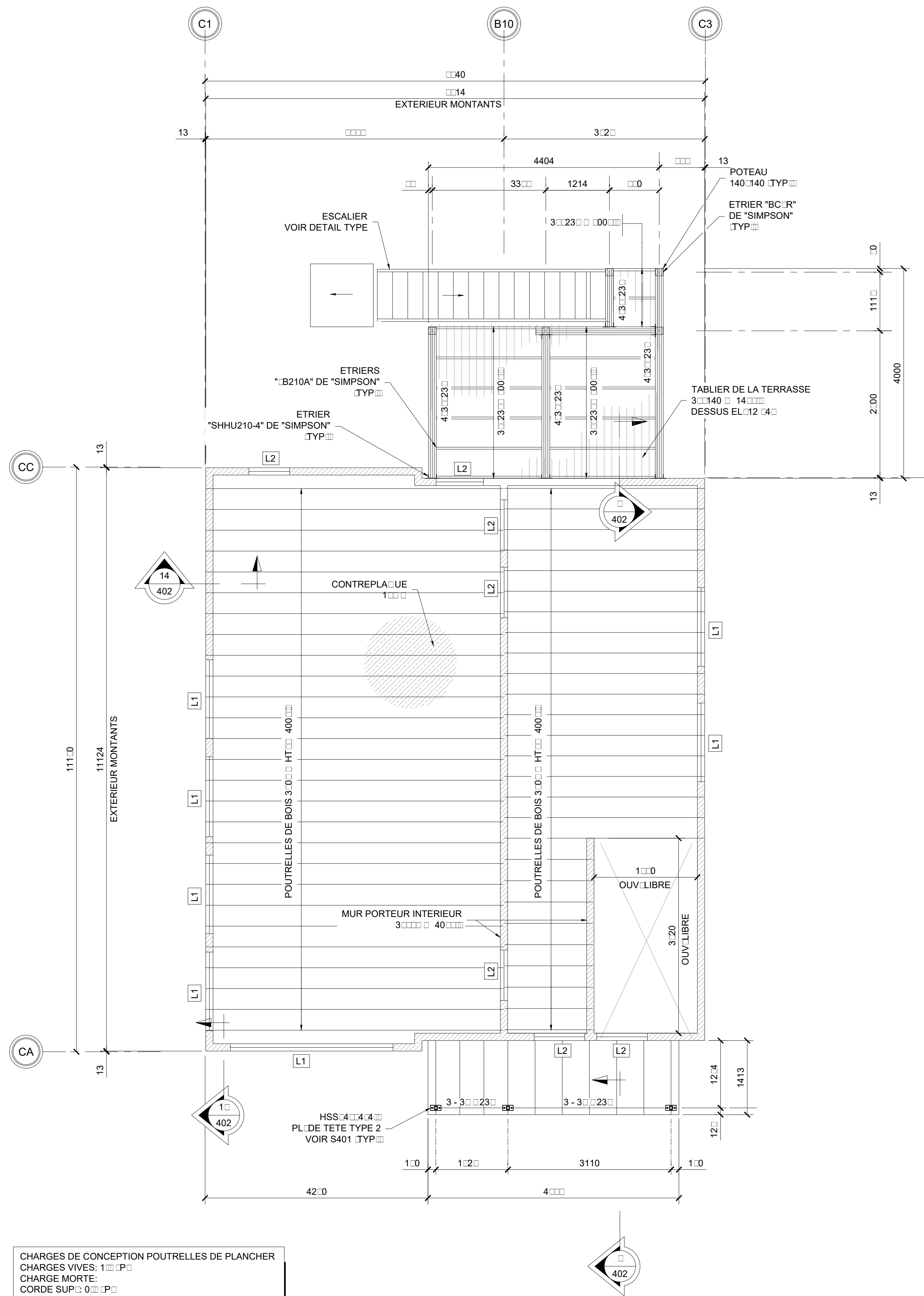
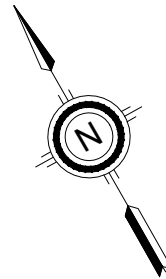
Scrau :

Projet :

UNITE D'HABITATION
G...r...d...Cr...
S...d...E...E...

Titre du dessin :
EASTMAIN
TRANSIT - TYPE C
STRUCTURE
FONDATION
VUE EN PLAN ET COUPE TYPE

Conçu par :	Dessiné par :		
L. GRAVEL	C. LACHANCE		
Approuvé par :	Nom du fichier	Échelle :	
J. LAROCHE ing.	19005_S301	INDIQUEE	
Date :	Numéro de projet :	Feuille :	Rev :
MARS 2019	056-19005	S-301	C



CHARGES DE CONCEPTION POUTRELLES DE PLANCHER
CHARGES VIVES: 1.0 kPa
CHARGE MORTE:
CORDE SUP: 0.0 kPa
CORDE INF: 0.4 kPa

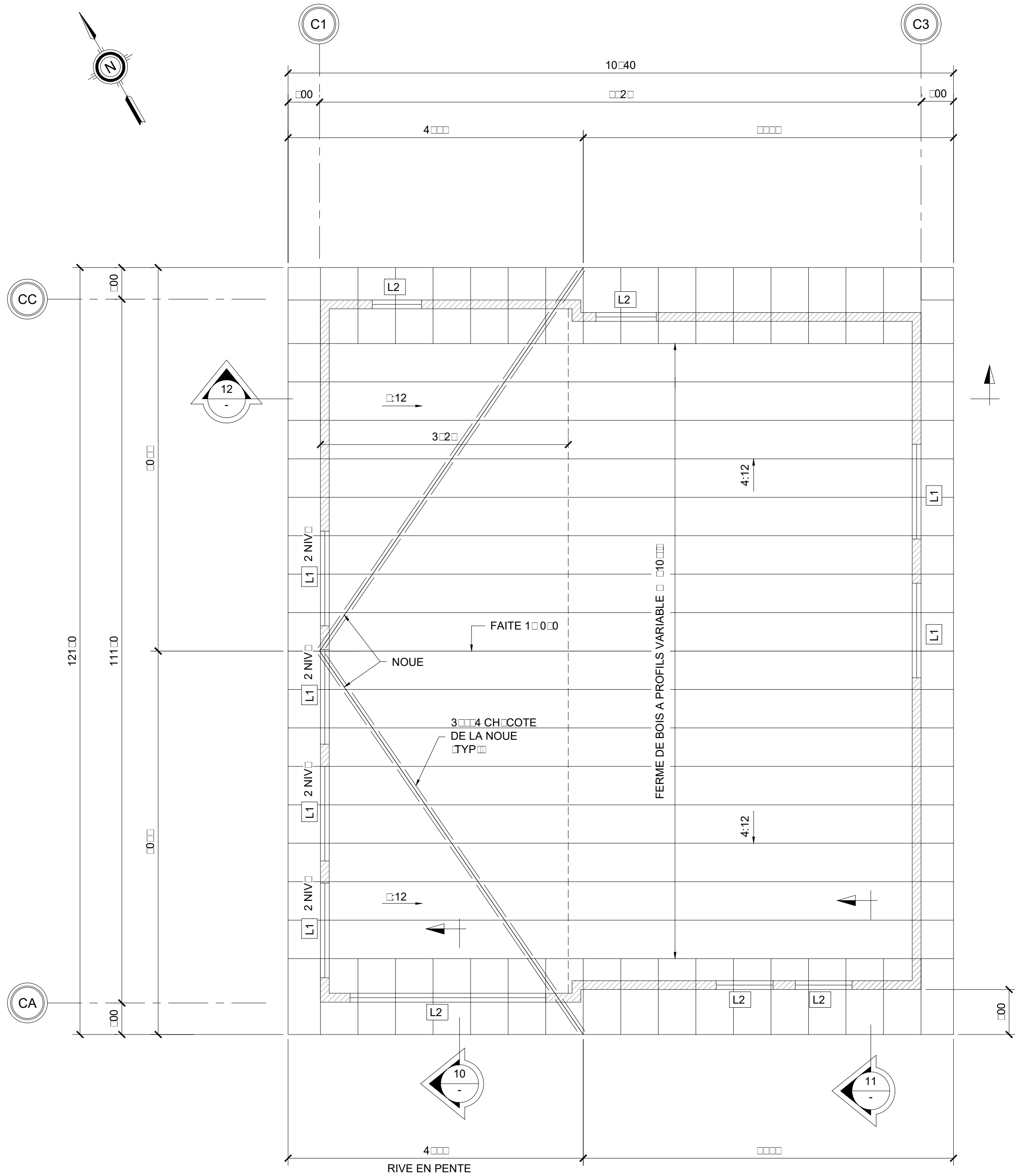
NIVEAU 2 EL: 12.20

VUE EN PLAN DE L'ETAGE

1:10

POUR SOUMISSION SEULEMENT
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

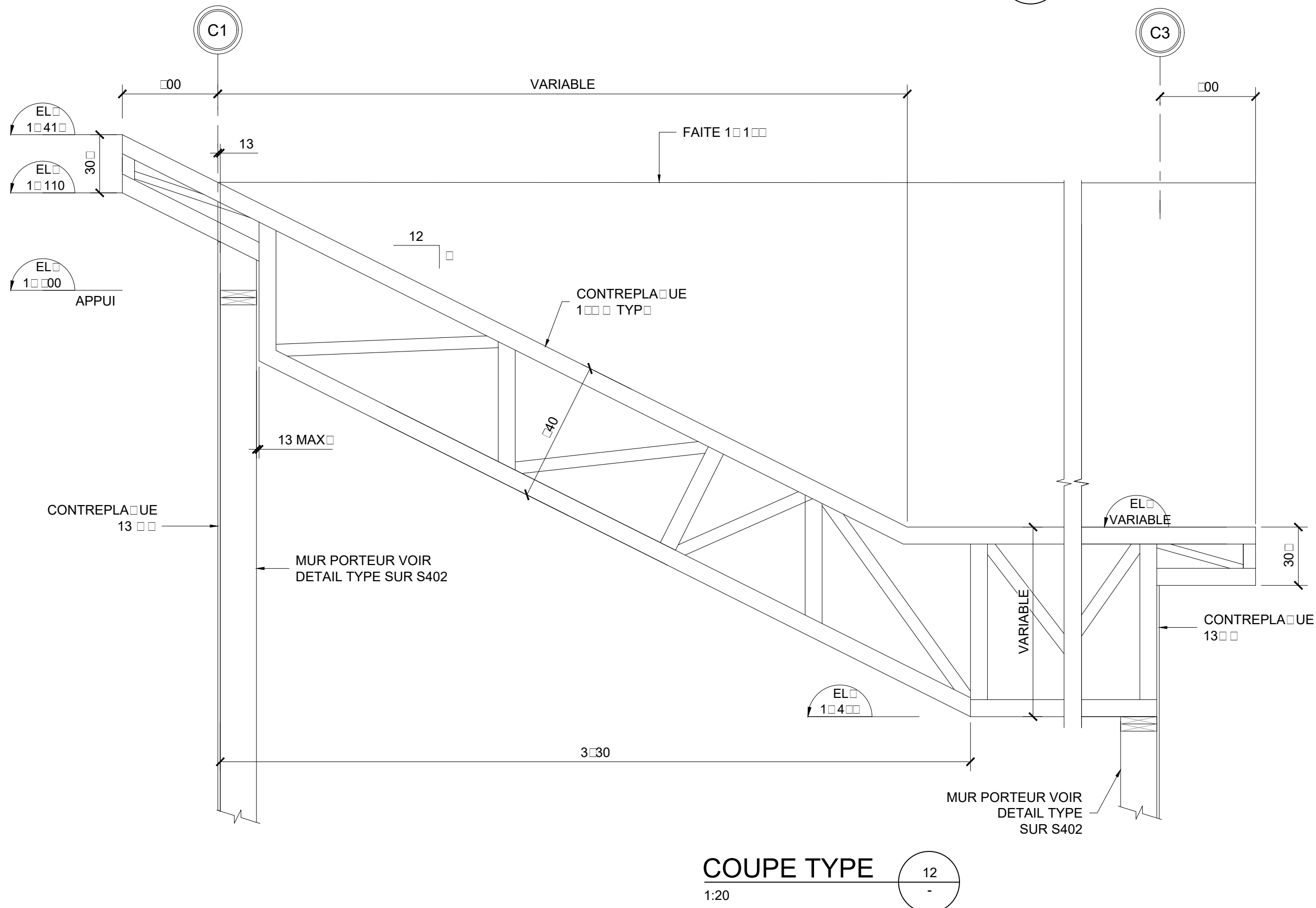
CONSEILLERS PROFESSIONNELS :			
Architecture			
stgm 468, rue St-Jean, bureau 300, Montréal (Qc) H2Y 2S1 418-626-8224			
Structure / Civil			
Ashini CONSULTANTS 563, des Actionnaires, Chicoutimi, G7J 5B3 1, Mesheteu, Pessamit, G0H 1B0 1020, Oulatchouan, Mashteuiatsh, G0W 2H0 418-437-2365			
Mécanique / Électricité:			
ambioner Efficacité énergétique Mécanique du bâtiment Consultants en énergie 4500, rue de la Concorde, 1000, Québec (Québec) G1H 1K1 www.ambioner.com			
Plan de :			
RÉVISIONS			
C	19.04.25	POUR SOUMISSION	J.L.
B	19.04.12	EMISSION 80%	J.L.
A	19.03.08	EMISSION 30%	J.L.
No	aa/mm/jj	Description	Par
Sceau :			
Projet :			
UNITE D'HABITATION			
G...r...d...Cr...			
S...d...E...E...			
Titre du dessin :			
EASTMAIN			
TRANSIT - TYPE C			
STRUCTURE			
NIVEAU 2			
VUE EN PLAN ETAGE			
Conçu par :		Dessiné par :	
L. GRAVEL		C. LACHANCE	
Approuvé par :		Nom du fichier	
J. LAROUCHE ing.		19005_S302	
Date :		Échelle :	
MARS 2019		INDIQUEE	
Numéro de projet :		Feuille :	
056-19005		S-302	
Rev :		C	



CHARGES DE CONCEPTION A LA TOITURE:
CHARGES VIVES:
Sr: 0.3 kPa
S: 4.0 kPa

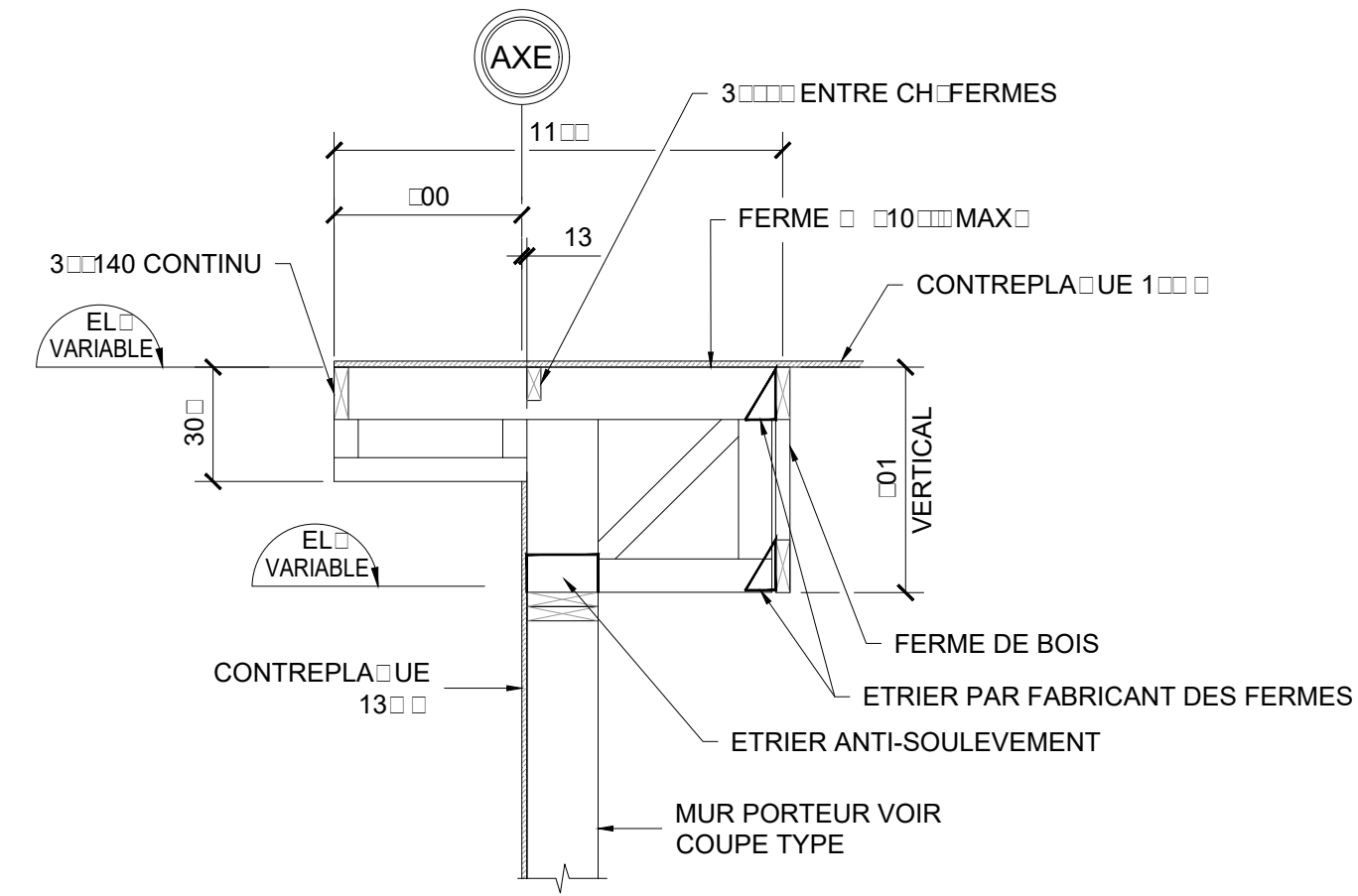
CHARGE MORTE:
CORDE SUP: 0.05 kPa
CORDE INF: 0.05 kPa

PLAN DU TOIT
1:10

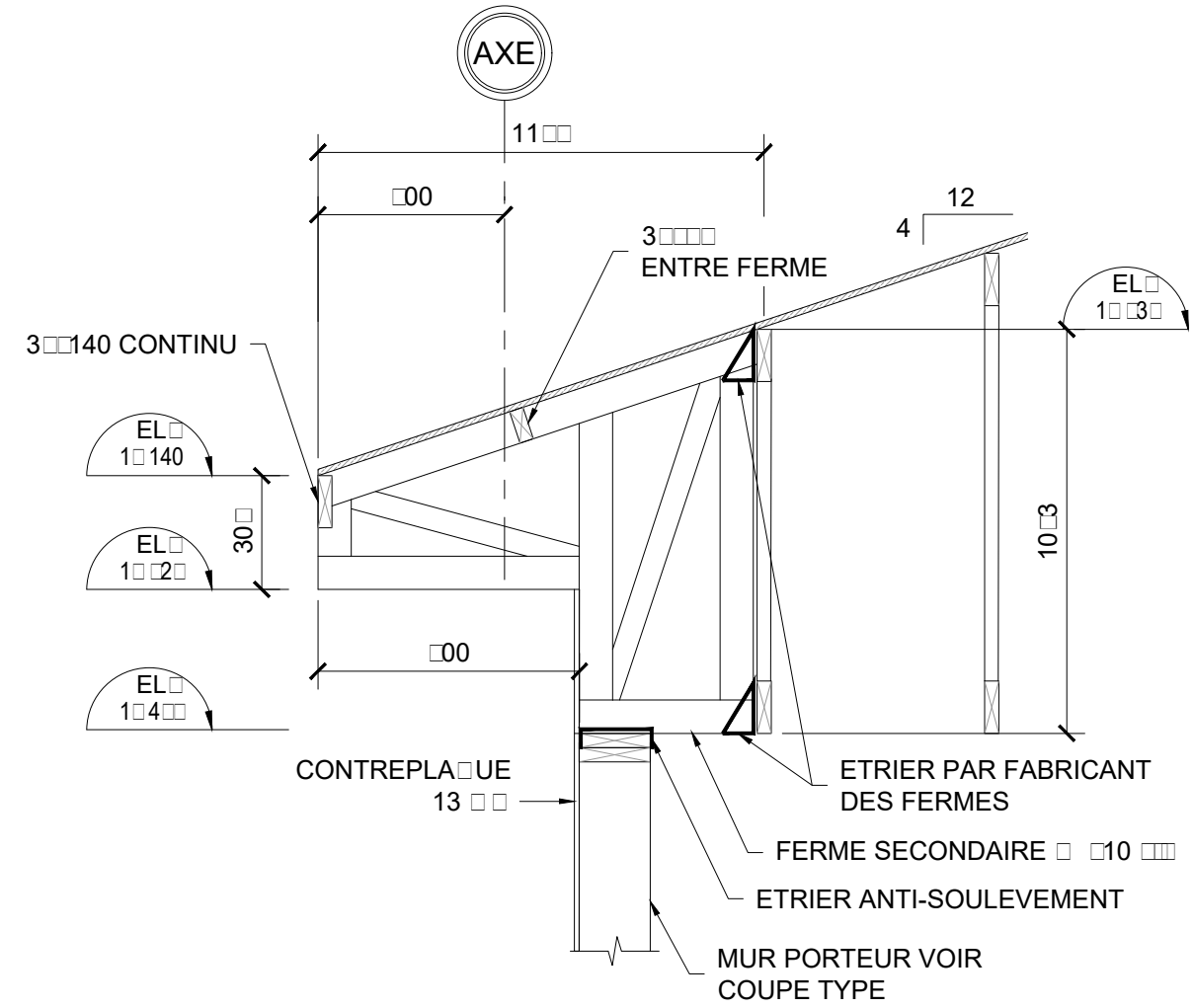


COUPE TYPE
1:20

POUR SOUMISSION SEULEMENT
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION



COUPE TYPE
1:20



COUPE TYPE
1:20

CONSEILLERS PROFESSIONNELS :

Architecture

stgm

468, rue St-Jean, bureau 300, Montréal (Qc) H2Y 2S1
418-626-8224

Structure / Civil

Ashini CONSULTANTS

563, des Actionnaires, Chicoutimi, G7J 5B3
1, Meshetou, Pessamit, G0H 1B0
1020, Oulatchouan, Mashteuiatsh, G0W 2H0
418-437-2365

Mécanique / Électricité:

ambioner

Efficacité énergétique | Mécanique du bâtiment
Conception éco-énergétique - Révision des plans d'habitation - Auto-évaluation
www.ambioner.com

Plan clé :

RÉVISIONS				
No	aa/mm/jj	Description	Par	
B	19.04.25	POUR SOUMISSION	J.L.	
A	19.04.12	EMISSION 80%	J.L.	

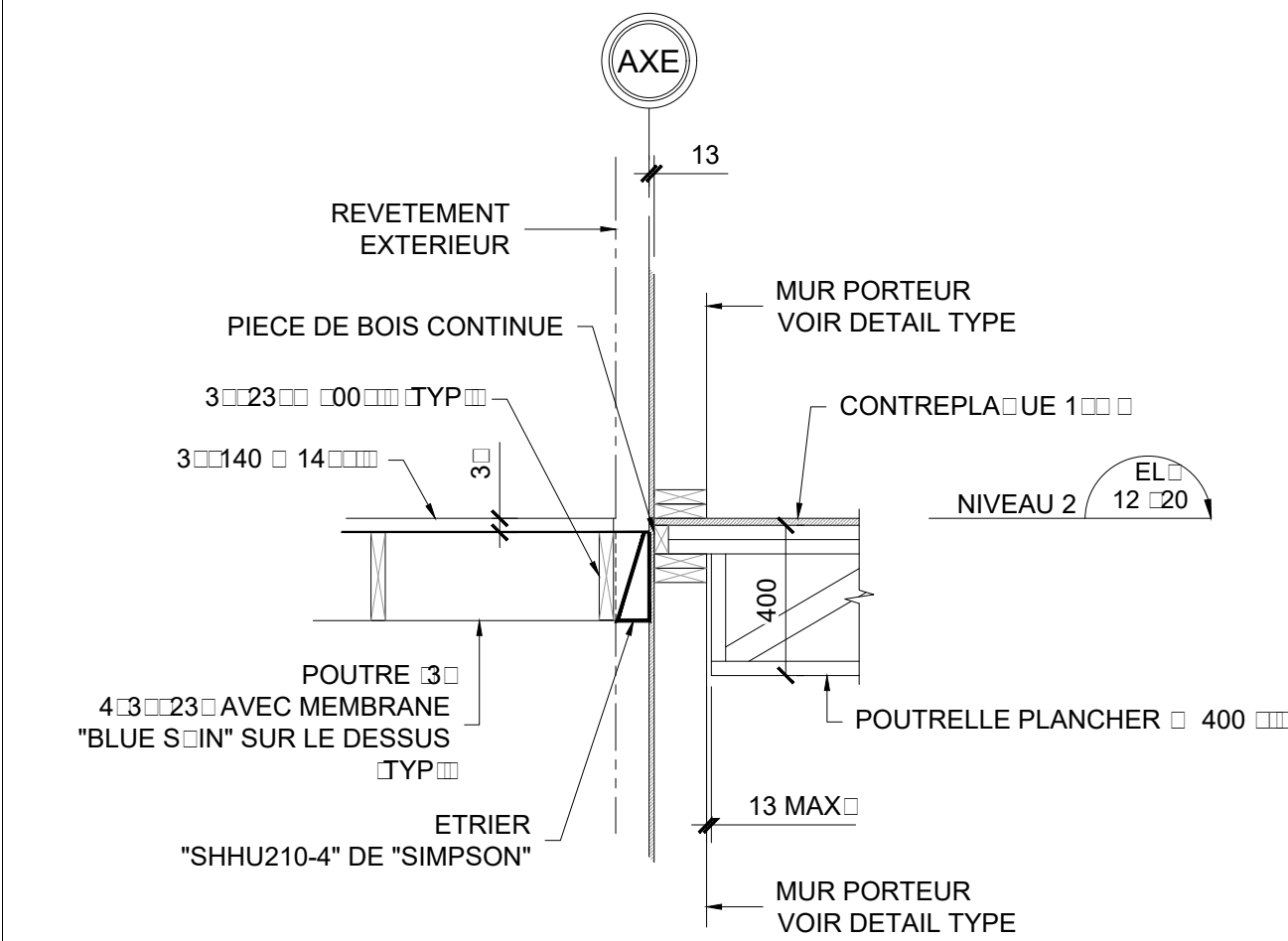
Scrau :

Projet :

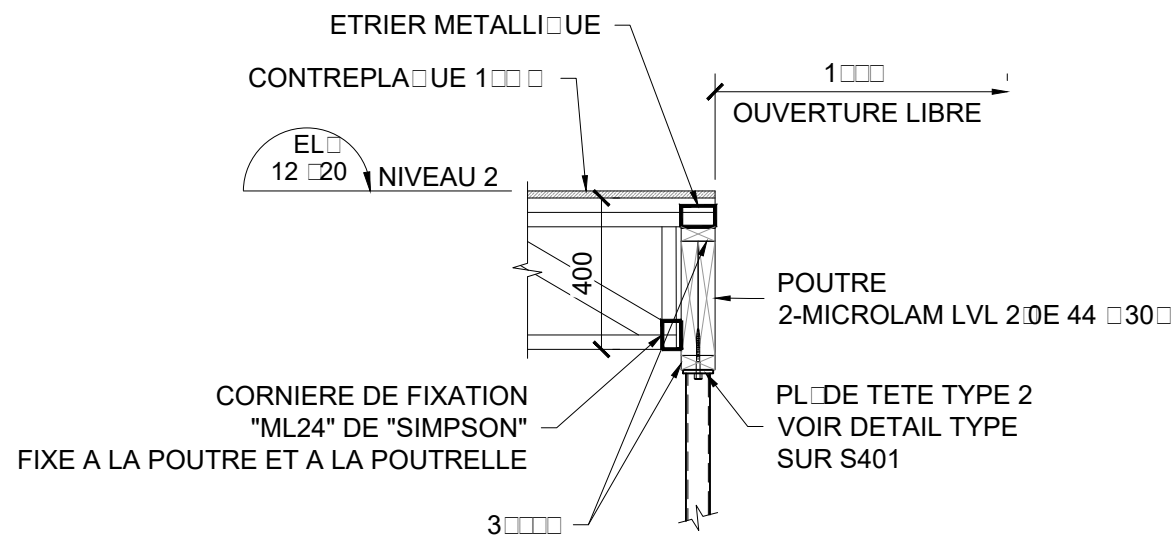
UNITE D'HABITATION
G d Cr
S d E E

Titre du dessin :
EASTMAIN
TRANSIT - TYPE C
STRUCTURE
PLAN DU TOIT ET COUPES

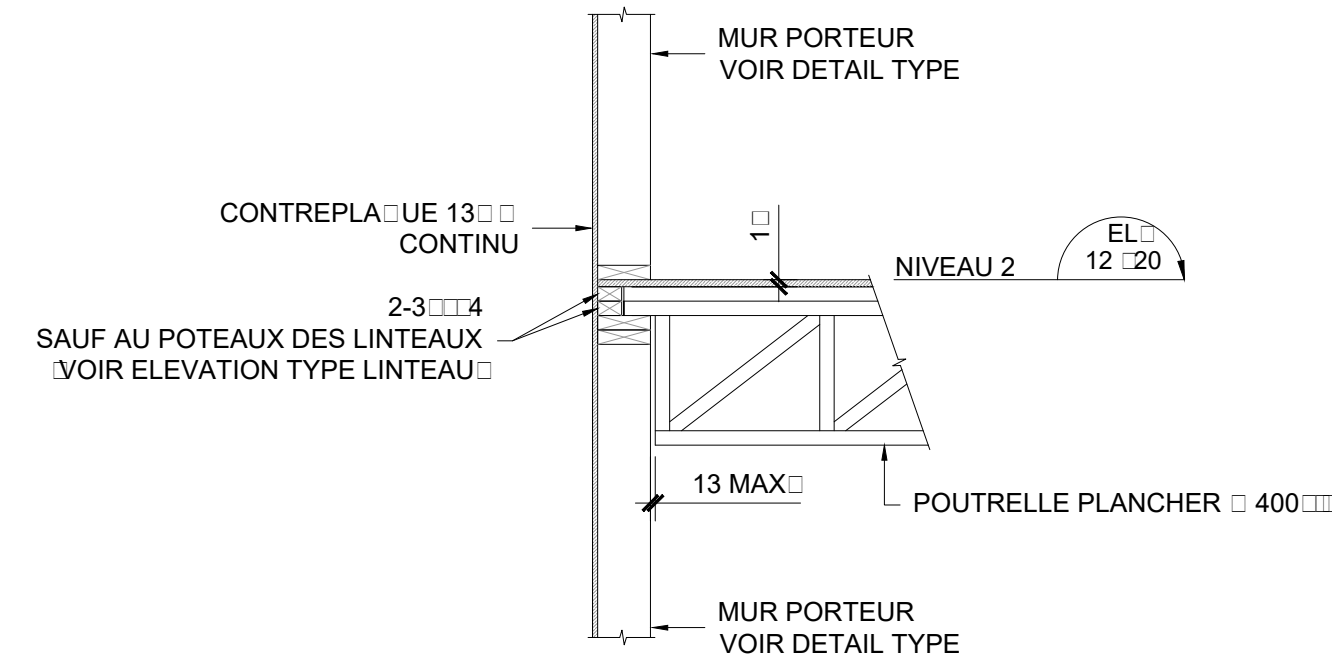
Conçu par : L. GRAVEL		Dessiné par : C. LACHANCE	
Approuvé par : J. LAROUCHE ing.		Nom du fichier 19005_S302	
Date : MARS 2019	Numéro de projet : 056-19005	Feuille : S-303	Échelle : INDIQUEE Rev :



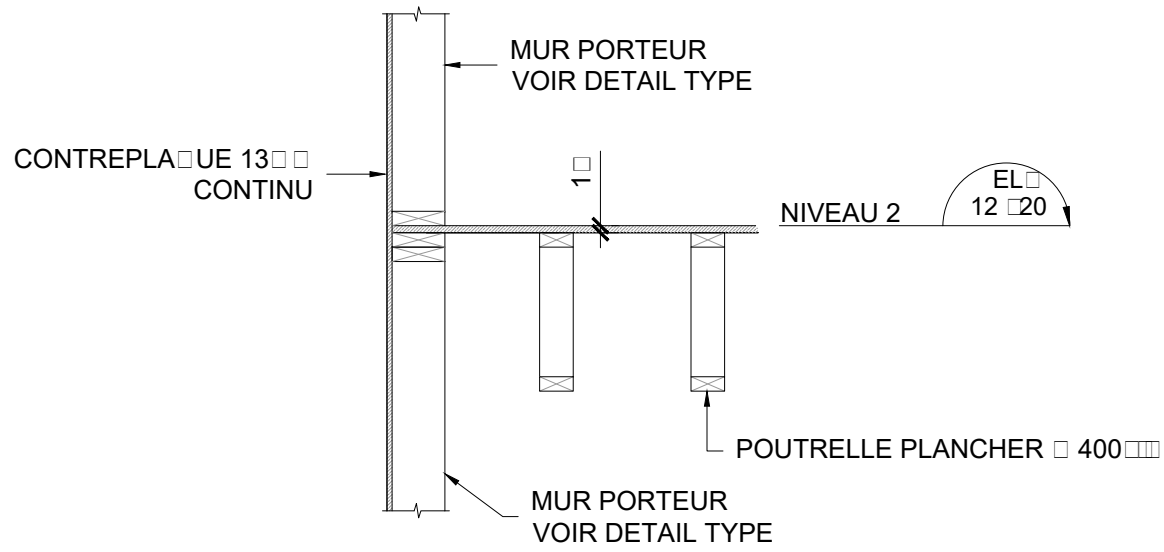
COUPE TYPE
1:20 102, 202, 302



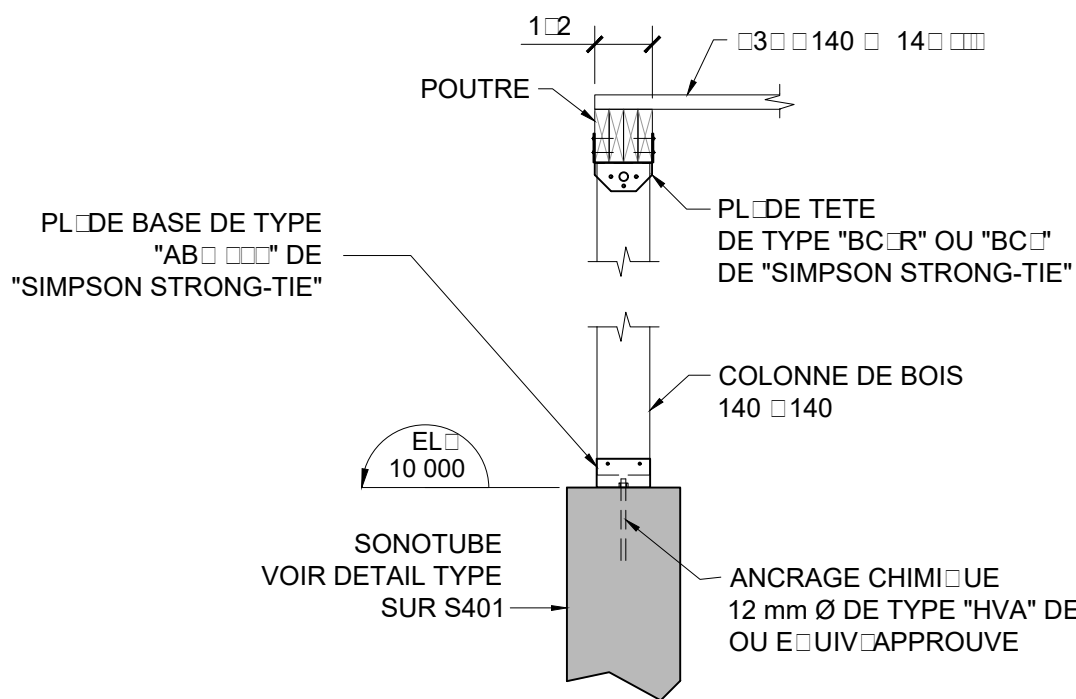
COUPE TYPE
1:20 102, 202, 302



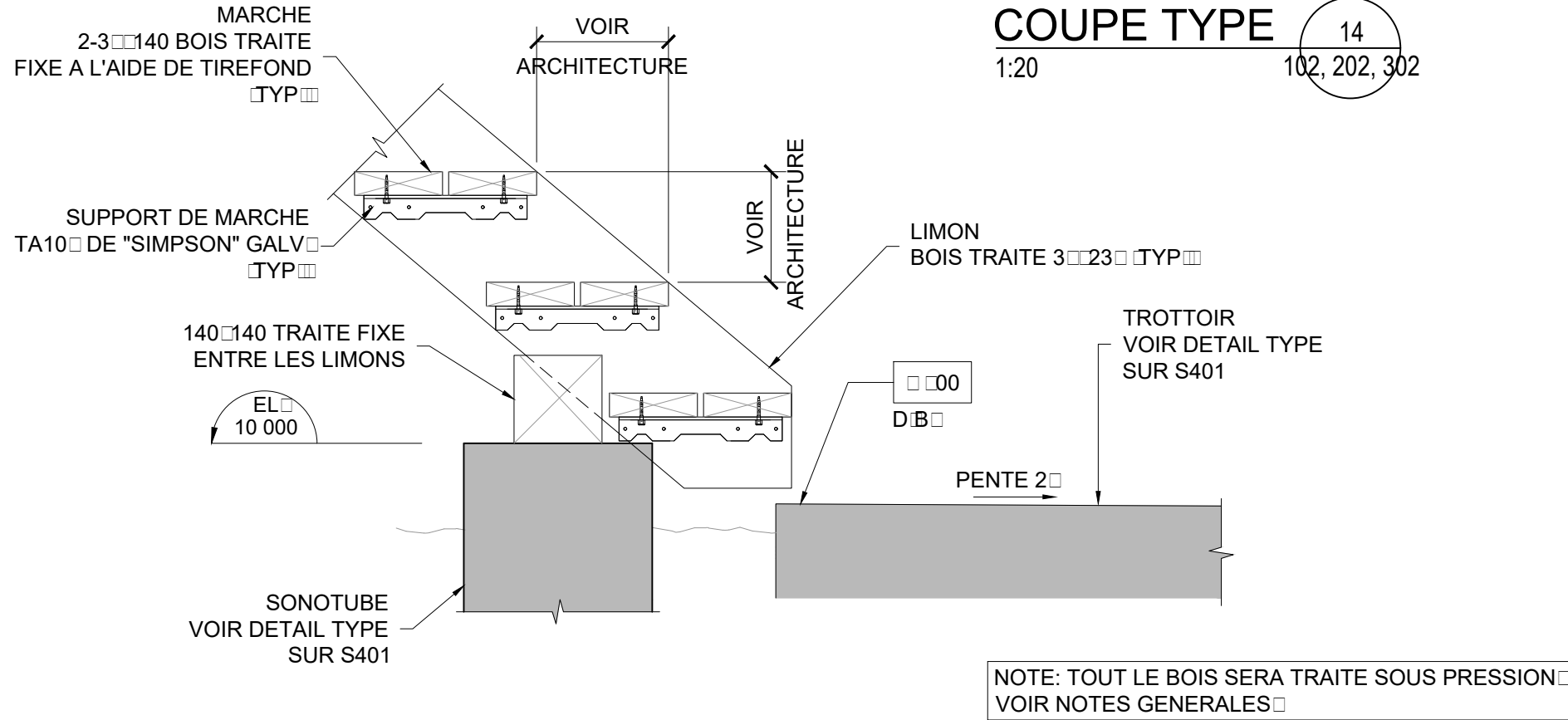
PERPENDICULAIRE AUX POUTRELLES
COUPE TYPE
1:20 102, 202, 302



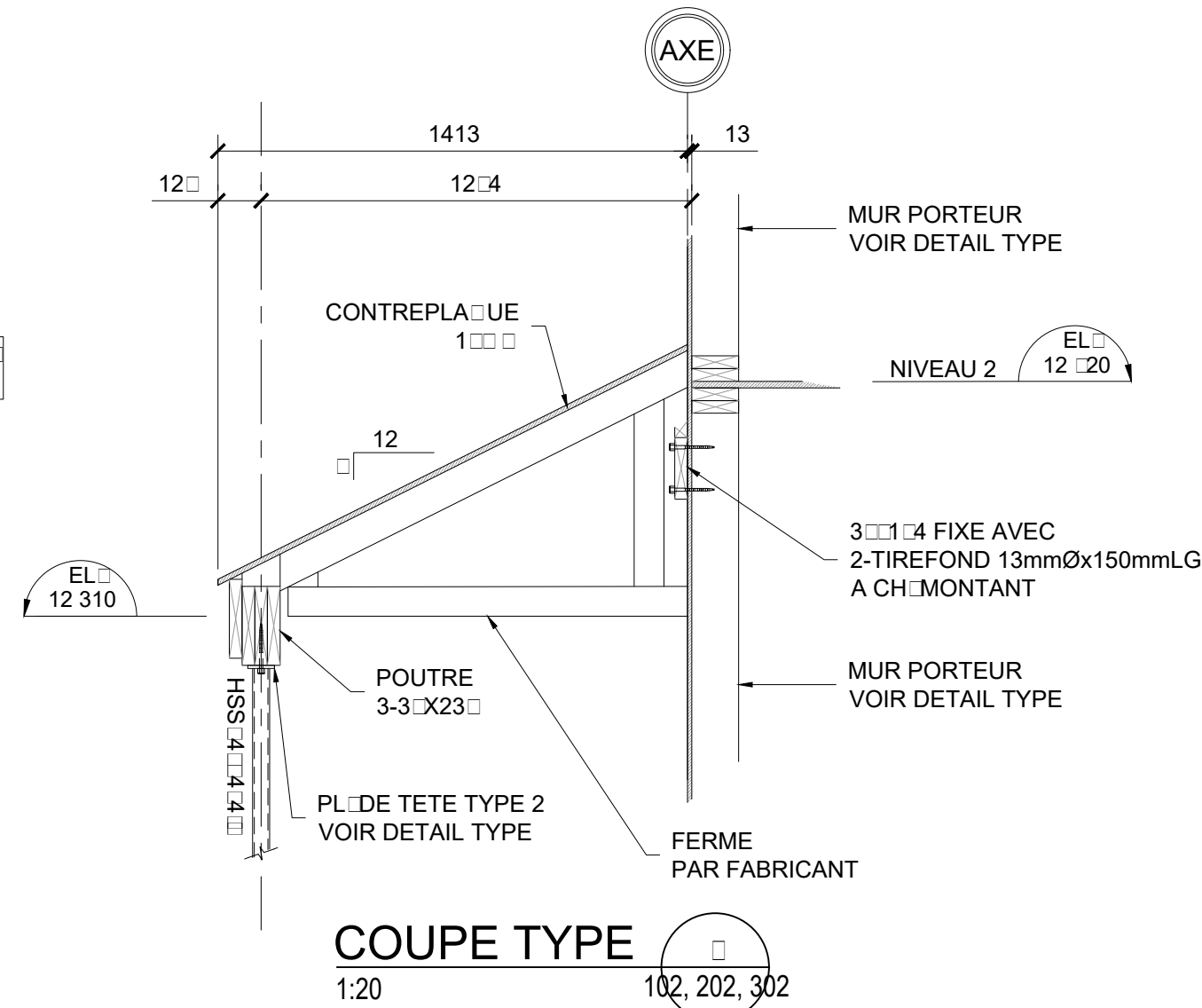
PARALLELE AUX POUTRELLES
COUPE TYPE
1:20 102, 202, 302



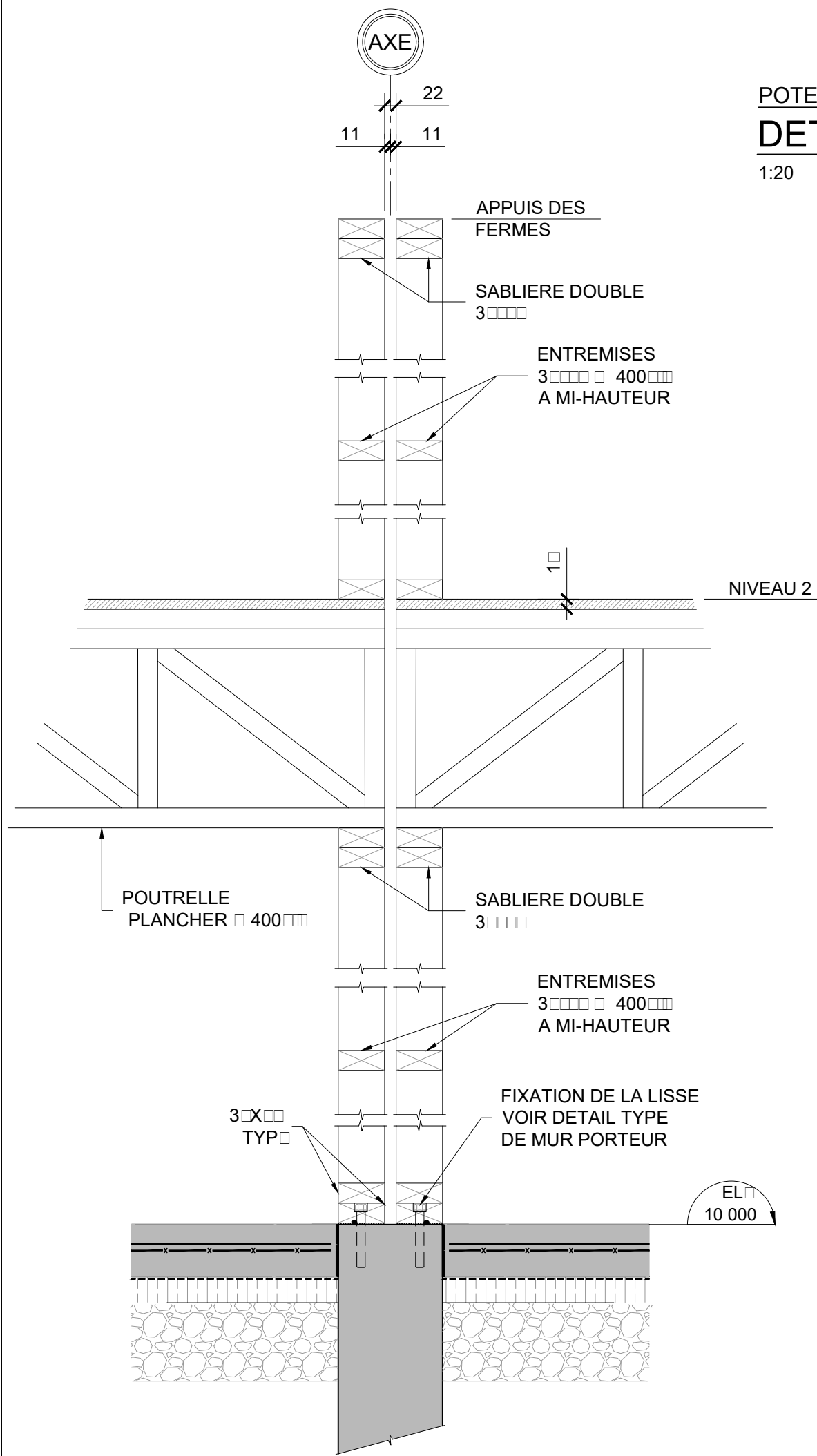
POTEAU TERRASSE
DETAIL TYPE
1:20



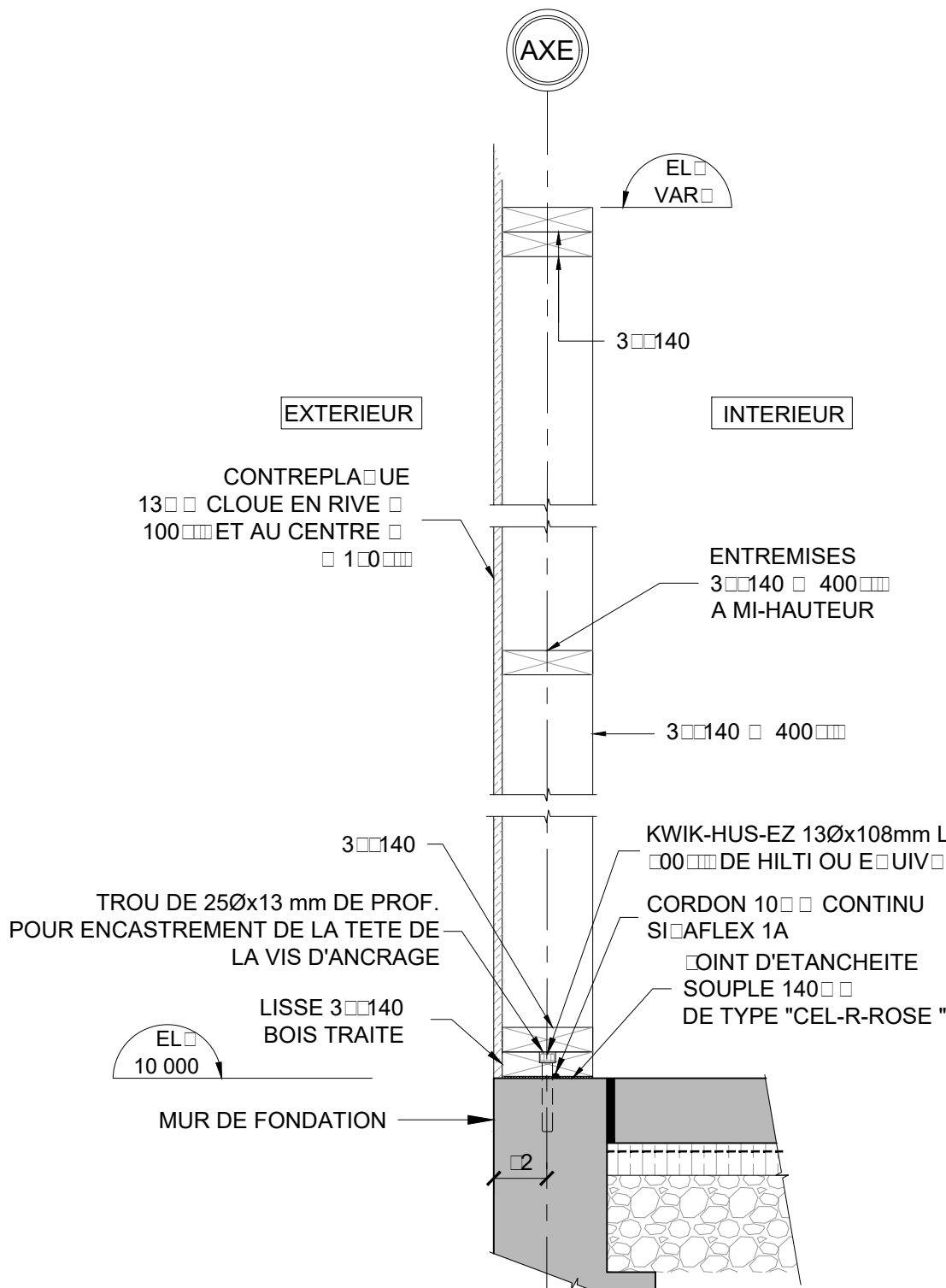
ESCALIER
COUPE TYPE
1:10



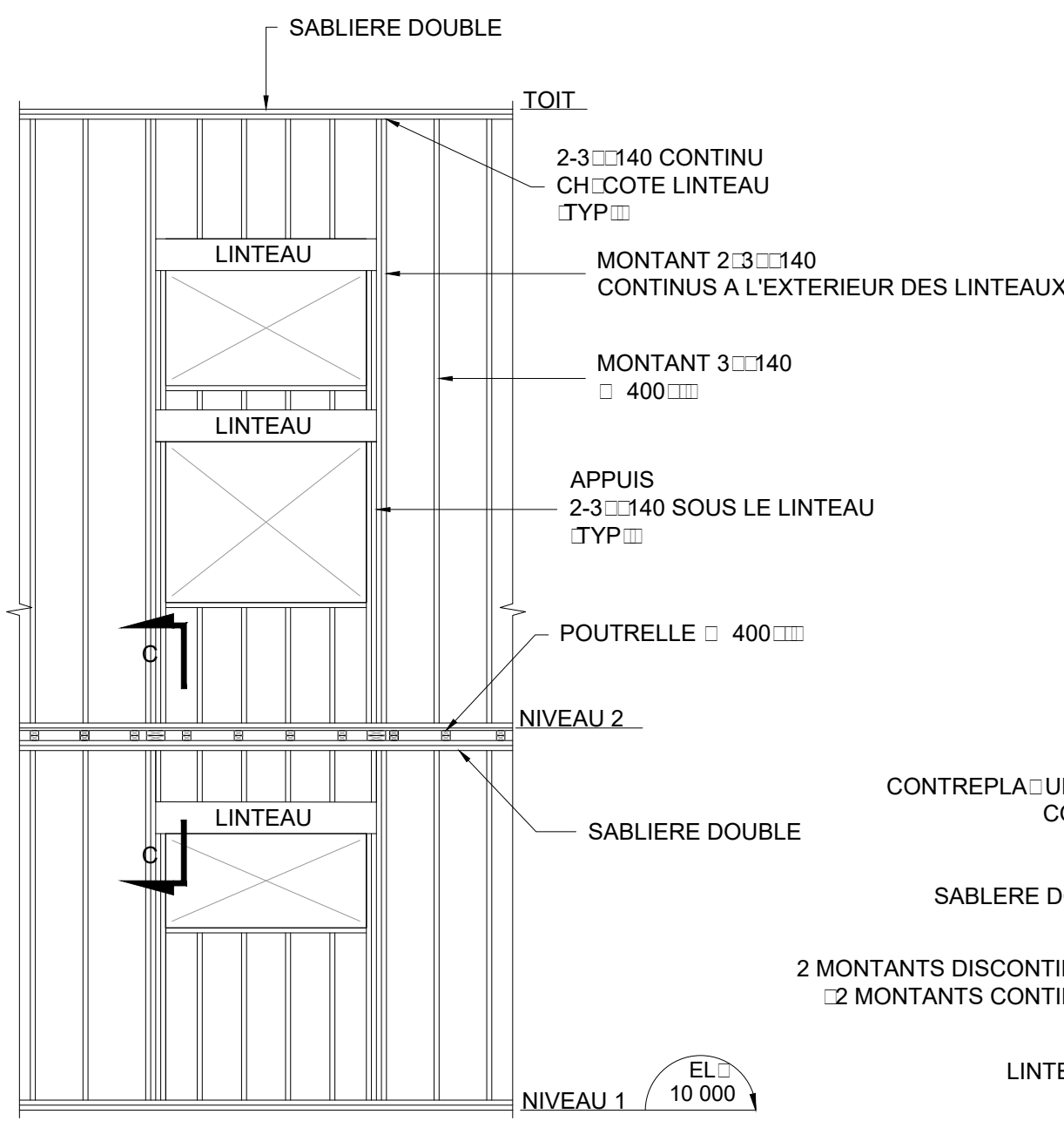
COUPE TYPE
1:20 102, 202, 302



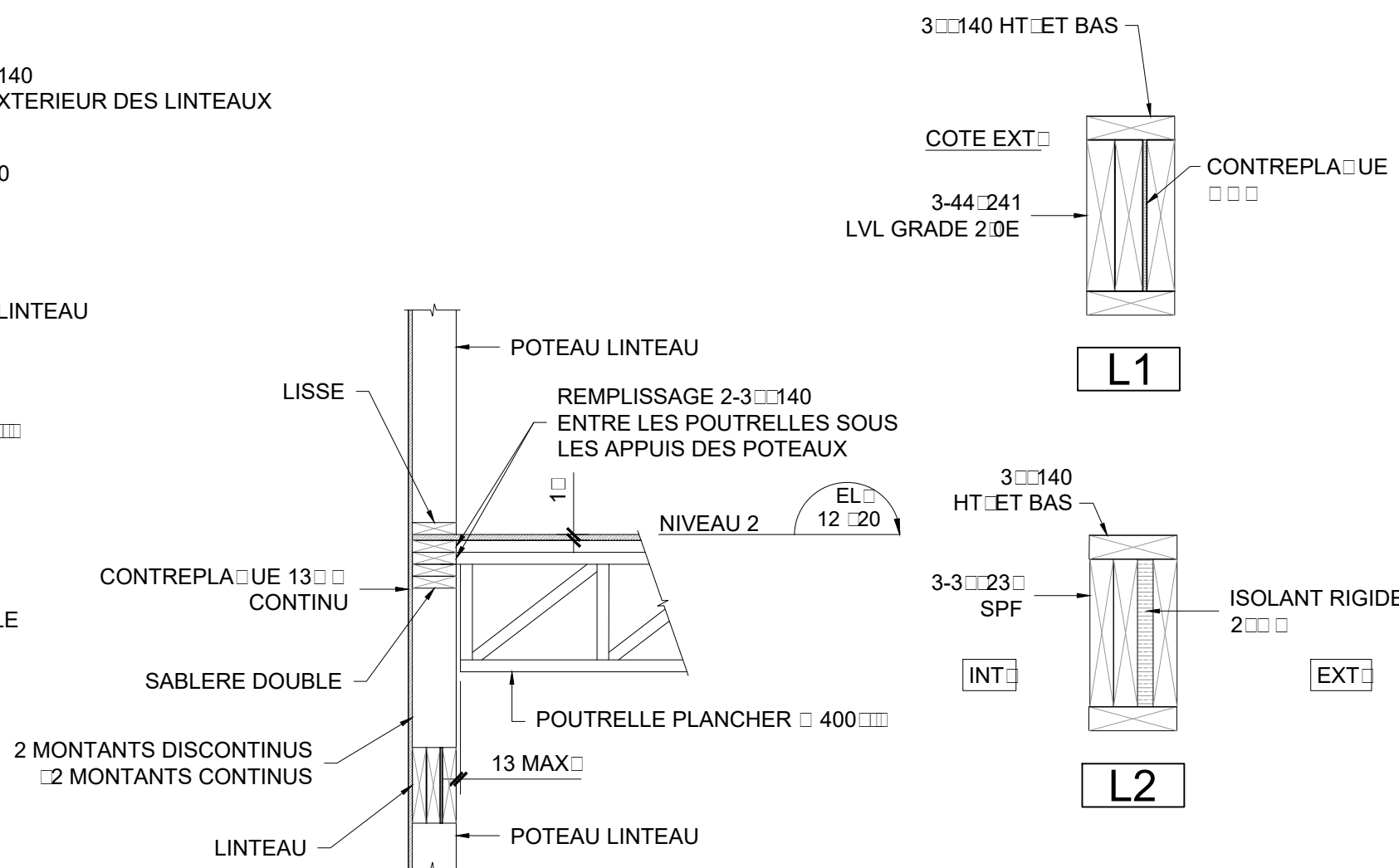
MUR PORTEUR MITOYEN
DETAIL TYPE
1:10



POTEAU TERRASSE
DETAIL TYPE
1:10



LINTEAU
ELEVATION TYPE
1:10



COUPE C-C
1:20

LINTEAU
COUPE TYPE
1:10

CONSEILLERS PROFESSIONNELS :

Architecture

stgm

488, rue St-Jean, bureau 300, Montréal (Qc) H2Y 2S1
418-626-8224

Structure / Civil

Ashini
CONSULTANTS

563, des Actionnaires, Chicoutimi, G7J 5B3
1, Metsheteu, Passamit, G0H 1B0
1020, Ouatchouan, Mashteuatsh, G0W 2H0
418-437-2365

Mécanique / Électricité:

ambioner
Efficacité énergétique | Mécanique du bâtiment
Licencié en mécanique | Ingénieur en électricité
www.ambioner.com

Plan de :

RÉVISIONS

No	aa/mm/jj	Description	Par
B	19.04.25	POUR SOUMISSION	J.L.
A	19.04.12	EMISSION 80%	J.L.

Sceau :

Projet :

UNITE D'HABITATION
G... d... Cr...
S... d... E... E...

Titre du dessin :

STRUCTURE
DETAILS TYPE
CHARPENTE DE BOIS

Conçu par :	Dessiné par :
L. GRAVEL	C. LACHANCE
Approuvé par :	Nom du fichier :
J. LAROCHE ing.	19005_S402
Date :	Numéro de projet :
MARS 2019	056-19005
Feuille :	Rev :
S-402	B

Gouvernement de la nation Crie et Service de police Eeyou Eenou HOUSING UNIT - EASTMAIN

LISTE DES PLANS:

DEVIS DE CLAUSES GÉNÉRALES

CG-01	DEVIS CLAUSES GÉNÉRALES
CG-02	DEVIS CLAUSES GÉNÉRALES

ÉLECTRICITÉ

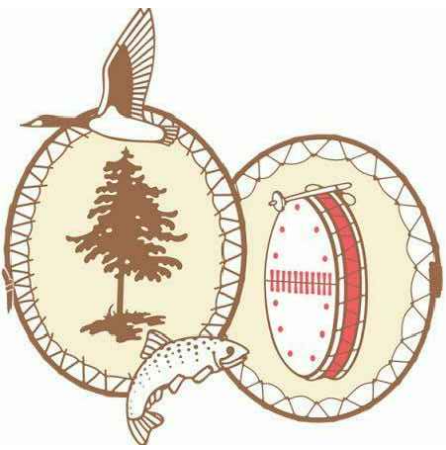
EL-051	IMPLANTATION
EL-201	TYPE C - PRISES ET SERVICES / ÉCLAIRAGE NIV. 1 ET 2
EL-481	PANEAUX ET LÉGENDE
EL-601	DEVIS

PLOMBERIE

PL-051	IMPLANTATION
PL-201	TYPE C - DRAINAGE ET ALIMENTATION D'EAU
PL-451	DÉTAILS
PL-501	ÉQUIPEMENTS
PL-601	DEVIS

VENTILATION

VN-051	IMPLANTATION
VN-201	TYPE C - NIVEAUX 1 & 2
VN-451	DÉTAILS
VN-601	DEVIS



CONSEILLERS PROFESSIONNELS :

Architecture :



Structure / Civil :



Mécanique / Electricité :



Plan clé :

Notes générales :

L'entrepreneur est tenu de vérifier sur place, toutes les cotes et dimensions avant d'entreprendre les travaux et d'aviser l'architecte, sans délai, de toute erreur ou omission relevée sur ce plan.

L'entrepreneur est responsable des erreurs, omissions ou négligences attribuables à ce manque de précaution.

Aucune dimension ne doit être mesurée directement à l'échelle sur ce plan.

Ce plan ne doit servir à la construction que si la mention "ÉMIS POUR CONSTRUCTION" figure dans la liste des révisions ci-dessous.

RÉVISIONS

No	aa/mm/jj	Description	Par
0	19/04/29	POUR SOUMISSION	AN/RP

Sceau :



Projet :

**UNITÉS D'HABITATION
GOUVERNEMENT DE LA NATION CRIE
ET SERVICE DE POLICE EYYOU EENOU**

Titre du dessin :

**EASTMAIN
PAGE TITRE**

Conçu par :		Dessiné par :	
Approuvé par :		Nom du fichier .dwg :	Echelle :
		11CL007-D79_EASTMAIN.DWG	
Date :	Numéro de projet :	Feuille :	Nombre :
19/03/08	11CL007-D79		

1. GÉNÉRALITÉS

- LES TERMES « ENTREPRENEUR » OU « PRÉSENT ENTREPRENEUR » OU UN VERBE EMPLOYÉ À L'INFINITIF DÉSIGNENT L'ENTREPRENEUR RESPONSABLE DE LA SECTION DU DEVIS OU DU DESSIN OU ILS APPARAISSENT. LE TERME « ENTREPRENEUR » SIGNIFIE LA PERSONNE OU L'ENTREPRISE ÉTANT SOUS CONTRAT DIRECT AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL OU LE GERANT DE PROJET (OU EN L'ABSENCE, AVEC LE PROPRIÉTAIRE (LIU-MÈME), LE TERME « SOUS-TRAITANT » SIGNIFIE LA PERSONNE OU L'ENTREPRISE ÉTANT SOUS CONTRAT AVEC « L'ENTREPRENEUR » OU L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.
- 1.2 CHACUN DES TERMES « INSTALLER », « PRÉVOIR », « FOURNIR » ET « POURVOIR » INCLUENT L'ENSEMBLE DES TERMES « FOURNIR, INSTALLER, RACCORDER, AJUSTER ET METTRE EN MARCHÉ ».
- 1.3 LES CLAUSES GÉNÉRALES ET/OU ADMINISTRATIVES DES AUTRES DIVISIONS (PROPRIÉTAIRE, ARCHITECTURE, STRUCTURE, CIVIL, ETC.) SONT CONNEXES AU PRÉSENT DEVIS.
- 1.4 LE PRÉSENT ENTREPRENEUR DEVRA SE RÉFÉRER AUX DOCUMENTS D'ARCHITECTURE CLAUSES GÉNÉRALES DU PROPRIÉTAIRE ET EN TENIR COMPTE DANS LA REMISE DE SA SOUMISSION (ENTRE AUTRES POUR LA SÉQUENCE DES TRAVAUX, PHASAGE, TRAVAUX DE NUIT, ETC.).
- 1.5 IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR DE FAIRE UNE VISITE DES LIEUX AVANT LA REMISE DE SA SOUMISSION. IL NE POURRA EN AUCUN CAS FAIRE LA DEMANDE D'UN SUPPLÉMENT (EXTRA) POUR LA NON-CONNAISSANCE DES LIEUX.
- 1.6 À L'EXCEPTION DU PERMIS DE CONSTRUCTION MUNICIPAL, TOUS LES PERMIS, TAXES, DROITS ET ROYAUTES SERONT AUX FRAIS DE L'ENTREPRENEUR. LES CHANGEMENTS OU MODIFICATIONS EXIGÉS DEVONT ÊTRE FAITS SANS DÉLAI ET AUX FRAIS DE L'ENTREPRENEUR. LES AVIS D'INSPECTION ET CERTIFICATS D'ACCEPTATION DES TRAVAUX DEVONT ÊTRE REMIS AU PROPRIÉTAIRE. TOUS LES PERMIS, AVIS ET CERTIFICATS LIÉS DEVONT FAIRE PARTIE DE LA DOCUMENTATION DE FIN DE PROJET.
- 1.7 POUR TOUTES CONTRADICTIONS ENTRE LES PLANS, LE DEVIS, LES NORMES ET CODES DE CONSTRUCTION, LES PRESCRIPTIONS DES MANUELS D'INSTALLATION DES DIFFÉRENTS ÉQUIPEMENTS ET LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER, LES EXIGENCES LES PLUS CONTRAINANTES AINSI QUE LA SOLUTION LA PLUS COMPLÈTE S'APPLIQUENT. L'ENTREPRENEUR SE DOIT DE CONSULTER L'INGÉNIEUR AVANT D'EFFECTUER L'OUVRAGE.
- 1.8 LES TRAVAUX DU PRÉSENT CONTRAT NE SE LIMITENT PAS AUX INDICATIONS DONNÉES SUR LES PLANS. L'ENTREPRENEUR DEVRA FAIRE LES VÉRIFICATIONS NÉCESSAIRES POUR S'ASSURER QUE L'INSTALLATION EST CONFORME AUX RÈGLES DE L'ART.
- 1.9 L'ENTREPRENEUR NE DOIT TIRED PROFIT D'AUCUNE ERREUR OU OMISSION POSSIBLE AUX PLANS ET DEVIS. ADVENANT TOUTE ERREUR OU OMISSION, L'INGÉNIEUR DEVRA EN ÊTRE INFORMÉ AFIN D'APPORTER LES CORRECTIONS NÉCESSAIRES ET LE PROPRIÉTAIRE DOIT APPROUVER TOUTE MODIFICATION.
- 1.10 LE COÛT TOTAL DES TRAVAUX À RÉALISER SELON LES PLANS DOIT INCLURE DANS LA SOUMISSION DU PRÉSENT ENTREPRENEUR TOUS LES TRAVAUX TEMPORAIRES NÉCESSAIRES, ET CE, MÊME S'ILS NE SONT PAS INDICQUÉS AUX PLANS.
- 1.11 VÉRIFIER AU PRÉALABLE TOUTES LES DIMENSIONS SUR LES LIEUX.
- 1.12 LORSQUE DES TRAVAUX SONT EFFECTUÉS DE NUIT, IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR DE LAISSER LE CHANTIER DANS UN ÉTAT DE PROPRÉTÉ JUGÉ SATISFAISANT PAR LE PROPRIÉTAIRE APRÈS CHAQUE PÉRIODE JOURNALIÈRE DE TRAVAIL. TOUT ÉQUIPEMENT, OUTIL, OU AUTRE DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS DES LIEUX POUR NE PAS NUIRE AUX OCCUPANTS DE L'ÉTABLISSEMENT.
- 1.13 TOUTE QUESTION PERTINENTE AUX TRAVAUX D'INGÉNIEUR DEVRA ÊTRE PRÉSENTÉE PAR ÉCRIT À L'INGÉNIEUR, DANS UN DÉLAI RAISONNABLE AFIN DE PERMETTRE À L'INGÉNIEUR DE RÉPONDRE. PAR CONSÉQUENT, AUCUN RETARD DE CHANTIER DU AU DÉLAI DE RÉPONSE NE SERA ACCEPTÉ.
- 1.14 AUCUNS FRAIS ADDITIONNELS NE SERONT ACCORDÉS POUR LES MODIFICATIONS DUES AUX CONDITIONS DE CHANTIER.
- 1.15 AUCUN OUVRAGE NE PEUT ÊTRE DISMISLU SANS L'ASSETTMENT DE L'INGÉNIEUR. SI L'ENTREPRENEUR RECOURS OU LAISSE RECOURS UNE PARTIE QUELCONQUE DES TRAVAUX AVANT QUE LES ÉPREUVES ET LES INSPECTIONS NAIENT ÊTE FAITES, COMPLÉTÉES OU DONNÉES, L'ENTREPRENEUR DEVRA, SUR DEMANDE, DÉCOUVRIR LA PARTIE EN QUESTION, FAIRE COMPLÉTER LES INSPECTIONS ET ÉPREUVES DE FAÇON SATISFAISANTE ET REMETTRE LADITE PARTIE DES TRAVAUX EN ÉTAT À SES PROPRES FRAIS.
- 1.16 L'ENTREPRENEUR DOIT AVOIR LE CONTRÔLE DE L'OUVRAGE ET IL DOIT DIRIGER ET SURVEILLER EFFICACEMENT LES TRAVAUX DE FAÇON À EN ASSURER LA CONFORMITÉ AVEC LES DOCUMENTS ET LES RÈGLES DE L'ART. IL EST SEUL RESPONSABLE DES MOYENS DE CONSTRUCTION, MÉTHODES, TECHNIQUES, SÉQUENCES ET PROCÉDURES AINSI QUE DE LA COORDINATION DE TOUTES LES PARTIES DE L'OUVRAGE EXÉCUTÉES EN VERTU DU MARCHÉ. IL A ÉGALEMENT LA RESPONSABILITÉ D'ASSURER LA SÉCURITÉ DE SON CHANTIER.
- 1.17 LES PLANS ET DEVIS DEMEURENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR ET NE DOIVENT ÊTRE UTILISÉS QU'AUX FINS POUR LESQUELS ILS ONT ÉTÉ PRÉPARÉS.
- 1.18 L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE D'IMPRIMER SES PROPRES COPIES PAPIERS DES PLANS POUR CONSTRUCTION ET DOIT EN CONSERVER UNE COPIE AU CHANTIER EN TOUT TEMPS OU UNE VERSION ÉLECTRONIQUE JUGÉE ÉQUIVALENTE.

CODES, NORMES ET RÈGLEMENTS

- 2.1. TOUS LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE EN ACCORD AVEC TOUS LES RÉGLEMENTS ET CODES EN VIGUEUR SELON LES DOCUMENTS SUIVANTS :
 - CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC, TOUT AUTRE CODE PROVINCIAL, MUNICIPAL OU LOCAL APPLICABLE, DERNIÈRE ÉDITION EN VIGUEUR ;
3. VENTILATION DES COÛTS DE CONSTRUCTION
- 3.1. DÈS L'OCTROI DU CONTRAT, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA FOURNIER UNE VENTILATION DES COÛTS DE CONSTRUCTION QUI INCLURA LA VENTILATION DES COÛTS DE CHACUN DES SOUS-TRAITANTS QU'ENTREPRENDRONT. LA PRÉSENTATION DE LA VENTILATION DES COÛTS DE CONSTRUCTION DEVRA ÊTRE APPRouvÉE PAR L'INGÉNIEUR AVANT QUE LA PREMIÈRE DEMANDE DE PAIEMENT PUISSE ÊTRE DÉPOSÉE.
4. ÉCHÉANCIER
- 4.1. DANS L'ÉCHÉANCIER GLOBAL DU PROJET, PRÉSENTER MINIMALEMENT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :
 - DÉLAI DE PRODUCTION DES DESSINS D'ATELIER (INCLURE EN PLUS UN DÉLAI DE 5 JOURS OUVRABLES POUR LES COMMENTAIRES DE L'INGÉNIEUR).
 - DÉLAI DE LIVRAISON DES ÉQUIPEMENTS.
 - MISE EN PLACE DES ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES (SYSTÈMES DE VENTILATION, CHAUDIÈRES, CHAUFFE-EAU, ETC.).
 - MISES EN MARCHÉ DES ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION ET DE CLIMATISATION.
 - MISES EN MARCHÉ DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES.

- 4.2 DANS L'ÉCHÉANCIER 3 SEMAINES, INCLURE TOUS LES TESTS ET ESSAIS, LA FORMATION DU PERSONNEL D'ENTRETIEN ET OPÉRATION, LE DÉTAIL DES ACTIVITÉS DE NETTOYAGE ET D'ÉQUILIBRAGE DES RÉSEAUX, LES FORMATIONS DU PERSONNEL D'OPÉRATION ET ENTRETIEN.

5. DEMANDES DE CHANGEMENT

- EN COURS DE RÉALISATION DE CONTRAT, L'ENTREPRENEUR PEUT FAIRE DES DEMANDES DE CHANGEMENT POUR FAIRE SUITE AUX DIRECTIVES DE CHANTIER QUI PEUVENT ÊTRE ÉMIS PAR LES PROFESSIONNELS.
- 5.2. LORSQU'UN ENTREPRENEUR PRÉSENTE UNE DEMANDE DE CHANGEMENT, CELLE-CI SERA ANALYSÉE PAR L'INGÉNIEUR ET NÉGOCIÉE S'IL Y A LIEU. DANS L'ÉVENTUALITÉ OÙ IL NE PEUT Y AVOIR D'ENTENTE, L'INGÉNIEUR SOUMETTRA AU PROPRIÉTAIRE LE PRIX QU'IL ESTIME ACCEPTABLE.
- 5.3. SI LE PROPRIÉTAIRE LE JUGE À PROPOS, UN ORDRE D'EXÉCUTION SERA ALORS ÉMIS ET L'ENTREPRENEUR SERA TENU D'EXÉCUTER SANS DÉLAI LES TRAVAUX PRÉVUS À L'AVIS DE CHANGEMENT POUR LE PRIX FIXÉ PAR L'INGÉNIEUR. IL SERA LOISIBLE PAR LA SUITE À L'ENTREPRENEUR DE SE PRÉVALOIR DE SES DROITS DE RÉCLAMATION SELON LES PROCÉDURES PRÉVUES AU CONTRAT.
- 5.4. AUCUN COÛT SUPPLÉMENTAIRE AU CONTRAT INITIAL NE SERA ACQUITTÉ SANS LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE CHANGEMENT SELON LES CONDITIONS CI-CONTRE.
- 5.5. CHAQUE DEMANDE DE CHANGEMENT DEVRA ÊTRE PRÉSENTÉE, POUR COMMENTAIRES DE L'INGÉNIEUR.
- 5.6. CHAQUE DEMANDE DE CHANGEMENT DOIT PRÉSENTER L'ENSEMBLE DES COÛTS (CRÉDITS ET SUPPLÉMENTS) ÉTANT LIÉS À CETTE DERNIÈRE.
- 5.7. LORSQUE LA NATURE DU CHANGEMENT PERMET D'EN FAIRE UNE ESTIMATION PAR PRIX UNITAIRE, SELON CE QUI EST PRÉSCRIT AUX DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES, CETTE MÉTHODE PRÉVAUT.
- 5.8. LES PRIX DES ÉQUIPEMENTS ET/OU ACCESSOIRES, REQUIS POUR LA RÉALISATION DES DEMANDES DE CHANGEMENTS, DEVONT ÊTRE ÉTABLIS SELON LES PRIX DE CATALOGUE DES DISTRIBUTEURS ET ACTUALISÉS AVEC LES ESCOMPES NORMALEMENT ATTRIBUÉS AUX ENTREPRENEURS. LES PRIX D'ÉQUIPEMENT ET/OU ACCESSOIRES ÉTABLIS PAR LES LOGICIELS OU LISTES DE PRIX TELS QUE « ALLPRISER », « POGGI », « MEANS » OU AUTRES COMPILATIONS ÉQUIVALENTES NE SERONT PAS ACCEPTÉS COMME BASE DE DISCUSSION.
- 5.9. À MOINS QUE LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ARCHITECTE ET/OU DU MAÎTRE D'ŒUVRE S'APPLIQUENT DANS LE PRÉSENT CONTRAT, LES TAUX HORAIRES DE LA MAIN-D'ŒUVRE SERONT DÉTERMINÉS SELON LE TABLEAU DE L'ACQ AVEC UNE MAJORATION MAXIMALE DE 10 %.
- 5.10. LA QUANTITÉ D'HEURES DEMANDÉES POUR RÉALISER LA DIRECTIVE DEVRA TENIR COMPTE DES CONDITIONS DE PRÉSENCE SUPPLÉMENTAIRE REQUISE AU CHANTIER, SELON QUE L'ENTREPRENEUR EST SUR PLACE OU NON AU MOMENT DE CES CHANGEMENTS.
- 5.11. LORS DE LA PRÉSENTATION DU PRIX, L'ENTREPRENEUR DEVRA PRODUIRE UNE ESTIMATION DÉTAILLÉE POUR CHAQUE ARTICLE DE LA DIRECTIVE DE CHANTIER ÉMISE PAR L'INGÉNIEUR. IL INDIQUERA CLAIREMENT LE NOMBRE D'HEURES, LES QUANTITÉS ET PRIX UNITAIRES DES MATÉRIAUX; LES MAJORATIONS PERMISES CI-DESSUS SERONT COMPILÉES À LA FIN, SUR LES TOTAUX.
- 5.12. LES ESTIMATIONS DES SOUS-TRAITEMENTS DE L'ENTREPRENEUR SERONT JOINTES À CELLES DE L'ENTREPRENEUR ET SERONT ÉGALEMENT DÉTAILLÉES COMME PRÉSCRIT CI-DESSUS. AUCUNE ADMINISTRATION-PROFIT DU SOUS-TRAITEMENT DE L'ENTREPRENEUR NE SERA CONSIDÉRÉE.

GARANTIE

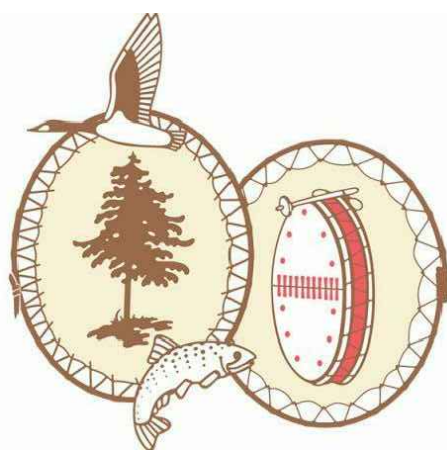
- 6.1 GARANTIR LE BON FONCTIONNEMENT DE TOUTS LES ÉQUIPEMENTS, DE TOUT L'OUVRAGE ET DE TOUTE L'INSTALLATION SE RAPPORTANT AU CONTRAT, ET REMPLACER IMMÉDIATEMENT SANS FAUSSE TOUTE PARTIE QUI SERA TROUVÉE DÉFECTUEUSE DANS LA PÉRIODE DE DOUZE (12) MOIS SUIVANT LA RÉCEPTION FINALE DES TRAVAUX. CETTE GARANTIE EST SUPPLÉMENTAIRE À CELLE PRÉVUE À L'ARTICLE 2120 DU CODE CIVIL, LAQUELLE DÉBUTE LORS DE LA RÉCEPTION PROVISOIRE ET COUVRE LES FRAIS DE PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE NÉCESSAIRES POUR REMETTRE EN ORDRE LES ÉQUIPEMENTS ET TOUT APPAREIL DÉFECTUEUX.
- 6.2 L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉVOIR LES GARANTIES ADÉQUATES AUTRES DE SES FOURNISSEURS D'ÉQUIPEMENT EN CONSIDÉRANT QUE LES ÉQUIPEMENTS DOIVENT ÊTRE EN MARCHÉ AVANT LA RÉCEPTION PROVISOIRE DES TRAVAUX POUR COMPLÉTER LES ACTIVITÉS DE MISE EN SERVICE (PAR EXEMPLE L'ÉQUILIBRAGE DES RÉSEAUX ET LES TESTS DES SÉQUENCES DE CONTRÔLE) ET LA CORRECTION DES DÉFICIENCES, MAIS QUE LA PÉRIODE DE GARANTIE D'UN AN NE SERA EN VIGUEUR QU'À LA RÉCEPTION FINALE DES TRAVAUX.
- 6.3 LA GARANTIE COMPRENDRA LA MAIN-D'ŒUVRE, LE DÉPLACEMENT, LE TRANSPORT ET AUTRES FRAIS NÉCESSAIRES À LA VÉRIFICATION EN CAS DE TROUBLES ET LES RÉPARATIONS, S'IL Y A LIEU, AU CHANTIER ET À L'USINE.
- 6.4 L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DES CONSÉQUENCES QUI DÉCOULERONT DES OUVRAGES DÉFECTUEUX ET QUI, D'APRÈS L'INGÉNIEUR, PROVIENDRAIENT DE MATÉRIAU DÉFECTUEUX OU D'UNE DIVISION DÉFICIENTE D'UN OUVRAGE SANS ÉQUIPEMENT RÉPARÉS ET LES MATÉRIAU DÉFECTUEUX SERONT REMPLACÉS LORSQUE CES DÉFECTUOSITÉS APPARAÎTENT. L'ENTREPRENEUR REMETTRA IMMÉDIATEMENT À NEUF TOUTES LES PARTIES DÉTÉRIORÉES.

7. PORTÉE DES DOCUMENTS

- 7.1 L'ENTREPRENEUR RECONNAÎT QU'IL COMPREND LA PORTÉE DE TOUTES LES CLAUSES DU PRÉSENT DOCUMENT ET QU'IL A REÇU À SA DEMANDE DES EXPLICATIONS ADÉQUATES SUR CELLES-CI AVANT LA SIGNATURE DU CONTRAT. IL RECONNAÎT DE PLUS, CONNAÎTRE L'ENSEMBLE DES CLAUSES DES DOCUMENTS AUXQUELS RÉFÈRE LE PRÉSENT CONTRAT.

8. ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX

- 8.1 TOUS LES PRODUITS FOURNIS ET INSTALLÉS DOIVENT ÊTRE HOMOLOGUÉS ET APPRouvÉS POUR UNE UTILISATION AU CANADA.
- 8.2 TOUS LES MATÉRIAUX UTILISÉS DOIVENT ÊTRE PROPRES, NEUFS ET DE PREMIÈRE QUALITÉ.
- 8.3 POURVU QUE CELA SOIT POSSIBLE, TOUS LES MATÉRIAUX UTILISÉS DOIVENT PROVENIR DES MANUFACTURIERS DU QUÉBEC.
- 8.4 DURANT LE CHANTIER, TOUS LES ÉQUIPEMENTS DEVRONT ÊTRE PROTÉGÉS ADÉQUATEMENT DE TOUT DOMMAGE, SALISSAGE OU DE LA POUSSIÈRE.
- 8.5 TOUS LES ÉQUIPEMENTS DEVRONT ÊTRE ADÉQUATEMENT PROTÉGÉS LORS DES PROCESSUS DE LEVAGE OU DE DÉPLACEMENT. LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER DEVRONT ÊTRE SUIVIES INTÉGRALEMENT ET TOUT DOMMAGE SUR LES ÉQUIPEMENTS DEVRA ÊTRE CORRIGÉ DE FAÇON À RETROUVER L'INTÉGRITÉ TECHNIQUE, FONCTIONNELLE ET ESTHÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS D'ORIGINES.
- 8.6 TOUS LES ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES REQUIS POUR FAIRE LE LEVAGE DES APPAREILS, DES ÉQUIPEMENTS ET TOUTES AUTRES COMPOSANTES QUI DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS PAR LE PRÉSENT ENTREPRENEUR DEVRONT ÊTRE AUX FRAIS DU PRÉSENT ENTREPRENEUR SAUF SI INDIQUÉ AUTREMENT AUX PLANS.



CONSEILLERS PROFESSIONNELS :

Architecture :

stgm

468, rue St-Jean, bureau 300, Montréal (Qc) H2Y 2S1
418-626-8224

Structure / Civil :

Aslini
CONSULTANTS

583, des Actionnaires, Chicoulini, G7J 5B3
1, Metshetev, Pessami, G0H 1B0
1020, Oufatchouan, Mashtreilatsh, G0W2H0
418-437-2385

Mécanique / Électricité



Génie mécanique et électrique du bâtiment
Efficacité énergétique

2930, Boulevard Ste-Anne, Québec, G1E 3J1
418.907.9391 | info@ambioner.com

Plan clé

Notes générales

L'entrepreneur est tenu de vérifier sur place, toutes les cotes et dimensions avant d'entreprendre les travaux et d'aviser l'architecte, sans délai, de toute erreur ou omission relevée sur ce plan.

L'entrepreneur est responsable des erreurs, omissions ou négligences attribuables à ce manque de précaution.

Aucune dimension ne doit être mesurée directement à l'échelle sur plan.

Le plan ne doit servir à la construction que si la mention "ÉMIS POUR CONSTRUCTION" figure dans la liste des révisions ci-dessous.

RÉVISIONS

Sceau :



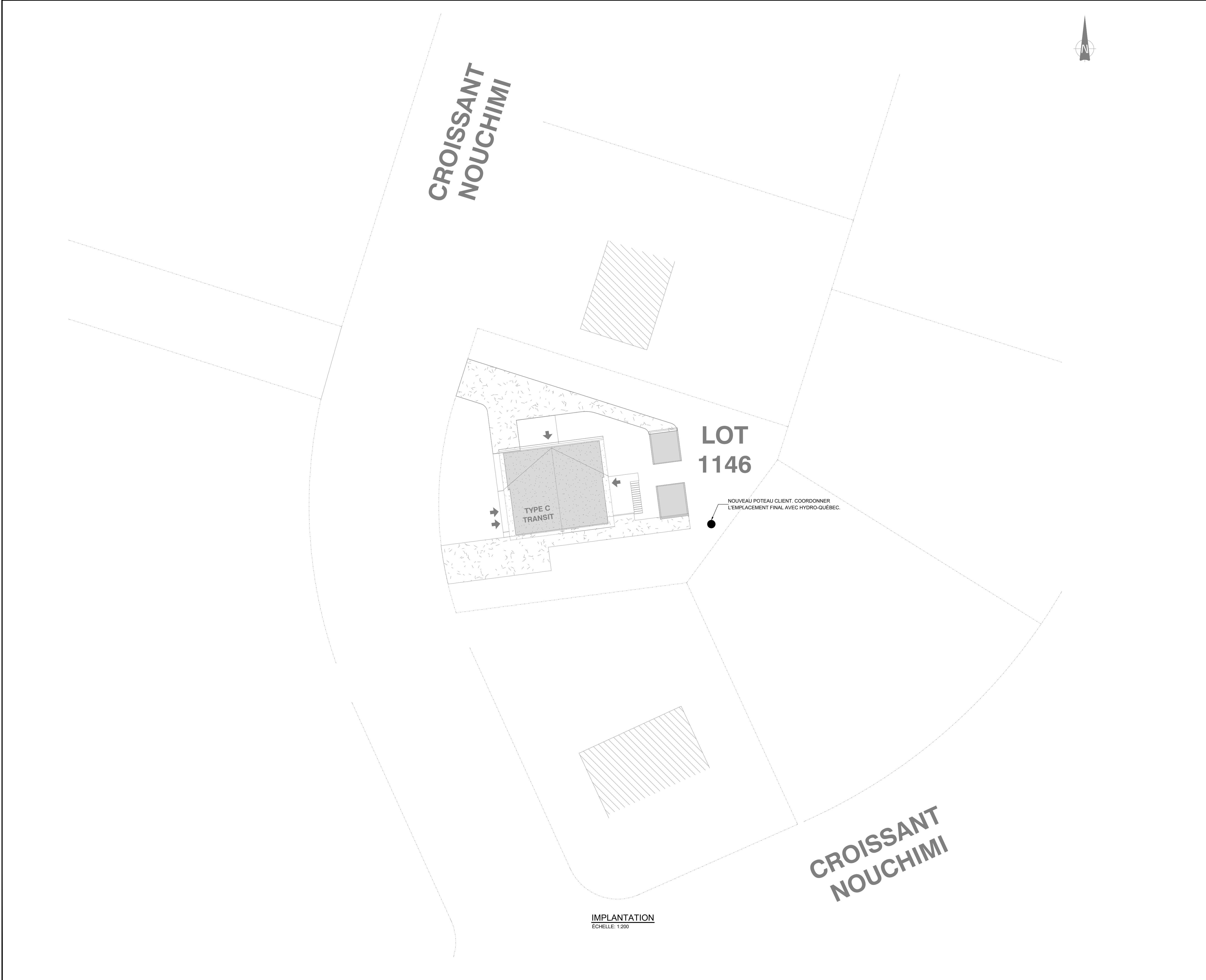
Projet :

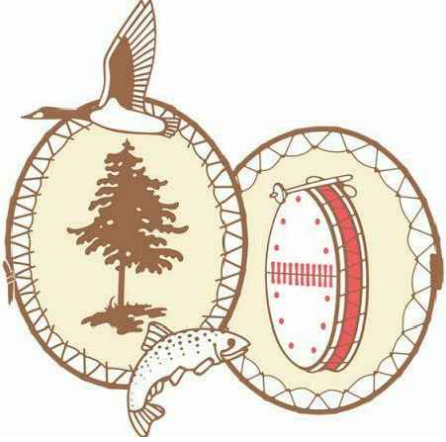
UNITÉS D'HABITATION
GOUVERNEMENT DE LA NATION CRIE
ET SERVICE DE POLICE EYYOU EENOU

Titre du dessin :

EASTMAIN
DEVIS
CLAUSES GÉNÉRALES

Conçu par :		Dessiné par :	
-		-	
Approuvé par :		Nom du fichier .dwg :	Échelle
-		11C007-D79_EASTMAIN.DWG	AUCUN
Date :	Numéro de projet :	Feuille :	Nombre
19/03/08	11C007-D79	CG-01	





CONSEILLERS PROFESSIONNELS :

Architecture :

stgm468, rue St-Jean, bureau 300, Montréal (Qc) H2Y 2S1418-626-8224

Structure / Civil :

AshiniCONSULTANTS563, des Actonnelles, Châteaufort, Q7J 5B31, Metabolite, Pasasat, G6H 1B01020, Quatrefoins, Montmagny, G0W2H0418-637-2385

Mécanique / Électricité :

ambionerGénie mécanique et électrique du bâtimentEfficacité énergétique2980, Boulevard Ste-Anne, Québec, G1E 3J3418.987.9391 | info@ambioner.com

Plan clé :

Notes générales :

L'entrepreneur est tenu de vérifier sur place, toutes les cotes et dimensions avant d'entreprendre les travaux et d'aviser l'architecte, sans délai, de toute erreur ou omission relevée sur ce plan.

L'entrepreneur est responsable des erreurs, omissions ou négligences attribuables à ce manque de précaution.

Aucune dimension ne doit être mesurée directement à l'échelle sur ce plan.

Ce plan ne doit servir à la construction que si la mention "ÉMIS POUR CONSTRUCTION" figure dans la liste des révisions ci-dessous.

RÉVISIONS			
0	19/04/29	POUR SOUMISSION	AN/RP
No	aa/mm/jj	Description	Par

Sceau :

Projet :

UNITÉS D'HABITATION
GOUVERNEMENT DE LA NATION CRIE
ET SERVICE DE POLICE EEOU EENOU

Titre du dessin :

EASTMAIN
IMPLANTATION

Conçu par :		Dessiné par :	
M. Breton		M. Breton	
Approuvé par :		Nom du fichier .dwg :	Echelle :
R. Parent, ing.		11CL007-D79_EASTMAIN.DWG	INDIQUÉE
Date :	Numéro de projet :	Feuille :	Nombre :
19/03/08	11CL007-D79	EL-051	

NOTE COUPE-FEU

LE PRÉSENT ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR ET INSTALLER LES DISPOSITIFS COUPE-FEU REQUIS AUTOUR DE TOUS CONDUITS, TUYAUTERIE DE DRAINAGE, TUYAUTERIE D'ALIMENTATION D'EAU DOMESTIQUE, FILAGE OU AUTRES ÉLÉMENTS TRAVERSANT UN PLANCHER DE BOIS LOCALISÉ HORS-SOL À L'INTÉRIEUR D'UNE MÊME UNITÉ. SE RÉFÉRER AU PLAN D'ARCHITECTURE POUR LE DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU REQUIS. SOUMETTRE LES DESSINS D'ATELIER DE TOUS LES DISPOSITIFS COUPE-FEU REQUIS APPLICABLE AU PRÉSENT PROJET D'UN MANUFACTURIER RECONNU DANS CE DOMAINE.

NOTES AU PLAN EL203:

1

DANS CE LOCAL ET/OU CORRIDOR, L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER UN CÂBLE CHAUFFANT C/A THERMOSTAT PROGRAMMABLE. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT INSTALLER LE CÂBLE CHAUFFANT AVEC UN ESPACEMENT DE 4 POUCES. COORDONNER L'INSTALLATION DU CÂBLE CHAUFFANT SELON LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT.

2

FOURNIR ET INSTALLER UN LIEN COAXIAL ENTRE LE P3000 (SITUÉ DANS LE LOGEMENT) ET LA COUPOLE (ANTENNE TÉLÉCOM) SITUÉ AU TOIT.

3

TÊTE ÉVAPORATRICE, FOURNIE ET INSTALLÉE PAR L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION, MAIS À RACCORDER, À PARTIR DU CONDENSEUR EXTERIEUR PAR L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ. COORDONNER LE TOUT AVEC L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION.

4

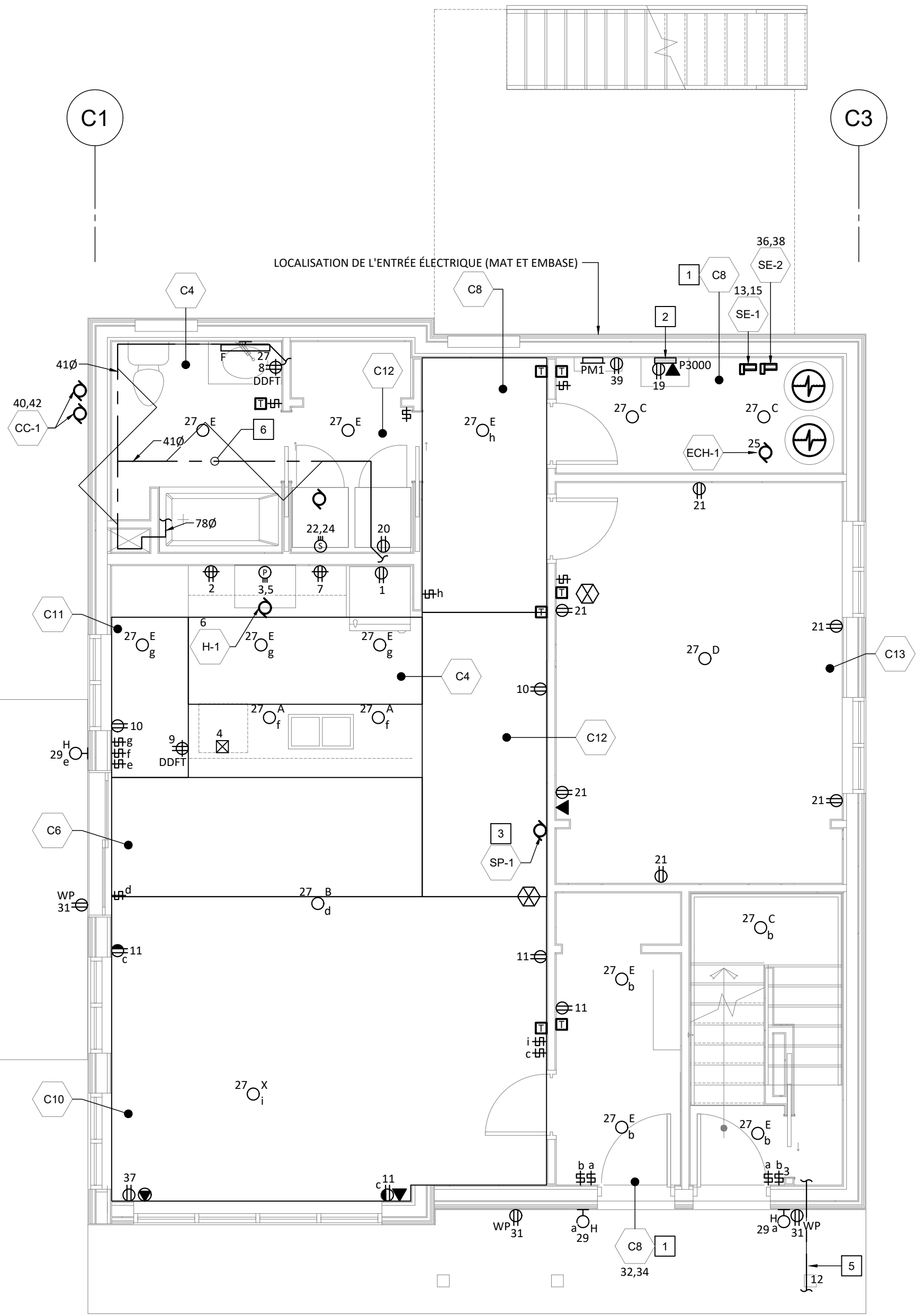
L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT INSTALLER CETTE PRISE DANS L'ENTREPLAFOND AFIN DE PERMETTRE LE RACCORDEMENT DU CÂBLE CHAUFFANT DE L'ÉVENT DE TOIT. COORDONNER L'EMPLACEMENT EXACT AVEC L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE.

5

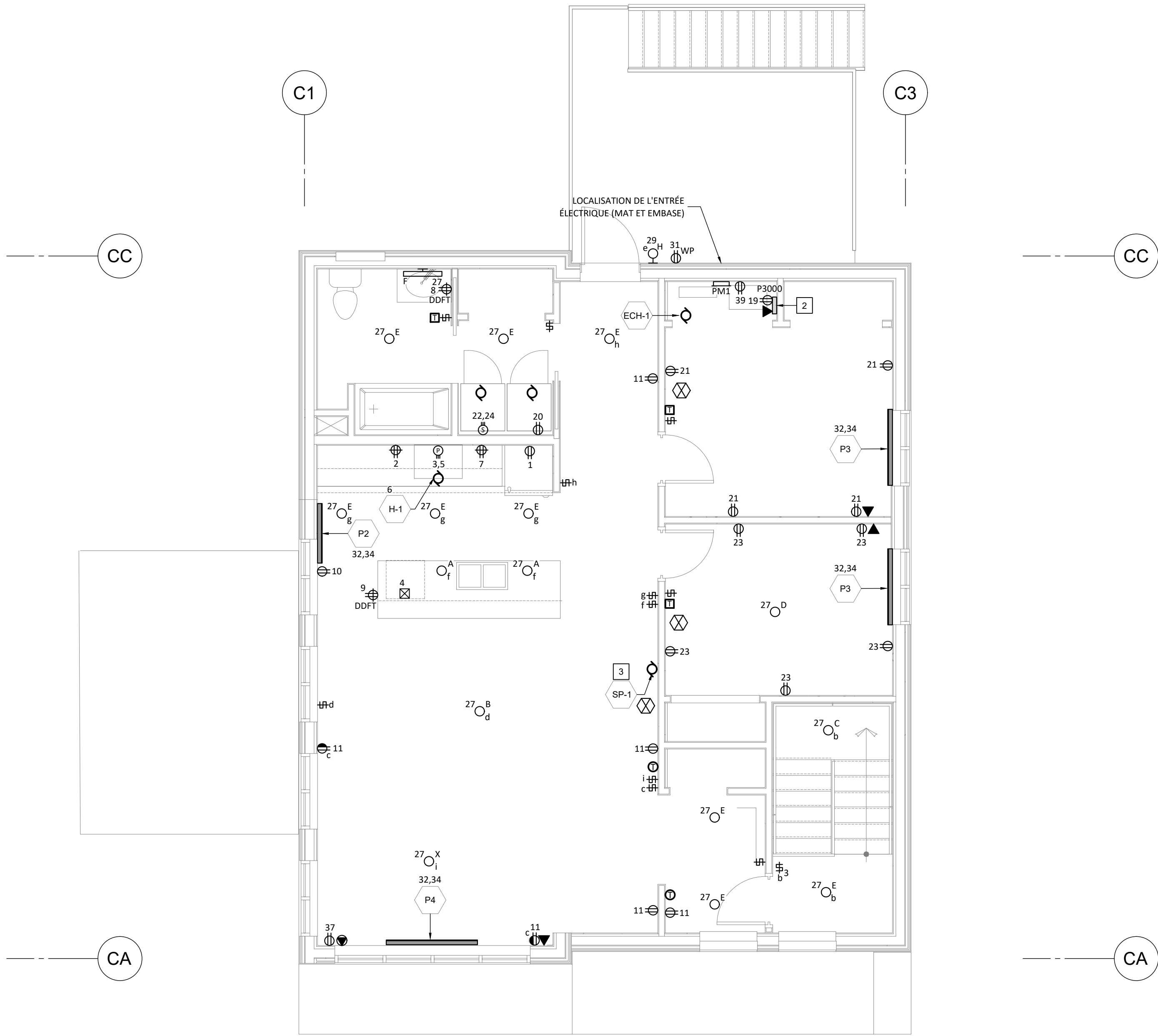
L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT INSTALLER ET RACCORDER UN CÂBLE CHAUFFANT (FOURNI PAR D'AUTRE) POUR L'ENTRÉE D'EAU DE LA VALVE DES SERVICES PUBLICS JUSQU'À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT. LE CONTRÔLEUR DOIT ÊTRE INSTALLÉ DANS LA MÊME PIÈCE QUE L'ENTRÉE D'EAU DU LOGEMENT.

6

TUYAUTERIE DANS L'ENTRETOIT EN ABS DE 41mm ET/OU 78mm RECOUVERT DE 41mm D'ISOLANT FIBRE DE VERRE AVEC PARE-VAPEUR D'ALUMINIUM. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DEVRA FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER UN CÂBLE CHAUFFANT AUTO-RÉGULANT, 120V, C/A SONDE DE TEMPÉRATURE AUTOUR DE CELLE-CI.



TYPE C - NIVEAU 1 - AMÉNAGEMENT
ÉCHELLE: 1:100



TYPE C - NIVEAU 2 - AMÉNAGEMENT
ÉCHELLE: 1:100

CONSEILLERS PROFESSIONNELS :

Architecture :

468, rue St-Jean, bureau 300, Montréal (Qc) H2Y 2S1
418-626-8224

Structure / Civil :

563, des Actonnelles, Châteaufort, Q7J 5B3
1, Malabar, Dorval, Q9H 1B0
1020, Saint-Jacques, Westmount, Q3S 2K0
418-637-2365

Mécanique / Électricité :

Génie mécanique et électrique du bâtiment
Efficacité énergétique

2900, Boulevard Ste-Anne, Québec, G1E 3J3
418.987.9391 | info@ambioner.com

Plan clé :

Notes générales :

L'entrepreneur est tenu de vérifier sur place, toutes les cotes et dimensions avant d'entreprendre les travaux et d'aviser l'architecte, sans délai, de toute erreur ou omission relevée sur ce plan.

L'entrepreneur est responsable des erreurs, omissions ou négligences attribuables à ce manque de précaution.

Aucune dimension ne doit être mesurée directement à l'échelle sur ce plan.

Ce plan ne doit servir à la construction que si la mention "ÉMIS POUR CONSTRUCTION" figure dans la liste des révisions ci-dessous.

RÉVISIONS			
No	Date	Description	Par
0	19/04/29	POUR SOUMISSION	AN/RP

Sceau :

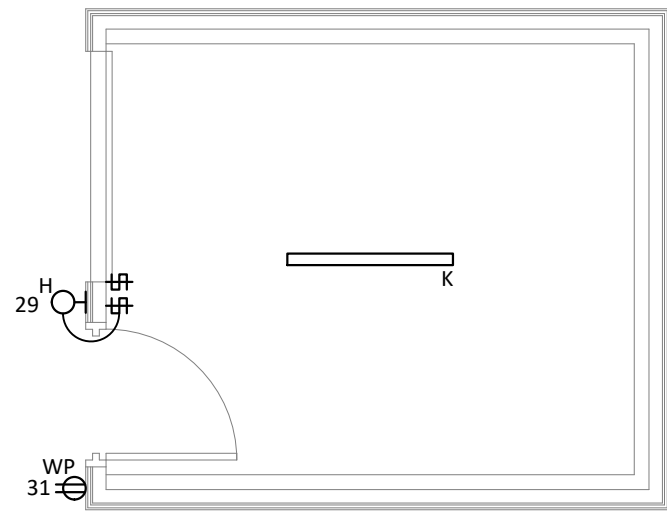
Projet :

**UNITÉS D'HABITATION
GOUVERNEMENT DE LA NATION CRIE
ET SERVICE DE POLICE EEOU EENOU**

Titre du dessin :

**EASTMAIN
TYPE C
PRISES ET SERVICE / ÉCLAIRAGE
NIV. 1 ET 2**

Conçu par :		Dessiné par :	
M. Breton		M. Breton	
Approuvé par :		Nom du fichier .dwg :	
R. Parent, ing.		11CL007-D79_EASTMAIN.DWG	
Date :	Numéro de projet :	Feuille :	Nombre :
19/03/08	11CL007-D79	EL-201	



AMÉNAGEMENT TYPIQUE D'UN CABANON
ÉCHELLE: 1:100

PANNEAU : PM1			120/240V 1ø,3F		200 A	
NO.	DESCRIPTION	WATTS	DISJ AMP	DISJ AMP	WATTS	DESCRIPTION
1	REFRIGERATEUR	1000	15	15	1000	MICRO-ONDES
3	CUISINIÈRE	6000	40	15	500	LAVE-VAISSELLE
5	PRISE COMPTOIR	120	20	15	240	HOTTE
9	PRISE COMPTOIR	120	20	15	120	PRISE SALLE DE BAIN
11	PRISÉS UTILITAIRES	960	15			PRISE CUISINE
13	SERPENTIN SE-1	2000	15	15	1500	CÂBLE CHAUFFANT ENTRÉE D'EAU
15						
17	PRISE CHAMBRE	480	15	20	3000	CHAUFFE-EAU
19	PRISE TELECOM	120	15	15	750	LAVEUSE
21	PRISE CHAMBRE	480	15			SÈCHEUSE
23	PRISE CHAMBRE	480	15	30	4800	
25	ECH-1	60	15	15	120	PRISE SALLE DE BAIN
27	ECLAIRAGE	600	15	30	5566	CHAUFFAGE
29	ECLAIRAGE EXTÉRIEUR ET CABANON	200	15			
31	PRISE CABANON ET EXTÉRIEUR	360	15	30	4250	CHAUFFAGE
33	CÂBLE CHAUFFANT (ÉVENT)	150	15			
35	LIBRE		15	15	1000	SERPENTIN SE-2
37	PRISE SALON	120	15	15	36	VE-1
39	PRISE RANGEMENT	120	15	15		LIBRE
41	S-1	90	15	15		
43						
45	CC-X	3456				
47						
49						
51						
53						
55						
57						
59						
CHARGE TOTALE		16916			23002	
			39918		WATTS	167A

LISTE DES APPAREILS DE CHAUFFAGE						
TYPE	DESCRIPTION	TENSION (V)	PHASE	MARQUE	MODÈLE	PUISSANCE (W)
(P)	PLINTHES ÉLECTRIQUES	240	1	OUELLET	OFM	500
(P)	PLINTHES ÉLECTRIQUES	240	1	OUELLET	OFM	750
(P)	PLINTHES ÉLECTRIQUES	240	1	OUELLET	OFM	1000
(P)	PLINTHES ÉLECTRIQUES	240	1	OUELLET	OFM	1250
(P)	PLINTHES ÉLECTRIQUES	240	1	OUELLET	OFM	1500
(C)	CÂBLE CHAUFFANT (TRELLIS)	240	1	OUELLET	OWC-M1200 C/A OTH3600-GA	1200
(C)	CÂBLE CHAUFFANT (TRELLIS)	240	1	OUELLET	OWC-M1100 C/A OTH3600-GA	1100
(C)	CÂBLE CHAUFFANT (TRELLIS)	240	1	OUELLET	OWC-M0300 C/A OTH3600-GA	300
(C)	CÂBLE CHAUFFANT (TRELLIS)	240	1	OUELLET	OWC-M0400 C/A OTH3600-GA	400
(C)	CÂBLE CHAUFFANT (TRELLIS)	240	1	OUELLET	OWC-M0500 C/A OTH3600-GA	500
(C)	CÂBLE CHAUFFANT (TRELLIS)	240	1	OUELLET	OWC-M0850 C/A OTH3600-GA	850
(C)	CÂBLE CHAUFFANT (TRELLIS)	240	1	OUELLET	OWC-M1600 C/A OTH3600-GA	1600
(C)	CÂBLE CHAUFFANT (TRELLIS)	240	1	OUELLET	OWC-M0600 C/A OTH3600-GA	600
(C)	CÂBLE CHAUFFANT (TRELLIS)	240	1	OUELLET	OWC-M2000 C/A OTH3600-GA	2000
(C)	CÂBLE CHAUFFANT (TRELLIS)	240	1	OUELLET	OWC-M2400 C/A OTH3600-GA	2400
(C)	CÂBLE CHAUFFANT (TRELLIS)	240	1	OUELLET	OWC-M0300 C/A OTH3600-GA	300
(C)	CÂBLE CHAUFFANT (TRELLIS)	240	1	OUELLET	OWC-M0200 C/A OTH3600-GA	200
(C)	CÂBLE CHAUFFANT (TRELLIS)	240	1	OUELLET	OWC-M1850 C/A OTH3600-GA	1850
(C)	CÂBLE CHAUFFANT (TRELLIS)	240	1	OUELLET	OWC-M0700 C/A OTH3600-GA	700
NOTES IMPORTANTES						
1 - COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE SELON LA PALETTE DE COULEUR DU FABRICANT.						
2 - FABRICANTS AUTORISÉS - OUELLET OU STELPRO						

TABLEAU DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE						
TYPE	DESCRIPTION	COMPAGNIE	NO. CATALOGUE	TENSION (V)	PUISSANCE (W)	TYPE DE LAMPE
A	SUSPENSION ÎLOT	EGLO	62541A	120	5	LED
B	SUSPENSION SALLE À MANGER	KUZCO	PD42616BK	120	40	LED
C	PLAFONNIER / MURAL (RANGEMENT)	CANARM	IOL16WH	120	9	LED
D	PLAFONNIER (CHAMBRE)	KUZCO	FM1515xx	120	17.5	LED
E	ENCASTRÉ DEL 4"	LUMISOLUTION	LDLED-R9W-3KWH	120	9	LED
F	MURALE SALLE DE BAIN	MATTEO	W64721MBCH	120	2 X 9	LED
H	MURAL BALCON	CANARM	LQL285BK	120	12	LED
J	MURALE	MATTEO	S02701MB	120	8	LED
K	PLAFONNIER CABANON	EATON	4SLSTP4040DD-UNV	120	23	LED
REMARQUES :						
1 - COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE SELON LA PALETTE DE COULEUR DU FABRICANT.						

LÉGENDE ÉLECTRIQUE

ÉCLAIRAGE

- SORTIE POUR FLUORESCENT AU PLAFOND, VOIR TABLEAU DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE
- SORTIE POUR FLUORESCENT AU MUR, VOIR TABLEAU DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE
- SORTIE POUR LUMINAIRE AU PLAFOND, VOIR TABLEAU DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE
- SORTIE POUR LUMINAIRE AU MUR, VOIR TABLEAU DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE

CONTRÔLE D'ÉCLAIRAGE

- INTERRUPTEUR SIMPLE VOIE
- INTERRUPTEUR TROIS VOIES

PRISE DE COURANT ET SORTIES DE TÉLÉCOMMUNICATION

- PRISE DE COURANT DOUBLE 120V, 15A
- PRISE DE COURANT DOUBLE AVEC DÉTECTION DE FAUTE À LA TERRE CONTRÔLÉE 120V, 15A
- PRISE DE COURANT DOUBLE AVEC DÉTECTION DE FAUTE À LA TERRE 120V, 15A
- PRISE DE COURANT DOUBLE À HAUTEUR DU COMPTOIR 120V, 15A
- PRISE DE COURANT POUR SÈCHEUSE, 30A, 240V, 1ø
- PRISE DE COURANT POUR CUISINIÈRE, 50A, 240V, 1ø
- RACCORD DIRECT

- SORTIE POUR TÉLÉVISION INSTALLÉE À 300mm (12") À PARTIR DU PLANCHER AVEC CONDUIT 19mm (3/4")
- SORTIE POUR TÉLÉPHONE INSTALLÉE À 300mm C/C (12") DU PLANCHER CONDUIT 19mm (3/4")

- PANNEAU POUR LA CÂBLODISTRIBUTION À L'INTÉRIEUR D'UNE HABITATION TEL QUE PRIMEX MODÈLE #VERGE P3000.

DISTRIBUTION DES FORCES MOTRICES

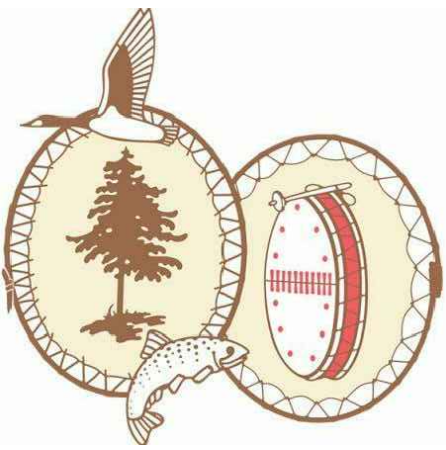
- PANNEAU DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE
- MOTEUR

CHAUFFAGE

- PLINTHE DE CHAUFFAGE, VOIR TABLEAU DES APPAREILS DE CHAUFFAGE
- CHAUFFE-EAU
- THERMOSTAT
- THERMOSTAT PROGRAMMABLE POUR CÂBLE CHAUFFANT. VOIR LA NOTE 3 POUR LES SPÉCIFICATIONS.
- SERPENTIN ÉLECTRIQUE

ANNOTATIONS

- NOTES DE DÉMOLITION
- NOTES DE CONSTRUCTION
- IDENTIFICATION D'ÉQUIPEMENTS



CONSEILLERS PROFESSIONNELS :

Architecture :

stgm

468, rue St-Jean, bureau 300, Montréal (Qc) H2Y 2S1
418-626-8224

Structure / Civil :

Ashini
CONSULTANTS

563, des Actonnières, Chicoutimi, Q7J 5B3
1, Montebello, Dorval, QH 1B0
1020, Desmarais, Montclair, Q9P 0C9
418-637-2388

Mécanique / Électricité :

ambioner
Génie mécanique et électrique du bâtiment
Efficacité énergétique

2900, Boulevard Ste-Anne, Québec, G1E 3J3
418.987.9391 | info@ambioner.com

Plan clé :

Notes générales :

L'entrepreneur est tenu de vérifier sur place, toutes les cotes et dimensions avant d'entreprendre les travaux et d'aviser l'architecte, sans délai, de toute erreur ou omission relevée sur ce plan.

L'entrepreneur est responsable des erreurs, omissions ou négligences attribuables à ce manque de précaution.

Aucune dimension ne doit être mesurée directement à l'échelle sur ce plan.

Ce plan ne doit servir à la construction que si la mention "EMIS POUR CONSTRUCTION" figure dans la liste des révisions ci-dessous.

RÉVISIONS

0	19/04/29	POUR SOUMISSION	AN/RP
No	aa/mm/jj	Description	Par

Sceau :



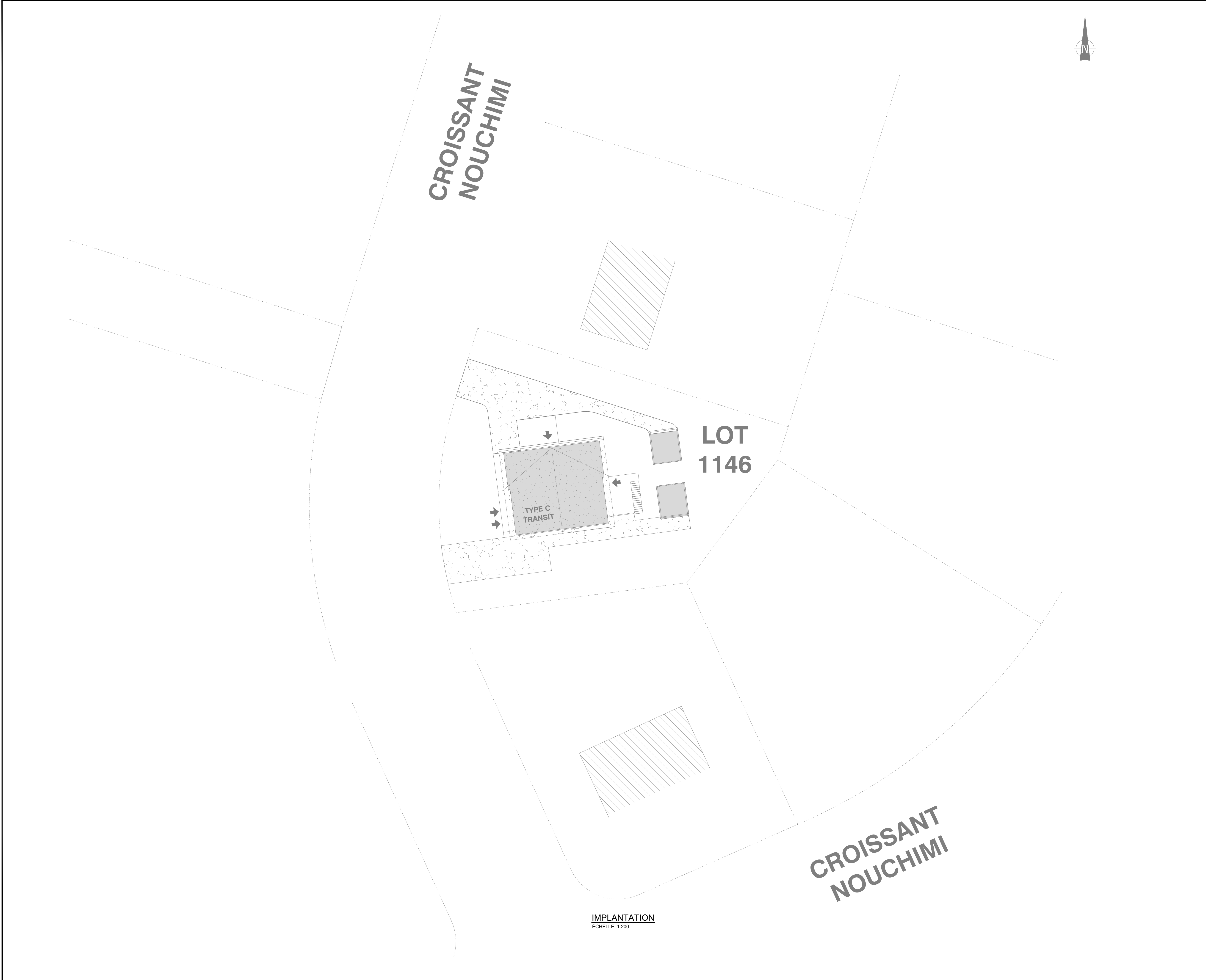
Projet :

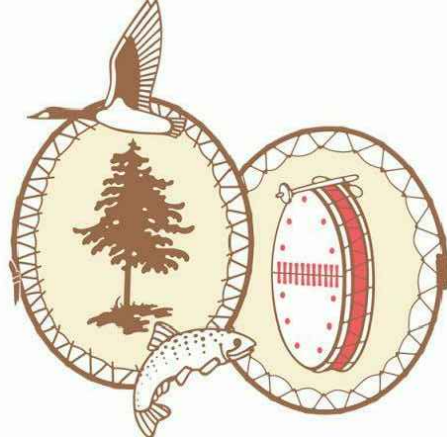
UNITÉS D'HABITATION
GOUVERNEMENT DE LA NATION CRIE
ET SERVICE DE POLICE EEOU EENOU

Titre du dessin :

EASTMAIN
PANNEAUX ET LÉGENDE

Conçu par :		Dessiné par :	
M. Breton		M. Breton	
Approuvé par :		Nom du fichier .dwg :	Echelle :
R. Parent, ing.		11CL007-D79_EASTMAIN.DWG	AUCUNE
Date :	Numéro de projet :	Feuille :	Nombre :
19/03/08	11CL007-D79	EL-481	





CONSEILLERS PROFESSIONNELS :

Architecture :

stgm468, rue St-Jean, bureau 300, Montréal (Qc) H2Y 2S1418-626-8224

Structure / Civil :

AshiniCONSULTANTS563, des Actonnières, Chicoutimi, Q7J 5B31, Montebello, Québec, G3H 1B01020, Québec, Québec, Q9A 2G9418-637-2388

Mécanique / Électricité :

ambionerGénie mécanique et électrique du bâtimentEfficacité énergétique2980, Boulevard Ste-Anne, Québec, G1E 3J3418.987.9391 | info@ambioner.com

Plan clé :

Notes générales :

L'entrepreneur est tenu de vérifier sur place, toutes les cotes et dimensions avant d'entreprendre les travaux et d'aviser l'architecte, sans délai, de toute erreur ou omission relevée sur ce plan.

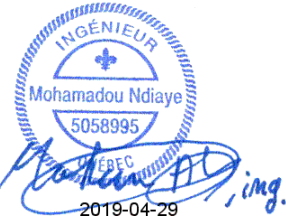
L'entrepreneur est responsable des erreurs, omissions ou négligences attribuables à ce manque de précaution.

Aucune dimension ne doit être mesurée directement à l'échelle sur ce plan.

Ce plan ne doit servir à la construction que si la mention "ÉMIS POUR CONSTRUCTION" figure dans la liste des révisions ci-dessous.

RÉVISIONS			
No	Date	Description	Par
0	19/04/29	POUR SOUMISSION	AN/RP
No	aa/mm/jj	Description	Par

Sceau :



Projet :

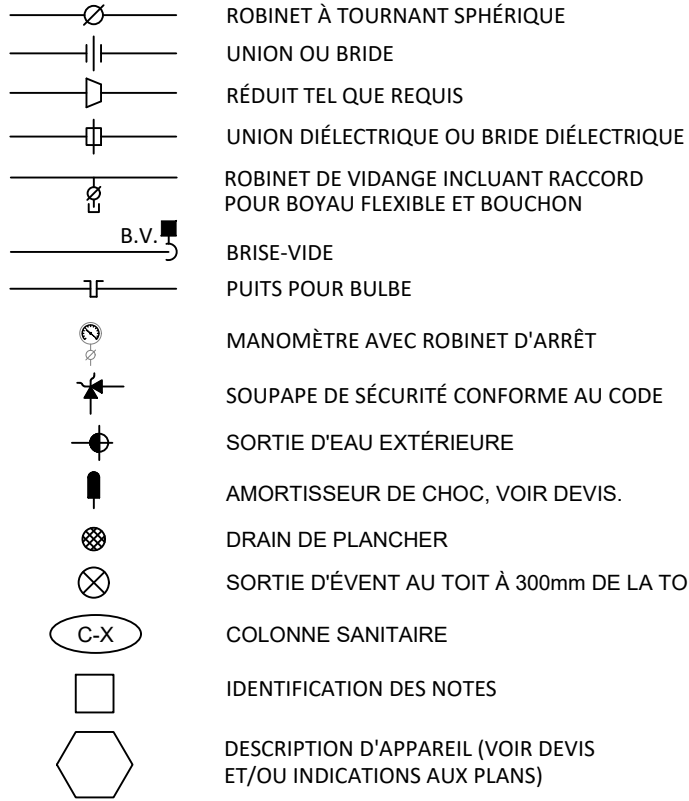
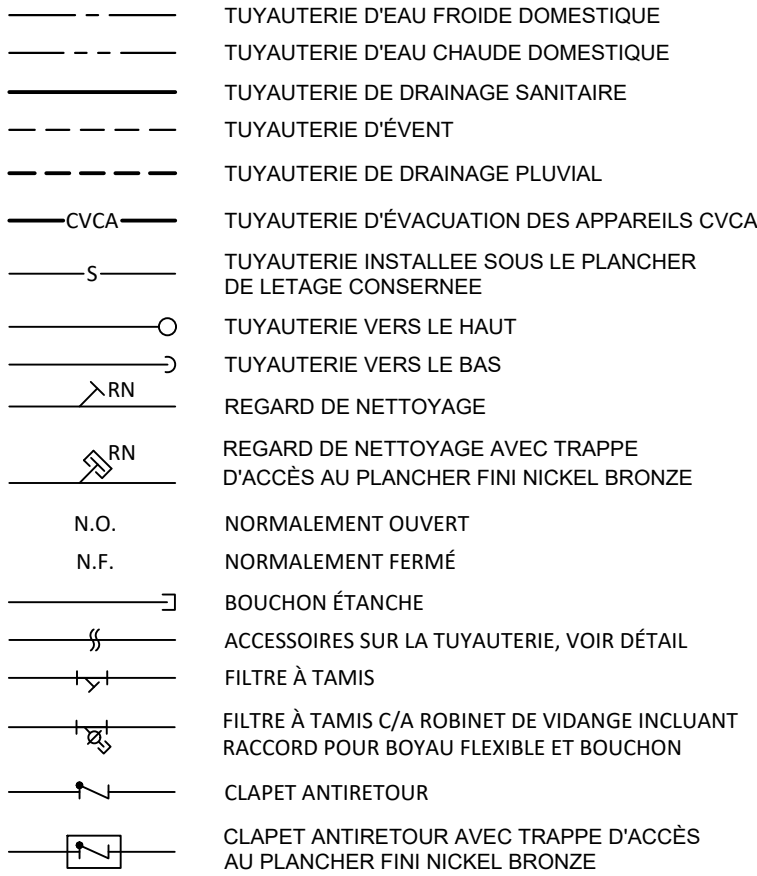
UNITÉS D'HABITATION
GOUVERNEMENT DE LA NATION CRIE
ET SERVICE DE POLICE EEOU EENOU

Titre du dessin :

EASTMAIN
IMPLANTATION

Conçu par :		Dessiné par :			
S. Bédard		S. Bédard			
Approuvé par :		Nom du fichier .dwg :		Echelle :	
A. Ndiaye, Ing.		11CL007-D79_EASTMAIN.DWG		INDIQUÉE	
Date :	Numéro de projet :		Feuille :		Nombre :
19/03/08	11CL007-D79		PL-051		

LÉGENDE DE PLOMBERIE

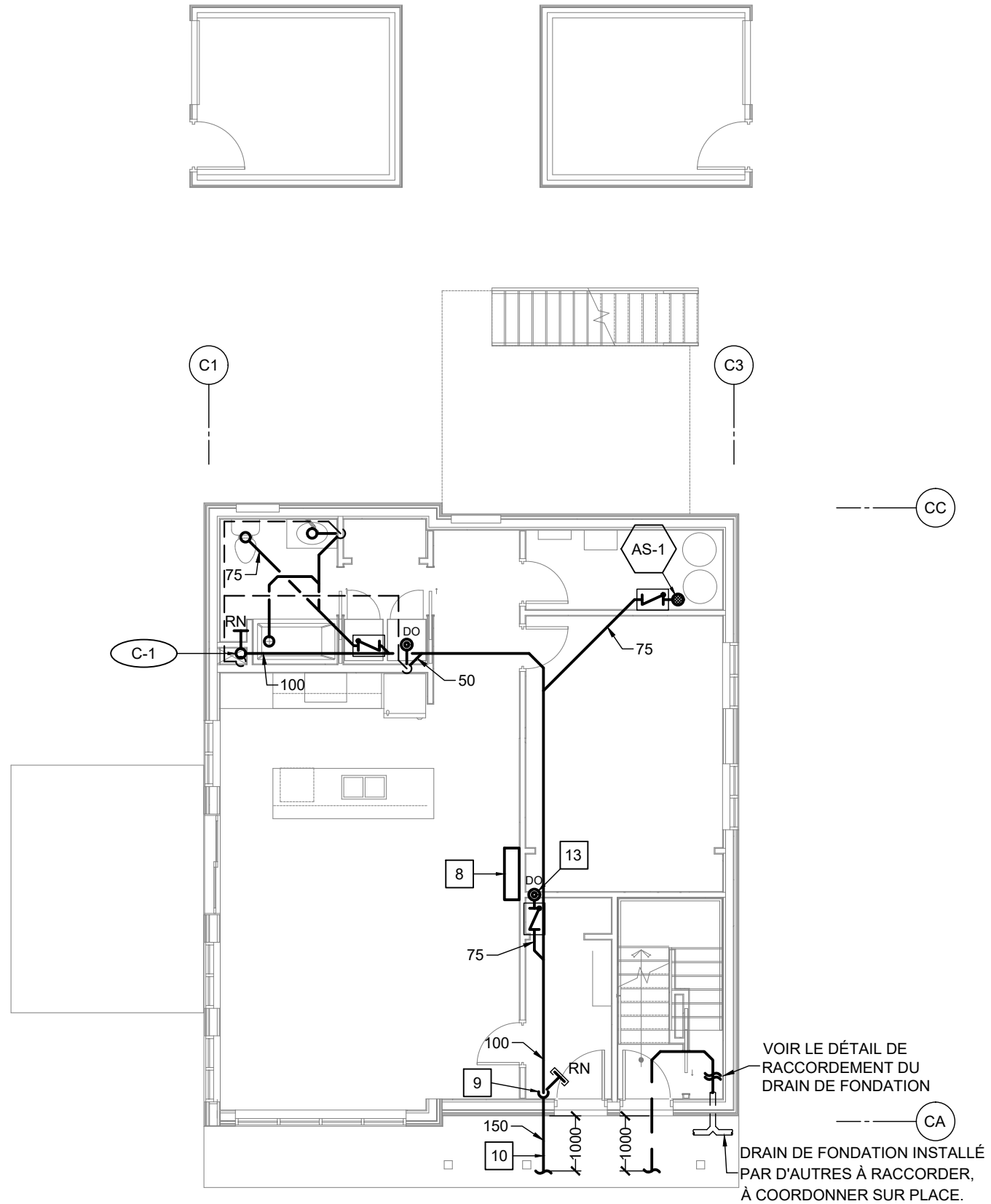


NOTES GÉNÉRALES:

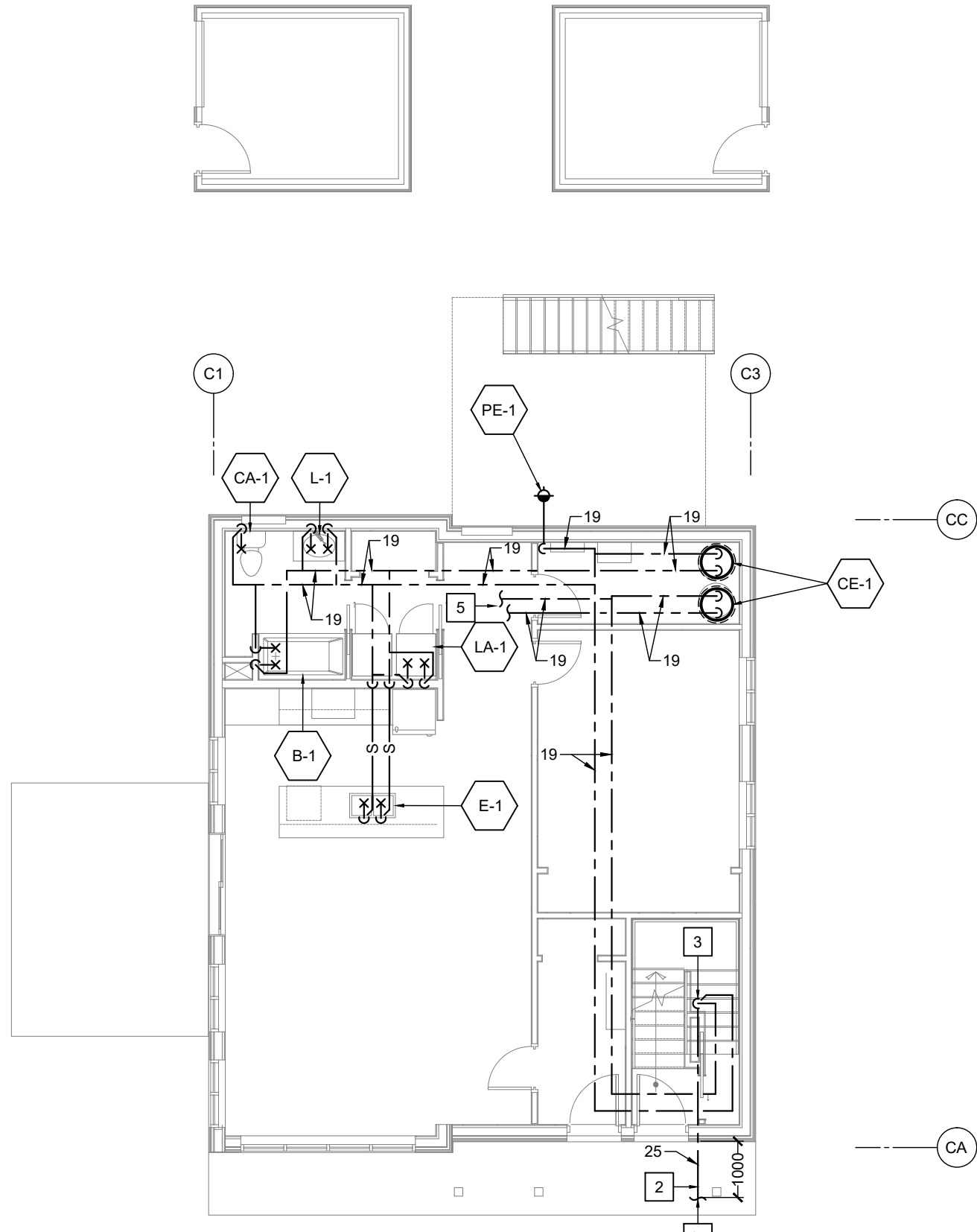
- TOUTE LA TUYAUTERIE D'ALIMENTATION D'EAU DOMESTIQUE ET D'ÉVENT SERA LOCALISÉE AU PLAFOND DE L'ÉTAGE CONCERNÉ SAUF SI INDiqué AUTREMENT. LA TUYAUTERIE DE DRAINAGE SERA LOCALISÉE SOUS LE PLANCHER DE L'ÉTAGE CONCERNÉ SAUF SI INDiqué AUTREMENT.
- TOUTE LA TUYAUTERIE D'EAU CHAUDE ET D'EAU FROIDE DOMESTIQUE NON DIMENSIONNÉE SUR LE PLAN EST D'UN DIAMÈTRE DE 1/2" (13mm). TOUTE LA TUYAUTERIE DE DRAINAGE SANITAIRE ET D'ÉVENT NON DIMENSIONNÉE SUR LE PLAN EST D'UN DIAMÈTRE DE 1-1/2" (38mm).
- TOUTS LES DRAINS DE PLANCHER DEVONT ÊTRE MUNIS D'UN DISPOSITIF DE MAINTIEN DE GARDE D'EAU DU TYPE À INSERTION DANS LE CORPS DU DRAIN DE PLANCHER DE MARQUE "TRAP GUARD" SÉRIE TG OU DE MARQUE "CAN-AQUA" SÉRIE "SURE SEAL".
- TOUTS LES APPAREILS DE PLOMBERIE DEVONT ÊTRE INSTALLÉS AVEC DES SOUPAPES D'ARRÊT À L'ÉQUERRE SUR L'ALIMENTATION EN EAU FROIDE ET EN EAU CHAUDE (EN INCLUANT AMORTISSEURS DE CHOC AUX ENDROITS REQUIS) ET BOYAU FLEXIBLE EN ACIER INOXYDABLE TRESSÉE DE LONGUEUR APPROPRIÉE.
- POUR TOUTS LES ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES SPÉCIFIÉS AU DEVIS OU DANS LA DESCRIPTION DES ÉQUIPEMENTS DE PLOMBERIE QUI DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS SUR LE RÉSEAU D'ALIMENTATION D'EAU POTABLE, L'ENTREPRENEUR AURA LA RESPONSABILITÉ DE FOURNIR DES ÉQUIPEMENTS QUI DOIVENT RESPECTER LES EXIGENCES SANS PLOMB DU CODE DE PLOMBERIE MÊME SI LE MODÈLE SPÉCIFIÉ NE COMPORTE PAS NÉCESSAIRE LA MENTION "SANS PLOMB". APPROBATION NSF/ANSI 372 ET/OU NSF/ANSI 61-G OU AVEC MENTION "SANS PLOMB" SUR LA FICHE TECHNIQUE EST REQUISE LORS DE LA SOUMISSION DES DESSINS D'ATELIER.

NOTES AUX PLANS

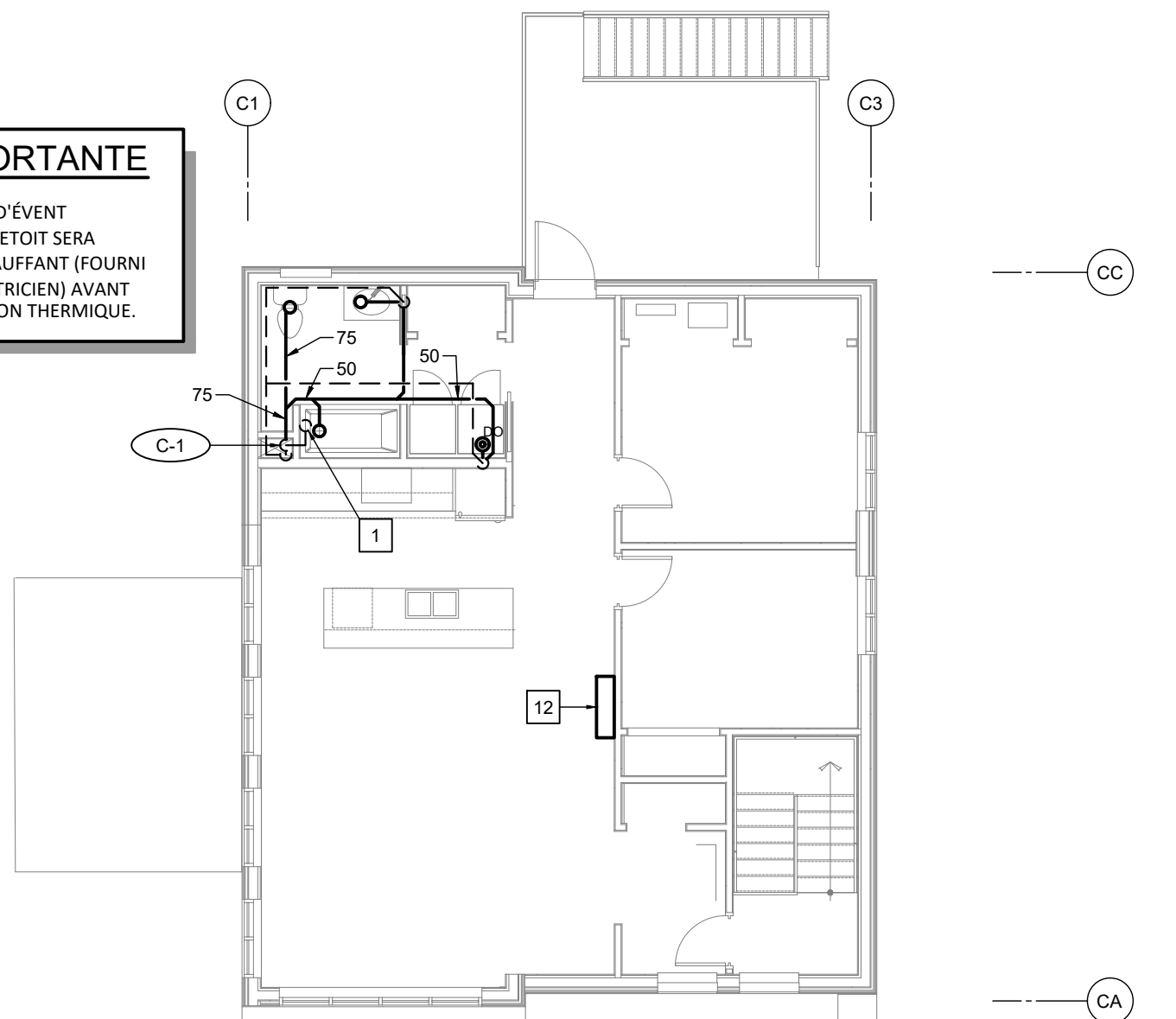
- SORTIE D'ÉVENT AU TOIT 100mm. VOIR L'ÉQUIPEMENT
EV-1 POUR LA SPÉCIFICATION DE L'ÉVENT. LA TUYAUTERIE MONTÉE AU PLAN EST SITUÉE DANS L'ENTRETOIT ET SERA MUNIE D'UN CÂBLE CHAUFFANT FOURNI ET INSTALLÉ PAR L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ.
- CÂBLE CHAUFFANT À INSTALLER SUR LA TUYAUTERIE D'ALIMENTATION D'EAU FROIDE PRINCIPALE DU BATIMENT SOUS TERRE JUSQU'À LA PARTIE CHAUFFÉE PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN (DE LA RUE JUSQU'À L'ENTRÉE D'EAU).
- EMPLACEMENT DE L'ENTRÉE D'EAU. VOIR LE DÉTAIL.
- BOITIER POUR LES ROBINETS DE LA MACHINE À LAVER À INSTALLER DE FAÇON À ÊTRE ACCESSIBLE.
- VOIR LE PLAN DU NIVEAU 2 POUR LA SUITE.
- TUYAUTERIE LOCALISÉE AU PLAFOND DU NIVEAU 1.
- VOIR LE PLAN DU NIVEAU 1 POUR LA SUITE.
- CLIMATISEUR À DRAINER AU DRAIN OUVERT À PROXIMITÉ, PAR L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION.
- RÉDUIT DE 150mmØ À 100mmØ PAR L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE.
- TUYAUTERIE DE DRAINAGE SANITAIRE PRINCIPALE. EMBLACEMENT APPROXIMATIF. L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE DEVRA AJUSTER LA TUYAUTERIE À L'INTÉRIEUR DU BATIMENT AFIN D'ALLER REJOINDRE CETTE TUYAUTERIE. CE TUYAU NE SERA PAS À CET ENDROIT POUR LA MAJORITÉ DES BATIMENTS ET SERA POSSIBLEMENT À DES ENDROITS DIFFÉRENTS POUR TOUTS LES TYPES.
- VOIR CIVIL POUR LA SUITE.
- CLIMATISEUR À DRAINER DANS LE DRAIN OUVERT AU NIVEAU 1, PAR L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION.
- DRAIN OUVERT AVEC PORTE DACCES DANS LE BAS DU MUR DU GARDE-ROBE POUR LE DRAINAGE DES CLIMATISEURS. VOIR LE DÉTAIL DE RACCORDEMENT.
- DRAIN OUVERT AVEC PORTE DACCES (COUPE-FEU SI REQUIS, VOIR PLAN D'ARCHITECTURE) DANS LE BAS DU MUR DU RANGEMENT SOUS L'ESCALIER POUR LE DRAINAGE DES CLIMATISEURS. VOIR LE DÉTAIL DE RACCORDEMENT.



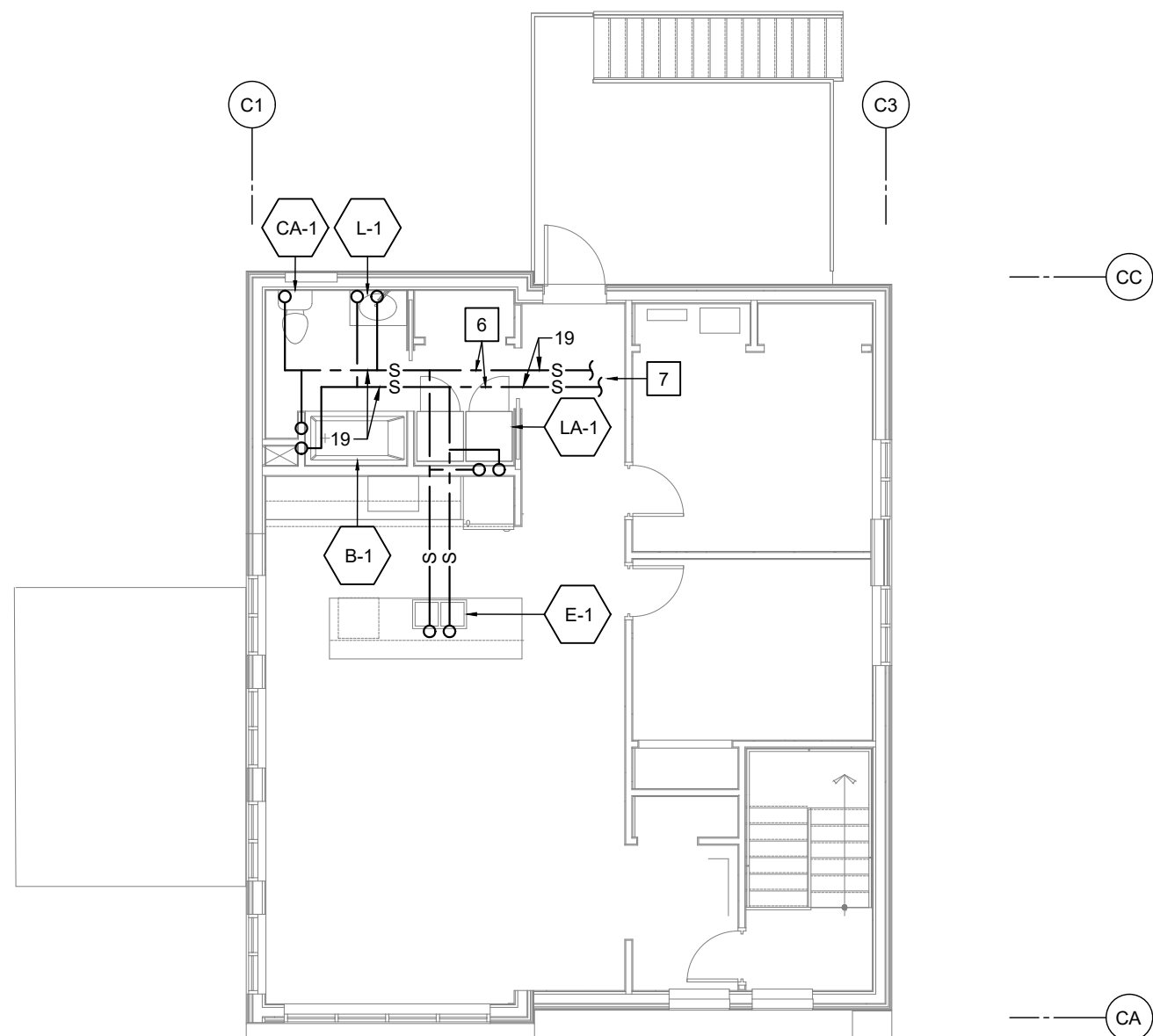
TYPE C - NIVEAU 1 - DRAINAGE - AMÉNAGEMENT
ÉCHELLE: 1:100



TYPE C - NIVEAU 1 - ALIMENTATION D'EAU - AMÉNAGEMENT
ÉCHELLE: 1:100



TYPE C - NIVEAU 2 - DRAINAGE - AMÉNAGEMENT
ÉCHELLE: 1:100

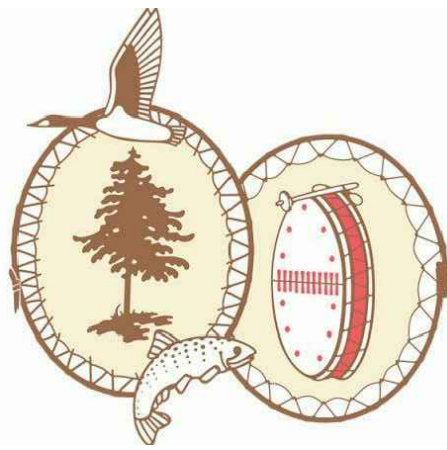


TYPE C - NIVEAU 2 - ALIMENTATION D'EAU - AMÉNAGEMENT
ÉCHELLE: 1:100

NOTES IMPORTANTE
TOUTE LA TUYAUTERIE D'ÉVENT LOCALISÉE DANS L'ENTRETOIT SERA MUNIE D'UN CÂBLE CHAUFFANT (FOURNI ET INSTALLÉ PAR L'ÉLECTRICIEN) AVANT LES TRAVAUX D'ISOLATION THERMIQUE.

NOTE COUPE-FEU

LE PRÉSENT ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR ET INSTALLER LES DISPOSITIFS COUPE-FEU REQUIS AUTOUR DE TOUTS CONDUITS, TUYAUTERIE DE DRAINAGE, TUYAUTERIE D'ALIMENTATION D'EAU DOMESTIQUE, FILAGE OU AUTRES ÉLÉMENTS TRAVERSANT UN PLANCHER DE BOIS LOCALISÉ HORS-SOL À L'INTÉRIEUR D'UNE MÊME UNITÉ. SE RÉFÉRER AU PLAN D'ARCHITECTURE POUR LE DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU REQUIS. SOUMETTRE LES DESSINS D'ATELIER DE TOUTS LES DISPOSITIFS COUPE-FEU REQUIS APPLICABLE AU PRÉSENT PROJET D'UN MANUFACTURIER RECONNU DANS CE DOMAINE.



CONSEILLERS PROFESSIONNELS :

Architecture :



Structure / Civil :



Mécanique / Électricité :



Plan clé :

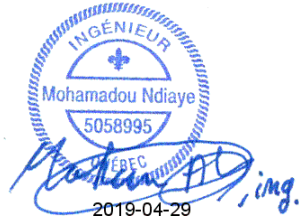
Notes générales :

L'entrepreneur est tenu de vérifier sur place, toutes les cotes et dimensions avant d'entreprendre les travaux et d'aviser l'architecte, sans délai, de toute erreur ou omission relevée sur ce plan.
L'entrepreneur est responsable des erreurs, omissions ou négligences attribuables à ce manque de précaution.
Aucune dimension ne doit être mesurée directement à l'échelle sur ce plan.
Ce plan ne doit servir à la construction que si la mention "ÉMIS POUR CONSTRUCTION" figure dans la liste des révisions ci-dessous.

RÉVISIONS

No	Date	Description	Par
0	19/04/29	POUR SOUMISSION	AN/RP

Sceau :



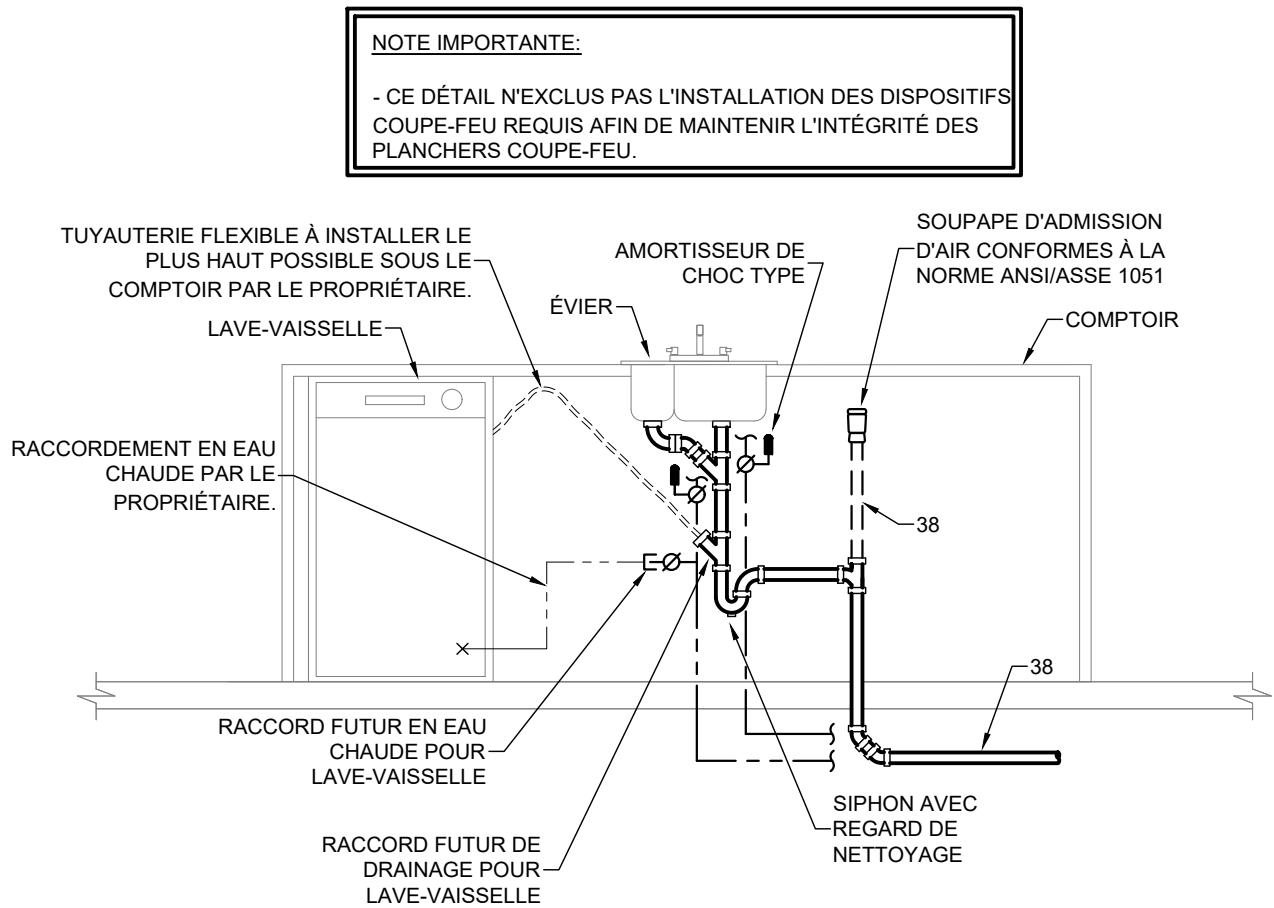
Projet :

**UNITÉS D'HABITATION
GOUVERNEMENT DE LA NATION CRIE
ET SERVICE DE POLICE EYYOU EENOU**

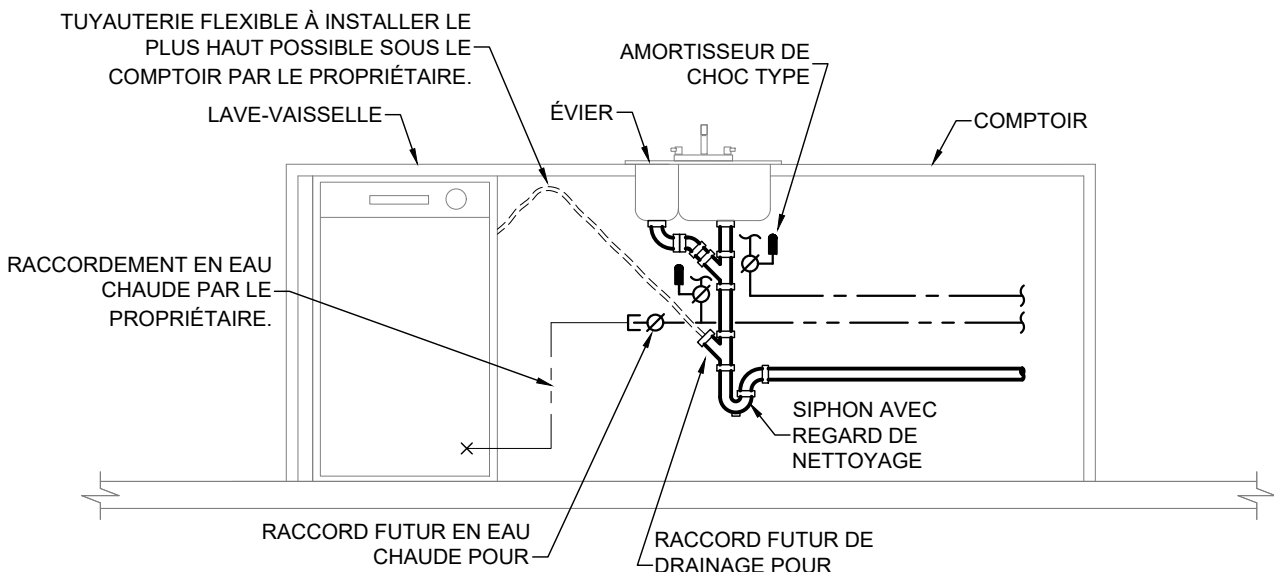
Titre du dessin :

**EASTMAIN
TYPE C
DRAINAGE ET
ALIMENTATION D'EAU**

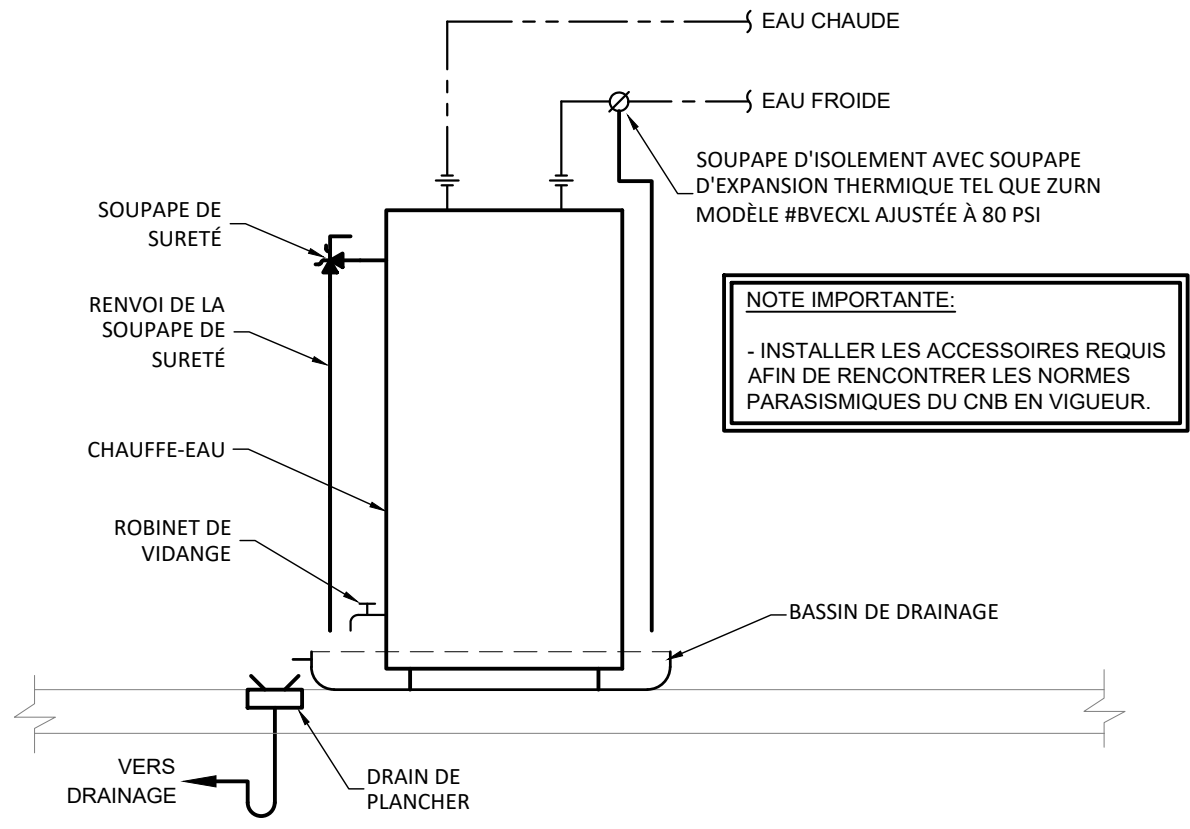
Conçu par :		Dessiné par :	
S. Bédard		S. Bédard	
Approuvé par :		Nom du fichier .dwg :	Échelle :
A. Ndiaye, ing.		11CL007-D79_EASTMAIN.DWG	INDIQUÉE
Date :	Numéro de projet :	Feuille :	Nombre :
19/03/08	11CL007-D79	PL-201	



DÉTAIL DE RACCORDEMENT TYPE D'UN ÉVIER EN ÎLOT
ÉCHELLEAUCUNE



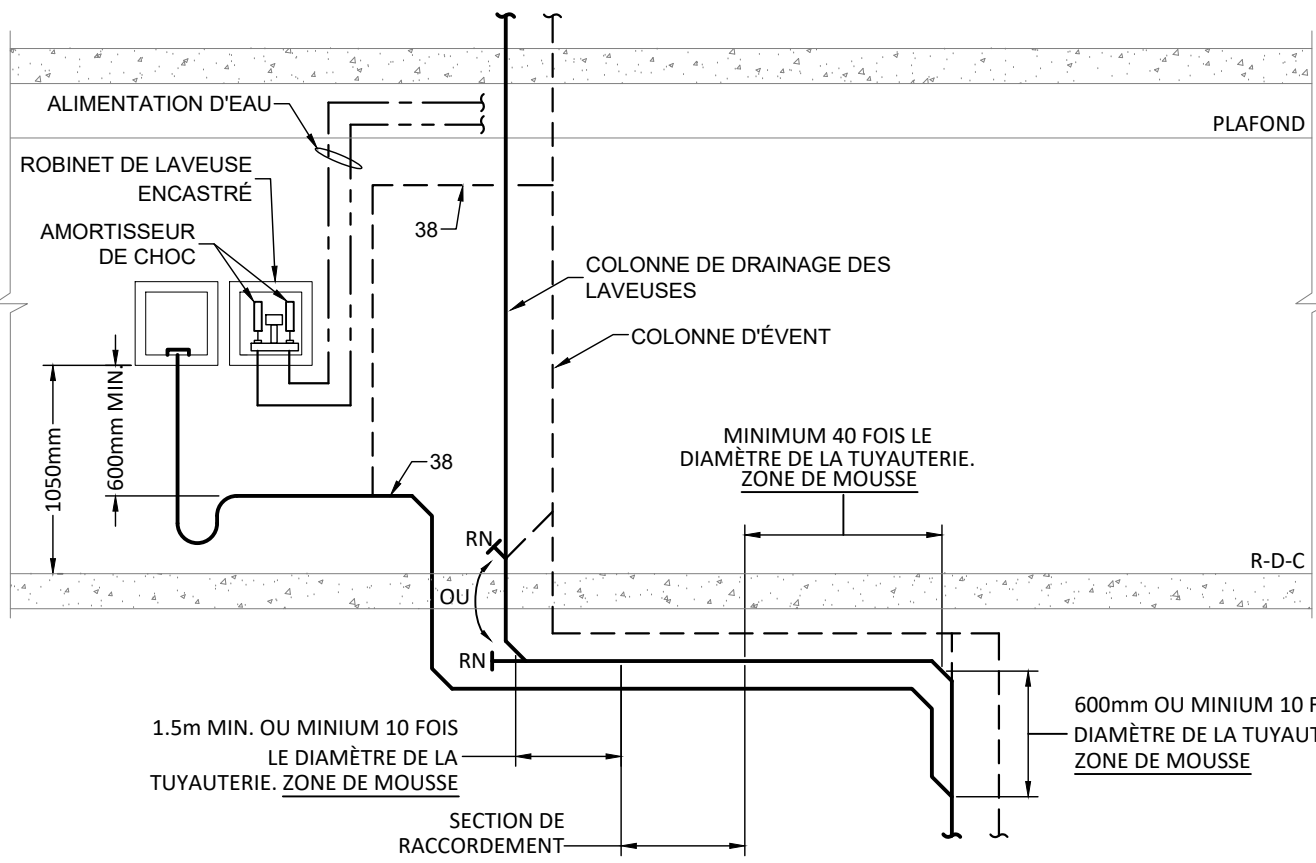
DÉTAIL DE RACCORDEMENT TYPE D'UN ÉVIER
ÉCHELLEAUCUNE



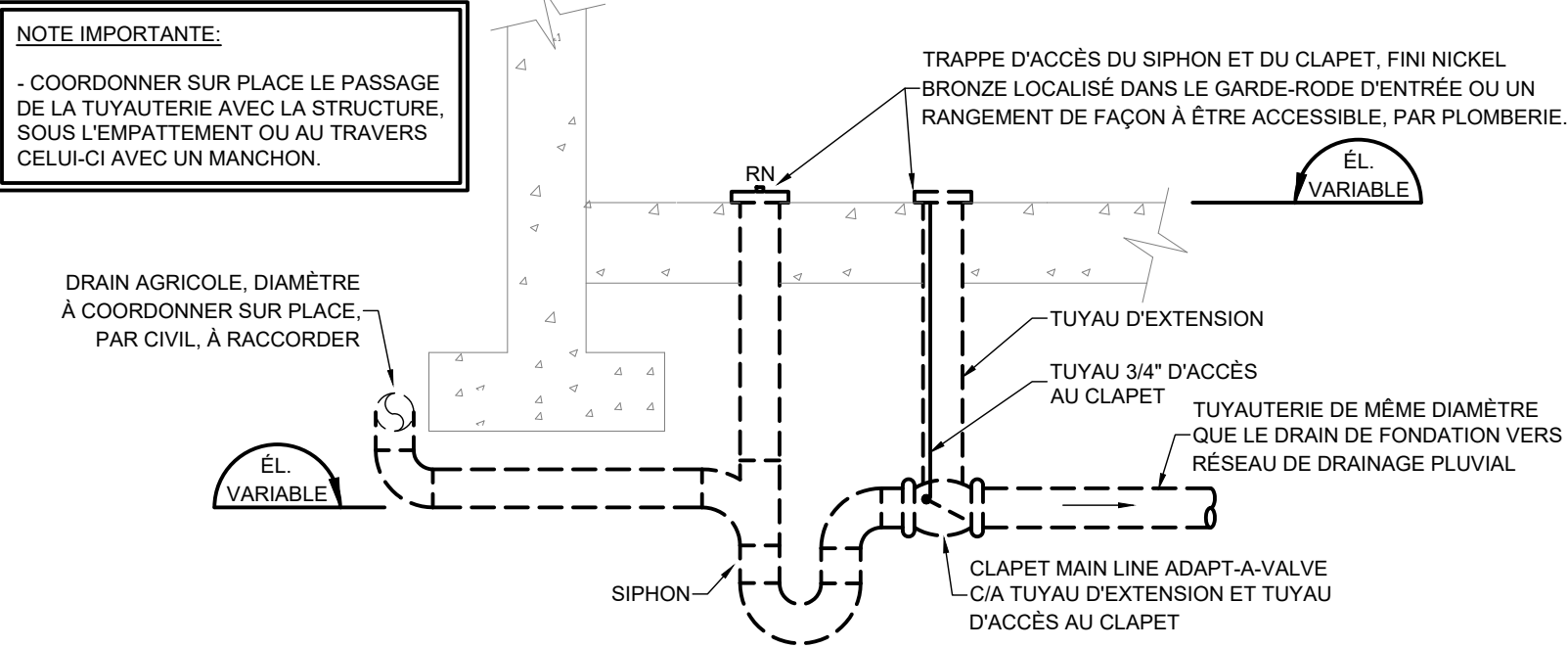
DÉTAIL DE RACCORDEMENT TYPE D'UN CHAUFFE-EAU
ÉCHELLEAUCUNE

NOTES IMPORTANTES:

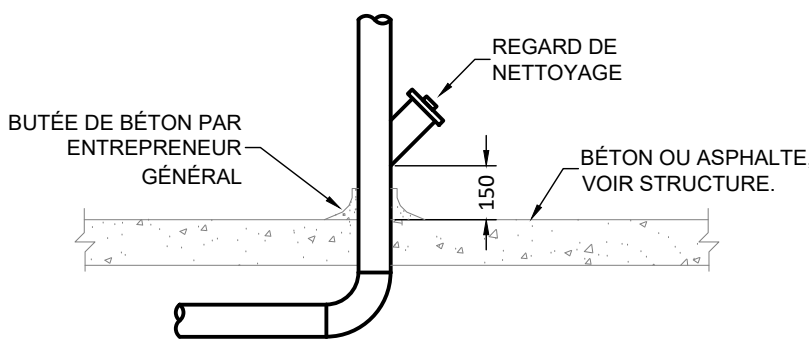
- CE DÉTAIL N'EXCLUS PAS L'INSTALLATION DES DISPOSITIFS COUPE-FEU REQUIS AFIN DE MAINTENIR L'INTÉGRITÉ DES PLANCHERS COUPE-FEU.
- SE RÉFÉRER À LA VUE EN PLAN ET AU DIAGRAMME DE DRAINAGE POUR LE RACCORDEMENT DE LA LAVEUSE DU REZ-DE-CHAUSSÉE, AUCUN RACCORDEMENT POSSIBLE DANS LA SECTION DE TUYAUTERIE IDENTIFIÉE "ZONE DE MOUSSE".



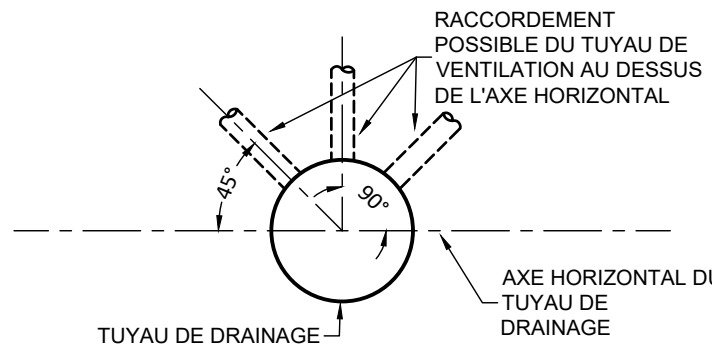
DÉTAIL DE RACCORDEMENT TYPE D'UNE LAVEUSE EN DÉCALAGE (SI REQUIS)
ÉCHELLE: AUCUNE



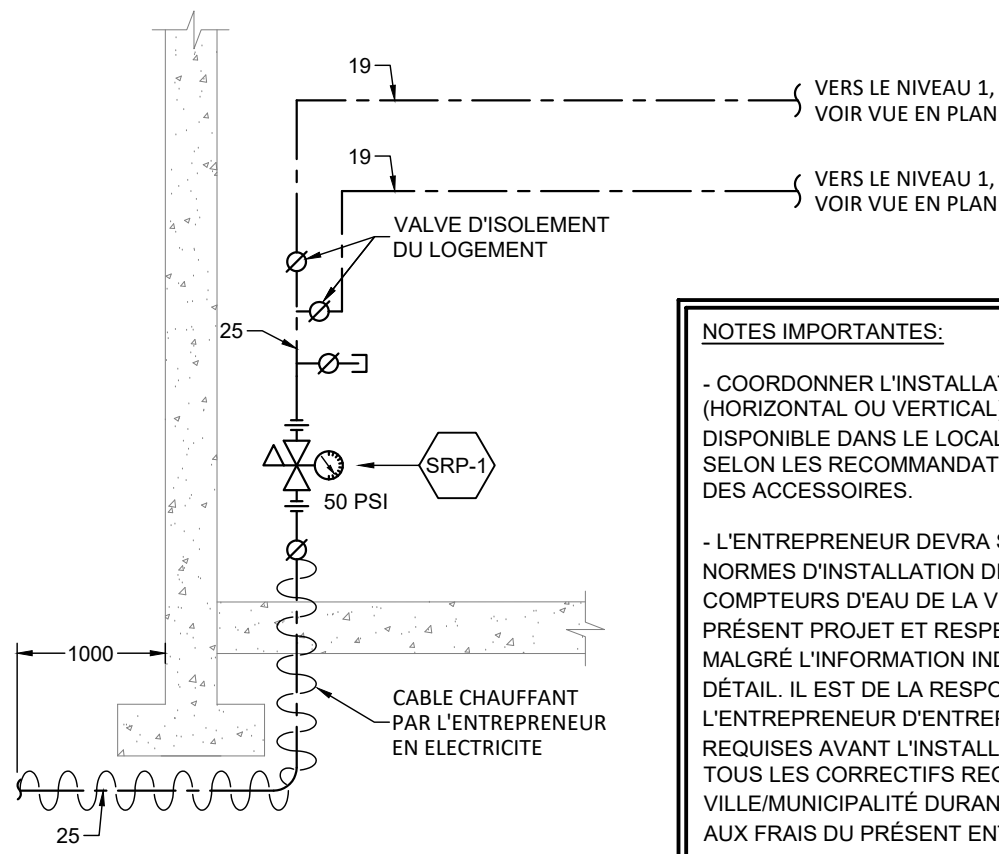
DÉTAIL DE RACCORDEMENT TYPE DU DRAIN AGRICOLE AUTOUR DU BÂTIMENT
ÉCHELLEAUCUNE



DÉTAIL D'INSTALLATION TYPE D'UN REGARD DE NETTOYAGE
ÉCHELLE: AUCUNE



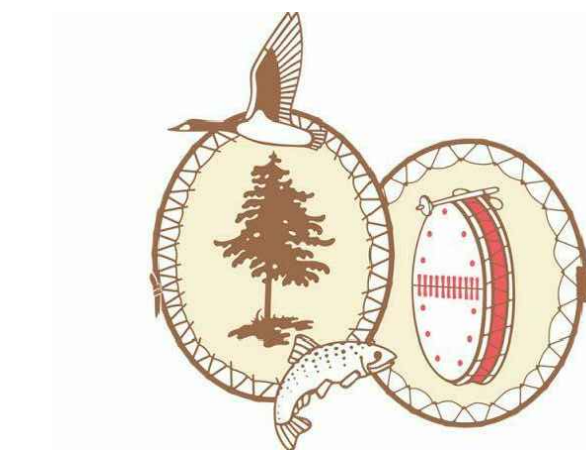
DÉTAIL DE TYPE D'UN TUYAU DE VENTILATION
ÉCHELLE: AUCUNE



DÉTAIL D'ENTRÉE D'EAU DOMESTIQUE
ÉCHELLE: AUCUNE

NOTES IMPORTANTES:

- COORDONNER L'INSTALLATION DES ACCESSOIRES (HORIZONTAL OU VERTICAL) AVEC L'ESPACE DISPONIBLE DANS LE LOCAL D'ENTRÉE D'EAU ET SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER DES ACCESSOIRES.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA SE PROCURER LES NORMES D'INSTALLATION DES ENTRÉE D'EAU ET DES COMPTEURS D'EAU DE LA VILLE/MUNICIPALITÉ DU PRÉSENT PROJET ET RESPECTER CES EXIGENCES MALGRÉ L'INFORMATION INDICUÉE AU PRÉSENT DÉTAIL. IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR D'ENTREPRENDRE LES DÉMARCHES REQUISES AVANT L'INSTALLATION DE L'ENTRÉE D'EAU. TOUS LES CORRECTIFS REQUIS PAR LA VILLE/MUNICIPALITÉ DURANT UN INSPECTION SERONT AUX FRAIS DU PRÉSENT ENTREPRENEUR.



CONSEILLERS PROFESSIONNELS :

Architecture :

stgm
468, rue St-Jean, bureau 300, Montréal (Qc) H2Y 2S1
418-626-8224

Structure / Civil :

Ashini
CONSULTANTS
563, des Actonaires, Châteaufort, Q7J 5B3
1, Metrolia, Dorval, Q9H 1B0
1020, Saint-Jacques, Montreuil, Q9P 2H0
418-437-2385

Mécanique / Électricité :

ambioner
Génie mécanique et électrique du bâtiment
Efficacité énergétique
2903, Boulevard Ste-Anne, Québec, G1E 3J3
418.927.9391 | info@ambioner.com

Plan clé :

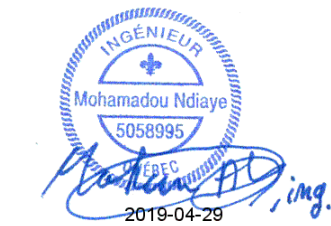
Notes générales :

L'entrepreneur est tenu de vérifier sur place, toutes les cotes et dimensions avant d'entreprendre les travaux et d'aviser l'architecte, sans délai, de toute erreur ou omission relevée sur ce plan.
L'entrepreneur est responsable des erreurs, omissions ou négligences attribuables à ce manque de précaution.
Aucune dimension ne doit être mesurée directement à l'échelle sur ce plan.
Ce plan ne doit servir à la construction que si la mention "ÉMIS POUR CONSTRUCTION" figure dans la liste des révisions ci-dessous.

RÉVISIONS

No	aa/mm/jj	Description	Par
0	19/04/29	POUR SOUMISSION	AN/RP

Scéau :



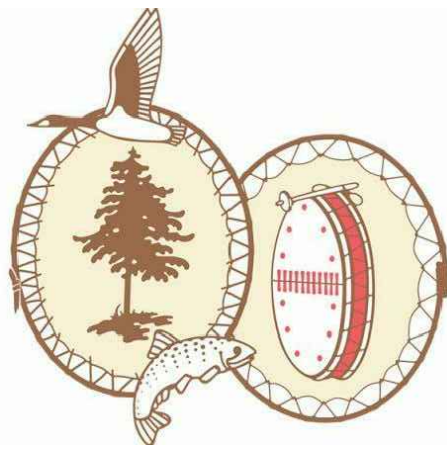
Projet :
**UNITÉS D'HABITATION
GOUVERNEMENT DE LA NATION CRIE
ET SERVICE DE POLICE EEEYOU EENOU**

Titre du dessin :
**EASTMAIN
DÉTAILS**

Conçu par :		Dessiné par :	
S. Bédard		S. Bédard	
Approuvé par :		Nom du fichier .dwg :	Échelle :
A. Ndiaye, ing.		11CL007-D79_EASTMAIN.DWG	AUCUNE
Date :	Numéro de projet :	Feuille :	Nombre :
19/03/08	11CL007-D79	PL-451	

STGM_CART_A1.DWG (841 x 594)

TABLEAU DES APPAREILS SANITAIRES		
ID	DESCRIPTION	MODÈLE SPÉCIFIÉ
AS-1	AVALOIR DE SOL - GRILLE DE 127MMØ EN BRONZE AU NICKEL POLI - TUBULURE DE SORTIE ET SIPHON À GARDE D'EAU PROFONDE SELON LES DIMENSIONS AUX PLANS	ZURN #ZN-211-B
B-1	BAIN - DIMENSIONS HORS-TOUT 1518 X 819 X 520 DE PROFOND - TROP-PLEIN ROBINETTERIE DE BAIN - INSTALLATION EN SURFACE 3 MORCEAUX - EN LAITON CHROMÉ POLI AVEC CARTOUCHE EN CÉRAMIQUE	MAAX #TSEA PLUS DELTA #T13420
CA-1	TOILETTE - EN PORCELAINE VITRIFIÉE BLANCHE - À FAIBLE CONSOMMATION 4L OU 6L - CUVETTE D'UNE HAUTEUR DE 413 SIEGE DE TOILETTE - EN PLASTIQUE BLANC	PROFLO CULPEPPER SERIES PROFLO #PF9002SWH PROFLO #PFTSEC2000WH
CE-1	CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE 41 GALLONS IMPÉRIAUX - ENTRÉE D'EAU FROIDE ET SORTIE D'EAU CHAUDE SUR LE DESSUS - 3000W, 240v, 1PH - C/A SOUPAPE DE SÛRETÉ, ROBINET À TOURNANT SPHÉRIQUE À L'ENTRÉE ET À LA SORTIE DU CHAUFFE-EAU, BASSIN DE DRAINAGE.	GIANT #152STE
D-1	DOUCHE - UNE PIÈCE AVEC PORTE COMPATIBLE - EN FIBRE DE VERRE, INSTALLATION EN ALCOVE ROBINETTERIE DE DOUCHE - INSTALLATION EN SURFACE 2 MORCEAUX - EN LAITON CHROMÉ POLI AVEC CARTOUCHE EN CÉRAMIQUE	MAAX #SS32 DELTA #T13220
E-1	EVIER - DIMENSIONS HORS-TOUT 790 X 520 X 180 DE PROFOND - AVEC PLAGE ARRIÈRE À 3 TROU - EN ACIER INOXYDABLE 18-8 CALIBRE 20 - AVEC CRÉPINE GRILLE-PANIER DE 89mm ROBINETTERIE D'EVIER - AVEC DOUCHETTE RETRACTABLE - CARTOUCHE EN CÉRAMIQUE	REGINOX #RDL2031 DELTA #336-DST
EV-1	EVENT DE TOIT 100mmØ - FOURNIR ET INSTALLER UN SOLIN SELON LA PENTE DE TOIT - EVENT DE TOIT CHAUFFANT EN ALUMINIUM AVEC CÂBLE CHAUFFANT AUTO-RÉGULANT ET FICHE SE RACCORDANT DANS UNE PRISE ÉLECTRIQUE STANDARD (48W@120v).	TUBE-O-TOIT
LA-1	BOITIER DOUBLE POUR LESSIVEUSE - BOITIER D'ALIMENTATION DOUBLE AVEC ANTIBÉLIER - MÉCANIQUES INTÉGRÉS CERTIFIÉS ASSE 1010 - BOITIER D'ÉVACUATION - FAIRE L'INSTALLATION EN TENANT COMPTE QUE DANS CERTAINS CAS LA SÈCHEUSE EST SUPERPOSÉE SUR LA LAVEUSE POUR L'ACCÈSIBILITÉ AU BOITIER	SILOUX CHIEF SERIE 696
L-1	LAVABO - EN PORCELAINE VITRIFIÉE BLANCHE AVEC TROUS POUR ROBINETTERIE À 4 4 PO D'ENTRAXE - FORME OVALE DE 508 MM X 432 MM - AVEC TROP-PLEIN ROBINETTERIE DE LAVABO - EN LAITON CHROMÉ POLI AVEC CARTOUCHE EN CÉRAMIQUE - MONOCOMMANDE, 4 PO D'ENTRAXE, SANS PLOMB	ZURN #Z5114 ZURN #Z81000-XL
PE-1	PRISE D'EAU EXTÉRIEURE - À L'ÉPREUVE DU GEL PLAQUÉ CHROME - AVEC MÉCANISME D'ARRÊT À RESSORT - PRISE FILETÉ, BRIDE AVEC UNE PENTE DE 3.5" INTÉGRÉE	BMI MODELE ULTRA
SRP-1	SOUPAPE DE RÉDUCTION DE PRESSION - CUIVRE SANS PLOMB - TAMIS INTÉGRÉ, UNION, MANOMÈTRE - DIMENSION AU PLAN	WILKINS #500XL



CONSEILLERS PROFESSIONNELS :

Architecture :

468, rue St-Jean, bureau 300, Montréal (Qc) H2Y 2S1
418-626-8224

Structure / Civil :

563, des Actonnelles, Chicoutimi, Q7J 1B0
1, Metabolite, Dorval, QH 1B0
1020, Desmarais, Montreuil, Q9V 2G0
418-637-2388

Mécanique / Électricité :

Génie mécanique et électrique du bâtiment
Efficacité énergétique
2980, Boulevard Ste-Anne, Québec, G1E 3J3
418.987.9391 | info@ambioner.com

Plan clé :

Notes générales :
L'entrepreneur est tenu de vérifier sur place, toutes les cotes et dimensions avant d'entreprendre les travaux et d'aviser l'architecte, sans délai, de toute erreur ou omission relevée sur ce plan.
L'entrepreneur est responsable des erreurs, omissions ou négligences attribuables à ce manque de précaution.
Aucune dimension ne doit être mesurée directement à l'échelle sur ce plan.
Ce plan ne doit servir à la construction que si la mention "ÉMIS POUR CONSTRUCTION" figure dans la liste des révisions ci-dessous.

RÉVISIONS

0	19/04/29	POUR SOUMISSION	AN/RP
No	aa/mm/jj	Description	Par

Sceau :

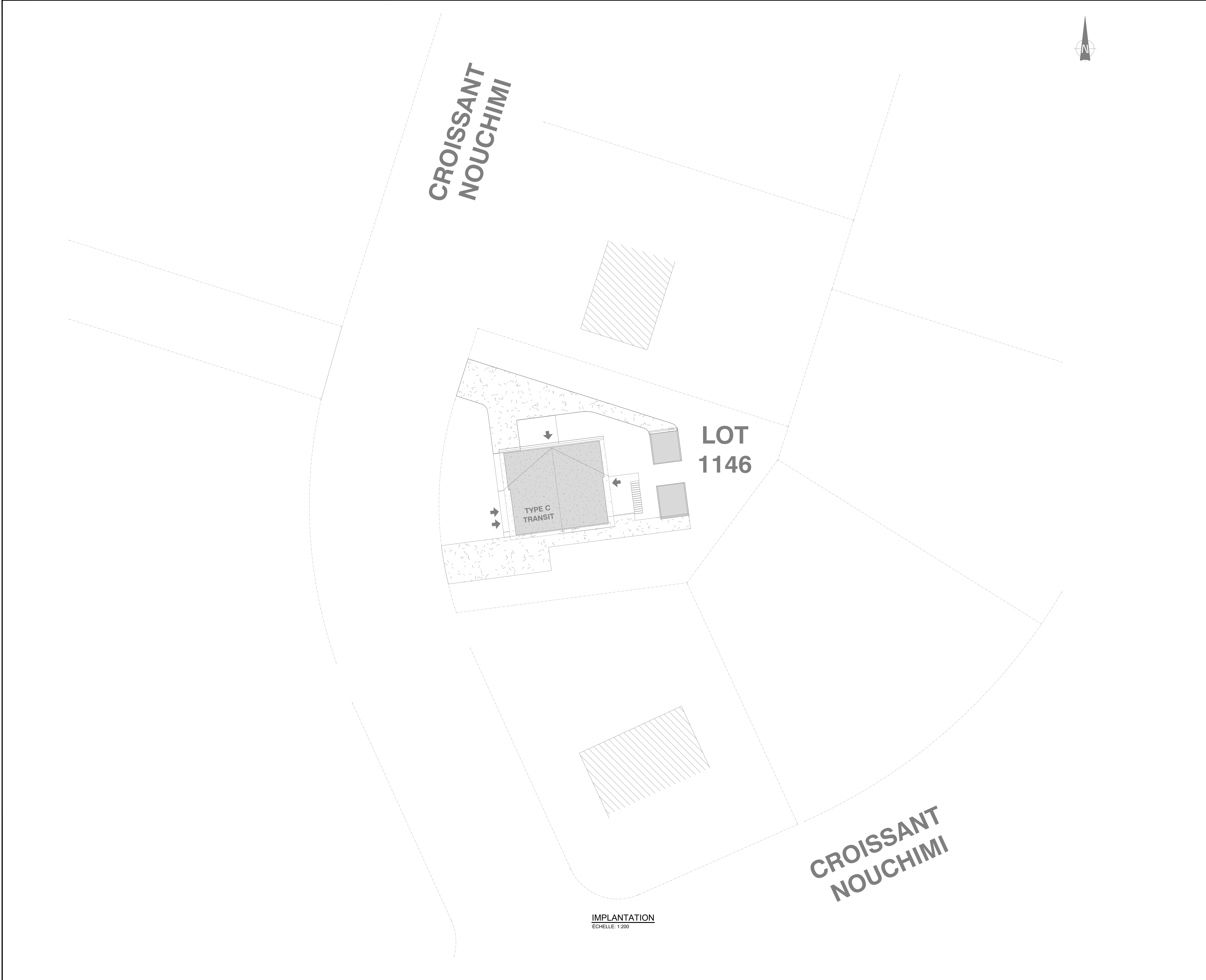

Projet :
UNITÉS D'HABITATION
GOUVERNEMENT DE LA NATION CRIE
ET SERVICE DE POLICE EEOU EENOU

Titre du dessin :
EASTMAIN
ÉQUIPEMENTS

Conçu par :		Dessiné par :	
S. Bédard		S. Bédard	
Approuvé par :	Nom du fichier .dwg :	Echelle :	
A. Ndiaye, Ing.	11CL007-D79_EASTMAIN.DWG	AUCUNE	
Date :	Numéro de projet :	Feuille :	Nombre :
19/03/08	11CL007-D79	PL-501	

STGM_CART_A1.DWG (841 x 594)

STGM_CART_A1.DWG (841 x 594)



IMPLANTATION
ÉCHELLE: 1:200



CONSEILLERS PROFESSIONNELS :

Architecture :

stgm468, rue St-Jean, bureau 300, Montréal (Qc) H2Y 2S1418-626-8224

Structure / Civil :

AshiniCONSULTANTS563, des Artistes/les, Châteaufort, G7J 5B31, Metabolite, Pasasat, G6H 1B01020, Quatrefoins, Montclair, Q9W 2H0418-637-2385

Mécanique / Électricité :

ambionerGénie mécanique et électrique du bâtimentEfficacité énergétique2980, Boulevard Ste-Anne, Québec, G1E 3J3418.997.9391 | info@ambioner.com

Plan clé :

Notes générales :

L'entrepreneur est tenu de vérifier sur place, toutes les cotes et dimensions avant d'entreprendre les travaux et d'aviser l'architecte, sans délai, de toute erreur ou omission relevée sur ce plan.

L'entrepreneur est responsable des erreurs, omissions ou négligences attribuables à ce manque de précaution.

Aucune dimension ne doit être mesurée directement à l'échelle sur ce plan.

Ce plan ne doit servir à la construction que si la mention "ÉMIS POUR CONSTRUCTION" figure dans la liste des révisions ci-dessous.

RÉVISIONS

No	aa/mm/jj	Description	Par
0	19/04/29	POUR SOUMISSION	AN/RP

Sceau :

Projet :UNITÉS D'HABITATION
GOUVERNEMENT DE LA NATION CRIE
ET SERVICE DE POLICE EEOU EENOU

Titre du dessin :EASTMAIN
IMPLANTATION

Conçu par :		Dessiné par :	
Approuvé par :		Nom du fichier .dwg :	Echelle :
FP & POC		P-O Careau	
A. Ndiaye, Ing.		11CL007-D79_EASTMAIN.DWG	INDIQUÉE
Date :	Numéro de projet :	Feuille :	Nombre :
19/03/08	11CL007-D79	VN-051	

NOTE IMPORTANTE :

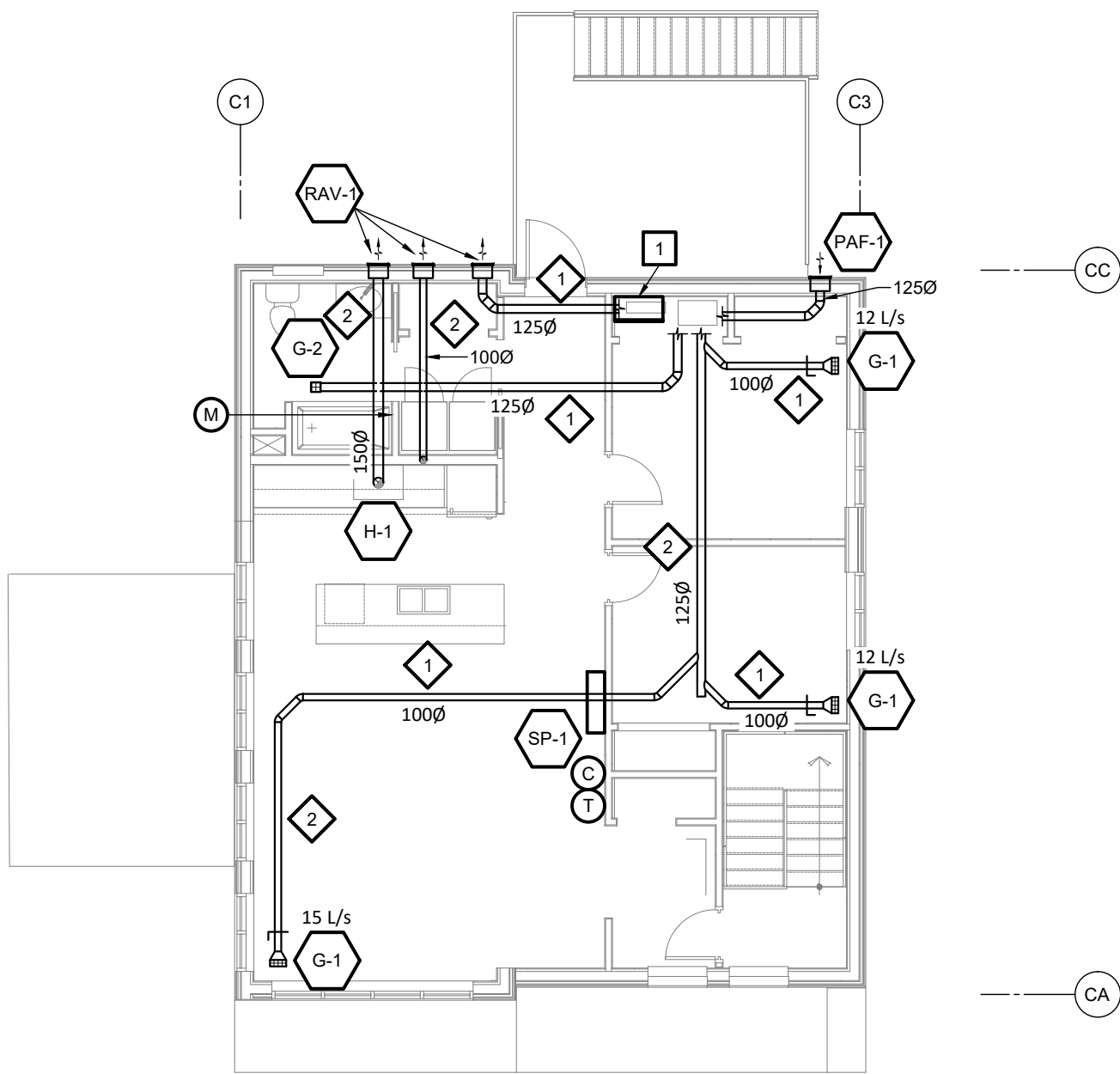
LE PRÉSENT ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR ET INSTALLER LES DISPOSITIFS COUPE-FEU REQUIS AUTOUR DE TOUS CONDUITS, TUYAUTERIE DE DRAINAGE, TUYAUTERIE D'ALIMENTATION D'EAU DOMESTIQUE, FILAGE OU AUTRES ÉLÉMENTS TRAVERSANT UN PLANCHER DE BOIS LOCALISÉ HORS-SOL À L'INTÉRIEUR D'UNE MÊME UNITÉ. SE RÉFÉRER AU PLAN D'ARCHITECTURE POUR LE DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU REQUIS. SOUMETTRE LES DESSINS D'ATELIER DE TOUS LES DISPOSITIFS COUPE-FEU REQUIS APPLICABLE AU PRÉSENT PROJET D'UN MANUFACTURIER RECONNU DANS CE DOMAINE.

NOTES GÉNÉRALES :

- COORDONNER L'INSTALLATION DES TÉLÉCOMMANDES, CONTRÔLEURS & MINUTERIES SUR PLACE AFIN DE LES INSTALLER AU MÊME NIVEAU ET À PROXIMITÉ DES INTERRUPTEURS D'ÉCLAIRAGE.
- LES REGISTRES DE BALANCEMENT DOIVENT ÊTRE À UNE DISTANCE D'AU MOINS 300mm DES GRILLES. FAIRE APPROUVER PAR L'INGÉNIEUR LA FAÇON RETENUE POUR INSTALLER LES REGISTRES.
- LE PASSAGE DES CONDUITS ENTRE LES POUTRELLES ET LA SALLE DE MÉCANIQUE DES LOGEMENTS SERA EFFECTUÉ À L'AIDE D'UNE PLAQUE DE FINITION, VOIR LES DÉTAILS TYPES.

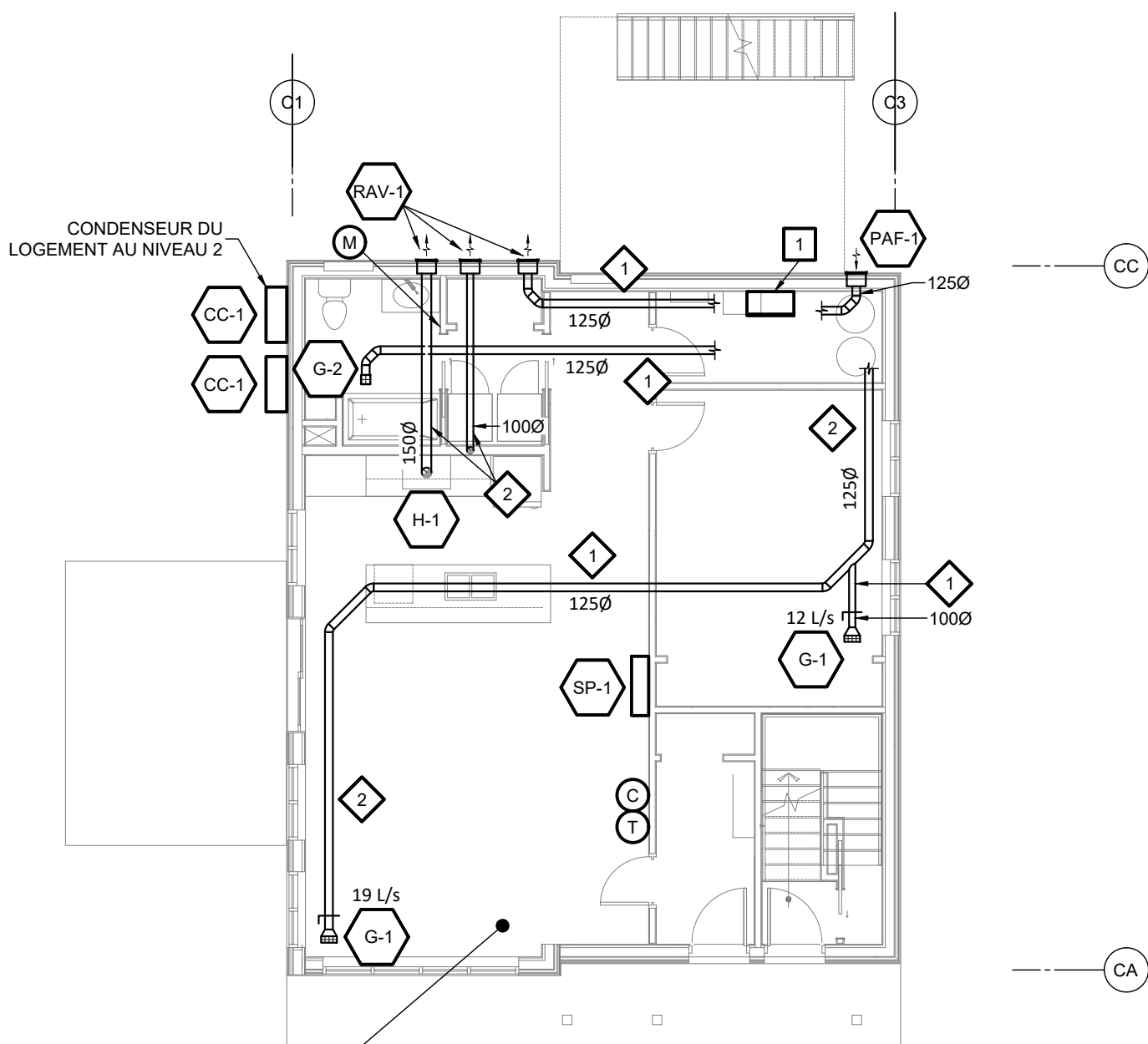
NOTE DE CONSTRUCTION :

- 1 EMPLACEMENT APPROXIMATIF DE L'ÉCHANGEUR D'AIR ET DES SERPENTINS, VOIR LES DÉTAILS TYPES.



TYPE C - NIVEAU 2 - AMÉNAGEMENT

ÉCHELLE: 1:100



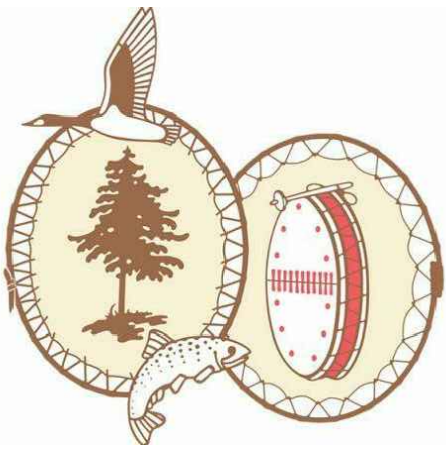
TYPE C - NIVEAU 1 - AMÉNAGEMENT

ÉCHELLE: 1:100

L'INTÉGRITÉ COUPE-FEU DE TOUS LES PERCEMENTS DANS LE PLAFOND DE GYPSE ET DANS LES MURS EXTÉRIEURS DU PRÉSENT LOGEMENT DEVRA ÊTRE ASSURÉE À L'AIDE D'UN SOCELLANT COUPE-FEU TEL QUE "HILTI FS ONE"

LÉGENDE DE VENTILATION

- NOUVEAU CONDUIT RECTANGULAIRE DE PRISE D'AIR FRAIS, D'ALIMENTATION, D'ÉVACUATION OU DE RETOUR
- NOUVEAU CONDUIT ROND DE PRISE D'AIR FRAIS, D'ALIMENTATION, D'ÉVACUATION OU DE RETOUR
- GAINE FLEXIBLE (VOIR DEVIS)
- MONTÉE D'UN CONDUIT D'ALIMENTATION D'AIR
- DESCENTE D'UN CONDUIT D'ALIMENTATION D'AIR
- MONTÉE D'UN CONDUIT DE RETOUR D'AIR
- DESCENTE D'UN CONDUIT DE RETOUR D'AIR
- RÉDUCTION D'UNE GAINÉ RONDE
- TRANSFORMATION D'UN CONDUIT CARRÉ OU RECTANGULAIRE À ROND OU OVALE
- SERPENTIN ÉLECTRIQUE, VOIR DEVIS
- GRILLE AU PLAFOND
- PERSIENNE AVEC PLÉNUM
- REGISTRE D'ÉQUILIBRAGE
- IDENTIFICATION D'ÉQUIPEMENT
- IDENTIFICATION DES GRILLES
- XX L/s
- ← DÉBIT D'AIR (LORSQU'APPLICABLE)
- CONDUIT D'AIR INSTALLÉ ENTRE LES POUTRELLES
- CONDUIT D'AIR CIRCULANT À TRAVERS LES POUTRELLES
- MINUTERIE, VOIR LISTE DES ÉQUIPEMENTS
- CONTRÔLEUR MURAL, VOIR LISTE DES ÉQUIPEMENTS
- TÉLÉCOMMANDE MURALE, VOIR LISTE DES ÉQUIPEMENTS



CONSEILLERS PROFESSIONNELS :

Architecture :

stgm

468, rue St-Jean, bureau 300, Montréal (Qc) H2Y 2S1
418-626-8224

Structure / Civil :

Ashini
CONSULTANTS

563, des Actionnaires, Châteaufort, Q7J 5B3
1, Malabar, Dorval, Q9H 1B0
1025, Saint-Jacques, Saint-Jacques, Q9W 2H0
418-437-2385

Mécanique / Électricité :

ambioner
Génie mécanique et électrique du bâtiment
Efficacité énergétique

2989, Boulevard Ste-Anne, Québec, G1E 3J3
418.927.9391 | info@ambioner.com

Plan clé :

Notes générales :

L'entrepreneur est tenu de vérifier sur place, toutes les cotes et dimensions avant d'entreprendre les travaux et d'aviser l'architecte, sans délai, de toute erreur ou omission relevée sur ce plan.

L'entrepreneur est responsable des erreurs, omissions ou négligences attribuables à ce manque de précaution.

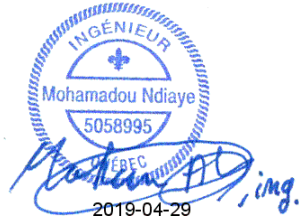
Aucune dimension ne doit être mesurée directement à l'échelle sur ce plan.

Ce plan ne doit servir à la construction que si la mention "ÉMIS POUR CONSTRUCTION" figure dans la liste des révisions ci-dessous.

RÉVISIONS

No	aa/mm/jj	Description	Par
0	19/04/29	POUR SOUMISSION	AN/RP

Scéau :



Projet :

**UNITÉS D'HABITATION
GOUVERNEMENT DE LA NATION CRIE
ET SERVICE DE POLICE EYYOU EENOU**

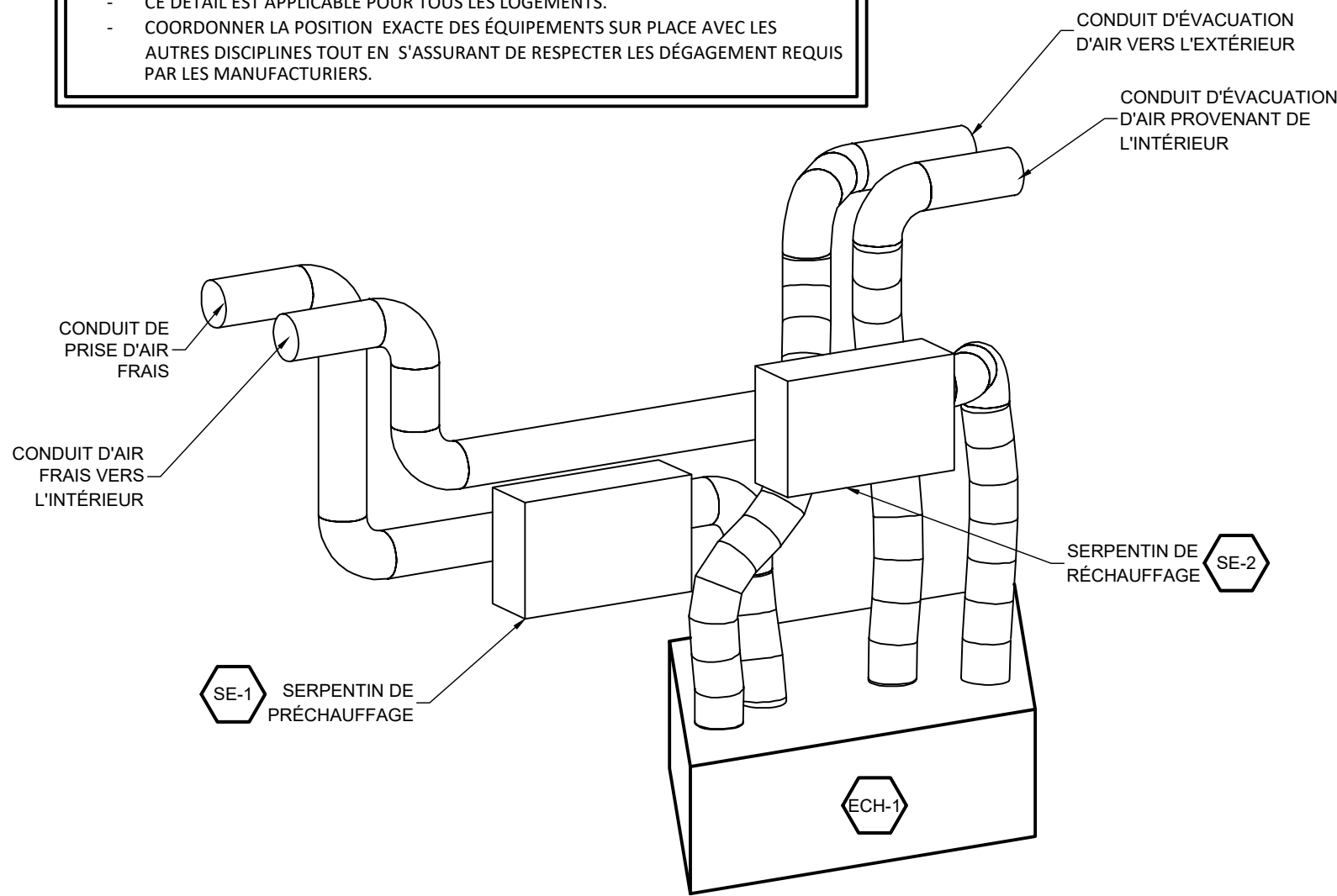
Titre du dessin :

**EASTMAIN
TYPE C
NIVEAUX 1 & 2
LÉGENDE ET NOTES**

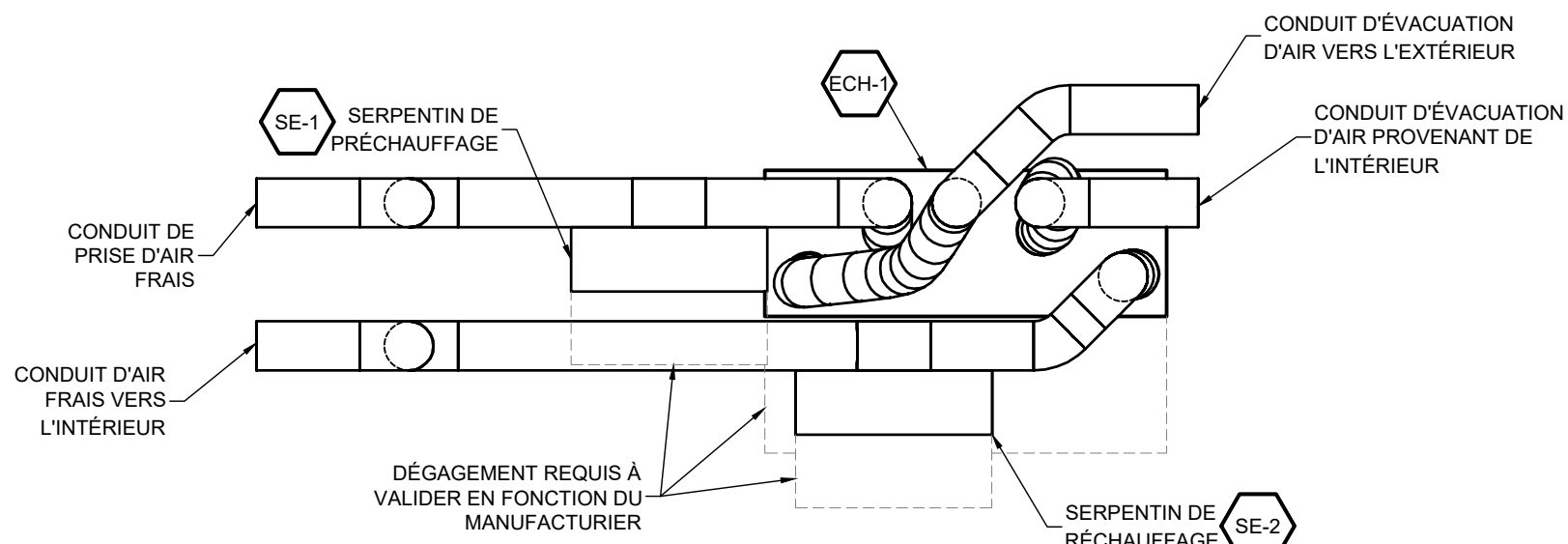
Conçu par :		Dessiné par :	
FP & POC		P-O Careau	
Approuvé par :		Nom du fichier .dwg :	Echelle :
A. Ndiaye, Ing.		11CL007-D79_EASTMAIN.DWG	INDIQUÉE
Date :	Numéro de projet :	Feuille :	Nombre :
19/03/08	11CL007-D79	VN-201	

NOTES IMPORTANTES :

- CE DÉTAIL EST APPLICABLE POUR TOUTS LES LOGEMENTS.
- COORDONNER LA POSITION EXACTE DES ÉQUIPEMENTS SUR PLACE AVEC LES AUTRES DISCIPLINES TOUT EN S'ASSURANT DE RESPECTER LES DÉGAGEMENT REQUIS PAR LES MANUFACTURIERS.

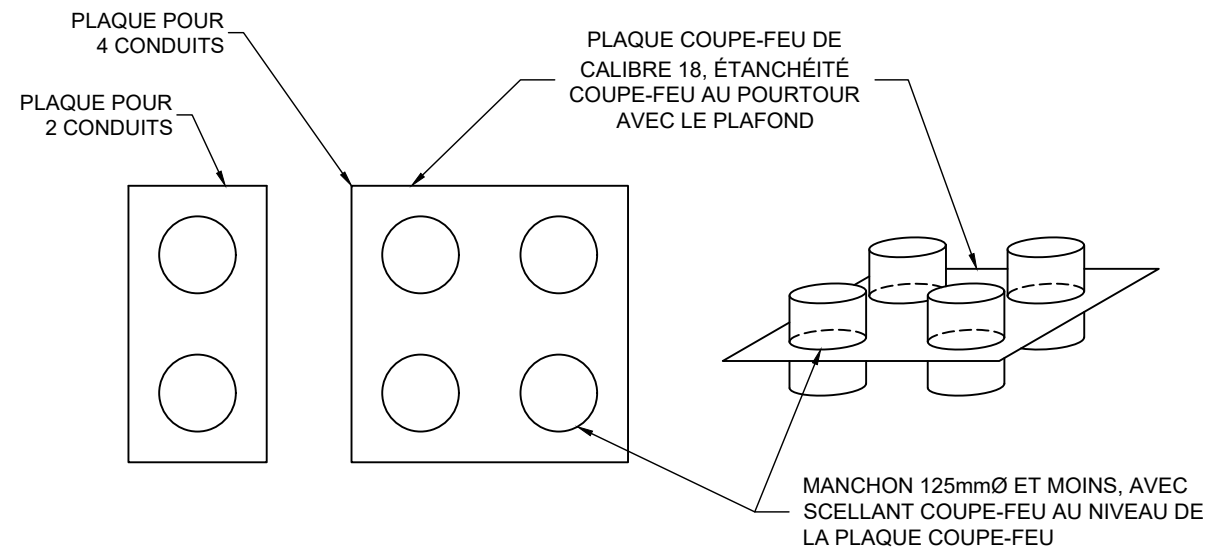


VUE EN ISOMÉTRIQUE



VUE DE DESSUS

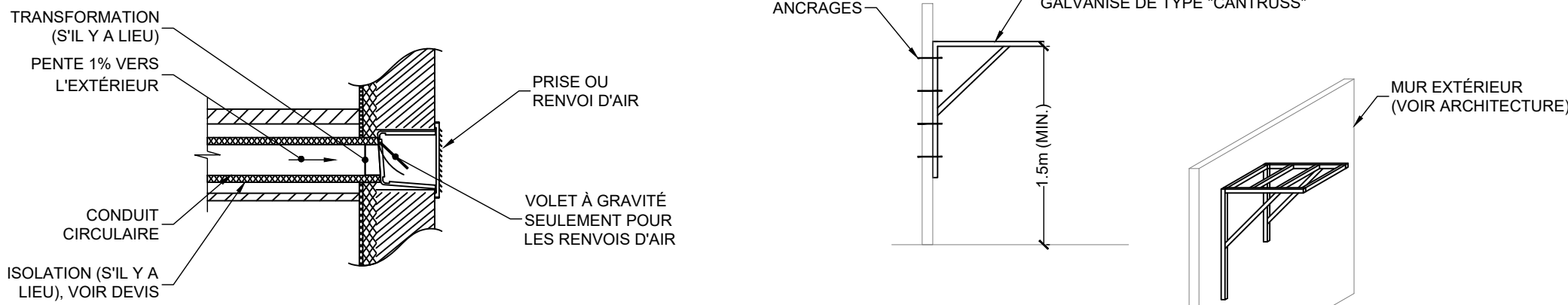
DÉTAIL TYPE DE L'INSTALLATION D'UN ÉCHANGEUR D'AIR
ÉCHELLE : AUCUNE



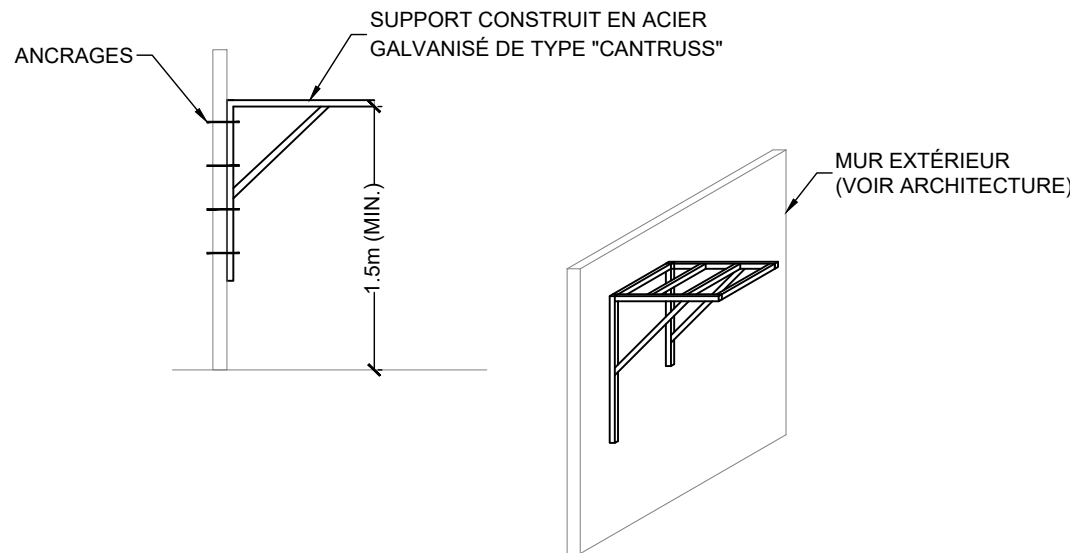
DÉTAIL DE PLAQUE DE FINITION POUR PASSAGE DES CONDUITS DE L'ÉCHANGEUR DANS UN PLAFOND DE GYPSE
ÉCHELLE : AUCUNE

NOTES IMPORTANTES :

- DIMENSIONS DES SUPPORTS À AJUSTER EN FONCTION DES CONDENSEURS INSTALLÉS.
- POIDS DES SYSTÈMES À VALIDER EN FONCTION DES ÉQUIPEMENTS INSTALLÉS.



DÉTAIL D'INSTALLATION D'UNE PRISE OU RENVOI D'AIR AVEC DRAINAGE EN PENTE
ÉCHELLE : AUCUNE



DÉTAIL DE SUPPORTS POUR CONDENSEUR INSTALLÉ AU MUR
ÉCHELLE : AUCUNE

LISTES DES ÉQUIPEMENTS :

ECH-1 ÉCHANGEUR D'AIR À RÉCUPÉRATION DE CHALEUR DE MARQUE LIFE BREATH, MODÈLE #RNC5-HEX-TPD, 120V/1/60 (0.5A), D'UNE CAPACITÉ DE 42 L/s (89 PCM) À 100Pa (0.4" D'H2O) DE PRESSION STATIQUE EXTERNE, EFFICACITÉ DE RÉCUPÉRATION SENSIBLE DE 75% À 0°C (32°F), C/A :

- MINUTERIE MODÈLE #99-DET01 QUI ACTIONNE LA HAUTE VITESSE POUR 20, 40 OU 60 MINUTES (FILAGE DE CONTRÔLE PAR LE PRÉSENT ENTREPRENEUR);
- CONTRÔLEUR MURAL AVEC ÉCRAN DIGITAL MODÈLE #99-DXPL02;
- CORDON D'ALIMENTATION DE 3 PIEDS;
- FILTRES LAVABLES, LES FILTRES DEVONT ÊTRE LAVÉS À LA FIN DES TRAVAUX;
- 4 ADAPTATEURS DE CONDUIT OVALE À ROND (PAR LE PRÉSENT ENTREPRENEUR);
- BANDES DE SUSPENSIONS ET CROCHETS EN "S";
- LA TUYAUTERIE DE DRAINAGE D'UNE LONGUEUR DE 4.5 MÈTRES (15') MIN., LE RACCORDEMENT EN DRAINAGE DE L'ÉCHANGEUR D'AIR SERA EFFECTUÉ PAR LE PRÉSENT ENTREPRENEUR, PRÉVOIR UNE BOUCLE ("LOOP") SUR LA TUYAUTERIE, À RACCORDER AU DRAIN DE LA SALLE MÉCANIQUE;
- GARANTIE DE 5 ANS, NOYAU EN ALUMINIUM GARANTIE À VIE;
- CERTIFIÉ HVI;
- HOMOLOGUÉ "ENERGY STAR".

CC-1 SYSTÈME DE CHAUFFAGE/CLIMATISATION DE TYPE THERMOPOMPE DE MARQUE FUJITSU, D'UNE CAPACITÉ DE 12 000 BTU/h EN CLIMATISATION ET 16 000 BTU/h EN CHAUFFAGE AU R-410A, CONDENSEUR (CC-1) #AQU12RL53H, ALIMENTATION ÉLECTRIQUE 230V/1/60, MCA DE 14.4A, TÊTE ÉVAPORATRICE MURALE (SP-1) #ASU12RL53, C/A : TÉLÉCOMMANDE DE CONTRÔLE MURALE FILÉE, TUYAUTERIE ISOLÉE ARMAFLEX DE DIMENSIONS RECOMMANDÉES PAR LE MANUFACTURIER, CHARGE DE RÉFRIGÉRANT TEL QUE REQUIS, JOINTS FLEXIBLES ET TIGES DE SUPPORTS.

CC-2 SYSTÈME DE CHAUFFAGE/CLIMATISATION MULTIZONES DE TYPE THERMOPOMPE DE MARQUE FUJITSU, D'UNE CAPACITÉ DE 18 000 BTU/h EN CLIMATISATION ET 22 000 BTU/h EN CHAUFFAGE AU R-410A, CONDENSEUR (CC-2) #AQU12RLXZF, ALIMENTATION ÉLECTRIQUE 230V/1/60, MCA DE 13A, TÊTE ÉVAPORATRICE MURALE (SP-2) #ASU12RLF1, TÊTE ÉVAPORATRICE MURALE (SP-3) #ASU7RLF1 C/A : 1xTÉLÉCOMMANDE DE CONTRÔLE MURALE FILÉE POUR CHAQUE TÊTE ÉVAPORATRICE, TUYAUTERIE ISOLÉE ARMAFLEX DE DIMENSIONS RECOMMANDÉES PAR LE MANUFACTURIER, CHARGE DE RÉFRIGÉRANT TEL QUE REQUIS, JOINTS FLEXIBLES ET TIGES DE SUPPORTS.

FC-1 FILTRE À CHARPIE DE MARQUE FANTECH, MODÈLE #DBLT-4W.

G-1 GRILLE DE MARQUE TITUS, MODÈLE #350FL, POUR INSTALLATION AU PLAFOND, DIMENSIONS 150x100H, FINI STANDARD, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE.

G-2 GRILLE DE MARQUE TITUS, MODÈLE #350FL, POUR INSTALLATION AU PLAFOND, DIMENSIONS 150x150H, FINI STANDARD, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE.

H-1 HOTTE DE CUISINE DE MARQUE BROAN, MODÈLE #BDF, D'UNE CAPACITÉ MAXIMALE DE 236 L/s (500 PCM) À 120V/1/60 (2A), LARGEUR DE 756mm (29 3/4"), RACCORD 150mmØ (6"Ø) FINI ET COULEUR STANDARD AU CHOIX DE L'ARCHITECTE, GARANTIE 1 ANS, CERTIFIÉ HVI, C/A 2 AMPOULES HALOGÈNES.

PAF-1 PRISE D'AIR FRAIS : BOÎTE PERSIENNE SANS GRILLE DE MARQUE REVERSOMATIC, MODÈLE #SWBL-8, COULEUR STANDARD AU CHOIX DE L'ARCHITECTE, DIMENSION DE COLLET À VALIDER EN PLAN, LA GRILLE SERA FOURNIE PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL AVEC UN FACTEUR MINIMAL D'AIR LIBRE DE 50%.

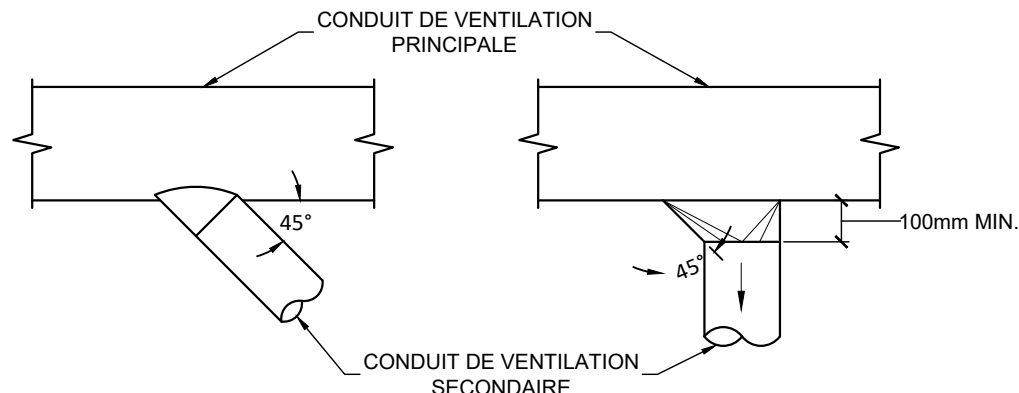
RAV-1 RENVOI D'AIR VICIÉ : BOÎTE PERSIENNE SANS GRILLE DE MARQUE REVERSOMATIC, MODÈLE #SWBL-8, COULEUR STANDARD AU CHOIX DE L'ARCHITECTE, DIMENSION DE COLLET À VALIDER EN PLAN, C/A VOLET ANTI-RETOUR EN NÉOPRÈNE. LA GRILLE SERA FOURNIE PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL AVEC UN FACTEUR MINIMAL D'AIR LIBRE DE 50%.

S-1 SURPRESSEUR DE MARQUE VORTEX, MODÈLE #VTX400, D'UN DÉBIT D'AIR DE 94 L/s À 50 Pa, ALIMENTATION ÉLECTRIQUE À 120V/1/60 (0.75A), C/A LECTEUR DE COURANT FOURNI PAR LE PRÉSENT ENTREPRENEUR, MAIS INSTALLÉ & RACCORDÉ PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN.

SE-1 SERPENTIN DE PRÉCHAUFFAGE D'UNE CAPACITÉ DE 2 kW À 240V, VOIR DEVIS.

SE-2 SERPENTIN DE RÉCHAUFFAGE D'UNE CAPACITÉ DE 1 kW À 240V, VOIR DEVIS.

VE-1 VENTILATEUR D'ÉVACUATION DE MARQUE BROAN, MODÈLE XB110, D'UNE CAPACITÉ DE 52 L/s À 62 Pa, ALIMENTATION ÉLECTRIQUE 120V/1/60 (0.3A), CERTIFIÉ "HVI" ET HOMOLOGUÉ "ENERGY STAR", C/A MINUTERIE PERMETTANT LE FONCTIONNEMENT EN CONTINU ET RÉGLABLE JUSQU'À 60 MINUTES.



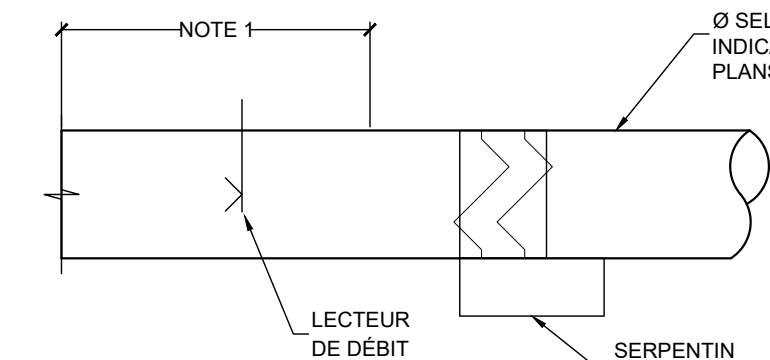
DÉTAIL D'UN RACCORDEMENT DE BRANCHEMENT
ÉCHELLE : AUCUNE

NOTES IMPORTANTES :

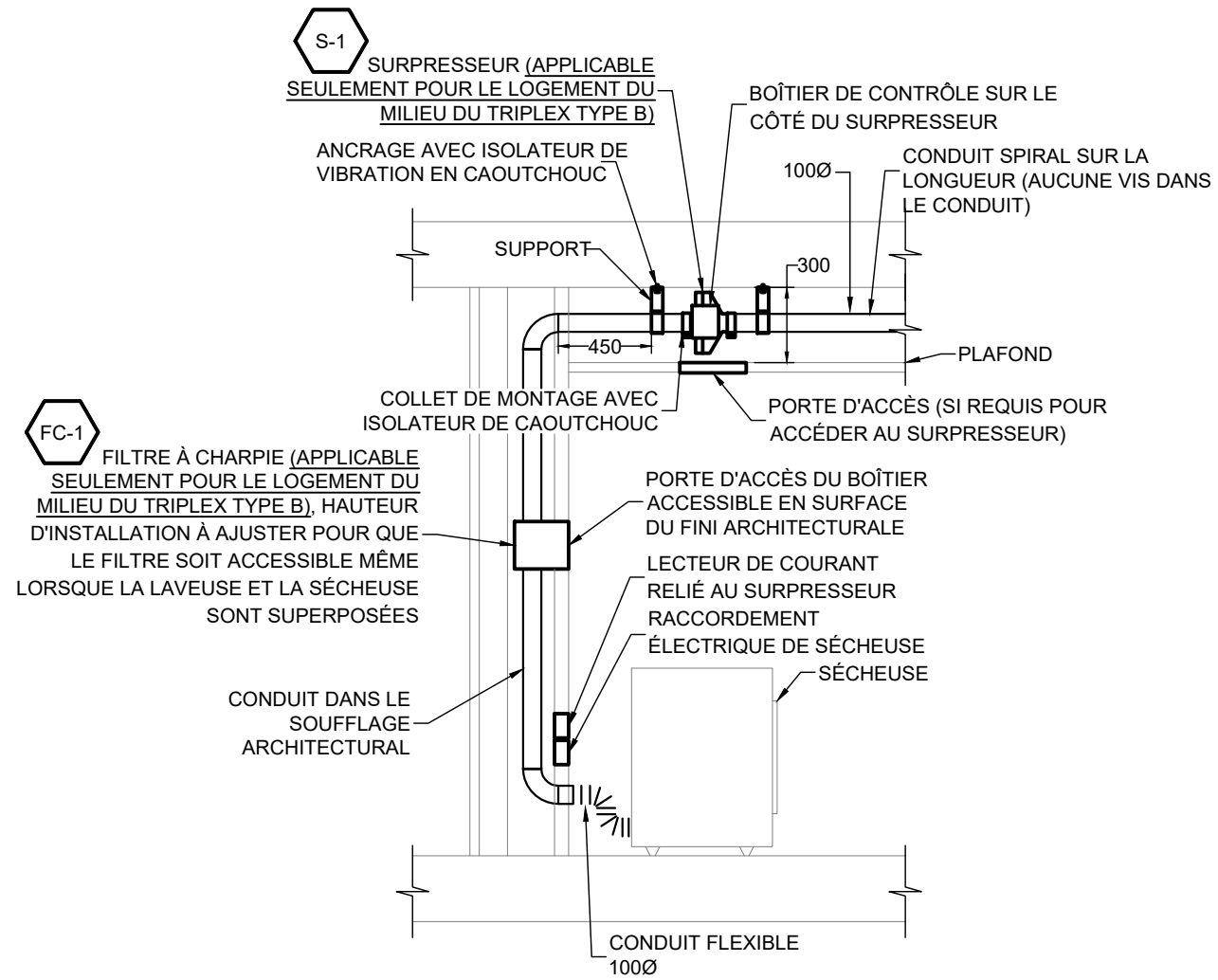
TOUTS LES SERPENTINS DE CHAUFFAGE SERONT POUR INSTALLATION À BRIDES DANS LE CONDUIT, FOURNI SÉPARÉMENT. TOUTES LES TRANSITIONS NÉCESSAIRES ENTRE LES CONDUITS D'ALIMENTATION D'AIR, SERPENTINS DE CHAUFFAGE ET LES PLÉNOMS SERONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION BIEN QUE NON SPÉCIFIÉS SUR LES VUES EN PLANS.

NOTE 1 : LA LONGUEUR DE CONDUIT RIGIDE MINIMALE EST DE 1.5 FOIS LE DIAMÈTRE DE CONDUIT

* CE DÉTAIL N'EXCLUT PAS L'ISOLATION THERMIQUE DES CONDUITS ET ACCESSOIRES, SE RÉFÉRER AU DEVIS.



DÉTAIL D'INSTALLATION TYPE POUR UN SERPENTIN ÉLECTRIQUE
ÉCHELLE : AUCUNE



DÉTAIL TYPE DE L'ÉVACUATION D'UNE SÈCHEUSE
ÉCHELLE : AUCUNE

CONDUITS CIRCULAIRES OU OVALES				
DIAMÈTRE DU CONDUIT	JOINTS		SUSPENSION	
	LONGITUDINAUX CALIBRE GSG	SPIRAUX	TIGES	SUPPORTS ANNEAUX
DE 75 A 350 (3" A 14")	26	26	60 A 3000 C/C (¼" A 10'-0")	25 x 1.6 (1" x ⅝")

LES CONDUITS SPIRAUX SERONT UTILISÉS PRINCIPALEMENT LORSQUE LES CONDUITS SONT APPARENTS ET AUX ENDOITS INDICUÉS AUX PLANS. LES JOINTS DE CES CONDUITS SERONT COMPOSÉS D'UN MANCHON INTERNE DE 100mm DE MÊME CALIBRE QUE LE CONDUIT.

REVÊTEMENT THERMIQUE				
TYPE DE SYSTÈME	APPLICATION	TYPE	ÉPAISSEUR	REMARQUE ET PARTICULARITÉ
• ALIMENTATION D'AIR NEUF DES ÉCHANGEURS D'AIR	- TOUTS LES PLÉNOMS D'AIR NEUF ET LES CONDUITS JUSQU'AUX SECTIONS DE CHAUFFAGE OU DE MÉLANGE DU SYSTÈME	T-2	50 (2")	N/A
• PLÉNOM D'ÉVACUATION DONNANT SUR L'EXTÉRIEUR OU ENDOIT NON CHAUFFÉ	- TOUTS LES PLÉNOMS ET LES CONDUITS Y ÉTANT RELIÉS, SUR UNE DISTANCE DE 3 MÈTRES (10') À PARTIR DU PLÉNOM OU JUSQU'À LA SECTION DE MÉLANGE (SIL Y A LIEU)	T-2	50 (2")	N/A
• ÉVACUATION DES SÈCHEUSES	- TOUTS LES PLÉNOMS ET CONDUITS SUR UNE DISTANCE DE 3 MÈTRES (10') À PARTIR DE L'EXTÉRIEUR	T-2	50 (2")	N/A

TYPE :

T-2: ISOLANT THERMIQUE FLEXIBLE : TYPE "ALLEY WRAP FSK" SUR CONDUIT RIGIDE ROND, MUNI D'UN PAPIER ALUMINIUM RENFORCÉ DE TYPE FSK. VOIR ÉPAISSEUR ET LOCALISATION DANS LE TABLEAU CI-HAUT. PRODUIT ÉQUIVALENT : KNAUF FRIENDLY FEEL DUCT WRAP - FSK (DENSITÉ DE 1.5LB/PI³).

NOTES GÉNÉRALES :

1. POUR TOUTES LES GAINES APPARENTES (SAUF INDICATION CONTRAIRE), L'INSTALLATION SERA FINIE AVEC UNE TOILE DE CANEVAS DE 220g/M² À ARMURE UNIE, ENDUIT DE COLLE BLANCHE CALORIFUGE ET IGNIFUGE DILUÉE SELON LA NORME ASTM E-84 TEL QUE "CHILDERS" MODÈLE "CHIL-LAG CP-52";
2. LES MATÉRIAUX UTILISÉS DOIVENT AVOIR UN INDICE DE PROPAGATION DE LA FLAMME D'AU PLUS 25 ET UN INDICE DE POUVOIR FUMIGÈNE D'AU PLUS 50 SELON LA NORME CAN/ULC-S102
3. TOUTS LES JOINTS DE L'ISOLANT DOIVENT ÊTRE RECOUVERTS D'UN RUBAN ADHÉSIF "MAC-TAC-FSK" 100 MM (4") DE LARGE;
4. POSER DES RENFORTS EN TÔLE GALVANISÉE DE 1,0 MM D'ÉPAISSEUR (CALIBRE 20) SUR LES COINS CALORIFUGÉS DE TOUTS LES CAISSONS ET CONDUITS D'AIR SITUÉS DANS LES SALLES D'ÉQUIPEMENT MÉCANIQUE AVANT LA POSE DU CANEVAS.
5. FIXER L'ISOLANT À L'AIDE D'ADHÉSIF "FLINTSTICK" #230-38 APPLIQUÉ SUR LA MOITIÉ DE LA SURFACE DE LA GAINÉ POUR ISOLANT RIGIDE EN PLUS D'ATTACHES MÉCANIQUES AUX 300 MM (12") C/C ET APPLIQUÉ SUR TOUTE LA SURFACE DANS LE CAS DE L'ISOLANT FLEXIBLE.
6. ATTACHES MÉCANIQUES

DANS LE CAS DE CONDUITS RECTANGULAIRES, RECOUVRIRE 100 % DE LA SURFACE DU CONDUIT AVEC DE LA COLLE ET POSER, SUR CHAQUE PAROI, AU MOINS DEUX RANGÉES DE CHEVILLES À SOUDER DISPOSÉES POUR TENIR L'ISOLANT À 200 MM (8") D'ENTRAXE AU PLUS. RECOUVRIRE LES TÊTES DE TOUTES LES CHEVILLES DE RUBAN ADHÉSIF.

CHEVILLES À SOUDER SUR LE CONDUIT AVANT LA MISE EN PLACE DU CALORIFUGE, DE 2,0 MM (0.08") DE DIAMÈTRE, D'UNE LONGUEUR APPROPRIÉE À L'ÉPAISSEUR DU CALORIFUGE, DOTÉES D'UNE PLAQUETTE DE RETENUE CARRÉE EN NYLON DE 32 MM (1.25") DE CÔTÉ.

PRODUIT ACCEPTABLE : BTAP DE « DURO-DYNE » OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.

CONSTRUCTION DES GAINES RECTANGULAIRES							
JUSQU'À 500 PA (2" D'H2O) POSITIF OU NÉGATIF - ÉTANCHÉITÉ CLASSE B				DE 501 À 1000 PA (>2" À 4" D'H2O) POSITIF OU NÉGATIF - ÉTANCHÉITÉ CLASSE A			
PLUS GRANDE DIMENSION	CALIBRE DE TÔLE SANS RENFORT	CALIBRE DE TÔLE AVEC RENFORT INTERMÉDIAIRE*	SUSPENSION	PLUS GRANDE DIMENSION	CALIBRE DE TÔLE SANS RENFORT	CALIBRE DE TÔLE AVEC RENFORT INTERMÉDIAIRE*	SUSPENSION
JUSQU'À 300 (JUSQU'À 12")	26	26	FER EN U 25 X 12 X CAL.16 @ 1500 C/C TIGE DE 6Ø	JUSQU'À 300 (JUSQU'À 12")	24	26	FER EN U 25 X 12 X CAL.16 @ 1500 C/C TIGE DE 6Ø

-LORSQUE L'ENTREPRENEUR CHOISIE LA MÉTHODE D'INSTALLATION DE TYPE «TDC», IL DEVRA FOURNIR UN TABLEAU COMPLET SE RÉFÉRANT AU TABLEAU DE LA SMACNA. LA MÉTHODE ÉCONOMIQUE DE RENFORCEMENT AVEC TIGES ET CONDUITS EMT N'EST PAS ACCEPTABLE POUR DIMINUER LE CALIBRE DE TÔLE DES CONDUITS AVEC JOINT TDC.

-ÉVITER D'INTERROMPRE LA CONTINUITÉ DE LA MEMBRANE PARE-VAPEUR DU CALORIFUGE EN POSANT LES TIGES DE SUSPENSION. PROLONGER LE CALORIFUGE DES CONDUITS SUR LES TIGES DE SUSPENSION SUR UNE HAUTEUR DE 100mm AU-DELÀ DU CONDUIT.

-JOINTS LONGITUDINAUX DE TYPE PITTSBURGH LOCK.

-LE CALIBRE DES CONDUITS EST BASÉ SUR DE L'ACIER GALVANISÉ G-60.

-TOUTS LES RÉDUITS ET LES COUDES SERONT DE MÊME MATÉRIAU AVEC 2 CALIBRES SUPÉRIEURS QUE LES CONDUITS S'Y RACCORDANT.

-TOUTS LES CONDUITS SONT ASSEMBLÉS ENSEMBLE AVEC JOINT TYPE T24.

-CLASSE D'ÉTANCHÉITÉ :

CLASSE A : JOINTS LONGITUDINAUX, JOINTS TRANSVERSAUX TRAVERSÉES MURALES ET RACCORDEMENT. SCÉLLÉS AU MOYEN D'UN PRODUIT ÉTANCHE TEL QUE SIKAFLEX 1A ET D'UN RUBAN DE 100mm.

CLASSE B : JOINTS LONGITUDINAUX OU JOINTS TRANSVERSAUX TRAVERSÉES MURALES ET RACCORDEMENT. SCÉLLÉS AU MOYEN D'UN PRODUIT ÉTANCHE TEL QUE SIKAFLEX 1A ET D'UN RUBAN DE 100mm.

*VOIR LE DÉTAIL CI-DESSOUS POUR LA CONSTRUCTION.

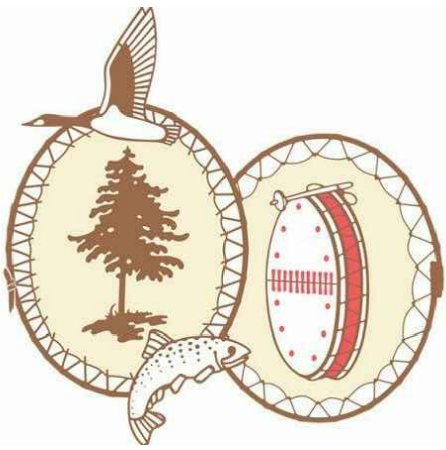
CLAVETTE DE 150mm DE LONG AU MINIMUM ET DISTANCÉES AU MAXIMUM DE 300mm.

BUTYLE DE GUERTIN VIS #8 13mm À TOUTS LES 150mm C/C

JOINT TYPE T-24

TÔLE EMBOSSÉE POUR RIGIDITÉ

RENFORT INTERMÉDIAIRE FER-ANGLE 32mmX3.2mm



CONSEILLERS PROFESSIONNELS :

Architecture :

stgm

468, rue St-Jean, bureau 300, Montréal (Qc) H2Y 2Y1
418-626-8224

Structure / Civil :

Ashini
CONSULTANTS

565, des Actonnières, Châteaufort, Q7J 5B5
1, Metropolis, Dorval, Qc H9L 1B6
1025, Saint-Jacques, Montreuil, Qc H3T 1J4
418-637-2385

Mécanique / Électricité :

ambioner

Génie mécanique et électrique du bâtiment
Efficacité énergétique

2900, Boulevard Ste-Anne, Québec, G1E 3J3
418.987.9391 | info@ambioner.com

Plan clé :

Notes générales :

L'entrepreneur est tenu de vérifier sur place, toutes les cotes et dimensions avant d'entreprendre les travaux et d'aviser l'architecte, sans délai, de toute erreur ou omission relevée sur ce plan.

L'entrepreneur est responsable des erreurs, omissions ou négligences attribuables à ce manque de précaution.

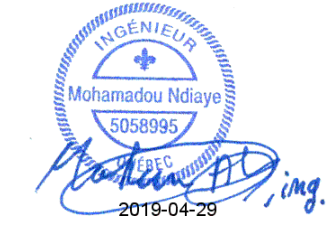
Aucune dimension ne doit être mesurée directement à l'échelle sur ce plan.

Ce plan ne doit servir à la construction que si la mention "EMIS POUR CONSTRUCTION" figure dans la liste des révisions ci-dessous.

RÉVISIONS

No	Date	Description	Par
0	19/04/29	POUR SOUMISSION	AN/RP

Seau :



Projet :

**UNITÉS D'HABITATION
GOUVERNEMENT DE LA NATION CRIE
ET SERVICE DE POLICE EEEYOU EENOU**

Titre du dessin :

**EASTMAIN
DÉTAILS, LISTE DES
ÉQUIPEMENTS & TABLEAUX**

Conçu par :		Dessiné par :	
FP & POC		P-O Careau	
Approuvé par :		Nom du fichier .dwg	Echelle :
A. Ndiaye, ing.		11CL007-D79_EASTMAIN.DWG	AUCUNE
Date :	Numéro de projet :	Feuille :	Nombre :
19/03/08	11CL007-D79	VN-451	

